

Sous la direction  
d'Eveline BAUMANN, Laurent BAZIN,  
Pepita OULD-AHMED, Pascale PHÉLINAS,  
Monique SELIM, Richard SOBEL

# L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes

---

Questions contemporaines / série Globalisation et sciences

---

L'Harmattan



L'argent des anthropologues,  
la monnaie des économistes

## **Questions contemporaines**

*Collection dirigée par Bruno Péquignot*

Série « Globalisation et sciences sociales »  
dirigée par Bernard Hours

La série « Globalisation et sciences sociales » a pour objectif d'aborder les phénomènes désignés sous le nom de globalisation en postulant de leur spécificité et de leur nouveauté relatives. Elle s'adresse aux auteurs, dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, susceptibles d'éclairer ces mutations ou évolutions à travers des enquêtes et des objets originaux alimentant les avancées théoriques à réaliser et les reconfigurations disciplinaires consécutives.

### **Ouvrages parus dans la série :**

Niagalé BAGAYOKO-PENONE, Bernard HOURS

*États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud, 2005.*

Jean RUFFIER

*Faut-il avoir peur des usines chinoises ? Compétitivité et pérennité de l'« atelier du monde », 2006.*

Valeria HERNANDEZ, Pépita OULD-AHMED, Jean PAPAIL et  
Pascale PHÉLINAS

*Turbulences monétaires et sociales : l'Amérique latine dans une perspective comparée, 2007.*

Valeria HERNANDEZ, Pépita OULD-AHMED, Jean PAPAIL et  
Pascale PHÉLINAS

*L'action collective à l'épreuve de la globalisation, 2007.*

Eveline BAUMANN, Laurent BAZIN, Pepita OULD-AHMED,  
Pascale PHÉLINAS, Monique SELIM et Richard SOBEL

*La mondialisation au risque des travailleurs, 2008.*

Eveline BAUMANN, Laurent BAZIN, Pepita OULD-AHMED,  
Pascale PHÉLINAS, Monique SELIM et Richard SOBEL

*Anthropologues et économistes face à la globalisation, 2008.*

Sous la direction de  
Evelyne BAUMANN, Laurent BAZIN,  
Pepita OULD-AHMED, Pascale PHÉLINAS,  
Monique SELIM et Richard SOBEL

# **L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes**

L'Harmattan

**© L'Harmattan, 2008**  
**5-7, rue de l'Ecole polytechnique ; 75005 Paris**

<http://www.librairieharmattan.com>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-296-05687-9  
EAN : 9782296056879

## LES AUTEURS

Pascale ABSI, anthropologue, chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) UMR 201 Développement et sociétés (Université Paris 1-IRD)  
<absi@ird.fr>

Laurent BAZIN, anthropologue, chargé de recherche au CNRS, CLERSÉ, chercheur associé à l'UMR 201 Développement et sociétés (Université Paris 1-IRD)  
<bazinlaurent@wanadoo.fr>

Jérôme BLANC, maître de conférences en sciences économiques à l'université Lumière Lyon 2 et chercheur au Laboratoire d'économie de la firme et des institutions (LEFI)  
<jerome.blanc@ish-lyon.cnrs.fr>

Ludovic DESMEDT, économiste, maître de conférences à l'université de Bourgogne, Centre d'études monétaires et financières (CCRMF) et Laboratoire d'économie de gestion (LEG, UMR 5118), Dijon  
<ludovic.desmedt@u-bourgogne.fr>

Laurent FONTAINE, anthropologue, membre du Laboratoire des langues et civilisations à tradition orale du CNRS (Lacito, UMR 7107) en tant que collaborateur bénévole.  
<fontaine@vjf.cnrs.fr>

Keith HART, anthropologue, professeur à la Goldsmiths Université de Londres  
<johnkeithhart@gmail.com>

Gilles LAZUECH, sociologue, université de Nantes, Centre nantais de sociologie (CENS)  
<gilles.lazuech@univ-nantes.fr>

Jaime MARQUES-PEREIRA, économiste, université de Picardie-Jules Verne, chercheur au Centre de recherche sur l'industrie, les institutions et les systèmes économiques d'Amiens (CRIISEA)  
<jmarquezpereira@noos.fr>

- Pascale MOULÉVRIER, sociologue, maître de conférences à l'Université catholique de l'Ouest (UCO) d'Angers et chercheur au Centre nantais de sociologie (CENS) de l'université de Nantes  
<pascale.moulevrier@uco.fr>
- Pepita OULD-AHMED, économiste, chargée de recherche à l'IRD, UMR 201 Développement et sociétés (Université Paris 1-IRD).  
<pepita.ould@gmail.com>
- Thierry PAIRAULT, économiste et sinologue, directeur de recherche au CNRS, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS)  
<pairault@ehess.fr>
- Jean-François Ponsot, économiste, Laboratoire d'économie de la production et de l'intégration internationale (LEPII-CNRS), Université Pierre Mendès France Grenoble  
<jean-francois.ponsot@upmf-grenoble.fr>
- Nicolas PUIG, anthropologue, chargé de recherche à l'IRD, UR 107, affecté à l'Institut français du Proche-Orient Beyrouth, chercheur associé au Laboratoire d'anthropologie urbaine  
<nicolas.puig@ird.fr>
- Jean Michel SERVET, économiste, professeur à l'Institut des hautes études internationales et du études du développement, Genève, et directeur de recherche associé à l' UMR 201 Développement et sociétés (Université Paris 1-IRD)  
<Jean-Michel.Servet@graduateinstitute.ch>
- Bruno THÉRET, économiste politique, directeur de recherche au CNRS, Institut de recherches interdisciplinaire en sociologie, économie, sciences politiques (IRISES/UMR 7170), université Paris-Dauphine  
<theret@dauphine.fr>
- Zeynep YILDIRIM, économiste, postdoctorante à Columbia University, New York  
<zeyny34@yahoo.com>



# Sommaire

Pepita OULD-AHMED Monnaie des économistes, argent des anthropologues : à chacun le sien ?	11
---	----

## PREMIERE PARTIE : USAGES MONETAIRES ET PRATIQUES SOCIALES

Jérôme BLANC Fongibilités et cloisonnements de la monnaie	29
--	----

Gilles LAZUECH et Pascale MOULEVRIER Les usages sociaux de l'argent : Les « démunis » ont-ils quelque chose à nous apprendre ?	55
--	----

Thierry PAIRAULT Les Chinoises, leur argent, leurs entreprises	73
---	----

Pascale ABSI La part du diable : métal et monnaie dans les mines de Potosi, Bolivie	97
---	----

Nicolas PUIG « Le mariage, c'est du <i>flous</i> , et c'est tout ! » Rôle et usages de l'argent dans les fêtes de mariage de rue au Caire	115
--	-----

Laurent FONTAINE Les monnaies chez les Yucuna d'Amazonie colombienne : De la coca à mâcher au peso	135
--	-----

## SECONDE PARTIE :

### SOUVERAINETE DE LA MONNAIE ET SOUVERAINETE POLITIQUE

- Jean Michel SERVET, Bruno THERET, Zeynep YILDIRIM  
Universalité du fait monétaire et pluralité des monnaies :  
de la confrontation coloniale  
à la rencontre des sciences sociales 167
- Jaime MARQUES-PEREIRA  
Théorie et réalité des sorties de crise :  
crédibilité et légitimité de la politique monétaire,  
une comparaison Argentine / Brésil 209
- Keith HART  
On money and anthropology :  
towards a new object, theory and method 237
- Jean-François PONSOT  
La puissance symbolique des signes monétaires :  
le cas du dollar en Équateur 257
- Ludovic DESMEDT  
Généalogie d'une monnaie mondiale :  
aux origines du dollar 269
- Laurent BAZIN  
Le salaire de la peur :  
travail, État, dépendances  
et circulation monétaire en Ouzbékistan 291

# MONNAIE DES ÉCONOMISTES, ARGENT DES ANTHROPOLOGUES : À CHACUN LE SIEN ?

**Pepita OULD-AHMED**

## **La charge des mots**

Qu'est-ce qui sépare la « monnaie » des économistes de l'« argent » des anthropologues ? Compte tenu de l'étonnement que pourrait susciter une telle question, il faut immédiatement lui adjoindre deux précisions terminologiques importantes. Tout d'abord, pour dissiper tout malentendu, il faut préciser que par « économistes », il est fait référence ici à l'hétérodoxie économique, très minoritaire dans son champ, et seule à s'intéresser véritablement à la monnaie, la théorie économique dominante réduisant quant à elle la monnaie à un simple instrument fonctionnel des échanges, qu'elle frappe au surplus de neutralité. Si l'hétérodoxie économique ne constitue pas un corps homogène mais une diversité de courants de pensée, plus ou moins divergents, ceux-ci partagent fondamentalement un socle méthodologique et épistémologique commun qui s'inscrit en rupture radicale avec la théorie économique standard : l'économie est en effet abordée à partir d'une approche institutionnelle et sa compréhension exige une démarche pluridisciplinaire.

La deuxième précision que l'on souhaite faire concerne, cette fois, les termes « monnaie » et « argent ». Si, le plus souvent, l'économiste parle de « monnaie », l'anthropologue, lui, parle d'« argent ». Il faut d'ailleurs souligner qu'il n'en a pas toujours été ainsi : si, pour qualifier un même objet d'étude donné, les anthropologues d'aujourd'hui emploient le terme

« argent », ceux d'hier (Mauss, Durkheim<sup>1</sup>, Malinowski, Lévi-Strauss) utilisaient, eux, plutôt celui de « monnaie ». On peut se demander à quoi répond cette substitution d'un terme à un autre. « Monnaie » et « argent » ne renvoient-ils pas à la même chose ? *A priori* non, car en bonne logique deux signifiants devraient appeler deux signifiés. Cependant, quand on compare ce qui se cache derrière l'« argent » des anthropologues et la « monnaie » des économistes hétérodoxes, force est de constater que cette distinction terminologique ne correspond pas à une différence conceptuelle véritable, à savoir une différence d'essence, mais plutôt à une différence de niveaux d'analyse d'un même objet d'étude. Pour étayer ce point, il faut s'arrêter un instant sur les usages que font les anthropologues de ces deux termes et sur la signification qu'ils prennent selon les cas.

Si l'« argent » est retenu comme étant le générique pour qualifier leur objet d'étude, on dénote des différences d'usages chez les anthropologues concernant les termes « monnaie » et « argent » et leur signification. Deux types d'usages lexicaux doivent en effet être distingués. Le premier, le plus minoritaire, consiste à utiliser « monnaie » et « argent », mais en leur donnant à chacun un sens spécifique : la « monnaie » renverrait aux espèces utilisées pour le compte ou le paiement des dettes et des créances symboliques et marchandes, exerçant ainsi une fonction d'unité de compte et de paiement ; l'« argent », lui, ferait référence aux espèces que l'on accumule, utilisées alors comme réserve de valeur. *Ainsi, l'« argent » correspondrait en quelque sorte aux stocks monétaires alors que la « monnaie » renverrait aux flux.* Il importe de rappeler que l'on retrouve une telle distinction — monnaie stocks/monnaie flux — chez certains économistes hétérodoxes également. On pense en particulier à Karl Marx qui, le premier, a souligné cette double force de la monnaie dans les sociétés capitalistes, pouvant être à la fois simple instrument des échanges permettant la circulation des créances/dettes ; mais aussi pouvant être employée comme « capital argent<sup>2</sup> », stockée et désirée alors pour elle-même. Cependant, si anthropologues et économistes s'accordent pour poser l'« argent » comme un stock et la « monnaie » comme un flux, ils divergent en ceci que, là où les anthropologues voient la « monnaie » comme une sous-catégorie de l'« argent », les économistes, à l'inverse, voient dans l'« argent » un sous-ensemble de la monnaie. Cette divergence est d'ailleurs logique et n'exprime que la préférence des

---

1. Compte tenu de l'influence théorique d'Émile Durkheim qui dépasse largement le champ de la sociologie, nous nous permettons de le mentionner ici avec les anthropologues.

2. Dans les livres 2 et 3 du *Capital*, Karl Marx parle du capital argent, correspondant aux signes monétaires « stoppés, accumulés ».

économistes pour le terme « monnaie » et celle des anthropologues pour celui d'« argent ». Le deuxième type d'usage lexical, majoritaire, consiste à parler de « monnaie » et d'« argent », sans faire de différence conceptuelle, selon une fréquence d'emploi cependant très asymétrique : alors que certains anthropologues excluent totalement l'appellation « monnaie » dans leurs écrits, d'autres en revanche, s'ils emploient surtout le terme « argent », n'évacuent pas complètement celui de « monnaie » de leur vocabulaire, utilisé alors comme synonyme.

Cependant, le fait de recourir à une terminologie (« argent ») plutôt qu'à une autre (« monnaie »), déjà existante et très utilisée pour qualifier un même objet d'étude, doit avoir un sens particulier et répondre à une certaine intention — mais laquelle exactement ? Avançons une conjecture. Cette préférence peut traduire la volonté de la part des autres sciences sociales (l'anthropologie mais aussi la sociologie) de se démarquer du champ économique quant à sa manière d'appréhender la monnaie. Par le recours au terme « argent », les anthropologues opèrent ainsi une rupture avec la théorie économique dominante qui, elle, s'est saisie de la monnaie dont elle veut faire un objet exclusivement économique. Parce que l'approche monétaire des anthropologues se veut radicalement différente, et ne veut surtout pas être confondue avec celle de l'économie standard, rien de mieux pour signifier cette différence que de rejeter le terme consacré par la théorie économique et lui en substituer un autre (« argent »). À *chacun son approche*, à *chacun son terme* : les économistes parleront de « monnaie », les anthropologues et les sociologues d'« argent ». Ainsi, derrière cette différence de vocable, on peut voir un moyen de distinction disciplinaire, un acte de rejet de la conception monétaire de l'économie standard. Cependant, si cette désolidarisation est fortement compréhensible, et partagée d'ailleurs par les économistes hétérodoxes, il importe de souligner que cette distinction terminologique engendre à son tour un inconvénient de taille en ceci qu'elle rend beaucoup plus difficile le dialogue entre les disciplines — l'anthropologie et l'hétérodoxie économique dans le cas présent. En effet, le rejet du vocable « monnaie » au profit de celui d'« argent » donne à croire que derrière cette différence de termes se cache une véritable différence d'objet... alors qu'en réalité il s'agit du même, mais saisi sous des angles différents. Cette distinction terminologique a ainsi pour effet fâcheux d'instaurer un mur (disciplinaire) en donnant l'illusion d'une rupture dans les approches monétaires. Il se pourrait donc que les crispations de vocabulaire empêchent le débat plus qu'elles ne l'éclairent et puisque les préoccupations théoriques autour du phénomène monétaire sont convergentes et complémentaires entre sociologues, anthropologues

et économistes hétérodoxes, comme on va le voir, on rejoint André Orléan (2005) qui préconise une « unidisciplinarité des sciences sociales », proposition plus forte encore que celle d'une approche pluridisciplinaire pour traiter la question monétaire.

### **La monnaie, objet commun des sciences sociales mais marqué par les disciplines**

Précisions faites, il reste à présent à répondre à la question initiale que l'on pourrait reformuler de la manière suivante : qu'est-ce qui rapproche et sépare l'anthropologie et l'hétérodoxie économique dans leurs manières d'aborder la monnaie ? Répondre à cette interrogation fait immédiatement venir d'autres questions dérivées. Quels sont les questionnements théoriques qui sous-tendent cet objet, et sont-ils spécifiques à chacune des disciplines concernées ? Autrement dit, avon-nous des choses à nous dire ? D'un point de vue d'économiste hétérodoxe, la réponse est sans hésiter affirmative.

L'hétérodoxie économique et l'anthropologie ont en commun un même rejet de l'approche monétaire dominante dans le champ économique. Néanmoins, s'ils partent d'un même référent théorique à réfuter, les travaux des uns et des autres attrapent chacun le problème par un bout différent. De l'approche économique standard c'est surtout à l'idée que la monnaie serait un simple instrument fonctionnel des échanges que les anthropologues vont s'attaquer : les économistes hétérodoxes partageant largement cette critique quoique, on le verra, ils la développent d'une manière qui leur est propre. Mais c'est à une autre caractéristique prêtée à la monnaie par la théorie économique dominante qu'ils s'en prennent surtout, à savoir sa supposée « neutralité ». Au total les travaux des uns et des autres se développent, selon les disciplines d'origine, dans des directions et selon des questionnements spécifiques aux disciplines, néanmoins de moins en moins exclusifs à mesure que l'interdisciplinarité gagne du terrain dans le champ académique. En effet, il importe d'insister sur le fait que les questionnements sont fortement liés au champ dans lequel les uns et les autres se situent, en réaction à celui-ci, lui-même dépendant et pénétré par d'autres champs disciplinaires.

Il ne s'agit nullement ici de proposer une synthèse exhaustive des recherches des anthropologues et des économistes hétérodoxes sur la question monétaire, mais plutôt de révéler la spécificité de leurs questionnements théoriques et méthodologiques respectifs, tout en montrant leurs nombreux points de contacts et leurs multiples occasions de dialoguer.

*La monnaie saisie par les questionnements plus spécifiques  
à l'anthropologie*

L'anthropologie récuse l'approche monétaire standard en économie qui consiste à voir la monnaie comme un intermédiaire économique des échanges. Sa critique repose principalement sur deux aspects intimement liés. D'une part, l'anthropologie montre les limites d'une telle conception qui saisit la monnaie à partir d'une seule lecture économiciste. Parce que la monnaie est un « fait social total » (Marcel Mauss), les travaux des anthropologues insistent sur les conditions extra-économiques des pratiques monétaires. D'autre part, l'anthropologie a également pour grand mérite de nous aider à sortir d'une approche monétaire qui réduit la monnaie à un simple instrument de paiement, servant au règlement de *toutes* les transactions sur le territoire où elle circule comme monnaie officielle. À cette hypothèse dite de *fongibilité* qui pose la monnaie comme un moyen de paiement aux usages indifférenciés, elle oppose au contraire l'idée d'un cloisonnement des pratiques monétaires, c'est-à-dire d'une indifférenciation des *façons* d'utiliser les monnaies selon les circonstances sociales.

Elle rejette tout d'abord une lecture exclusivement économiciste de la monnaie. Parce que les pratiques monétaires ne répondent pas à une logique purement économique, les travaux des anthropologues s'attachent à nous dévoiler toute la part non économique sous-jacente. Ils révèlent les implicites extra-économiques, permettant de rompre avec la croyance de la théorie économique dominante dans une certaine homogénéité des comportements économiques tels que la consommation, l'échange, l'épargne, l'endettement. Comment en effet peut-on espérer comprendre, par exemple, d'un point de vue seulement économique, que les ménages américains s'endettent à des taux de 120 % alors que les ménages français s'endettent à 65 % seulement, si les comportements face à l'endettement sont supposés homogènes ? Un tel rapport différencié à l'endettement — surendettement chronique des ménages aux États-Unis, endettement prudent en France — ne peut être saisi à partir de considérations exclusivement économiques — l'endettement des ménages américains serait sinon jugé totalement irrationnel, comme une aberration ! Certes, des déterminations et des forces économiques s'offrent à rendre compte au moins en partie de cette différence. Pour autant, de tels comportements de surendettement ne peuvent faire sens que si on les inscrit dans les schèmes mentaux, moraux, religieux, historiques... caractéristiques de la société concernée (histoire constitutive des États-Unis basée sur le « rêve américain », profonde croyance des ménages à leur ascension sociale future, valorisation de la prise de risque, etc.).

Il s'agit là d'une préoccupation partagée par les sociologues qui cherchent également à révéler les arrière-plans sociaux qui déterminent les rapports économiques et monétaires. On peut citer par exemple l'enquête de terrain réalisée en France par Gilles Lazuech et Pascale Moulévrier sur le comportement des banquiers à l'égard des clients « pauvres ». Ils nous éclairent sur tous les implicites qui sous-tendent une telle relation — le « pauvre » étant étiqueté dans les imaginaires collectifs comme un agent économique irrationnel, un mauvais gestionnaire des ressources. Dans leur contribution, Gilles Lazuech et Pascale Moulévrier montrent comment ces représentations imaginaires du pauvre ont un effet réel sur les discours et les pratiques professionnelles du banquier, avec des variantes néanmoins selon le type de banques concernées (banques commerciales ayant une visée exclusivement marchande, ou banques de type mutualiste, coopératif à vocation plus sociale et plus « humaniste ») : alors que le discours du banquier sera punitif et stigmatisant dans les banques commerciales classiques, il sera plutôt « éducatif » et prévoyant dans les banques mutualistes. Ces imaginaires collectifs qui jouent contre le « pauvre » ne contribuent pas à lui faciliter l'accès au crédit et le suivent même lorsqu'il parvient à en décrocher un.

[Il est alors reconduit par le banquier à jouer le rôle] « du « bon pauvre », de celui dont les conduites économiques vont, du point de vue du banquier, prendre la mesure des contraintes objectives, objectivement marchandes, qui pèsent sur lui, et de fait de celui qui se laisse « éduquer » à une gestion prudentielle de ses revenus » (Lazuech et Moulévrier, dans cet ouvrage).

Le deuxième apport de l'anthropologie monétaire consiste à nous faire sortir d'une approche objectale de la monnaie qui la réduit à un simple instrument *stérilisé*, « tout terrain », permettant de régler tous les échanges de manière indifférenciée (fongibilité) dans les sphères où elle circule. Le caractère de fongibilité de la monnaie, qui définit la monnaie comme *pouvoir d'achat indifférencié*<sup>3</sup>, est fortement rejeté par l'anthropologie qui montre, dans les sociétés étudiées, l'utilisation non pas d'une monnaie mais d'une pluralité de monnaies et de formes monétaires, circulant de manière très codifiée et segmentée : selon les sphères (marchandes, symboliques) et les situations données, telle forme monétaire sera adéquate, telle monnaie sera acceptée. La monnaie n'est donc pas fongible mais cloisonnée, et ne revêt pas une signification sociale *une* mais *multiple*. Elle se révèle ainsi à la fois *marquée* par une histoire, une odeur, une voix... mais aussi *marquante*, sa signification et

3. Marx (1859), Mises (1985), Goodhart (1989) et Wray (1990). On retrouvera les références bibliographiques de ces auteurs dans la contribution de Jérôme Blanc.



son utilisation évoluant selon les situations considérées, ses utilisateurs attirés, sa provenance, etc.

Le rejet du postulat de fongibilité de la monnaie est également partagé par les sociologues (Zelizer, 1994) mais aussi par les économistes hétérodoxes qui insistent, au contraire, sur la forte dimension pluraliste de la monnaie dans les sociétés contemporaines. Dans leur contribution, Bruno Théret, Jean-Michel Servet et Zeynep Yildirim montrent que la monnaie unifiée, donc fongible, répond en réalité davantage à une norme politique qu'à une réalité culturelle. On peut citer également celle de Jérôme Blanc qui s'attelle, dans une démarche théorique, à une déconstruction en règle du postulat de fongibilité, et propose une typologie des usages monétaires en fonction de l'affectation des moyens de paiement ou des avoirs, et de leurs destinations plus ou moins singulières. Deux cas empiriques présentés dans ce livre illustrent cette diversité d'usages particuliers des monnaies, voire d'une même monnaie, selon les contextes. L'économiste Ludovic Desmedt revient en effet sur les significations sociales variées, voire opposées, du wampum (coquillages), monnaie indigène des sociétés précolombiennes, qui, présentée sous forme de « branches », « ceintures », ou « colliers », circulait sur le territoire nord-américain avant la genèse du dollar : par exemple, nous dit-il, sous leur forme collier,

« utilisés pour prouver la bonne foi, la sincérité, ces « colliers diplomatiques » sont également mobilisés lors des déclarations de guerre. [...] Selon les situations, le wampum peut donc symboliser des relations pacifiques, appuyer une déclaration de guerre, voire cautionner certains traités territoriaux avec les colons. »

L'exemple de la coca à mâcher, utilisée par les indiens Yucuna sur les rives du Miriti-Parana et du Bas Caqueta (Sud-Est de la Colombie) lors des échanges de toutes formes — matériels ou immatériels, verbaux ou non verbaux —, illustre également cette diversité des usages sociaux d'une même monnaie. L'anthropologue Laurent Fontaine décrit en effet l'existence de contextes particuliers dans lesquels cette monnaie peut circuler, selon des règles d'usage à chaque fois spécifique. Il recense en particulier quatre types de contextes — la vie domestique, les visites, les travaux collectifs et les cérémonies rituelles. La codification des utilisations de la coca à mâcher, prenant en considération à chaque fois les contextes et les utilisateurs concernés, tient à ce que la nature de cette monnaie, qui est bien plus qu'un instrument des échanges, est aussi « un *opérateur communicatif* très particulier, censé transformer le pouvoir de la parole par le biais de certains effets dans l'au-delà ». Il faut souligner par ailleurs que, dans le cas des sociétés hiérarchisées, cet « opérateur

communicatif » était être réservé à une certaine élite sociale. Les travaux d'Agnès Bergeret (2003) dévoilent que les fèves de cacao et de *pataxte* (un « cacao » qui ne développe pas l'arôme du chocolat), à l'aube de la conquête, dessinaient en effet une circulation différenciée propre à la hiérarchie sociale dans l'ère maya : tandis que le *pataxte* servait de monnaie courante aux échanges locaux, le cacao, lui, était destiné à l'élite. Il circulait ainsi parmi les objets de prestige et notamment dans les échanges avec les étrangers.

Parce que la monnaie n'est pas seulement un instrument des échanges marchands, homogène, mais un symbole, un langage pour la communauté qui l'utilise, comme le souligne la contribution de Keith Hart dans cet ouvrage, les travaux des anthropologues s'attachent ainsi à montrer la diversité des emplois de la monnaie, selon sa provenance physique ou sociale (gagnée ou héritée), son utilisation dans les rites ou les cérémonies (mariages, circoncision...), ou encore selon le sexe de son détenteur — homme ou femme (Guérin, 2000).

L'utilisation de la monnaie varie tout d'abord en fonction de sa provenance — physique ou sociale. La provenance physique de la monnaie, d'une part, conditionne en effet les pratiques monétaires des individus, comme en témoigne Pascale Absi qui relate dans ce livre le rapport des mineurs de Potosi à l'argent. Elle montre comment les revenus des mineurs — considérés selon les croyances locales comme étant possédés par le diable —, sont alors voués à être dépensés très rapidement, dans les bars, auprès des prostituées ou lors de fêtes ostentatoires.

Marqués par sa provenance physique, les usages monétaires de la monnaie peuvent également être conditionnés par sa provenance sociale (héritée, gagnée, travaillée). Le cas de la Chine, présenté dans cet ouvrage par Thierry Pairault, révèle en effet les enjeux sociaux et existentiels qui se jouent autour de la monnaie des femmes mariées, monnaie cachée à leur famille et constituant leur cassette personnelle. Il nous montre comment les femmes mariées, d'hier ou d'aujourd'hui, continentales, taïwanaises ou ultra-marines, luttent pour se former un patrimoine personnel et caché, afin de se préserver ainsi une certaine autonomie financière par rapport à leur mari et leur belle famille en cas de veuvage, de divorce, ou de répudiation. Ce patrimoine occulté sert le plus souvent, à court terme, pour asseoir leurs dépenses courantes, sans avoir besoin de l'aval du mari, mais aussi, à long terme, comme capital que les femmes cherchent à faire fructifier, pour l'accroître, notamment en prêtant au sein de réseaux féminins de financement informels.

La monnaie cachée par les femmes chinoises est, dans d'autres contextes, au contraire exhibée : en particulier dans certains rites, cérémonies (mariage, circoncision, funérailles). Ainsi, par exemple, s'intéressant aux fêtes de mariage de rue au Caire, la contribution de Nicolas Puig présente la signification sociale que revêt la circulation démonstrative, voire ostentatoire, des billets offerts aux mariés. Il montre comment la mise en scène des billets — jetés, tendus, agités, portés à la bouche, baisés — équivaut en réalité à une mise en scène du donateur et de son identité. Le dispositif spécifique de la cérémonie, marqué par l'intervention d'organiseurs chargés de collecter les dons et de faire monter les enchères dans la générosité, participe à la mise en scène de l'individu donateur, le sommant d'honorer l'obligation sociale du don aux mariés, don qui doit être proportionnel à l'importance du rang, du patronyme du donateur... Néanmoins, si le don monétaire ostentatoire exprime la forte pression sociale exercée sur le donateur, il est également un moyen pour celui-ci d'affirmer son individualité, de se bâtir un statut. Aussi l'exhibition des billets permet de révéler simultanément la dimension holiste et individualiste qui s'exprime dans le rapport monétaire : l'individu donateur est en effet dans le même temps saisi dans sa socialité et dans son individualité.

Saisie à partir des questionnements théoriques qui sont plus spécifiques à l'anthropologie, la monnaie est également analysée selon la méthodologie très caractéristique de cette discipline. Pour mettre au jour la diversité des régimes de significations et de représentations sociales de la monnaie particuliers aux sociétés étudiées, la méthodologie retenue se caractérise en effet par une double spécificité (comparée à l'approche des économistes). Le particularisme des pratiques monétaires que les travaux d'anthropologues s'efforcent de montrer se révèle nécessairement à travers une analyse micro, voire méso, du fait monétaire. En outre, l'analyse de la signification sociale des pratiques monétaires exige de se pencher sur la monnaie « en régime » c'est-à-dire tel qu'elle se révèle dans les pratiques.

### *La monnaie analysée à partir des questionnements de l'économie*

La réduction de la monnaie à un simple intermédiaire des échanges est bien sûr également dénoncée par l'hétérodoxie économique. Néanmoins, si les anthropologues et les sociologues y répondent en s'intéressant aux formes de circulation et de signification sociale de la monnaie propres aux sociétés considérées, les économistes hétérodoxes, eux, vont critiquer cette réduction en s'interrogeant sur la genèse et la nature de la monnaie. À cet égard, on peut citer tout d'abord les travaux fondateurs de Michel

Aglietta et d'André Orléan qui, dès le début des années 1980, dans *la Violence de la monnaie*, ont pris le contre-pied de la théorie monétaire dominante, en montrant que la monnaie n'est pas une invention de l'économie marchande qui l'aurait créée pour dépasser la contrainte de la coïncidence des besoins qu'imposerait le troc. Ces auteurs soutiennent, « sur la base d'un renversement de perspective [...] que, d'un point de vue théorique, la monnaie précède l'économie marchande et la fonde et non l'inverse » (Aglietta et Orléan, 1982 : 143, souligné par les auteurs). Cette rupture théorique radicale se double d'une autre. À l'inverse de l'approche économiciste et instrumentale de la monnaie soutenue par l'approche standard, ces auteurs montrent que la monnaie est une construction sociale dont la nature n'a rien ni de marchand, ni de contractuel ou de conventionnel. Inspirés par la lecture d'anthropologues, d'historiens et de sociologues, Michel Aglietta et André Orléan voient en la monnaie « l'expression de la société comme totalité » (Aglietta et Orléan (ed.), 1998 ; Orléan, 2002). Une telle perspective monétaire, partagée aujourd'hui par un certain nombre d'économistes hétérodoxes, a connu de nouveaux développements, et a donné lieu à un dialogue renforcé avec les chercheurs des autres disciplines des sciences sociales comme en attestent les travaux rassemblés dans *La monnaie souveraine* (Aglietta, Orléan (eds), 1998) et plus récemment dans *La monnaie dévoilée par ses crises* (Théret (ed), 2008). Dans ce dernier ouvrage, qualifier la monnaie comme un rapport social est un dénominateur théorique commun aux historiens, économistes et anthropologues. La théorie économique standard définit immédiatement la monnaie par ses fonctions, alors que pour les contributeurs de *La monnaie dévoilée par ses crises* les propriétés fonctionnelles de la monnaie sont l'effet de sa construction sociale d'ensemble, et en particulier de la singularité et du rôle social de la monnaie que les sociétaires prêtent à la monnaie. Ainsi, nous dit Bruno Théret (2008 : 20-21) :

[La monnaie] « est un médium qui donne une forme mesurable et quantifiée à cet ensemble de relations sociales constitutives de la société considérée. Par sa médiation, les interdépendances sociales qui prennent la forme d'obligations et de droits réciproques entre les sociétaires et entre ceux-ci et les organisations collectives représentatives du tout de la société sont traduites en termes de dettes et de créances. [...] En tant qu'elle est unité de compte et moyen de paiement, la monnaie est donc un lien social clef, un opérateur de totalisation unifiant le système de dettes et le reproduisant en dynamique. »

Si les économistes hétérodoxes rejettent une conception économiciste et instrumentale de la monnaie, ils vont également réfuter le deuxième

postulat de la théorie monétaire dominante, à savoir la *neutralité de la monnaie*, questionnement qui travaille spécifiquement le champ économique. La neutralité monétaire signifie, rappelons-le pour les non-économistes, qu'une variation quantitative de la monnaie émise ne provoque aucun changement quantitatif et qualitatif des échanges et de la production. Autrement dit, selon cette hypothèse, « le passage d'une économie monétaire à une économie de troc ne modifie en rien les rapports d'échange à l'équilibre (Orléan, 1998 : 366) ». Or il suffit d'avoir à l'esprit les querelles idéologiques et politiques vives autour de la question de la politique monétaire ou du régime monétaire à mettre en place, ou encore celle de la dépendance ou non de la Banque centrale, pour avoir au moins intuitivement une idée de la non-neutralité de la monnaie ! Les cas argentin et brésilien analysés par Jaime Marques-Pereira dans cet ouvrage montrent assez les conséquences de la politique monétaire sur la distribution des revenus et les effets qui en résultent sur la crédibilité et la légitimité, donc le degré de soutien politique de la politique monétaire. Cette thèse de la neutralité monétaire est d'une lourdeur théorique extrême puisqu'elle conduit à séparer la sphère monétaire de la sphère réelle (économique) et par ce biais, à considérer que la monnaie a un rôle subalterne — on peut même dire nul ! — dans l'ordre économique. La réfutation de cette hypothèse fait l'objet de nombreux travaux par l'hétérodoxie économique qui, par des voies diverses, vont chercher à *réhabiliter la monnaie* dans l'ordre économique.

L'une de ces voies est proprement macroéconomique. Il s'agit là en fait de l'un des débats les plus animés de la théorie économique dont on peut considérer qu'il a été véritablement lancé par John Maynard Keynes. Son enjeu est considérable puisqu'il s'agit de savoir si la politique monétaire peut être ou non maniée *activement* pour influencer sur la croissance et l'emploi. On l'a compris, la thèse de la neutralité de la monnaie est une thèse de la non-pertinence de la politique monétaire et s'inscrit plus largement dans le cadre libéral tel qu'il plaide la non-intervention de l'État. Il est assez évident que les anthropologues entreront difficilement dans un débat de cette nature, très macroéconomique et même « technique ». La neutralité, ou la non-neutralité, de la politique monétaire demeure clairement un « problème d'économistes » et d'économistes seulement. Il vaut cependant de noter que, même dans le registre « technique » de la politique monétaire, la ressaisie de la question de la neutralité par les économistes hétérodoxes a pu conduire ceux-ci à mobiliser des arguments anthropologiques. On pense en particulier au travail de Michel Aglietta et d'André Orléan (1982) qui ne se sont pas seulement servis de l'anthropologie girardienne

pour penser la genèse de l'ordre monétaire, mais également pour montrer combien l'hypothèse mimétique aide à penser la structuration des canaux de transmission de la politique monétaire et donc les ressorts de son efficacité.

Au-delà des aspects macroéconomiques de la politique monétaire, il est cependant possible d'envisager une extension du concept de « neutralité de la monnaie » susceptible d'intéresser beaucoup plus directement anthropologues et sociologues. Cette extension consiste à mettre au jour les *enjeux politiques* de la règle monétaire dont il devient alors évident qu'elle n'est pas qu'un outil neutre d'administration des choses économiques. Parce que la monnaie est « l'expression de la richesse absolue » (Aglietta et Orléan, 2002), elle fait l'objet de tentatives de captation par tous, de conflits entre les acteurs ou les groupes sociaux, pour déformer à leur avantage la règle monétaire, à savoir les conditions d'accès à la liquidité. André Orléan rappelle que, selon les types de régimes monétaires en place, certains groupes d'acteurs se trouvent privilégiés au détriment d'autres. Il montre notamment comment la globalisation financière favorise un régime de créanciers plutôt qu'un régime de débiteurs, contrairement à la période fordiste précédente :

« Il est intéressant d'observer que la transformation radicale qu'ont connue les économies développées à la fin des années 70 et au début des années 80, [...] trouve son origine dans une mutation de la règle monétaire. Il s'agit de la décision prise par Volcker, le patron de la Réserve fédérale, [...] en octobre 1979, de faire de la lutte contre l'inflation, sa cible prioritaire, ce qui s'est traduit par une hausse sans précédent des taux d'intérêt, exprimant un durcissement extrême de l'émission monétaire. Le rapport de forces entre créanciers et débiteurs qui était jusqu'alors plutôt favorable à ces derniers, a basculé soudainement en faveur des créanciers. » (André Orléan, 2002 : 347)

Pour révéler la non-neutralité de la monnaie et sa nature profondément politique, les périodes de genèse, de crise ou de grandes réformes monétaires sont particulièrement intéressantes pour l'hétérodoxie économique. Les genèses et les crises monétaires correspondent en effet à des moments où s'exprime, avec plus de clarté, une certaine contestation de la souveraineté monétaire en place par les acteurs ou groupes sociaux qui revendiquent de meilleures conditions d'accès à la monnaie, pouvant aller jusqu'à la création de monnaies parallèles. À cet égard, le développement de monnaies dites sociales (Blanc, 2000 ; Laacher, 2003) dans les pays riches et dans ceux dits en développement depuis une vingtaine d'années — les LETS, les SEL, les SOL, ou encore les *creditos* des « clubs de troc » argentins (Ould-Ahmed, 2008) — peut être

interprété comme une remise en question de la règle monétaire officielle, qui s'exprime par la création par des acteurs privés d'espaces monétaires parallèles où circule une monnaie interne comme unité de compte ou moyen de paiement, non convertible le plus souvent avec la monnaie légale. L'émergence de tels espaces monétaires parallèles correspond ainsi à un refus de la souveraineté de la monnaie officielle, et désigne un espace d'affirmation de puissances monétaires privées qui s'imposent pour affirmer que leur monnaie est l'expression de la richesse au sein de ces espaces marchands privés. L'histoire monétaire présente et passée est riche de cas de contestation monétaire plus radicale encore, où la monnaie officielle est rejetée totalement au profit d'une autre. On pense par exemple au cas de l'Allemagne des années 1920, étudié par André Orléan (2008). Deux autres expériences de cette ampleur sont présentées dans ce livre : d'une part, celle de l'abolition de la monnaie équatorienne en 2000 à la faveur de l'adoption du dollar comme nouvelle monnaie nationale (Jean-François Ponsot) ; d'autre part, le cas historique de la naissance du dollar américain en 1785 (Ludovic Desmedt). Ces deux cas à la fois de crise et de genèse monétaires corroborent la dimension fondamentalement agonistique de la genèse de la monnaie : ils révèlent en effet comment l'imposition du dollar en Équateur au détriment du sucre (monnaie nationale), et la création du dollar américain aux États-Unis au détriment des multiples monnaies de l'époque (monnaies coloniales et indigènes) sont le résultat de rapports de luttes et d'alliances économiques et politiques exercés par et entre les puissances dominantes afin de faire prévaloir un nouveau modèle de société qui renforce leur hégémonie (leur pouvoir). Ces multiples conflits autour de l'imposition d'une monnaie offrent en ce sens une parfaite illustration du modèle spinoziste de Frédéric Lordon et d'André Orléan (2008) qui insistent sur le caractère agonistique de la genèse de la monnaie.

Hormis les moments de genèse et de crise monétaires, les périodes de grandes réformes, comme la révolution iranienne, ou bien, dans un autre genre, celle de la transition de l'économie soviétique, sont aussi importantes à étudier puisqu'elles nous dévoilent, « en régime », tout aussi fortement la dimension politique de la monnaie. Elles témoignent en effet, pour leur part, combien les transformations monétaires et bancaires charrient des enjeux de pouvoir importants autour desquels les acteurs ou groupes sociaux luttent afin de préserver, voire d'accroître, leur pouvoir relatif. S'agissant, tout d'abord, de l'expérience de la transition soviétique, on y voit notamment comment, dans un contexte d'entre-deux systèmes (1986-1991), la nouvelle organisation de l'ordre monétaire va s'opérer, et comment elle fait l'objet de toutes les luttes, en particulier par

l'élite sociale qui a cherché à les influencer (Ould-Ahmed, 2007). Ces transformations monétaires et bancaires, couplées à d'autres réformes administratives et économiques, ont permis en effet à l'élite sociale dirigeante, et à des acteurs extérieurs à la nomenklatura, mais proches socialement de celle-ci, de se positionner sur la nouvelle scène économique en cours de reconstruction, et, pour les uns, de préserver ainsi leur pouvoir, pour les autres, de l'accroître ou encore de le convertir. L'histoire monétaire récente de l'Iran postrévolutionnaire, à son tour, illustre également avec force ce rapport différentiel du corps social à la monnaie, puisque, depuis le changement de régime politique en 1979, les strates privilégiées de la société ont réussi à asseoir leur emprise sur les conditions présidant à la détermination de la norme monétaire, de la contrainte de paiement et de l'accès au crédit ; tandis que l'immense majorité du corps social, dépouillée de tout accès à la monnaie, se trouve rejetée vers le système monétaire et financier informel, lequel, du fait de la prépondérance de taux d'intérêt débiteurs élevés, s'apparente à un véritable régime d'usure : celui-ci opérant un véritable déplacement de revenus et de richesses au profit d'une oligarchie politique, administrative et économique (Motamed-Nejad, 2007, 2008).

Bien sûr, le caractère politique de la monnaie n'est pas seulement abordé par l'hétérodoxie économique. Nombreux sont les chercheurs des autres disciplines en sciences sociales, en particulier les anthropologues, à avoir consacré de longs développements à cette question. On peut citer notamment la contribution de l'anthropologue Laurent Bazin qui montre comment les représentations de l'État sont corrélées à celles de l'accès à la règle monétaire en Ouzbékistan. Elles reposent sur la perception d'un État captateur de richesses et qui les redistribue à des groupes sociaux privilégiés constituant sa clientèle, provoquant ainsi une pénurie de liquidités pour l'ensemble de la population :

« Il [l'État] apparaît en effet dans l'imaginaire, ni comme une institution redistributrice des richesses, ni comme le dépositaire d'une gestion des ressources nationales [...], mais véritablement comme une figure prédatrice qui tente de s'accaparer l'argent, de le retenir, et de faire obstacle à sa circulation. »

Quoique mobilisant une autre configuration du politique, dans les sociétés traditionnelles cette fois, on pourrait mentionner également les travaux de Daniel de Coppet (1998).

D'un point de vue méthodologique, pour dévoiler la dimension politique de la monnaie, les travaux des économistes hétérodoxes reposent sur une double spécificité (inverse de celle des anthropologues).



Tout d'abord, la mise au jour des répercussions des transformations monétaires et bancaires sur les structures de production, sur la répartition des richesses et sur la circulation des biens appelle le plus souvent davantage une analyse de type macroéconomique ou institutionnelle (analyse macro ou méso), avec une perspective historique et empirique comparée, qu'une approche microéconomique « de terrain » d'un cas bien spécifique. En outre, si les anthropologues appréhendent la monnaie « en régime », les économistes la saisissent surtout dans sa genèse ou ses crises, car elles constituent les moments privilégiés où les conflits entre les acteurs ou groupes sociaux se donnent à voir pour contrôler les règles de l'émission monétaire ou au moins en avoir un accès privilégié.

## Conclusion

Si nos questionnements théoriques et nos méthodologies sont fortement marqués par nos héritages disciplinaires d'emprunt, la question monétaire s'en trouve fortement enrichie dans la mesure où elle se trouve saisie au travers d'une diversité d'angles et de focales. C'est comme si une caméra saisissait ce même objet d'étude mais dans des rapports espace-temps spécifiques : tantôt la monnaie est saisie « en régime », tantôt elle l'est en crise ou en création ; tantôt elle est observée en plan serré (analyse microéconomique), tantôt avec la profondeur de champ de l'analyse macroéconomique, institutionnelle et historique ; elle est observée avec un filtre tantôt ethnologique ou socioanthropologique, tantôt sociopolitique ou écopolitique. Si par essence la monnaie revêt une triple dimension — sociale, politique et économique —, la question monétaire ne peut pas être observée par le regard exclusif de l'économiste mais à travers un *kaléidoscope unidisciplinaire*.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGLIETTA M., ORLÉAN A., 1982 : *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, collection « Économie en liberté ».
- AGLIETTA M., ORLÉAN A. (eds), 1998 : *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- AGLIETTA M., ORLÉAN A., 2002 : *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.
- BERGERET A., 2003 : « Monnaie, dette et commerce : le cas du cacao des anciens Mayas », Mémoire de DEA, IHEAL-Paris 3.

- BLANC J., 2000 : *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, collection : « Logiques économiques ».
- COPPET D. DE, 1998 : « Une monnaie pour une communauté mélanésienne comparée à la nôtre pour l'individu des sociétés européennes », in AGLIETTA M., ORLÉAN A. (ed.) : *La monnaie souveraine, op. cit.* : 159-211.
- GUÉRIN I., 2000 : « Pratiques monétaires et financières des femmes en situation de précarité. Entre autonomie et dépendance », Thèse, Université Lyon II.
- LAACHER S., 2003 : *Les SEL. Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris, La Dispute, collection : « Comptoir de la politique ».
- LORDON F., ORLÉAN A., 2008 : « Genèse de l'État et genèse de la monnaie : le modèle de la *potentia multitudinis* », in CITTON Y. et LORDON F. (ed.) : *Spinoza et les sciences sociales. De l'économie des affects à la puissance de la multitude*, Collection « Cauté ! », Éditions Amsterdam : 127-170.
- MARX K., 1976 : *Le Capital*, livres 2 et 3, Paris, Éditions sociales ; [1986, Éditions du progrès Moscou].
- MOTAMED-NEJAD R., 2007 : « Régimes monétaires, rapports de pouvoir et métamorphoses du capitalisme en Iran, 1989-2006 », in LAFAYE DE MICHEAUX E., MULOT E. et OULD-AHMED P. (ed.) : *Institutions et développement. La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 209-230.
- MOTAMED-NEJAD R., 2008 à paraître : « La monnaie est politique. Ordre monétaire et pouvoir en Iran, 1979-2005 », in LORDON F. (ed.) : *Conflits et pouvoir dans les institutions du capitalisme*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ORLÉAN A., 1998 : « La monnaie autoréférentielle : réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines », in AGLIETTA M., ORLÉAN A. (ed.), *op. cit.* : 359-366.
- ORLÉAN A., 2002 : « La monnaie, opérateur de totalisation. Entretien d'André Orléan réalisé par Françoise Bourdarias », *Journal des Anthropologues*, 90-91 : 331-352.
- ORLÉAN A., 2005 : « La sociologie économique et la question de l'unité des sciences sociales », *L'Année sociologique*, 55 (2) : 279-305.

- ORLÉAN A., 2008 : « Crise de souveraineté et crise monétaire : l'hyperinflation allemande des années 1920 », in THÉRET B. (ed.) : *La monnaie dévoilée par ses crises. Crises d'hier et d'aujourd'hui*, volume II : 187-220.
- OULD-AHMED P., 2007 : « Réformes et pouvoirs. Retour sur les transformations bancaires de la transition libérale soviétique (1986-1991) », *Recherches & Régulation Working Papers*, RR Working Paper n° 2007-2 série MF : <<http://www.theorie-regulation.org>>
- OULD-AHMED P., 2008 : « Les formes du politique dans les « clubs de troc » en Argentine », *Recherches & Régulation Working Papers*, RR Working Paper n° 2008-1 série MF : <<http://www.theorie-regulation.org>>
- THÉRET B., (ed), 2008 : *La monnaie dévoilée par ses crises. Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, deux tomes, Paris, Éditions de l'EHESS.
- THÉRET B., 2008 : « La monnaie au prisme de ses crises d'hier et d'aujourd'hui », in THÉRET B. (ed.) : *La monnaie dévoilée par ses crises, Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, volume I, *op. cit.*



# FONGIBILITÉS ET CLOISONNEMENTS DE LA MONNAIE

Jérôme BLANC

Un postulat économiste fondateur consiste à concevoir la monnaie comme parfaitement fongible. Ce texte vise à revenir sur ce postulat. La critique de la fongibilité n'est certes pas nouvelle : la présentation par Polanyi (1975) des monnaies primitives va dans ce sens, Crump (1981) développe un chapitre sur les « *boundaries of money* », Thaler (1991), dans l'univers économiste, considère quelques cloisonnements dans les usages de la monnaie comme l'une des pratiques bizarres qui placeraient les individus à la limite de la rationalité, Zelizer (1994) réfute le caractère fongible de la monnaie en mettant au jour un ensemble de pratiques de cloisonnement et leur pérennité, etc. De toute évidence, les banderilles contre ce postulat se multiplient. Il manque, en revanche, un essai de systématisation de ces analyses des cloisonnements monétaires. Ce texte propose une telle systématisation en déconstruisant le concept de fongibilité au moyen d'une grille de lecture théorique rendant compte de la diversité des pratiques monétaires et des formes de la monnaie dans les sociétés modernes. Il en vient ainsi à mettre à plat plusieurs formes de fongibilité.

## Un essai de définition de la fongibilité

Une définition simple de la fongibilité peut être obtenue à partir des caractérisations courantes de la monnaie elle-même par les économistes. La monnaie apparaît comme un « moyen de paiement généralisé » ou « universel » ; dans le langage polanyien, la monnaie moderne est une « monnaie à tous usages », ou *all purpose money*. Autrement dit, la monnaie n'a pas d'usages prédéfinis, elle est utilisable dans tous les

usages monétaires possibles ; la monnaie compte et paye tout ce qui est comptable et payable en monnaie. De cette caractérisation, on peut déduire que la fongibilité correspond à l'indifférenciation d'avoirs possédés sous forme de monnaie et convertibles entre eux : la diversité de ces avoirs et des formes monétaires qu'ils prennent<sup>1</sup> ne saurait atténuer le caractère généralisé ou universel de leurs usages, et aucun cloisonnement ne saurait empêcher le passage d'une forme monétaire à une autre (c'est-à-dire une forme de conversion, voir Blanc, 2006b). Cet idéal-type économiste permet cependant deux interprétations : une interprétation forte et une interprétation faible.

La fongibilité au sens fort consiste en l'indifférenciation de chacune des formes de la monnaie et, partant, de chacun des avoirs possédés en monnaie, et en la parfaite convertibilité des formes de la monnaie entre elles. La convertibilité des formes de la monnaie entre elles permet de définir un espace monétaire pertinent : par exemple, un territoire doté d'une monnaie propre doit dans ce cadre assurer la convertibilité parfaite des formes de cette monnaie. L'indifférenciation implique que chaque forme monétaire est employable dans tous les usages monétaires possibles. Si l'on se contente d'observer les formes monétaires courantes, qui se résument dans les moyens de paiement nationaux et ceux étrangers, ceci implique que non seulement la monnaie nationale, ainsi que les monnaies étrangères employées sur un territoire national, soient totalement indifférenciées dans leurs usages ; mais aussi que chacun des instruments composant chacune de ces monnaies soit totalement indifférencié dans ses usages : la monnaie manuelle comme la monnaie scripturale, les petites pièces comme les gros billets, la monnaie scripturale mobilisée par chèque comme celle mobilisée par ordre de virement ou par carte bancaire. De ce fait, les avoirs monétaires doivent être eux aussi totalement indifférenciés dans leurs usages possibles. Pourtant, un commerçant n'acceptera sans doute pas le règlement en piécettes d'un bien d'un prix élevé (et la loi pourra lui donner raison), il regardera avec suspicion un enfant présentant un gros billet pour payer un produit de faible prix, il refusera (contre la loi) un règlement au moyen d'un billet dont beaucoup de contrefaçons circulent, etc. Une multitude d'exemples rendent difficilement tenable une telle conception de la fongibilité.

La fongibilité peut se concevoir en un sens faible. En ce sens, elle combine une indifférenciation relative et des degrés de convertibilité. Elle

---

1. Nous entendons dans ce texte par « formes monétaires » les divers instruments monétaires utilisables en paiement : à la fois les moyens de paiement dont se compose la monnaie habituelle et les moyens de paiement parallèles, dont certains seront évoqués par la suite.

consiste en l'indifférenciation globale de la monnaie, prise comme la somme de tous les avoirs détenus sous toutes les formes monétaires ; en ce sens, une forme particulière peut ne pas être employable dans tous les usages monétaires possibles mais, par sa conversion en d'autres formes, les utilisateurs parviennent à couvrir l'ensemble des usages monétaires possibles. Si la fongibilité doit être parfaite, cette perfection ne peut donc que résulter de cette combinaison permettant de passer outre l'imparfaite fongibilité de tout ou partie de ses composantes.

Une telle approche conduit à se poser deux questions principales : d'une part, sur la réalité de l'indifférenciation des formes de la monnaie et des avoirs possédés sous une forme ou sous une autre, et, d'autre part, sur le degré de convertibilité de ces formes. La première partie de ce texte précise ces deux éléments centraux et présente des critères de construction de modèles de fongibilité. Sur cette base, la deuxième partie construit cinq modèles de fongibilité limitée : deux portent sur des formes monétaires particulières (cloisonnement par formes monétaires à validité limitée et cloisonnement par circuits socio-économiques) et trois autres portent sur des avoirs monétaires (cloisonnements comptable, cognitif et moral). La troisième partie synthétise l'ensemble et traite de l'articulation possible de ces modes de fongibilité limitée.

## **Deux principes au cœur de la fongibilité**

### *Convertibilité*

La convertibilité ne peut pas être comprise ici comme la garantie de pouvoir passer d'une monnaie à une autre au moyen d'un taux de change fixe ou flottant pour un ensemble diversifié d'opérations. Cette situation est un cas très particulier de la situation plus générale de convertibilité, que l'on peut définir comme la capacité de transformer des moyens de paiement en d'autres moyens de paiement, qu'ils soient libellés dans la même unité de compte (par exemple passage de la monnaie scripturale euro en monnaie manuelle euro) ou dans des unités de compte différentes (par exemple passage de monnaie manuelle euro en monnaie manuelle dollar). La convertibilité permet ainsi de transférer des avoirs monétaires d'un espace socio-économique à un autre.

Ceci a deux implications fortes : d'une part, la notion de convertibilité ne doit pas être confinée aux seuls contacts entre monnaies différentes (au sens de monnaies d'autorités monétaires différentes) ; d'autre part, la notion de convertibilité ne doit pas être confinée à la seule situation dans laquelle une forme peut être parfaitement changée en une autre.

*Convertibilité interne, convertibilité externe*

On ne peut pas suivre ici la définition adoptée dans le cadre d'une institution telle que le FMI pour distinguer une convertibilité interne et une convertibilité externe selon que le rapport à une monnaie étrangère a lieu entre résidents ou entre résidents et non-résidents<sup>2</sup>. Ce n'est ni le territoire ni les agents qui doivent constituer le critère discriminant, mais le degré d'intégration des formes monétaires en un ensemble hiérarchisé et unifié autour d'une unité de compte commune ou d'un ensemble cohérent d'unités de compte.

Dans ce cadre, la convertibilité interne peut être définie comme la capacité de transformer un type de moyen de paiement en un autre dans le cadre d'une même monnaie : transformation de pièces en billets ou en monnaie scripturale, etc. Une telle définition suppose qu'il y a un rapport hiérarchique clair entre la monnaie et les moyens de paiement, ceux-ci relevant de celle-là. Ce rapport hiérarchique se traduit par exemple par la soumission des monnaies scripturales émises par les banques d'un espace monétaire à la monnaie de cet espace. Alors que, dans les pays développés et financièrement stables, cette convertibilité interne apparaît systématiquement assurée, il peut en être autrement durant des crises monétaires ou financières graves. Celles-ci peuvent conduire à la pénurie de certains moyens de paiement par exemple, ou à une insolvabilité générale du système bancaire l'empêchant de gérer les règlements entre monnaies bancaires et les mouvements entre monnaies bancaires et monnaie manuelle. Autour de 1994, le Zaïre a fourni un exemple de combinaison de ces deux cas : alors que l'hyperinflation rendait la monnaie nationale, le zaïre, très rare, et que les banques étaient quasiment insolubles, l'usage en paiement, de la main à la main, de chèques bancaires tirés et non encaissés se développait.

La convertibilité externe peut être définie comme la capacité de transformer un avoir d'une monnaie en une autre. C'est d'elle dont il est question en général dans la littérature économique car là réside un enjeu majeur de maîtrise des rapports monétaires entre le territoire souverain et l'extérieur. C'est donc là que se situent les rapports à des monnaies étrangères. Mais, plus généralement, il s'agit là du rapport à des monnaies dont l'unité de compte est différente de celle de l'espace interne : cela concerne aussi les monnaies locales sociales, par exemple, ou encore les systèmes de fidélisation de la clientèle au moyen d'une unité monétaire interne.

---

2. Telle est la définition exposée par Kyei et Yoshimura (1996).



La distinction entre une convertibilité interne et une convertibilité externe permet de rendre compte d'un dérivé de l'idéal-type économiste de la fongibilité : un idéal-type étatique. Cela suppose de passer de la sphère abstraite du raisonnement économique aux dogmes juridiques de l'organisation étatique d'un espace souverain dans l'univers westphalien (Cohen, 1998), c'est-à-dire un univers dans lequel les États plaquent leur monnaie sur leur espace de souveraineté selon le principe de l'exclusivité monétaire nationale (Blanc, 2002). Ici, seule la convertibilité interne doit être parfaite, au moyen de l'organisation d'un système de paiement interne parfaitement fluide dans lequel les formes monétaires manuelles et les multiples monnaies bancaires sont parfaitement convertibles. La convertibilité externe, en revanche, n'est pas une nécessité. La fongibilité, dans cet idéal-type étatique, est donc parfaite à l'intérieur des limites territoriales de l'État.

### *Degrés de convertibilité*

Cette réflexion conduit à revenir sur une autre base de définition courante de la convertibilité, celle qui en fait un absolu ou une perfection.

Une première raison permettant de refuser cette idée tient à l'impasse théorique à laquelle cette définition conduit : si la convertibilité doit être conçue comme un absolu, alors la plupart des situations concrètes sont celles de la non-convertibilité. Ces situations étant hétérogènes, ce sont les régimes intermédiaires qui sont intéressants à analyser ; l'alternative simple entre une convertibilité pure et une non-convertibilité est donc pauvre au plan analytique.

Une seconde raison tient aux difficultés à définir un tel absolu. Il s'agit d'une norme dont le contenu peut varier selon le contexte. Il est vrai que les règles du Fonds monétaire international ont eu un rôle structurant majeur dans la représentation de la convertibilité. Les sections II, III et IV de l'article 8 de ses statuts définissent ce que doit être la convertibilité et qui doit constituer un horizon normal pour un État membre. La convertibilité apparaît comme la libre capacité de transformer un avoir d'une monnaie en une autre monnaie dès lors que cette transformation intervient dans le cadre de transactions courantes : pour l'essentiel, les flux de biens et de services, les flux de revenus du travail et du capital, les envois de fonds de travailleurs et autres transferts courants<sup>3</sup>. Selon cette définition, un État imposant un régime de changes

---

3. Selon la section 2, les transactions courantes ne doivent pas être restreintes. Selon la section 3, aucune mesure discriminatoire et aucun système de changes multiples ne doivent être mis en place. Selon la section 4, un État a le devoir de racheter les avoirs en sa propre monnaie détenus par un autre État qui en demande l'achat, dès lors que ces avoirs ont été

multiples va à l'encontre de la convertibilité. Ceci n'empêche pourtant pas nécessairement les transferts d'avoirs d'une monnaie en une autre, même si ces transferts ont lieu selon des taux dépendants de la nature du transfert ou de l'origine des avoirs, et même s'il existe des restrictions quantitatives à ces transferts. Par ailleurs la capacité de convertir une monnaie en une autre par des moyens détournés, comme par le biais du marché noir, est certes le signe d'une difficulté à convertir, mais pas, de fait, une impossibilité. Enfin, la norme établie par le FMI a pu être elle-même dépassée dans les années 1980 et 1990 par l'imposition progressive d'une convertibilité sur les mouvements de capitaux à long terme (dans le but d'attirer les investissements directs) mais aussi sur les mouvements de capitaux à court terme (la fameuse « ouverture du compte de capital »). Si Williamson (2002) a affirmé ne pas avoir mentionné cette ouverture aux capitaux à court terme comme l'un des dix piliers du Consensus de Washington, nul ne peut douter qu'elle a été comprise comme un élément clé de l'agenda néo-libéral. Quoi qu'il en soit, celui-ci mentionnait clairement l'établissement de la convertibilité pour les flux de capitaux à long terme. La norme de convertibilité telle qu'elle apparaît dans les statuts du FMI a donc été largement doublée par la pratique.

La représentation argentine de la convertibilité depuis les années 1990 est une traduction possible de l'impasse qu'il y a à concevoir la convertibilité comme un absolu. Ce qu'en Argentine on a appelé couramment « convertibilité », à la suite de la loi dite de convertibilité de mars 1991, était un régime combinant la garantie de convertibilité de la monnaie pour tous, la contrainte de couverture intégrale de la base monétaire par des réserves en devises et la contrainte de taux fixe (un peso pour un dollar). Ce qui a été appelé « fin de la convertibilité » du fait de la crise violente de 2001-2002 a simplement été la fin de cette combinaison appelée par les économistes « conseil monétaire » ou « *currency board* », si l'on met de côté la parenthèse du « *corralito* », cette période de quelques mois où ont été limités les retraits depuis les comptes bancaires. Or le régime monétaire issu de la crise de 2001-2002 est aussi un régime de convertibilité même s'il n'est plus appelé ainsi : c'est un régime qui respecte les statuts du FMI en matière de convertibilité. Il faut donc concevoir un continuum de situations de convertibilité.

---

acquis du fait de transactions courantes ou que leur conversion est nécessaire pour effectuer des paiements afférents à des transactions courantes. Les statuts prévoient cependant une période transitoire pour les États qui, au moment de leur adhésion, ne respectent pas ces règles (article XIV), et prévoient également des circonstances particulières justifiant des restrictions à la convertibilité (article VII) (IMF, 1993).

### *Indifférenciation*

La question de l'indifférenciation de la monnaie ne fait pas l'objet des mêmes difficultés que la convertibilité : elle semble tomber sous le sens. De façon générale, en effet, la monnaie moderne est vue comme un « moyen de paiement universel », ou, selon d'autres formulations très proches, un « moyen de paiement généralisé », un « pouvoir d'achat illimité » ou encore un « pouvoir d'achat indéterminé<sup>4</sup> ». Universalité, généralité, illimitation ou indétermination peuvent présenter des nuances mais renvoient, de façon générale, à l'idée selon laquelle, à la différence du troc primitif ou de formes inachevées de monnaies que l'on rencontrerait dans certaines sociétés, la monnaie permettrait d'accéder à l'ensemble des biens et services disponibles dans l'économie. L'indifférenciation est donc cette absence par principe d'affectation de la monnaie ou de ses formes spécifiques à des destinations particulières. Les formes prises par les avoirs monétaires apparaissent ainsi équivalentes et substituables.

On a montré par ailleurs que l'approche polanyienne, fortement critique à l'égard des conceptions économistes habituelles de la monnaie, ne va pas très au-delà de ces conceptions une fois qu'elle a posé une distinction forte entre monnaies primitives et monnaies modernes (Blanc, 2006a). Les monnaies primitives seraient caractérisées par leur spécialisation et seraient dès lors des *special purpose money*, ou monnaies à usages spécifiques. Au contraire, les monnaies modernes seraient caractérisées par l'extrême extension de leur usage et seraient dès lors des *all purpose money*, monnaies à tous usages (Polanyi, 1975 et 1968). Pour Polanyi, les monnaies modernes sont donc bien identifiables par l'indifférenciation dans leurs usages. Pourtant, nous verrons qu'il existe bien des formes de différenciation, qui se traduisent par l'affectation de moyens de paiement ou d'avoirs à des destinations plus ou moins précises.

### **Critères de constitution de modèles de fongibilité**

Déconstruire le postulat de fongibilité nécessite donc d'examiner en quoi les formes et les avoirs monétaires sont convertibles et indifférenciés dans leurs usages. Pour avancer dans la réflexion, nous identifions la séquence des opérations qui conduisent aux usages monétaires en paiement pour ensuite examiner les facteurs qui orientent ces usages.

---

4. Voir par exemple, et dans des registres très différents, Marx (1859 : 409), Mises (1985 : 422), Goodhart (1989 : 34) et Wray (1990 : 11).

*Des sources de revenus aux paiements*

Le paiement peut être vu comme le règlement d'une dépense ou d'une dette préalable par l'emploi d'un avoir monétaire. Dans la fongibilité telle qu'entendue plus haut, la transaction à payer est autonome des avoirs et des formes par lesquelles on paie. Cette autonomie permet de fondre les avoirs et les formes monétaires en un ensemble homogène apte à régler de façon indifférenciée tout type de dépense ou de dette. Ceci conduit à identifier une séquence de facteurs qui, en principe, ne doivent pas orienter l'étendue des paiements réalisables : l'origine des revenus, le mode de leur comptabilisation, le mode de leur mise en réserve, les formes de la monnaie servant au paiement.

L'origine des revenus est aisément identifiable pour qui les gère : produit du travail, de placement, de dons ou d'allocations, revenu régulier ou exceptionnel, revenu légal ou clandestin, etc. La fongibilité exige que ces sources de revenus ne déterminent pas leur usage monétaire ultérieur, en particulier *via* leur comptabilisation et leur mise en réserve. La comptabilisation *via* leur comptabilisation consiste à enregistrer, au moyen d'une unité de compte, une opération d'entrée de revenu, de sortie de revenu ou encore d'affectation de revenu. L'enregistrement peut être formel ou non, depuis l'enregistrement dans les systèmes comptables obligatoires et normés pour les entreprises jusqu'à la simple mise en mémoire d'une opération par une personne, en passant par l'enregistrement dans un logiciel de gestion des comptes pour les ménages. La mise en réserve, quant à elle, consiste à déposer une somme dans une réserve en attendant son usage ultérieur comme dépense, comme prêt ou comme placement<sup>5</sup>. On comprend aisément que les modes de mise en réserve puissent être très liés aux origines des revenus et à la comptabilisation. Tout ceci donne aux avoirs monétaires disponibles leur couleur, voire leur odeur. La fongibilité exige pourtant que l'usage en paiement de sommes reçues préalablement ne soit pas orienté par leur source, par la façon dont elles ont été comptabilisées et par la façon dont elles ont été mises en réserve.

Dans son sens faible, le principe de fongibilité n'exige pas l'interchangeabilité parfaite des sources de revenus, des modes de comptabilisation et des modes de mise en réserve ainsi que l'absence totale d'influence de ces éléments sur les choix quant aux avoirs et aux

---

5. C'est ainsi que, en français, on parle d'argent sale, d'argent gagné au noir (ou au « black »), etc. La fameuse expression « l'argent n'a pas d'odeur », provenant de l'argent des vespasiennes installées par l'empereur romain, induit généralement en erreur : pour que l'argent perde son odeur, ou sa couleur, il faut lui faire subir une séquence de conversion qui le « blanchisse », c'est-à-dire lui fait perdre ses marqueurs socio-économiques (Blanc, 2006b).

formes monétaires employées en paiement. En revanche, il exige la substituabilité finale de ces avoirs et de ces formes, autrement dit la capacité de pouvoir employer n'importe quel avoir pour n'importe quel paiement, le seul critère de choix étant celui de l'adéquation de la somme utilisable avec le montant exigé pour la dépense.

Ainsi, en dernière instance, le degré de fongibilité est déterminé par l'étendue des paiements possibles au moyen d'avoirs de quelque forme que ce soit. Cette étendue se déploie dans quatre dimensions, qui correspondent à autant de limitations de validité possibles des formes monétaires. Une première limitation possible concerne l'horizon temporel d'utilisation d'une forme monétaire. Cet horizon temporel renvoie à un horizon prospectif, c'est-à-dire un horizon au-delà duquel l'incertitude est telle (en particulier quant à la stabilité de l'unité de compte) que l'on ne réalise plus d'opérations à cette échéance avec ces instruments. Mais il renvoie aussi à la durée de vie des supports manuels qui servent au paiement (les titres restaurant, par exemple, ont une durée de vie limitée légalement à quelques mois), ainsi qu'à la possibilité de réutilisation du moyen de paiement considéré (les titres restaurant par exemple sont légalement non réutilisables). Une seconde limitation possible tient au territoire de validité, qui peut être plus réduit que le territoire de la souveraineté étatique : une monnaie locale, par exemple, circule sur un territoire beaucoup plus restreint. Une troisième limitation concerne l'espace des biens et services. Par exemple, les *vouchers* ou bons d'achat sont utilisables, par principe, dans un espace socio-économique spécifique : les titres restaurant ne permettent en principe de régler que des biens ou des services de restauration ou des produits alimentaires. Enfin, une quatrième limitation concerne l'espace social, ce qui suppose que certaines formes monétaires ne sont accessibles qu'à certaines catégories sociales : les monnaies d'or sous l'Ancien Régime par exemple, mais aussi la monnaie scripturale bancaire, à laquelle les exclus bancaires n'ont pas accès, ou encore ces bons d'achat dont bénéficient certaines populations seulement (les salariés de certaines entreprises, pour les titres restaurant).

La fongibilité de la monnaie à l'intérieur d'un territoire donné exige que ses usages en paiement ne soient pas limités par principe à un groupe social, à une gamme de biens et services ou encore à une échéance donnée. Si ce devait être le cas, il faudrait définir autant de monnaies que d'espaces socio-économiques ainsi délimités.

### *Quelques facteurs jouant sur le degré de fongibilité*

L'étude concrète des pratiques budgétaires, financières et monétaires donne à voir un ensemble de facteurs orientant l'usage des avoirs monétaires, qu'ils relèvent de marqueurs socio-économiques ou des formes monétaires elles-mêmes : l'indifférenciation et la convertibilité apparaissent, dans ces cas, des postures formelles que démentent les usages de façon plus ou moins significative. Ces facteurs sont de type socio-économique, réglementaire, cognitif et moral. On retrouve ces facteurs à l'œuvre dans les modèles de fongibilité partielle que l'on expose dans la partie suivante. Les facteurs d'ordre socio-économique créent de fait des circuits d'usage monétaire plus ou moins étanches caractérisés par des formes monétaires distinctes. Certains facteurs d'ordre réglementaire créent des formes monétaires dont les usages sont fortement orientés. Des règles comptables rigidifient les usages monétaires en établissant des barrières plus ou moins étanches entre eux. Des facteurs d'ordre moral orientent les usages monétaires en fonction de la hiérarchie des valeurs ayant cours, ce qui se traduit notamment par une orientation selon l'origine des revenus. Enfin des facteurs d'ordre cognitif conduisent à établir des cloisonnements dans les usages monétaires afin de simplifier la gestion budgétaire. C'est ainsi que, en croisant ces facteurs d'orientation des usages monétaires et les étapes menant de l'origine des revenus aux paiements, il est possible de construire plusieurs modèles différents de fongibilité limitée. La partie suivante en présente cinq qui peuvent être mis en regard des deux idéaux-types de la fongibilité identifiés précédemment, celui économiste et celui étatique.

### **Modèles de fongibilité limitée**

Cinq modèles de fongibilité limitée sont identifiés ici, sans que cela puisse couvrir l'ensemble des possibles. Deux premiers modèles proviennent de formes monétaires spécifiques appelant certains cloisonnements dans les usages : d'une part, des monnaies dont la construction même vise à limiter leur validité et, d'autre part, des circuits socio-économiques relativement étanches constitués autour de monnaies plus classiques. Un troisième modèle relève de l'orientation comptable des usages des avoirs monétaires. Les deux derniers modèles reposent sur l'application de contraintes cognitive et morale aux usages monétaires.

#### *Cloisonnements par des formes monétaires à validité limitée*

Certaines formes monétaires sont construites de sorte que leur usage ne soit pas indifférencié par principe : leur validité est au contraire limitée

à un ensemble d'usages prédéfinis (Blanc, 2000 : 95-114). Ceci occasionne une forme particulière de fongibilité limitée : une fongibilité dans laquelle l'affectation est forte et les conversions difficiles voire impossibles.

Il y a ainsi une différence majeure en particulier avec les monnaies nationales. Celles-ci sont construites selon la logique polanyienne des *all purpose money* : elles ne sont pas affectées à des usages spécifiques mais au contraire doivent pouvoir servir tout type d'usage monétaire : elles sont indifférenciées par principe. Les monnaies à validité limitée dont il est question ici sont construites selon la logique polanyienne (adaptée aux monnaies modernes) des *special purpose money* : elles sont, de par leur construction, affectées à des usages particuliers. C'est le cas de trois formes monétaires que l'on rencontre à divers degrés dans les sociétés modernes : des bons d'achat, des systèmes commerciaux de fidélisation par distribution de points d'achat et des monnaies sociales.

La validité de ces formes monétaires peut être limitée dans l'espace, dans le temps, dans les personnes qui y ont accès, dans les prestations accessibles par leur biais. Ces limitations de validité et l'affectation de l'usage de ces moyens de paiement relèvent d'une loi ou de règles de fonctionnement internes. Les monnaies sociales, qui sont des dispositifs d'échange organisés par et pour une communauté *ad hoc* afin de développer des échanges locaux au moyen d'une monnaie spécifique, sont généralement accessibles aux seuls membres du dispositif et l'éventail des biens et services accessibles par leur biais est bien plus restreint que dans le reste de l'économie<sup>6</sup>. Parmi les bons d'achat, on trouve par exemple des titres restaurant, des chèques-cadeaux achetés auprès d'enseignes commerciales, des bons d'alimentation pour les pauvres ou encore des bons d'éducation fournis à des familles comme allocation permettant d'inscrire les enfants dans un établissement scolaire, dans certains États des États-Unis. Prenons le cas des titres restaurant : ils sont accessibles aux salariés membres d'un comité d'entreprise, leur validité est limitée dans le temps (au mieux, un peu plus d'un an) et surtout dans l'espace socio-économique puisqu'ils sont utilisables en principe auprès de restaurateurs et de commerçants de biens alimentaires. Les systèmes commerciaux de points d'achat, quant à eux, visent à distribuer aux clients fidèles un pouvoir d'achat utilisable uniquement auprès de l'enseigne organisatrice et, parfois, un réseau d'enseignes. L'exemple le plus connu est sans doute le système des *miles* des compagnies aériennes. Ainsi, de façon générale, l'affectation de ces monnaies à validité limitée dépend des objectifs du dispositif :

---

6. Pour une présentation de différents dispositifs de par le monde, voir Blanc (ed.), 2006c.

développement d'une consommation particulière (services de restauration), développement du chiffre d'affaires d'une enseigne ou d'un groupe d'enseignes, développement des échanges à l'intérieur d'une communauté...

La conversion de ces formes monétaires spécifiques en d'autres monnaies est souvent difficile, voire impossible, pour des raisons techniques ou réglementaires. Ces difficultés sont importantes, d'une part entre les multiples instruments monétaires parallèles et, d'autre part, entre ces instruments et les formes prises par la monnaie nationale. La possibilité de convertir la monnaie interne a des effets majeurs sur les systèmes considérés car les conversions accroissent ou réduisent la masse de monnaie interne en circulation. Ce risque de perte de contrôle de la situation conduit la plupart du temps à réglementer strictement ces entrées et sorties et, souvent, à les interdire. C'est ainsi qu'il est en général impossible de faire des allers-retours entre la monnaie nationale et une monnaie sociale<sup>7</sup>. Par ailleurs, l'émission de bons d'achat comme des titres restaurant a bien lieu contre un apport équivalent en monnaie nationale, mais cette conversion n'est pas libre : elle est réglementée et organisée par l'émetteur en lien avec les comités d'entreprise concernés. Le cas des bons d'achat émis par les enseignes commerciales est différent, car la conversion de monnaie nationale en bons d'achat constitue pour elles une captation de revenus et un rouage de leurs dispositifs de fidélisation. La conversion est donc, dans ce cas, encouragée. La conversion inverse (de la monnaie interne à la monnaie nationale) est en revanche quasiment impossible car elle contrevient aux objectifs mêmes de ces formes monétaires. Si un client peut cumuler des miles pour les employer plus tard sous forme de billet d'avion, il ne peut pas les convertir en euros ou en dollars !

Les règles de conversion ainsi posées peuvent être relayées par une certaine organisation technique : par exemple, un dispositif de monnaie sociale purement scriptural (cas des systèmes de type SEL, LETS, etc.) relaie efficacement une règle interdisant toute entrée et toute sortie, alors qu'un système à billets n'empêche pas des conversions clandestines entre monnaie interne et monnaie nationale<sup>8</sup>.

---

7. L'Ithaca hour (IH) est l'une des formes de monnaies locales contemporaines qui permet certaines conversions. Mais, si convertir du dollar en IH est possible, l'inverse n'est pas vrai, du moins auprès de « l'émetteur » qu'est la librairie Autumn Leaves. Voir le site <http://www.ithacahours.org/>

8. On a ainsi pu observer des mouvements de conversion entre peso argentin et crédits des clubs de trueque, en particulier en 2001-2002, lorsqu'il est apparu peu à peu que les avoirs reçus en crédits étaient difficilement utilisables. Ces conversions contrevenaient aux règles



*Cloisonnements par circuits socio-économiques*

Une seconde forme de cloisonnements ne tient pas à la construction de monnaies à validité limitée mais à l'usage de fait de monnaies et d'avoirs dans des circuits distincts et plus ou moins étanches.

Par la diversité des moyens de paiement employés et l'ampleur de l'écart entre les valeurs des plus petits et des plus gros, la France d'Ancien Régime fournit une bonne illustration de ces circuits (Blanc, 1998), comme cas particulier au sein de l'ensemble européen (Fantacci, 2005). À chaque strate sociale correspond son type de pratiques monétaires ; le clivage principal peut s'identifier dans les trois composantes métalliques du système monétaire : or, argent, billon<sup>9</sup>. Selon Braudel (1979 : 404) : « chaque métal avec les pièces qui lui correspondent se charge d'une série de transactions » ou, mieux, d'un type de transactions. Guerreau (1987 : 531) distingue « la très faible perméabilité réciproque des réseaux de circulation des trois métaux ». Ils ne se rapportent pas, en effet, aux mêmes sphères sociales au point que leurs réseaux d'échange peuvent paraître déconnectés :

« Il me semble qu'on doive, jusqu'à preuve du contraire, faire pour le moins l'hypothèse d'une quasi-séparation entre la circulation de l'or et celle de l'argent, de passages très incommodes contrôlés par une fraction infime de la population, et de caractéristiques sensiblement différentes de la circulation de part et d'autre de cette barrière. » (Guerreau, 1987 : 531)

Certes, ajoute Guerreau, les flux de conversion entre espèces d'or et d'argent et entre espèces d'argent et de billon sont mal connus. Quoi qu'il en soit, l'existence de circuits relativement autonomes pointe la nécessité de pivots de la circulation monétaire procédant à la conversion des espèces : les changeurs. Ceux-ci gèrent la complexité monétaire et autorisent les passerelles entre circuits. Fantacci (2005), quant à lui, estime que les altérations monétaires avaient pour but de maintenir un équilibre entre le circuit de la circulation interne, composée de pièces de petit montant, et le circuit de la circulation externe, nécessitant des pièces de montant élevé composées de métal précieux.

Par ces exemples apparaît la possibilité de constitution de circuits assez autonomes les uns des autres, séparés non par une inconvertibilité

---

des réseaux et supposaient l'établissement de taux de change informels ; ils étaient défavorables au crédit.

9. Pour simplifier, nous n'évoquons pas ici les autres formes de monnaies émanant en particulier du monde marchand, bien que leur existence aille dans le même sens ici exprimé de circuits monétaires distincts. Voir à ce propos Boyer-Xambeu, Deleplace et Gillard (1986).

mais par des difficultés de conversion (nécessité de changeurs aptes à réaliser de multiples opérations de conversion entre des formes très différentes) et l'affectation de fait de formes monétaires à des catégories sociales et, en conséquence, à leurs usages monétaires spécifiques.

Kuroda (2005), s'appuyant sur l'exemple du système argent/cuivre en Chine à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et des différentes roupies d'argent au Bengale durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, va dans le même sens : celui de formes monétaires distinctes, confinées dans des circuits d'échanges spécifiques, convertibles mais difficilement et moyennant des taux de change variables, et dont les flux étaient liés à la saisonnalité de la production agricole et les relations marchandes entre zones rurales et centres urbains. Kuroda en conclut que supposer la monnaie fongible relève d'une erreur des économistes qui ne voient pas que des monnaies, certes convertibles, peuvent ne pas être compatibles et donc sommables.

### *Cloisonnements comptables*

Les règles comptables jouent sur les modes de comptabilisation des avoirs et les modes de mise en réserve et orientent ainsi partiellement les usages monétaires des organisations.

Les universitaires français savent combien les règles comptables dans les administrations orientent l'usage des budgets, ceux-ci étant affectés à de l'équipement, du fonctionnement ou des rémunérations. Les possibilités de transférer un avoir d'un usage à un autre sont réduites. Dans le cadre comptable général, les provisions par exemple, constituées pour faire face à une moins-value probable ou à une hausse du passif exigible, mais aussi les amortissements, dont le montant est déduit des bénéfices, ou encore les réserves constituées par les bénéfices des exercices précédents non redistribués, conduisent à affecter d'une façon assez rigide une partie des fonds disponibles.

Le cas des petites entreprises individuelles et des conséquences de la réglementation sur les usages possibles des revenus de leur activité est, de ce point de vue, assez intéressant. L'informalité d'une petite activité individuelle conduit à ne pas déclarer au fisc ces revenus de l'activité professionnelle et à ne pas appliquer, *a fortiori*, les règles comptables existant pour les très petites entreprises. Sauf si, comme on va le voir ci-dessous, le bénéficiaire applique à ses revenus d'activité informelle des cloisonnements d'ordre cognitif ou moral, la règle est la confusion des sources de revenus. En revanche, dès lors que l'activité professionnelle est légalisée, un cadre comptable minimal s'applique qui conduit à ne pas opérer cette confusion. Les revenus de l'entreprise sont une chose, ceux du ménage en sont une autre. La formalisation de l'activité micro-

entrepreneuriale conduit ainsi à l'établissement de cloisonnements comptables des revenus. Ceci a évidemment une incidence forte sur leurs usages possibles.

### *Cloisonnements cognitifs*

Les facteurs cognitifs ont été relativement bien documentés dans des travaux sociologiques ou socio-économiques (voir par exemple Zelizer, 1994 ; Salmona, 1999 ; Guérin, 2000). Ils se sont concentrés en particulier sur des difficultés d'ordre cognitif conduisant des personnes en situation « d'angoisse budgétaire » (Guérin, 2000) à procéder à des cloisonnements dans leurs usages monétaires. La plupart de ces études sur la gestion budgétaire des ménages ont mis en valeur le rôle central des femmes. Beaucoup de ces études ont porté sur des populations en difficulté, non parce que seules ces populations supporteraient des contraintes conduisant à une certaine affectation des avoirs et des moyens de paiement, mais parce que les facteurs de cette affectation sont plus aisément identifiables et plus marqués chez elles. On peut cependant étendre ces formes de cloisonnement au-delà du seul champ de l'exclusion ou de la pauvreté : si ces situations durcissent la nécessité des cloisonnements cognitifs, ceux-ci semblent constituer une constante des pratiques budgétaires (Zelizer, 1994).

Les limitations cognitives de la fongibilité monétaire permettent aux personnes de simplifier des choix et des calculs complexes. Cette simplification repose sur l'établissement de cloisonnements dans les sources des revenus, notamment par le biais de modes de comptabilisation spécifiques et de mises dans des réserves cloisonnées, de sorte que certains avoirs sont réservés à des usages prédéterminés. Ces modalités de gestion budgétaire conduisent à construire des routines et à établir des hiérarchies claires dans les paiements à réaliser. La simplification opérée peut se faire au détriment d'une gestion budgétaire optimale. Pahl (2000), observant les pratiques de comptabilisation au sein des ménages, considère qu'elles sont peu pertinentes mais qu'elles reflètent des données objectives relatives aux revenus du couple et à la nature des relations dans le couple. L'absence d'optimalité de la gestion budgétaire peut donc renvoyer non seulement à des difficultés de calcul, mais aussi à des logiques de relations intrafamiliales, ou encore aux engagements sociaux dans lesquels se trouve pris un ménage ou une personne, etc.

Weber (2004) rappelle la pratique, courante, des enveloppes, dans les « classes populaires françaises honorables » au moins jusqu'à la bancarisation des salaires enclenchée en 1973. Pour une personne en

situation budgétaire difficile, la gestion budgétaire cloisonnée peut revenir aujourd'hui encore à placer de l'argent dans une enveloppe réservée au règlement de la cantine des enfants, dans une autre réservée au règlement des dettes « dures » comme les factures d'électricité ou le loyer, etc. Au-delà de ces enveloppes bien concrètes, une « comptabilité mentale » (Zelizer, 1994) peut être développée sur la base d'avoirs pourtant formellement fondus. C'est alors le sens abstrait de « l'enveloppe » qui l'emporte sur son sens concret. L'argent affecté peut provenir de sources bien déterminées : dans l'exemple donné par Guérin (2000 : 37), l'argent de l'allocation de solidarité spécifique va être partiellement utilisé pour régler la cantine et d'autres frais pour les enfants. Sur la base de ces travaux, le tableau 1 donne un exemple de cloisonnement budgétaire, dans le cas d'une femme de 53 ans, divorcée, ayant cinq enfants dont deux à charge, vivant dans la région Nord Pas-de-Calais.

**Tableau 1**  
**Exemple de cloisonnement budgétaire**

Source de revenus	Dépenses affectées
Allocations familiales	Montants réguliers et contraints : loyer, charges EDF / GDF, remboursement de crédit
Allocation de solidarité spécifique	Montant prévu : alimentation (1200 francs par mois)  Montants provisionnés régulièrement : téléphone (montant variable, met une pièce dans un pot chaque fois qu'elle téléphone), assurance voiture (20 francs dans un pot chaque mois).  Montants établis en fonction des besoins : médecin et médicaments  Montants établis en fonction des autres dépenses : cantine, bus scolaire, fournitures scolaires, vêtements pour les enfants
Petits travaux de ménage	Montant régulier et contraint : abonnement au câble.  Montant en fonction du nombre de ménage effectués : vêtements, bijoux, restaurant.

Source : Guérin (2000 : 37)

#### *Cloisonnements moraux*

Des facteurs moraux, enfin, jouent sur la qualité de convertibilité et d'indifférenciation des avoirs. Là encore, des travaux sociologiques et socioéconomiques documentent assez bien l'impact de ces facteurs. À la

source de ces éléments moraux se trouvent principalement l'origine des avoirs et le rapport des paiements à la moralité.

La question des cloisonnements moraux doit bien être distinguée de celle des limites morales de l'usage de la monnaie, bien qu'elles puissent être liées. L'usage de la monnaie a en effet des limites, qui ne coïncident pas avec la sphère du marché, et qui sont des construits sociaux (Servet, 2007). Ces limites, ce sont celles de la commensurabilité (peut-on tout ramener à une quantité monétaire aux seules fins d'établir des comparaisons ?) et du paiement (peut-on tout payer, et toutes les façons de remettre de l'argent se valent-elles ?). L'exemple suivant permet de bien comprendre à la fois l'existence de limites morales à l'échange et au paiement et la difficulté à les saisir tant elles sont mouvantes. Zelizer (1985) a montré combien les barrières morales ont évolué concernant la perception de l'enfant aux États-Unis : d'un enfant conçu au XIX<sup>e</sup> siècle comme une source complémentaire de revenus, la société a vu naître un autre enfant, un enfant « qui n'a pas de prix » et dont l'adoption a dès lors été rendue moralement possible. Mais n'a-t-il vraiment pas de prix ? Dans le monde occidental du début du XXI<sup>e</sup> siècle, adopter un enfant est parfaitement légal et cela peut conduire à verser une compensation à l'institution par laquelle a transité l'enfant. Ce n'est certes pas la même chose que d'acheter un enfant dans le cadre d'un trafic clandestin. Le film de Bertrand Tavernier *Holy Lola* (2004) illustre cette différence majeure : un couple d'adoptants français, arrivés au Cambodge pour adopter un enfant, se désespère des lenteurs et des incertitudes administratives et en vient à suivre une piste clandestine par laquelle ils rencontrent un enfant qu'on leur propose d'adopter. Ils comprennent que l'enfant leur est vendu et non pas donné ; ils font machine arrière. Ils parviennent finalement à adopter un enfant par les moyens réglementaires et sont amenés à effectuer un don substantiel à l'orphelinat qui leur confie l'enfant. Ce don n'est pas réglementaire mais informel ; il n'est cependant pas optionnel mais moralement nécessaire. La barrière morale porte ici sur la différence entre compensation sous forme de don (à la fois volontaire dans son montant et contraint dans son geste), et règlement marchand.

Les barrières morales sont distinctes des cloisonnements moraux dans l'usage de la monnaie dont on veut parler ici : elles définissent simplement les limites à l'intérieur desquelles la monnaie est employée et ne disent rien sur la façon dont elle y est employée.

Les revenus apparaissent directement marqués par leur source. On a vu plus haut une possibilité d'affectation du fait de difficultés cognitives : dans ce cadre, les affectations sont moins liées à l'origine du revenu considéré qu'à un besoin cognitif de simplifier la comptabilité. Une forme

de cloisonnement, qualifié ici de moral, prend directement appui sur la charge affective et morale d'un revenu en fonction de sa source. La question consiste à savoir si ce marquage peut perdurer et s'il peut jouer sur les destinations de l'argent. Le marquage des revenus peut perdurer dès lors que le mode de comptabilisation choisi et le mode de mise en réserve permettent de conserver le marquage : par exemple, le dépôt de certains revenus sur un livret A, de sorte qu'ils alimentent un fonds utilisable dans un but particulier, ou le versement sous forme manuelle d'une allocation dans une enveloppe. Au-delà de la possibilité de dresser des comptes bien cloisonnés dans leur gestion (un livret A, un compte courant, une enveloppe), il y a la possibilité, comme on l'a vu, de tenir une « comptabilité mentale » (Zelizer, 1994) qui identifie les composantes d'un compte et qui permet, en les différenciant, de les affecter à des usages spécifiques.

Les techniques existent donc pour différencier les avoirs selon leurs sources. Celles-ci peuvent être distinguées selon leur régularité (revenu régulier versus revenu extraordinaire ou ponctuel), selon leur montant (revenu important ou petite entrée d'argent), selon l'organisation ou la personne qui les a versées (entreprise, amis, famille, caisse d'allocations familiales, fisc, banque, assurance...), selon les raisons pour lesquelles ces avoirs ont été obtenus (travail, remboursement, cadeau, prêt, avance, héritage, larcin...). C'est ainsi que les dépenses du quotidien seront davantage couvertes par des revenus réguliers, les revenus exceptionnels étant davantage orientés vers un investissement, une dépense de plaisir ou de l'épargne. L'argent versé en cadeau ne sera probablement pas utilisé pour le quotidien mais pour une dépense de plaisir. Laé et Murard (1985 : 87) donnent l'exemple d'achats de meubles et l'organisation de fêtes par une famille ayant gagné au tiercé, ses anciens meubles étant par ailleurs donnés aux amis et voisins : le gain au jeu, espéré mais inattendu, est partiellement dilapidé dans l'organisation d'une fête<sup>10</sup>. Quant à l'argent de l'héritage, il ne peut être fondu simplement dans les avoirs du bénéficiaire : il reste marqué par son origine et son usage prendra en compte, en général, cette origine, etc.

---

10. Un roman de Adolfo Bioy Casarès, *Le songe des héros* [El sueño de los heroes, 1954], part d'une situation où un jeune homme gagne aux courses hippiques grâce au conseil de son coiffeur ; sa réaction est qu'il doit partager cet argent (d'un montant élevé) avec ses amis lors du carnaval qui doit commencer peu après. Parmi ces amis, un personnage respecté et craint de tous répond à sa proposition : « Ça me semble parfait, mon ami. Avec l'argent gagné au jeu, on doit toujours se montrer généreux. »

## Articulation des modèles de fongibilité

Ces modèles ne prétendent certes pas épuiser la diversité possible des fongibilités. Le tableau 2 (en annexe) synthétise les modèles identifiés, depuis les deux idéaux-types économiste et étatique jusqu'aux cinq modèles de fongibilité limitée *via* diverses formes de cloisonnements. Ce tableau regroupe ces modèles de fongibilité selon la dimension de la monnaie qu'ils concernent. Les idéaux-types économiste et étatique relèvent de la monnaie dans sa généralité, au sens de système général de règlement des transactions. Les modèles de cloisonnement par formes monétaires à validité limitée et de cloisonnement par circuits socio-économiques sont caractérisés par une différenciation selon des formes monétaires particulières. Enfin, les modèles de cloisonnement comptable, cognitif et moral concernent non pas des formes de la monnaie mais d'abord et avant tout des avoirs monétaires. Ces distinctions permettent de rendre compte de la possibilité de combinaison ou de substitution de formes de cloisonnements.

Les cloisonnements, tout d'abord, peuvent se combiner et renforcer les limites à la fongibilité. Par exemple, le cloisonnement par formes monétaires à validité limitée peut être doublé de cloisonnements moraux, comme dans le cas des monnaies sociales où l'affectation de la monnaie par principe à un ensemble prédéfini de destinataires (les adhérents) se double de limites morales *via* un contrôle social des échanges, qui conduit à exclure certains échanges jugés peu moraux ou tout du moins hors du champ couvert par le groupe<sup>11</sup>.

Les modèles de fongibilité limitée, ensuite, peuvent être substituables. Dans son approche historique de la signification sociale de l'argent, Zelizer (1994) montre que les cloisonnements liés aux formes monétaires et ceux liés aux avoirs monétaires sont intimement liés. D'après son analyse, le long effort d'unification monétaire aux États-Unis, marqué en 1913 par l'avènement du système de réserve fédéral, et qui a visé, par définition, à réduire considérablement la variété des instruments employés, a, de façon concomitante, renforcé et accru les cloisonnements dans les usages des instruments. Les usages distincts permis par la multiplicité des instruments sous la période de grande diversité monétaire jusqu'en 1913 se sont transformés et pérennisés en usages distincts à partir d'instruments pourtant désormais matériellement beaucoup plus homogènes (Zelizer, 1994 : 18 et 201). Des formes monétaires affectées comme les bons d'achat sont donc substituables à ou par la gestion budgétaire cloisonnée pour des raisons cognitives ou morales. Zelizer

---

11. Pour le cas français, on peut voir Servet (ed.) (1999).

(1994) évoque le rôle des travailleurs sociaux, amenés à distribuer de l'argent aux pauvres, donc une capacité de paiement en principe indifférenciée, et à conseiller fortement leur orientation vers des usages rationnels compte tenu de leur situation. Dans ce cas, l'argent distribué est orienté selon des règles morales. On comprend que les dérapages puissent exister et que la dépense puisse sortir de ce cadre moral contraignant. Une façon de limiter ces dérapages consiste à distribuer non de l'argent sous sa forme indifférenciée mais des bons d'achat dont l'usage est prédéfini : par exemple, des bons d'alimentation dont l'usage est restreint à des boutiques spécifiques.

On trouve cette idée de forcer les pauvres à cloisonner leurs avoirs monétaires au moyen de bons d'achat, pour éviter le risque qu'ils fassent n'importe quoi avec l'argent qui leur est alloué, dans l'ouvrage de Savas (1990) traitant des multiples aspects de la privatisation. Savas conçoit la privatisation comme un processus graduel. Dans cette gradation, il y a bien sûr le transfert à une production privée et concurrentielle de biens et de services auparavant produits dans un cadre public et fournis gratuitement ou presque. Dans ce cas, les individus ont le choix du producteur, ce qui doit forcer à l'efficacité. Au lieu de subventionner l'offre en finançant tout ou partie de la production, l'État peut financer la demande en versant aux individus des allocations leur permettant d'accéder aux biens et services. La meilleure façon de le faire est de distribuer des bons d'achat car leur usage est préaffecté donc non détournable. Voici ce qu'écrit Savas à ce propos :

« Certains prétendront alors qu'on devrait donner aux pauvres le bon de fourniture fondamental (l'argent) pour renforcer leur possibilité de choix individuel et leur responsabilité. Cette méthode se heurte à une opposition de principe. Les gens n'ont qu'une capacité de consommation de nourriture et de logement limitée, mais leur capacité à consommer de l'argent est illimitée. C'est pourquoi il est plus facile de maîtriser les coûts de l'aide sociale consacrée à la nourriture et au logement que ceux d'allocations d'aide sociale non limitative. » (Savas, 1990 : 129-130)

Autrement dit, l'affectation forcée de l'aide sociale par les bons d'achat doit éviter l'aléa moral trop important des pauvres.

L'exemple pris par Zelizer des effets dérivés de l'unification monétaire des États-Unis donne une indication utile non seulement quant au besoin social de limiter la fongibilité en établissant des cloisonnements, mais aussi quant au degré d'autonomie des pratiques monétaires vis-à-vis des instruments sur lesquels elles portent lorsqu'il y



a un décalage entre l'organisation officielle du système monétaire et les attentes des populations.

## Conclusion

La fongibilité apparaît plurielle : le modèle pur de fongibilité parfaite, permise par une combinaison efficace de convertibilité et d'indifférenciation de la monnaie, apparaît partiellement contradictoire avec un certain nombre d'observations quant aux pratiques monétaires modernes. Ce texte a tenté d'identifier quelques modèles de fongibilité limitée à partir d'une grille analytique croisant des facteurs d'orientation des usages monétaires et les étapes menant des sources des revenus à l'étendue des paiements. La mise au jour de plusieurs modèles de fongibilité limitée permet de rendre compte des dynamiques de pratiques monétaires substituant certaines formes de cloisonnement à d'autres et s'adaptant par là aux transformations de la topographie monétaire officielle.

De cette plongée critique dans un postulat économiste fondateur, trois pistes principales de réflexion peuvent être tirées. Tout d'abord, l'existence de cloisonnements monétaires fournit un moyen de réévaluer le rôle de la concurrence entre monnaies et ouvre la voie à son analyse critique en intégrant d'autres modes d'articulation des monnaies. Les relations entre monnaies, en effet, se ramènent-elles nécessairement à la concurrence, alors que les monnaies apparaissent partiellement différenciées et que leurs conversions sont plus difficiles qu'il y paraît de prime abord ? Il doit y avoir d'autres modes d'articulation qui intègrent en particulier des formes de complémentarité entre monnaies. Ensuite, l'existence de cloisonnements rend délicate l'interprétation d'agrégats monétaires dès lors que ceux-ci cumulent des formes monétaires imparfaitement fongibles (les cloisonnements relatifs aux avoirs monétaires sont ici hors champ). Enfin, le caractère généralisé des pratiques de cloisonnement monétaire conduit à s'interroger sur leur statut et à avancer l'hypothèse selon laquelle elles ne sont pas un résidu archaïque destiné à disparaître mais une nécessité anthropologique.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLANC J., 1998 : *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques*, Thèse, Université Lumière Lyon 2.
- BLANC J., 2000 : *Les monnaies parallèles*, Paris, L'Harmattan.

- BLANC J., 2002 : « Invariants et variantes de la souveraineté monétaire : réflexions sur un cadre conceptuel compréhensif », *Économies et Sociétés*, série « Monnaie », février, 4 : 193-213.
- BLANC J., 2006a : « Karl Polanyi et les monnaies modernes : un réexamen », in LAZUECH G et MOULÉVRIER P., *Contribution à une sociologie des conduites économiques*, Paris, L'Harmattan : 51-66.
- BLANC J., 2006b : « Logiques de conversions. À propos des modes d'articulation des monnaies », Atelier interdisciplinaire « La nature de la monnaie », Université laurentienne, Sudbury (Ontario, Canada), 5-6 mai.
- BLANC J. (ed.), 2006c : *Exclusion et liens financiers, rapport 2005-2006 : Monnaies sociales*, Paris, Economica.
- BOYER-XAMBEU M.-T., DELEPLACE G. et GILLARD L., 1986 : *Monnaie privée et pouvoir des princes. L'économie des relations monétaires à la Renaissance*, Paris, Éditions du CNRS-Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- BRAUDEL F., 1979 : *Civilisation matérielle, Économie et Capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, tome I, Paris, Armand Colin.
- COHEN B. J., 1998 : *The Geography of Money*, Ithaca, London, Cornell University Press.
- CRUMP T., 1981 : *The Phenomenon of Money*, London, Routledge and Kegan Paul.
- FANTACCI L., 2005 : "Complementary Currencies : a Prospect on Money from a Retrospect on Premodern Practices", *Financial History Review*, 12 (1).
- GOODHART C.A.E., 1989 : *Money, information and uncertainty* [1975], 2nd edition, London, Macmillan.
- GUÉRIN I., 2000 : *Pratiques monétaires et financières des femmes en situation de précarité. Entre autonomie et dépendance*, Thèse, Université Lumière Lyon 2.
- GUERREAU A., 1987 : « Réflexions sur les mutations monétaires en France, à la fin du Moyen Âge », in DEPEYROT G., HACKENS T., MOUCHARTE G. (ed.), *Rythmes de la production monétaire de l'Antiquité à nos jours*, Louvain-la-Neuve, Marcel Hoc.
- INTERNATIONAL MONETARY FUND, 1993 : "Status of the International Monetary Fund", IMF, Washington.
- KURODA A., 2005 : "Complementarity among Monies from Asian Historical Viewpoints : Nature of Currency as Viscous, Non-Uniform, and Separable Streams", International Conference "What Makes

- Money ? Projects of complementary currencies in past and present", Bocconi University, Milano, 22-23 novembre 2005.
- KYEI A. and TAKASHI Y., 1996 : "Internal Currency Convertibility — Survey of Issues and Practice", IMF Working Paper, Washington.
- LAÉ J.-F. et MURARD N., 1985 : *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil.
- MARX K., 1859 : *Critique de l'économie politique*, in MARX K., *Œuvres I*, Économie I, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1963 : 277-452.
- MISES L. von, 1985 : *L'action humaine. Traité d'économie* [1966], Paris, PUF, « Libre échange ».
- PAHL J., 2000 : "Couples and their Money : Patterns of Accounting and Accountability in the Domestic Economy", *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, 13 (4) : 502-517.
- POLANYI K., 1968 : *Primitive, Archaic and Modern Economies*, Boston, Beacon Press.
- POLANYI K., 1975 : « L'économie en tant que procès institutionnalisé », in ARENSBERG C. et POLANYI K. (eds), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* [1957], Paris, Librairie Larousse : 239-260.
- SALMONA M., 1999 : « Anthropologie sociale et clinique des pratiques de l'argent en France », in SERVET J.-M. (ed.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris, Economica : 364-377.
- SAVAS E. S., 1990 : *La privatisation. Pour une société performante* [1987], Paris, Nouveaux Horizons.
- SERVET J.-M. (dir.), 1999 : *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local*, Paris, Seuil.
- SERVET J.-M., 2007 : « Le marché, une évidence à revisiter. Parties vivantes et en débat dans l'œuvre de Karl Polanyi *La Grande Transformation* », in SOBEL R. : *Penser la marchandisation du monde avec Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan : 131-155.
- THALER R. H., 1991 : *Quasi Rational Economics*, New York, Russel Sage Foundation.
- WEBER F., 2004 : « Séparation des scènes sociales et pratiques ordinaires du calcul économique », Premier Congrès national de sociologie de l'Association française de sociologie (RTF « Sociologie économique »), Université Paris XIII Villetaneuse/Association française de sociologie, 24-27 février.

WILLIAMSON J., 2002 : "Did the Washington Consensus Fail ?" *Institute of International Economics*.

WRAY R. L., 1990 : *Money and Credit in Capitalist Economies. The Endogenous Money Approach*, Aldershot, Edward Elgar.

ZELIZER V., 1985 : *Pricing the Priceless Child: the Changing Social Value of Children*, New York, Basic Books.

ZELIZER V., 1994 : *The Social Meaning of Money*, New York, Basic Books.

## ANNEXES

**Tableau 2:**  
**Synthèse des formes de fongibilité**

**2-a. Fongibilité de la monnaie comme système général  
de règlement des transactions**

Modèles de fongibilité	Idéal-type économiste	Idéal-type étatique
Dimension concernée	La monnaie	La monnaie
Facteur principal d'orientation	Aucun	Aucun
Étapes concernées dans la séquence des sources de revenus vers le paiement	Aucune	Concentration sur les seules formes de la monnaie nationale
Limites dans l'étendue des paiements	Aucune	Territoire souverain
Convertibilité	Parfaite	Convertibilité interne parfaite, convertibilité externe selon les choix politiques
Exemples	/	/

### 2-b. Formes monétaires à validité limitée et circuits socio-économiques

Modèles de fongibilité	Cloisonnements par formes monétaires à validité limitée	Cloisonnements par circuits socio-économiques
Dimension concernée	Des formes monétaires	Des formes monétaires
Facteur principal d'orientation	Réglementaire (règlements internes, lois)	Socio-économiques (circuits commerciaux)
Étapes concernées dans la séquence des sources de revenus vers le paiement	Forme monétaire	Forme monétaire
Limites dans l'étendue des paiements	Fortes. S'appliquent aux temps, territoire, espace des biens et services et espace social	Moyennes. S'appliquent aux temps, territoire, espace des biens et services et espace social
Convertibilité	Possibilité d'entrée selon les cas, mais impossibilité de sortir	Possible, mais difficile et relativement rare
Exemples	Bons d'achat, systèmes de fidélisation par points, monnaies sociales	Circuits d'Ancien Régime : or, argent, billon. Circuits d'usage du dollar comme xénomonnaie

**2-c. Cloisonnements comptable, cognitif et moral**

Modèles de fongibilité	Cloisonnements comptables	Cloisonnements cognitifs	Cloisonnements moraux
Dimension concernée	Des avoirs monétaires	Des avoirs monétaires	Des avoirs monétaires
Facteur principal d'orientation	Réglementaire (plan comptable)	Cognitif	Moral
Étapes concernées dans la séquence des sources de revenus vers le paiement	Origine, comptabilisation, réserve	Origine, comptabilisation, réserve	Origine, comptabilisation, réserve
Limites dans l'étendue des paiements	Fortes. S'appliquent aux temps, territoire, espace des biens et services et espace social	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Convertibilité	Difficultés à passer d'un compte à un autre	Possible, mais suppose une rupture cognitive	Possible, si effacement marqueurs moraux
Exemples	Règles d'affectation de budgets dans les administrations publiques	Affectation de revenus à divers types de dépenses <i>via</i> des enveloppes	Revenu salarial vs argent hérité, donné ou gagné au jeu

# LES USAGES SOCIAUX DE L'ARGENT : LES « DÉMUNIS » ONT-ILS QUELQUE CHOSE À NOUS APPRENDRE ?

**Gilles LAZUECH et Pascale MOULÉVRIER**

Lorsqu'il est question des usages de l'argent, on ne s'attend pas à ce que les démunis<sup>1</sup> aient grand-chose à apprendre de très intéressant au reste du monde social sinon, peut-être, que l'état d'impécuniosité, comme d'autres états de manque, ne puisse se penser qu'en négatif par rapport à un comportement socialement perçu comme normal<sup>2</sup>. Il en est de l'argent comme de l'esprit. En disposer avec abondance, c'est avoir les moyens d'être ouvert, ici à la société de consommation, à toutes ses opportunités et à tous les marquages sociaux qu'elle rend possibles. Ne pas en avoir, c'est être fermé ou enfermé dans les logiques du manque, c'est ne pas

---

1. La pauvreté monétaire peut se définir au niveau des personnes comme une situation dans laquelle la faiblesse des revenus empêche la pleine participation au système des échanges marchands. Cette réalité a souvent pour origine la non-participation des agents concernés — ou leur participation incomplète — à la source principale d'obtentions de revenus que représente le travail salarié. Ce sont des personnes dont les ressources monétaires dépendent principalement de revenus sociaux (RMI, allocations parent isolé, AAH, etc.) autrement appelés les « minima sociaux ». L'exclu monétaire subit un manque, une insuffisance en comparaison à un niveau d'avoir considéré comme formant un minimum. On peut dire également qu'il souffre d'un handicap, d'une impossibilité à être socialement normal (ou dans la norme). Ainsi, l'exclusion trouve un sens par rapport à une situation de référence considérée comme légitime dans une société dite de « consommation de masse ».

2. Normalité toute relative à la société dans laquelle ces conduites sont analysées. En France, la normalité monétaire se traduit, entre autres, par l'accès des agents concernés à l'ensemble des services bancaires ordinaires.

pouvoir accéder aux conduites les plus valorisées et les plus valorisantes de l'argent. Si l'argent des pauvres peut avoir un intérêt économique pour certains, les banquiers notamment — les pauvres ont certes peu d'argent, mais ils sont nombreux —, les manières dont ils en font usage ne s'imposent pas comme des plus légitimes ou encore comme riches d'enseignement. Il n'est généralement pas socialement demandé aux pauvres autre chose que de s'adapter à l'environnement économique dominant. Les travaux que Viviana Zelizer a consacrés à l'argent des pauvres montrent les efforts entrepris, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis par les associations charitables dont les membres appartenaient à la classe moyenne, pour initier les immigrants aux règles modernes de la gestion rationnelle de l'argent. Il ne s'agissait pas d'aider les pauvres à devenir riches mais de tout faire pour qu'ils adoptent des conduites économiques considérées comme raisonnables. Des conduites qui seraient particulièrement bien adaptées (non perturbatrices d'un certain ordre économique en train d'émerger) à une société qui, objectivement, ne se construisait pas dans une logique d'une économie de la pauvreté (Zelizer, 2005).

Cette volonté d'encadrer les conduites économiques des pauvres, tout particulièrement leur rapport à l'argent s'est prolongée jusqu'à nos jours. En France notamment, de nombreuses assistantes sociales, des conseillères en économie sociale et familiale font, sur le terrain, un véritable travail d'encadrement des pratiques économiques des populations économiquement démunies. Travail d'initiation et d'accompagnement à la « bonne » gestion des ressources, à la pratique de la tenue d'un cahier de comptes, à l'achat « judicieux », que renforcent, ou relaient, d'autres acteurs comme les conseillers clientèle des banques et institutions financières ainsi que, pour certains individus, des tuteurs et des curateurs (Gaillard, 2006). Enfin, certains produits bancaires accessibles aux bourses les plus modestes, comme l'assurance-vie par exemple, participent également à ce processus de normalisation des comportements économiques des pauvres.

Depuis Georg Simmel, il est courant d'associer argent et liberté. Selon l'auteur de *Philosophie de l'argent*, l'argent permet le choix libre, l'expression d'un pouvoir d'achat, soit d'un pouvoir sur les choses. Tout se passe pourtant comme si cette liberté n'était pas pleinement reconnue pour les pauvres. Le désir d'encadrer leurs conduites économiques relève d'un doute sur leur capacité à la saine et raisonnable gestion. Les pauvres seraient alors marqués par une sorte d'irrationalité économique, c'est, du moins, le point de vue adopté par certaines des banques françaises les plus



importantes. Ces dernières font tout leur possible pour ne pas attirer les pauvres chez elles, pour limiter la relation bancaire au minimum imposé par la loi. Elles se méfient également de ces petits clients jugés peu solvables, elles ont souvent des réticences à leur accorder les prêts dont ils peuvent avoir besoin, enfin elles ne souhaitent prendre aucun risque en signalant très vite à la Banque de France ceux qui dépassent leur montant de découvert autorisé.

À l'occasion d'un travail d'enquête sur « l'exclusion bancaire », qui nous avait été demandé par la communauté urbaine de Nantes et par la Caisse des dépôts et consignations, nous avons interrogé les pratiques économiques de certaines catégories de personnes économiquement démunies. Notre texte vise à montrer l'intérêt que représente l'argent des pauvres comme objet d'étude spécifique pour le sociologue mais également pour d'autres acteurs du monde social. Dans une première partie, nous essaierons de montrer que les pauvres ont des modes de conduite économique qui sont loin d'être irrationnels ou inadaptés. Dans une seconde partie, nous interrogerons la relation bancaire pour ce qu'elle renseigne de l'existence de certaines mentalités et pratiques économiques dont les pauvres sont à la fois l'objet et le sujet. Dans la gestion quotidienne de leur argent, les plus pauvres sont encadrés par des commerciaux plus ou moins disposés à entendre des conceptions économiques en potentielle contradiction avec leurs attentes (en tant que ces derniers ont une histoire sociale à considérer), avec celles de leur institution (chaque banque occupant une position singulière dans le champ bancaire), avec celles du monde économique et plus largement social. Dans ce contexte, et quand le client démuné parvient à entrer dans l'échange, il n'a d'autre choix que d'endosser la figure du « bon pauvre », de celui dont les conduites économiques vont, du point de vue du banquier, prendre la mesure des contraintes objectives, objectivement marchandes, qui pèsent sur lui, et de fait de celui qui se laisse « éduquer » à une gestion prudentielle de ses revenus.

### **Les conduites économiques des populations économiquement marginales**

Les conduites économiques des populations économiquement marginales sont marquées à la fois par la gestion de la nécessité et par un idéal de prévoyance. Ces deux caractéristiques constitueraient les contours du « bon pauvre », de celui ou de celle qui se plie aux contraintes objectives de sa situation financière, de ceux qui tout en étant à la marge de la société d'échanges monétarisés en respecteraient les

règles fondamentales. Ce sont certainement les mères de famille rencontrées au cours de l'enquête<sup>3</sup> qui répondent le mieux à cette vision d'une « pauvreté intégrée », pour reprendre les termes de Serge Paugam, si l'on s'accorde à dire ici que ce n'est pas la pauvreté qui est intégrée mais les pratiques économiques qui y sont associées. Ces familles, dont les pères sont absents ou bien très souvent au chômage, bénéficient d'un encadrement social relativement dense constitué des agents de la Caisse d'allocations familiales, des conseillères en économie sociale et familiale, des assistantes sociales du CCAS, qui exercent un droit de regard sur l'utilisation des revenus qu'ils participent à octroyer (Dubois, 2003). Ces femmes sont marquées par l'ethos de la responsabilisation d'autant plus attendue qu'elle est suscitée par l'environnement social<sup>4</sup>. Ce sont elles qui font le budget, les arbitrages quotidiens entre les envies des uns ou des autres, qui envisagent les manières de faire face aux imprévus, aux « grosses dépenses ».

Sans occulter le fait qu'il existe chez les plus démunis comme pour toute autre catégorie sociale des stratégies assez subtiles de présentation de soi<sup>5</sup>, il ressort des longues discussions avec ces mères de famille, quelques traits d'un comportement économique du quotidien. Ainsi, les stratégies d'achat sont marquées par la recherche du meilleur prix ; les objets de marque sont évités ; la couture et la cuisine permettent

3. L'enquête a duré 20 mois, entre 2001 et 2003. Trois « populations » ont été choisies : des mères de famille, dans un quartier populaire de l'agglomération nantaise ; des jeunes de 18-25 ans résidents dans un foyer de jeunes travailleurs dans le centre-ville ; des hommes « isolés » et au RMI. Soixante entretiens approfondis ont été réalisés, dont une dizaine avec des travailleurs sociaux et une dizaine également avec des « banquiers ». Une enquête par questionnaires a été réalisée en 2003 auprès de 190 personnes environ. Cette enquête a fait l'objet d'un rapport « Exclusion monétaire et usages sociaux de l'argent » rédigé en janvier 2004.

4. Outre les travailleurs sociaux, les agents des services sociaux de l'État, les banquiers, il faut prendre en considération l'effet du quartier et de ses habitants qui incitent à la « logique de l'honneur », à celle de ne pas apparaître pauvres ou impécunieux au regard des autres. La logique de l'honneur prévaut avec intensité pour ces femmes auprès de leurs enfants qu'elles chercheront à habiller comme les autres, dont l'un des soucis permanents est qu'ils aient ce qu'il faut, qu'ils ne manquent de rien. D'où les efforts consentis, en termes d'épargne, de « jonglage » avec le budget, de temps passé à la recherche de la « bonne affaire » : pour acquérir un lecteur DVD, pour s'abonner à une chaîne de télévision payante, pour contribuer à l'achat d'un vélo neuf ou d'un scooter, pour s'autoriser quelquefois à acheter aux enfants (souvent d'occasion) un vêtement de marque. D'où, parfois, les risques pris d'un achat à crédit quand la « pression » se fait trop forte.

5. On pourrait même avancer l'hypothèse souvent vérifiée que ces stratégies sont d'autant plus complexes et développées dans ces univers sociaux fragiles économiquement où la mise à distance du paraître, la critique de la société de consommation sont rendues, en partie par l'expérience du manque, difficiles voire impossibles. Voir Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.

l'autoproduction domestique ; l'attitude à l'égard des banques est prudentielle ; l'argent liquide est préféré à tout autre mode de paiement ; les comptes sont régulièrement tenus ; des enveloppes réservent l'argent par poste budgétaire ; le troc et l'achat d'occasion sont utilisés. Ces pratiques domestiques favorisent de fait l'apparition d'une aptitude certaine — d'une compétence ? — à faire durer l'argent. L'ensemble de ces pratiques économiques du quotidien dont la densité, la variété, l'inventivité, dépendent des situations objectives des individus et de leur passé social, fait écho aux travaux menés en Algérie par Pierre Bourdieu lorsqu'il évoque et oppose l'habitus de la prévision et du calcul (qui serait celui des agents inclus et socialisés à la société d'échanges monétarisés) à l'habitus de la prévoyance entendu comme produit et dispositions à des conduites économiques marquées par le manque, l'irrégularité des revenus et la nécessité de se prémunir face aux risques (Bourdieu, 1977).

Ce rapport singulier à l'économie, dans lequel il est important de retenir l'argent le plus longtemps possible, jusqu'à la fin de chaque mois, explique en partie la grande défiance de ces femmes face au crédit bancaire. La précarité de leurs ressources associée à la précarité de leur relation au travail salarié, à leur difficulté à « faire rentrer » la pension alimentaire, aux aléas de l'aide sociale, entraîne chez ces femmes une peur du crédit qui contraint un avenir entaché de provisoire. Cette crainte est souvent redoublée par l'expérience pratique et douloureuse de l'interdit bancaire, du surendettement, dont la gestion quotidienne conduit à se priver de presque tout. Pour autant ces femmes, et plus encore les jeunes et les hommes célibataires, ne sont pas toujours disposés à jouer le rôle qu'on leur assigne. Assez rares chez les mères de famille, les dérapages sont observables : ces agents économiques sont sollicités par les vendeurs à domicile, les commerciaux de la grande distribution et des institutions de crédit à la consommation<sup>6</sup>, et également par leurs enfants qui veulent « des marques » ou un scooter, etc.

Ce sont finalement chez les plus jeunes — âgés de 19 à 22 ans — rencontrés dans les foyers de jeunes travailleurs que nous avons repéré les comportements économiques les plus « irrationnels », à savoir des

---

6. L'enquête auprès des banques et institutions financières montre en effet que les établissements de crédit (tels Cetelem, Sofinco, etc.), qui ont développé à partir des années 1980 l'accès au petit capital destiné presque exclusivement à la dépense immédiate, offrent des conditions favorables aux individus les plus surveillés dans les agences bancaires. En célébrant l'économie, le consommateur, l'individu marchand, ces institutions couvrent un besoin quasi identitaire de consommer. La relation commerciale ouvre au client un espace où il est non seulement autorisé à exprimer ce désir mais où l'échange est construit autour de sa capacité retrouvée à acheter.

pratiques d'achat mettant régulièrement en péril le niveau de leur compte bancaire et les conduisant à des sanctions — l'interdit bancaire — fortement marginalisantes. Ces jeunes, tous issus de milieux populaires, ont pourtant évoqué leurs parents prévoyants, pesant leurs dépenses, établissant des listes strictes de courses, bataillant auprès de leurs enfants pour que l'eau du robinet ne coule pas trop longtemps et que les lumières soient éteintes. Ce n'est donc pas une socialisation familiale « décalée » qui se trouve à l'origine de comportements économiques « a-normaux », mais plutôt, comme nous finirons par le découvrir, un rapport singulier au temps, à son propre avenir, et une insertion singulière dans l'espace social.

Éloignés de leur famille, résidant pour la première fois dans une très grande ville, rencontrant de nouveaux amis, ces jeunes, souvent sans emploi fixe, découvrent les possibilités objectives de la satisfaction immédiate que procure la consommation. Ce qui jusque-là était strictement contrôlé par la famille (les sorties, les vêtements de marque, le téléphone portable, l'achat de CD et de DVD, etc.) ce qui donc ne faisait pas partie du champ des possibles le devient. Ils n'ont plus de compte à rendre, du moins dans le cadre des relations de proximité que sont les relations de parenté. Dès lors, libres de cette forme de contrainte rapprochée, ils utilisent pour reprendre les termes de la directrice d'un foyer de jeunes travailleurs, « toutes les ficelles du système », en particulier celle qui consiste à assimiler le foyer à une sorte d'institution de crédit, oubliant régulièrement de payer leur loyer ou leur pension <sup>7</sup>.

Il faut considérer le poids du temps dans les conduites économiques de ces jeunes. Temps présent, temps passé et temps à venir, comme ensemble du temps incorporé, expliquent des comportements au quotidien nettement différenciés. Ceux qui bénéficient d'un capital scolaire ayant valeur sur le marché du travail et qui sont au moment de l'enquête dans un processus de construction de leur avenir professionnel, voire familial, sont aussi ceux qui adoptent les comportements économiques, eu égard à

---

7. Certes des sanctions sont prises, jusqu'au renvoi du foyer, mais ces cas sont assez exceptionnels. Une attitude de « bonne volonté », de part et d'autre, permet généralement de régler en douceur ce genre de pratiques économiques « déviantes ». Ces jeunes, jeunes filles particulièrement, devenues mères de famille, sauront, lorsque nécessité s'en fera sentir, arbitrer et gérer certains retards de paiement des factures en fonction d'une estimation de la « peine » encourue. Il ressort des entretiens, qu'il est préférable de ne pas payer la facture du restaurant scolaire à échéance mais qu'il vaut mieux ne pas trop accumuler d'arriérés pour le loyer ou les factures de gaz et d'électricité. À force d'arbitrer, ce qui est un savoir-faire économique très utile pour ces agents, les exclus monétaires ont une assez bonne connaissance des délais de réaction des créanciers face aux impayés et des possibilités de négociation, voire d'aide, dont ils pourront bénéficier.

un comportement « normal », les plus « rationnels » ou « raisonnés ». Ils font leurs comptes, mettent de l'argent de côté, ouvrent un compte épargne, etc. En revanche pour ceux qui sont déjà marqués par l'échec scolaire, sans horizon professionnel précis et palpable, tout se passe comme si le seul avenir, le seul temps envisageable se situait dans l'instant qui passe. De fait, les travailleurs sociaux, qui dans le foyer cherchent à initier les jeunes résidents à des pratiques prudentielles (en matière de sexualité, de toxicomanie, ou d'usage de l'argent) et plus généralement à une gestion socialement attendue de leur existence, sont régulièrement plongés dans le désarroi.

Par ailleurs, beaucoup d'hommes, vivant seuls, avec peu de ressources financières et/ou des dettes importantes, sont enfermés dans une recherche difficile pour ne pas dire impossible d'équilibre budgétaire, surtout lorsque les achats de tabac et d'alcool grèvent de plus de 50 % leur RMI. Ils sont alors plongés dans une nécessaire « économie de la débrouille » ayant pour objectif principal de s'offrir de quoi fumer et boire sans tomber dans la clochardisation c'est-à-dire en maintenant la possibilité du logement, des dépenses minimales de vêtements et de nourriture. Chacune des personnes rencontrées construit alors son espace d'échanges économiques, un espace singulier de profits où s'effectuent des petits travaux « au noir », où voisins, amis et connaissances se rendent entre eux de menus services, où se récoltent les bons alimentaires, et les vêtements d'occasion...

On peut donc admettre que les pratiques économiques des plus démunis sont finalement assez bien adaptées aux contraintes qui pèsent sur elles, même si elles sont largement dépendantes des aides — en partie monétaires — publiques et privées. Ces pratiques ne sont pas pour autant unifiées comme elles pourraient l'être dans une communauté (par opposition à la société) ; elles ne sont pas non plus stabilisées (en particulier chez les plus jeunes) ; elles sont sans conteste contingentes. Et elles sont pour parties au moins régulées, administrées, voire contrôlées par des agents plus directement inclus dans la société d'échanges monétarisés, à savoir les commerciaux des institutions bancaires et financières d'une part, et les travailleurs sociaux d'autre part.

### **La relation bancaire comme espace de régulation des conduites économiques**

La relation bancaire entre le client, ici celui dont le revenu est parmi les plus faibles, et le commercial chargé d'administrer, de gérer son argent, de lui vendre des services financiers et de contrôler ses pratiques

financières, est apparue comme un terrain privilégié d'observation des principes qui régissent les usages sociaux de l'argent. En effet, les conduites économiques des plus démunis, comme des plus fortunés, ne sont pas séparables des lieux dans lesquels elles se produisent. La banque, comme espace central de circulation de la monnaie mais aussi d'encadrement de ses usages, constitue un de ces lieux où il est possible d'observer et de comprendre les normes qui s'imposent aux individus dans leurs pratiques et leurs représentations.

Pourtant et dans le même temps, la relation bancaire entre le banquier et le client relève peu de règles formelles en dehors de celles érigées par le marché et notamment le calcul de ratio de risques en fonction des principes de solvabilité marchande. Ces règles déterminent en partie les conditions non seulement d'accès à la banque c'est-à-dire d'accès à l'ouverture de plusieurs types de comptes bancaires, mais aussi d'accès à un ensemble plus vaste de services et produits tels les moyens de paiement, le prêt, l'investissement, le placement, etc. À ces règles marchandes se superposent des dispositifs juridiques qui encadrent les pratiques bancaires des différentes banques sur un espace financier national codifié et contrôlé par l'État (entre autres au travers de la loi bancaire de 1984). Au-delà de ces seuls aspects financiers, la relation bancaire s'inscrit dans un cadre juridique peu développé même si, depuis quelques années, la loi Murcef, appliquée par décret en juin 2002, devait obliger par exemple les banques à prévenir par courrier avec accusé de réception un client avant de refuser le paiement d'un de ses chèques non approvisionnés<sup>8</sup>; ou si une charte signée le 9 janvier 2003 par le président de la Fédération bancaire française et le président de la Poste, en présence du ministre des Finances, se propose de mettre en place entre les banques et les clients des conventions de compte personnalisées<sup>9</sup>.

La relation bancaire dépasse les seuls cadres marchands et juridiques qui dans un premier temps la définissent. L'enjeu est ici de comprendre que le rapport entre le banquier et son client construit des espaces et des temps sociaux singuliers où se disent les valeurs de l'argent, autrement dit les valeurs économiques, les *mentalités économiques* aurait dit Max Weber, ou encore les conceptions marchandes. Plus encore peut-être, au-

---

8. Les dispositions de la loi Murcef ont été en partie suspendues par le ministre des Finances fin 2002 après un intense lobbying des banques qui jugeaient le texte inapplicable.

9. Les banques s'engagent dans cette charte, qui vient finalement remplacer le texte Murcef plus contraignant juridiquement, à envoyer aux nouveaux clients le détail de leurs pratiques commerciales, de leurs tarifs, à les informer au moins trois mois à l'avance de leurs changements de prix, et à mettre en place si besoin des dispositifs de médiation pour le règlement à l'amiable des litiges.

delà de ce qui pourrait être clairement exprimé par certains des plus disposés à l'acte économique autonome, cette relation bancaire donne à comprendre, au plus près des usages sociaux de l'argent, ce qui fonde en croyances les conduites économiques. Il convient donc, pour le dire d'une autre manière, d'interroger les normes qui font de la relation bancaire une réalité sociale bien plus complexe qu'une simple lecture économique pourrait le laisser croire. Normes qui, dans le quotidien des échanges possibles entre les clients et les commerciaux de la banque, sont certainement à l'œuvre ne serait-ce si l'on s'en tient aux situations multiples de non-conformité à ces normes dont les conséquences prennent l'allure de sanctions immédiates, socialement marginalisantes, tels que le non-accès, le rejet voire l'exclusion de la banque et de ses services.

La relation bancaire s'affirme ici comme terrain central pour problématiser la question des cadres sociaux, moraux, de l'action économique. Les propos des conseillers commerciaux sur leurs pratiques professionnelles quotidiennes, leurs manières de faire, leurs réactions, notamment lorsqu'un client a « des problèmes d'argent », nous permettent de comprendre que la gestion de l'économie, même lorsqu'elle est énoncée, défendue comme fin en soi est, d'une part, marquée par des valeurs collectives, sociales et, d'autre part, indissociable des enjeux propres à la transformation de l'espace bancaire.

D'un banquier qui commente la file d'attente au guichet en précisant que « ceux qui sont le plus souvent ici ne sont pas forcément ceux que l'on voudrait voir », à l'autre qui ne « fonctionne pas par rapport au niveau de revenu » et parle de « vécu » avec ses clients, « avec des familles qui ont parfois besoin qu'on leur tende la main<sup>10</sup> », nous retenons que le contrat, même financier, dépasse largement la logique contractuelle. Au-delà des seules exigences du banquier concernant la solvabilité marchande de l'emprunteur, on observe, de part et d'autre des organismes bancaires, des définitions variables de ce que pourrait être un comportement économique légitime. Pour certains, ce qui prévaut dans la construction durable de la relation c'est davantage ce que l'on pourrait désigner par disposition générale à la « rationalité » ou disposition à la rationalisation de la vie quotidienne, qui fonctionne ici comme caution, comme garantie d'un échange entendu, confiant. Ici la rationalisation des comportements économiques quotidiens (établir un budget réaliste, faire ses comptes, établir des prévisions de dépenses, etc.) est à mettre en relation avec une rationalisation plus générale de l'existence, pensée ici

---

10. Extraits d'entretiens auprès de conseillers commerciaux et directeurs d'agences bancaires de Nantes.

comme des formes de mises en ordre du temps et de l'espace en référence avec des comportements, des styles et genres de vie, socialement attendus et/ou valorisés par le banquier et par son client.

Les usages sociaux différenciés que les clients font de leurs comptes bancaires, de leurs moyens de paiement, bref de leur argent, obligent à ne pas dissocier les pratiques économiques de leur sens pratique ; ce sens pratique de l'argent s'expose sur l'espace de la banque à des conceptions et des mises en œuvre de l'économie plus ou moins adaptées.

Ainsi, les banques ont des manières assez variables d'évaluer ce que l'on pourrait appeler le « risque » client et surtout de le traiter. Les banques et les institutions financières, considérées au niveau de leurs salariés et de leurs *habitus* professionnels, qui ont eu à un moment donné de leur histoire, même partiellement, une conception non purement capitaliste de leur métier, ou qui pérennisent leur identité et leur position autour de valeurs plus éducatives et sociales que marchandes, ont, face aux « petites gens » un comportement distinct des grandes banques capitalistes. Alors qu'à la BNP ou à la Société générale, on n'observe que très rarement des situations concrètes de « pédagogie » à la gestion de l'argent (du moins éloignées de celles relevant du seul esprit de calcul), il y a de la part de certaines agences de La Poste, du Crédit mutuel, des Caisses d'épargne une relation plus éducative entre le banquier et le client. Dans ces dernières, les « bons » clients ne sont pas nécessairement les clients qui ont les encours les plus importants, ce sont aussi ceux qui sont prêts, disposés à accepter une prise en charge paternaliste, une gestion prudentielle de leurs comptes, tels que la banque et son banquier leur proposent. Lors des entretiens menés à La Banque postale, dans les Caisses d'épargne ou au Crédit mutuel, nous avons pu observer, alors que nous attendions l'heure du rendez-vous, ou bien lorsque notre interlocuteur devait interrompre l'entrevue pour des raisons professionnelles, des situations où, le banquier, sûr de sa mission d'accompagner, de former, de protéger, invente au quotidien les formes contemporaines d'une éducation économique. On pense notamment à cette directrice d'agence bancaire mutualiste de la périphérie nantaise, qui dans un coin de la pièce reçoit sans rendez-vous une femme, avec qui elle a mis en place quelques jours auparavant un échéancier informel de remboursement d'un découvert, qui vient, à mots couverts, comme dans une confidence, lui assurer que tout rentre dans l'ordre et la remercier de son aide. Revenant dans son bureau, la banquière nous avoue « être récompensée par la confiance qu' [elle] instaure avec les petites gens ». Dans un autre registre, on peut noter également les situations où le



banquier, en l'occurrence ici le responsable financier d'un bureau de Poste, instaure dans une démarche plus autoritaire, une relation où l'honneur du règlement de la dette structure finalement l'échange. Ainsi, alors que nous sommes installés dans son bureau pour démarrer l'entretien, nous entendons à quelques pas de là, une forte altercation entre le commercial et un client à qui il est rappelé les règles, non pas financières, mais plus largement de « savoir-vivre » qu'il est censé respecter, que le problème d'argent auquel il est confronté ne pourra trouver de solution que s'il accepte de se « comporter dignement », s'il arrête de « s'emporter » et s'il « reconnaît ses erreurs ».

On pourrait donc avancer qu'une distinction s'opère entre les organismes à vocation plus exclusivement marchande (banques commerciales) et ceux à vocation plus sociale que financière (banques coopératives, mutualistes et publiques), les premiers fonctionnant suivant des logiques de sanction, les seconds suivant des logiques éducatives, voire compréhensives <sup>11</sup>.

Pendant les banques classiques en privilégiant des conceptions et des pratiques plus franchement marchandes construisent finalement un cadre social singulier de l'exercice légitime de la finance. Là encore les capitaux détenus par le client ne règlent pas à eux seuls la relation ; c'est l'usage des capitaux qui détermine plus sûrement le rapport. Ainsi, le banquier, lui-même disposé à la spéculation, construit sa relation au client dans une possible autonomisation de la question financière. Le crédit, le placement et l'investissement sont pensés comme pratiques économiques et le « bon » client n'est pas nécessairement celui qui détient le plus d'argent mais plutôt celui qui entend, parce qu'il les maîtrise socialement, les principes marchands et les règles marchandes. De la même manière pour ces banques d'affaires, les « petits » clients ne sont pas exclusivement les plus pauvres, ce sont plutôt les plus réticents, les plus éloignés d'une autonomisation possible de l'économie. En effet la définition sociale de la richesse, et par extension de la pauvreté ou de la précarité, n'est pas superposable au capital financier détenu par un individu, ni pour lui-même (le client), ni pour celui qui gère son argent (le

---

11. Lorsque l'on parle de sanction, on pense notamment à la transmission rapide et directe, consécutive au premier découvert de plus de trois mois, ou au non-paiement d'échéance de prêt par exemple, du dossier et donc du client au service du contentieux. Lorsque l'on parle de logique éducative, on fait plutôt référence à toutes les situations où le banquier va finalement aménager avec le client, parfois hors des règles strictes imposées par sa banque, des délais, des échelonnages de la dette, bref passer du temps avec le client en situation financière difficile, afin notamment de toujours s'assurer de sa bonne foi.

banquier), ni plus généralement encore sur la plupart des espaces sociaux dans lesquels ils sont pris.

Comme nous pouvons désormais l'affirmer, l'espace bancaire n'est pas homogène et les pratiques professionnelles et les relations sociales qui le définissent présentent, selon les positions institutionnelles occupées par les établissements, suivant les compétences mobilisées, reconnues du métier et les conceptions économiques qui en résultent, mais aussi selon les types de clientèles plus ou moins « attendues », plus ou moins « entendues », des caractéristiques singulières. Pour autant, il est tout de même important de constater que les individus les plus pauvres entretiennent avec le système bancaire des rapports particuliers qui présentent certaines régularités. Au-delà des entretiens, l'enquête par questionnaire effectuée auprès de populations économiquement fragiles éclaire la relation entre un client pauvre et son banquier. Ici, et comme nous l'avons précédemment défendu, la notion d'exclusion bancaire n'est pas opératoire pour rendre compte des pratiques. En effet, et comme le rappelle le rapport du CREDOC sur « l'utilisation des moyens de paiement et l'accès au crédit des bénéficiaires des minima sociaux », la population française est « désormais presque entièrement bancarisée » (Daniel, Simon, 2001) : ce qui signifie qu'une très forte majorité des individus est titulaire au moins d'un compte bancaire<sup>12</sup>. La question n'est donc pas celle de l'exclusion de la banque mais plutôt celle de la marginalisation de certains clients au sein même des établissements bancaires, marginalisation qui s'opère notamment par la mise à l'écart ou par des formes d'auto-exclusion d'individus que la faiblesse de leurs revenus et le peu de familiarité avec les dispositions de la finance, ses outils et ses règles éloignent d'un usage normé et normatif de la banque et de l'argent.

En effet, les institutions bancaires qui ont en grande partie la charge de ces populations à faible revenu<sup>13</sup> occupent sur l'espace bancaire français une position singulière dont elles tirent en grande partie leur légitimité et les moyens de leur pérennité. Ces banques ou établissements financiers que sont La Poste, Les Caisses d'épargne, Le Crédit mutuel, et plus marginalement le Crédit agricole et les Banques populaires, entretiennent des rapports très éducatifs avec ces populations, imposant

---

12. Seuls 2 % des bénéficiaires des minima sociaux n'ont aucun compte bancaire. Source enquête CREDOC 2001.

13. 28,5 % des personnes interrogées [N = 240] sont clients de La Banque postale, 18,3 % des Caisses d'épargne, 17,2 % du Crédit mutuel et 13,4 % du Crédit agricole ; la Banque populaire, la BNP, la Société générale, le Crédit lyonnais et le CIO ne réunissant à eux tous que 17,2 % de la population.

des cadres stricts à la conduite financière des plus pauvres. Ainsi en tant que banque mutualiste, banque « publique », ou banque à vocation partiellement sociale, chacune, de par son histoire respective, développe finalement un modèle commun d'éducation des conduites pensées comme raisonnables, raisonnées, c'est-à-dire liées à la capacité des individus à prévoir, à ne pas dépenser « sans compter », à accepter les règles d'un jeu marchand moralisé autour des risques à ne pas prendre. Face à « des clients qui ne se rendent pas compte », nombre de ces commerciaux évoque la nécessité d'un « accompagnement lourd », qui, sous couvert de ne laisser la place à « aucun jugement », n'en demeure pas moins un temps véritable d'inculcation des bonnes conduites à tenir. Dès lors les conseillers financiers mettent au point des techniques et des stratégies visant à poser les cadres d'une gestion adaptée et doublement rentable : tenue de cahiers de compte conservés dans les agences et remplis avec le client déficitaire et « mal organisé », cartes et carnets de chèque gardés dans les tiroirs des bureaux jusqu'à « assainissement » des comptes, autorisation de retrait d'argent au seul guichet et au compte-gouttes, etc.

Le travail d'analyse opéré à la fois à partir des conduites économiques et sociales des plus pauvres et des pratiques professionnelles des commerciaux dans les banques nous amène à poser l'hypothèse que la rencontre entre les deux mondes ne peut se faire que sous certaines conditions. Les personnes en situation économique difficile sont là où les banquiers sont disposés à les attendre <sup>14</sup> et là où la question financière est moins exclusivement marchande.

Ce processus de normalisation des conduites, engagé par ces banques qui ont en charge les plus faibles revenus, est également relayé par les institutions d'action sociale, qui, dans leur programme de lutte contre l'exclusion, d'aide à la gestion du budget familial, d'insertion et réinsertion professionnelle, insistent sur la nécessité d'un contrôle des comportements en matière financière qui passe lui aussi par une éducation soutenue des populations « à risque ». Les exemples sont nombreux de situations où les assistant(e)s sociaux (les), les éducateurs (trices), les conseillers (ères) en économie sociale et familiale, les religieux, etc. sont en situation de produire avec leurs bénéficiaires un budget. Et alors même

---

14. Il faut relater ici les effets prégnants de la proximité sociale dans la construction possible de la relation bancaire. Les commerciaux des banques coopératives, mutualistes et « publiques » sont, du point de vue de leurs origines sociales, peu éloignés des catégories populaires qu'ils sont en situation de former à l'économie domestique. À maintes reprises, ils ont spontanément évoqué leur histoire familiale, leur expérience de la privation et du « un sou est un sou », vécue a posteriori avec fierté comme école légitime de l'apprentissage économique.

que les motivations des uns et des autres peuvent varier, que les objectifs sont distincts, tous se retrouvent derrière l'idée d'une nécessaire éducation à la prudence financière comme condition essentielle à l'autonomie et à l'intégration. Comme le suggère cette éducatrice spécialisée, travaillant dans une association de réinsertion, lorsqu'elle évoque les difficultés pour les plus pauvres à « tenir un budget » : « ce qui est important c'est de favoriser l'autonomie des personnes, de promouvoir l'aptitude à faire soi-même car c'est un principe d'éducation universel qui garantit l'autonomie et la liberté. »

Ce qui distingue ces éducateurs, ces assistants sociaux, des banquiers — même les plus disposés à l'écoute — c'est l'espace (de l'action sociale) sur lequel s'établit la rencontre, les règles singulières qu'il définit, et de fait les rapports sociaux qu'il produit.

Au CCAS, dans les associations, les institutions à vocation sociale, l'individu n'est pas un *client*, il est un *bénéficiaire* dont la condition est légitimée par le fait même que ses ressources ne sont pas suffisantes pour couvrir ses *besoins*. C'est à partir de ces catégories — le propos n'est pas de savoir ici en quoi elles sont stigmatisantes ou facteurs d'exclusion —, que la relation va s'enraciner et que les acteurs vont se donner mutuellement les moyens de légitimer les aides distribuées. Ici le capital financier de la personne, ou le *potentiel* comme diraient les banquiers, n'est qu'une donnée parmi d'autres puisque, d'emblée, le bénéficiaire est en état de se livrer dans un tout social, de raconter un parcours (souvent de ruptures professionnelles, familiales, etc.) dont la fragilité économique n'est que la conséquence. On constate même dans cette situation de l'attribution ou de maintien des allocations financières, des formes ténues de dénégation de l'argent, les uns dissimulant leurs revenus parfois illicites, les autres n'osant pas réclamer ce qu'ils préféreraient gagner par le travail, les derniers (les travailleurs sociaux) ne pouvant se résoudre à réduire leur fonction à un service financier. C'est ainsi que les discours recueillis auprès des éducateurs, des conseillères en économie sociale et familiale, des assistant(e)s sociaux(les), des responsables d'associations d'insertion et des acteurs religieux s'attardent sur la nécessité de l'« éducation », de la « prévention », de la « sensibilisation », de la personne « en difficulté », « dans le besoin » et sur les obstacles inhérents à leur « mission », largement orientée sur le retour « impossible » à l'emploi. La question du revenu est souvent délaissée parce que liée à la nature même du lien établi entre le bénéficiaire et l'institution (l'aide) et également parce qu'elle est le pendant au problème récurrent du chômage.

Force est donc de constater que les institutions mutualistes et coopératives présentent, comparativement aux pratiques bancaires et aux logiques financières des banques strictement commerciales, de fortes homologies, ne serait-ce que parce qu'elles se doivent de servir, de par leur statut, l'intérêt général. C'est là que la relation bancaire au sein de ces établissements peut parfois emprunter au secteur de l'action sociale des convictions que l'on pourrait appeler « humanistes », sorte de consensus moral au sein duquel les croyances, les compétences professionnelles et militantes des uns et des autres peuvent se déployer.

### **Penser l'économie des pauvres**

Claude Grignon et Jean-Claude Passeron évoquent, dans *Le savant et le populaire*, le risque de transformer « la culture du pauvre » en « culture plus pauvre » (Grignon, Passeron, 1989) et ce faisant de passer à côté de formes d'existence sociales fortes et inventives qui disparaissent tant que les plus démunis sont observés, questionnés exclusivement en référence aux pratiques normales qui sont le plus souvent les pratiques des dominants.

Dans ce texte, nous nous sommes attachés à mettre l'accent sur toutes les formes de rationalisme économique qui, pour être parfois singulières, n'en demeurent pas moins adaptées aux situations qui les ont produites.

L'usage presque exclusif de l'argent liquide pour les dépenses courantes ne peut être perçu comme un archaïsme de personnes qui, par exemple, faute d'un niveau suffisant d'abstraction, ne parviendraient pas à faire leurs comptes, mais au contraire être envisagé comme une forme d'adaptation profitable à la société d'échanges monétarisés pour ceux dont la participation ne peut être que limitée. On doit se souvenir que l'argent liquide — pièces de monnaie et billets de banque — est la seule matérialisation concrète des moyens de paiement actuellement disponible. Cet argent, à la différence de la monnaie scripturale, se voit, se compte, s'évalue en temps réel. De fait, ces agents économiques ont de l'argent une présence forte, entretiennent un rapport singulier à la monnaie et développent une économie domestique particulière. Forme d'existence et de rapport à l'économie que l'on ne doit pas penser uniquement sur le mode de l'exclusion et de ses petits arrangements au quotidien mais comme relation distinctive à l'économie, au marché, dont certaines des caractéristiques ne sont pas d'être moindres mais d'être autres.

On comprend alors que la relation des démunis à la banque, à leur banque, doit être entendue comme un lien économique fortement structuré par des enjeux sociaux et culturels. Ainsi, au sein même du

champ bancaire se dessine l'expression d'une relation impossible entre des banquiers pris dans des logiques marchandes et financières (c'est-à-dire disposés à la gestion des risques financiers, spécialisés dans les placements boursiers, croyant dans les vertus du crédit et de la spéculation) et des clients éloignés d'une autonomisation possible de l'économie et de ce type de gestion de leurs comptes. Si ces clients plus pauvres se concentrent sur l'espace coopératif, mutualiste et public du champ bancaire, c'est qu'il rend possible la conversion des questions économiques en questions plus largement sociales, qu'il permet le déploiement de rationalités marchandes qui n'ont pas pour seul fondement et seule dimension le marché, qu'il maintient l'existence de formes domestiques d'économies marchandes. Il ne s'agit pas de croire que ces banques seraient plus préoccupées par le « social » mais de comprendre que leurs agents sont, en termes de dispositions, plus proches, plus ajustées aux attentes des démunis.

La rationalité économique comme rapport concret à la société d'échanges monétarisés ne peut être attendue que de la part de ceux qui y sont inclus. Qu'en est-il alors de ceux qui occupent les marges ? Ont-ils des formes de rationalité spécifique ? Le passage par la monnaie, comme vecteur possible d'étude de l'économie des pauvres, est particulièrement intéressant dans le sens où la monnaie est au cœur de la société des échanges, où toute transaction marchande implique l'usage de la monnaie, où la monnaie établit un lien non engageant entre les personnes. Mais l'on ne peut étudier l'économie des pauvres en faisant totalement abstraction du fait que l'économie monétaire généralisée est bien celle qui domine le système social, à la fois matériellement et symboliquement. Autrement dit, parce que l'économie des pauvres est enchâssée dans le système des objets, des marchandises, de la consommation, de la publicité, du crédit, de l'argent et des banques, il est probable qu'elle ne puisse être autre chose qu'une économie marginale, sous dépendance, une économie de la débrouille comme cela a déjà été dit.

Si les dispositions à la finance, à la gestion d'un patrimoine diversifié, aux subtilités de la bourse, à celles de l'héritage, etc., supposent des compétences singulières, lentement acquises par l'expérience et avec l'aide de conseillers de tout ordre (banquiers, avocats, notaires, clubs, amis, parents) ; si les pratiques économiques des riches semblent très encadrées et très sollicitées, parce qu'en phase avec l'esprit du capitalisme, l'économie des pauvres, moins visible, moins intéressante — au sens cumulé d'intérêt social et économique — a également ses formes spécifiques d'encadrement. Il y a une socialisation à l'économie du

pauvre, à la petite économie, à ses spécificités, à sa rationalité, comme en témoigne *a contrario* le désarroi de ceux et de celles qui « tombent » dans la pauvreté sans disposer des savoirs pratiques qui lui sont associés.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURDIEU P., 1977 : *Algérie 60*, Paris, Éditions de Minuit.
- DANIEL A., SIMON M.O., 2001 : « Les ménages pauvres utilisent peu le système bancaire mais n'en sont pas exclus », *Consommation et modes de vie*, CREDOC, 153, septembre.
- DANIEL A., SIMON M.O., 2002 : « L'utilisation des moyens de paiement et l'accès au crédit des bénéficiaires des minima sociaux : une analyse du comportement de personnes en situation de pauvreté », Collection des rapports du CREDOC.
- GOFFMAN E., 1973 : *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit.
- GRIGNON C., PASSERON J-C., 1989 : *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et littérature*, Paris, Gallimard.
- RICHARD G., 2006 : « Le travail social et l'argent : l'exemple des tutelles aux majeurs protégés », in LAZUECH G. MOULÉVRIER P. (ed.), *Contributions à une sociologie des conduites économiques*, Paris, L'Harmattan.
- VINCENT D., 2003 : *La vie au guichet*, Paris, Economica.
- ZELIZER V.A., 2005 : *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil.





# LES CHINOISES, LEUR ARGENT, LEURS ENTREPRISES \*

Thierry PAIRAULT

Longtemps je me suis demandé si ce que je lisais des femmes chinoises était très fidèle à la réalité telle que mes sens me l'enseignaient ; dans quelle mesure le discours sur une éducation ritualisée (*lijiao*) n'occultait pas des pratiques sociales divergentes ? Ce doute a été conforté du jour où je me suis mis à collectionner de vieux contrats dans lesquels les femmes n'apparaissaient aucunement comme dépourvues de tout droit et ni, surtout, de tout pouvoir. Une telle remise en question de stéréotypes peut aussi bien résulter de l'étude de l'épigraphie funéraire dans l'archipel malais (conférence de Claudine Salmon, EHESS le 9 février 2006) que d'une relecture de documents de la dynastie Song (960-1279) qui conduit Ding Yuling à réévaluer le rôle économique des femmes dans la région du Minnan (Ding, 2000 : 251-262).

Pour illustrer cette observation liminaire, je citerai d'abord un contrat de vente de terres agricoles, daté de 1895, par lequel un paysan ayant un besoin urgent de liquidités cède un champ que son père, alors décédé, avait reçu en héritage de son propre père. L'énoncé du contrat précise d'emblée que ce paysan, majeur, a préalablement obtenu l'autorisation de sa mère pour procéder à ce transfert. Et, en fin de contrat, cette mère a apposé une empreinte digitale en guise de signature à côté des paraphes de son fils, de l'acheteur, de l'intermédiaire et d'un témoin. On note également que cette femme est désignée par l'expression « celle née Ma » *Ma shi*. Ce que révèle cette opposition entre, d'une part, une capacité à décider, expressément rapportée en début de contrat, et, d'autre part, une

---

\* Une première version de cette réflexion a donné lieu à une brève note dans la revue *Outre-Terre* (n° 6, 2003) ; cette seconde version est très profondément remaniée et surtout enrichie.

signature, révélatrice de l'analphabétisme et de l'absence d'individualisation de la contractante, est que le déficit de statut pour un individu ou l'insignifiance de ce statut n'impliquent aucunement la carence concomitante de pouvoir économique pour cet individu.

Dans un autre contrat de 1861, « celle née Wu, épouse Yang », *Yang Wu shi*, agit pour le compte de son fils et accepte une antichrèse, *dian*, par laquelle est transférée à un groupe de parents du clan Yang la possession d'un champ jusqu'au remboursement du prêt qui lui est consenti à elle et à son fils. Également, une étude de 229 titres de propriété, établis entre 1834 et 1949 dans la région de Chaozhou dans la province du Guangdong (Cai, 1994 : 798-800), montre que 75 % des garants et des témoins cités dans ces contrats sont des femmes. Même si cela ne manifeste pas directement que les femmes peuvent agir comme agents économiques, cela affirme à l'évidence qu'elles disposent d'une certaine indépendance et de droits sur un patrimoine (sur le cas de Tourfan voir aussi Deng, 1999 : 95-96). Par ailleurs, lorsque des femmes sont impliquées (40 % des cas) dans la vente ou l'achat de terrains, elles agissent pour leur propre compte dans un tiers des cas, en tant que mères ou épouses dans la moitié des cas, comme membres d'un lignage dans le sixième restant. Que ce soit comme femmes, comme mères ou encore comme épouses, les femmes chinoises détiennent un certain pouvoir économique que renforce à l'évidence le rôle important que joue le patrimoine personnel des épouses désigné par l'expression *sifangqian* soit, mot à mot, l'argent privé de la famille conjugale (le caractère *fang* désigne la famille conjugale par opposition au caractère *jia* désignant la famille lignagère ; cette opposition anthropologique en recouvre une autre d'ordre architectonique où le premier signale une habitation conjugale — pièce — tandis que le second révèle une habitation collective — maison).

Les femmes s'investissent énormément dans la gestion de cette cassette dont elles taisent l'importance à la famille lignagère, d'où des conflits tant avec leur mari qu'avec leur belle-mère.

On aurait pu croire que l'existence d'un tel patrimoine propre, d'une telle cassette personnelle était une curiosité anthropologique désuète voire une idiosyncrasie attendrissante de Taiwanaises un tantinet conservatrices<sup>1</sup>. Force est de constater que Chinoises d'aujourd'hui ou d'hier, continentales, taiwanaises ou ultramarines, toutes semblent se

---

1. En Angleterre on parlait de *pin money* pour désigner l'argent que gagnaient les femmes mariées et qu'elles réservaient à leur propre usage ; on note également la pratique juive du *knipl* (Zelizer, 2005 : 111 et 152). Signalons aussi que la pratique du *stridhanam* selon la loi hindoue rappelle à bien des égards celle de la cassette personnelle en Chine ; voir le journal bangladeshien *The Daily Star*, 27 July 2003 (<http://www.thedailystar.net/law/200307/04>, lu le 23 janvier 2006).

rejoindre dans la défense d'une autonomie qui ne naît nullement d'une parité voulue entre sexes. À telles enseignes que l'on apprend aux jeunes filles à cacher leur cassette personnelle et aux plus jeunes des deux sexes à en respecter l'usage chez leur mère.

Ainsi, un site chinois de Canton <sup>2</sup> propose un test de personnalité (?) destiné à de jeunes Chinoises (« *campus girls* » selon la présentation). Ce jeu s'annonce par une image assez naïve — dans le pire style des bandes dessinées japonaises pour jeunes filles, *shōjo manga* — et proclame « j'aime l'argent de ma cassette personnelle », avec une insistance certaine sur le mot « argent » rendu par le symbole du dollar ! Ces demoiselles sont ici invitées à répondre à une question existentielle : où cacheriez-vous l'argent de votre cassette personnelle, sous-entendu quand vous serez mariées ? Je m'épargnerai de rapporter l'« analyse » psychologique subséquente pour ne retenir que la vision très conservatrice qu'elle donne de la femme et, partant, pour constater qu'après cinquante années de maoïsme les choses en sont revenues à leur point de départ.

Mieux encore, le nouveau régime prépare assidûment l'« avenir » ! La chaîne de télévision CCTV a inventé une brochette de personnages qui ne le cèdent en rien à ceux de la famille Simpson. Cette série télévisée s'intitule « Keke et Kexin en famille », *Keke, Kexin yi jia ren*, et s'adresse à de « jeunes adolescents mais aussi à de jeunes adultes ». Le synopsis nous enseigne qu'il s'agit de débattre de questions de société telles que des jeunes et des adultes de ce nouveau siècle peuvent les rencontrer. Cette famille est une famille « moderne » (cadres moyens urbains) ; elle est composée du père, de la mère et de deux enfants — une fille, Kexin (Satisfaction), et un garçon, Keke (Cacao) — pour répliquer chacun à l'auditoire de son sexe. Comme cet état de fait n'est pas, *a priori*, politiquement des plus corrects, on se rassurera en apprenant qu'il s'agit de jumeaux <sup>3</sup>.

Un des épisodes de ce feuilleton s'intitule « La cassette personnelle de Maman » *Mama de sifangqian* <sup>4</sup> :

« Maman compte s'acheter un appareil pour soins esthétiques mais Papa n'est pas d'accord. Maman est forcée d'utiliser l'argent de sa cassette personnelle. Par sécurité, elle l'a déposé dans une cagnotte qu'elle a cachée dans un endroit sûr, si bien dissimulé qu'elle-même a oublié où. Pour le retrouver Maman est obligée de faire appel à l'aide de Keke et de Kexin. Après un grand remue-ménage, la cagnotte

2. Voir <http://www.gznet.com/campus/girl/a-xinli/hard-1.htm>, lu le 19 janvier 2006 ; le site s'appelle « Fenêtre sur Canton » Guangzhou shichuang.

3. Voir <http://www.cctv.com/life/keke/index.shtml>, lu le 19 janvier 2006.

4. Voir <http://www.cctv.com/life/keke/content/index.shtml>, lu le 19 janvier 2006.

apparaît vide ; de surcroît Maman s'est fait extorquer par Keke et Kexin une belle récompense pour leur travail ! »

Ce petit conte moral enseigne à tous — et en particulier aux plus jeunes — qu'il est de fait normal qu'une femme ait une cassette personnelle et, de surcroît, qu'elle la gère à son gré, hors des contingences du foyer. Ici, dans cette série télévisée, on suppose que cette cagnotte est de faible importance, la réalité montre qu'il peut en aller tout à fait différemment. Pour éclairer ce fait, un bref retour historique s'impose nous entraînant à une appréciation de la place de la dot.

La femme chinoise est souvent représentée comme un être dépouillé de tout droit, dont la dot servirait — encore aujourd'hui — à enrichir le mari et sa famille. La réaction néo-confucianiste des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles est très certainement à l'origine de ce cliché comme le suggère la sinologue Patricia Ebrey (Ebrey, 2002 : 10-38). Mais ni les exhortations des philosophes de la réaction confucianiste tel Sima Guang (1019-1086) ou Zhu Xi (1130-1200), ni l'obéissance et la soumission des épouses n'empêcheront véritablement celles-ci de posséder un réel pouvoir économique car leur dot ne servait ni à installer le mari dans son métier, ni à promouvoir sa fortune, elle relevait essentiellement du patrimoine de la femme. *Cum dos proprium sit patrimonium mulieris* aurait latinisé un juriste au Moyen Âge. La signification exacte de cet adage a été étudiée par Smail Daniel Lord qui constate que la dot, à Marseille au Moyen Âge, se dissolvait si peu dans le patrimoine du mari que la dot de la femme a souvent permis à un couple endetté de sauvegarder une grande part de son patrimoine puisque les créanciers ne pouvaient se payer dessus. L'auteur estime que plus qu'une procédure d'exclusion de la femme du patrimoine de sa propre famille, c'est une procédure d'exclusion des créanciers du mari du bien de la femme (Lord, 1997 : 343-368).

Le mode habituel d'appropriation du patrimoine en Chine était sa possession collective par la famille lignagère (*jia*) sous le contrôle d'un patriarche. Pour expliquer cette attitude, les glossateurs chinois invoquent deux références canoniques tirées de l'antique *Livre des rites* (Couvreur, 1950 : vol. 1, p. 14 et vol.2, p. 636) :

« Tant que ses parents sont en vie [...] on ne possède rien en propre » *fu mu cun... bu you sicai* (Liji — Quli).

« Un fils et sa femme [du vivant des parents] ne possèdent en propre ni biens, ni animaux domestiques, ni mobilier. Ils ne prêtent ni ne donnent rien à personne de leur propre chef » *zi fu wu si huo, wu si chu, wu si qi, bu gan si jia, bu gan si yu* (Liji — Neize).

Selon Myron Cohen, le contrôle de l'économie collective du foyer est entièrement détenu par le patriarche qui est le gestionnaire unique, pour le compte de la famille, des revenus générés par le patrimoine lignager et l'activité de ses membres (Cohen, 1976 : 135). En d'autres termes, le patrimoine lignager est détenu en fiducie (*trust* jargonnerait un juriste nord-américain) de telle sorte que les héritiers sont plus asservis au patrimoine que le patrimoine n'est attaché aux héritiers. Relisons ce que Claude Lévi-Strauss (cité par Lamaison, 1987 : 34-39) disait de la maison :

« La maison est une personne morale d'abord, détentrice ensuite d'un domaine composé de biens matériels et immatériels... Celle-ci se perpétue en transmettant son nom, sa fortune et ses titres en ligne directe ou en ligne fictive tenue pour légitime, à la seule condition que cette continuité puisse s'exprimer dans le langage de la parenté ou de l'alliance et le plus souvent des deux ensemble. »

Dans un tel système les épouses n'ont aucun droit sur le patrimoine de leur époux (en chinois, on dit que la femme n'appartient pas à la maison [de son mari], *jiashu*, mais *dépend* de la maison [de son mari], (*jiajuan*) à telle enseigne que l'expression « dépendre de la maison » est devenu synonyme d'« épouse » (TXY, 1901 : vol. 3, t. 1, p. 183). Quant aux filles mariées et *dotées*, elles seront le plus souvent exclues du partage du patrimoine de leur lignage — *exclusio propter dotem* latiniserait à nouveau notre juriste médiéval.

Ce système patrimonial établit une nette distinction entre le patrimoine de la famille lignagère et le patrimoine privé. Aucun membre de la famille ne peut s'approprier le patrimoine lignager avant tout partage. Aucun membre du lignage ne dispose d'un patrimoine personnel à l'exception des épouses qui ont, lors de leur mariage, apporté avec elles une dot et autres biens paraphernaux (du grec *παραφερνα* désignant les biens qu'amène l'épouse au-delà (*παρα*) des apports (*φερνη*) dotaux). Ou, encore, hommes et femmes ont des droits sur leur patrimoine lignager respectif, mais seules les femmes mariées peuvent disposer d'un patrimoine personnel.

Sur l'île de Taiwan, durant l'occupation japonaise (1895-1945), le gouvernement colonial avait entrepris de compiler puis de codifier les « vieilles coutumes de Taiwan » (*Taiwan kyūkan*). Après la reconquête de l'île, ces travaux ont été colligés sous la direction de l'éminent juriste Dai Yanhui à partir des années 1960, avant d'être publiés une première fois en 1979 (Dai, 1984). Cette codification a permis de clarifier les droits des femmes sur leur patrimoine et la jurisprudence dut reconnaître que toute femme mariée était :

— légalement propriétaire de la dot, et des autres biens paraphernaux qui l'accompagnent, dans la demeure de son mari — arrêt de 1918 (Dai, 1984 : 258) ;

— légalement administratrice de son patrimoine et, partant, en capacité de disposer librement de ses biens et de détenir des liquidités à titre personnel — arrêt de 1902 (Dai, 1984 : 246) ;

— légalement responsable sur son propre patrimoine de ses propres dettes — arrêt de 1900 (Dai, 1984 : 245).

De surcroît, il est apparu que le patrimoine et les revenus lignagers devaient supporter intégralement la charge des frais occasionnés par le mariage de toute fille de la famille lignagère — laquelle a donc une obligation dotale à son égard — arrêt de 1910 (Dai, 1984 : 252). Chacun des époux appartient à une communauté patrimoniale composée de ses propres parents mais ils ne constituent pas à eux deux une communauté patrimoniale conjugale<sup>5</sup>. Aussi, on ne s'étonnera pas que les femmes aient pu se trouver nanties d'un patrimoine propre dans la gestion duquel elles s'engageaient pleinement mais dont elles celaient l'étendue à leur belle-famille, évitant ainsi des altercations autrement incontournables avec leur belle-mère voire avec leur mari — partie d'autres sources, Jennifer Holmgren aboutit aux mêmes conclusions (Holmgren, 1995 : (II)15-(II)16).

Le silence de rigueur hier ne l'est pas moins aujourd'hui. En 2004, à Wuhan, en faisant du rangement, les enfants de Grand-mère He (*He taiipo*) dénichent une boîte à chaussures remplie de 300 billets de 10 *yuan* — dits de la « grande unité » (*datuanjie*) — qui avaient cours entre 1965 et 1987. Ils faisaient partie de la cassette personnelle de Grand-mère He qui les avait péniblement accumulés mais ils étaient devenus sans valeur — sauf peut-être pour un collectionneur — car depuis longtemps démonétisés<sup>6</sup>. Vérité au-delà du détroit de Taiwan, vérité en deçà du détroit de Taiwan ! *Le Merit Times Daily News (Renjian Fubao)* raconte, le 9 octobre 2002, l'histoire d'une vieille dame de 93 ans vivant dans le district de Miaoli dans la partie centrale de Taiwan. Pendant quarante ans, celle-ci avait amassé sous son matelas une somme considérable constituant sa cassette personnelle. Nul ne semble avoir jamais été au courant de cette thésaurisation. Elle fut obligée d'en révéler l'existence à son fils car, ne sachant ni lire ni écrire, elle se trouvait dans l'impossibilité de se rendre seule à la banque pour échanger, au plus tard avant le

5. Pour des observations convergentes à Athènes et dans les Pyrénées audoises, voir Fine et Leduc, 1998.

6. Voir <http://www.tianjindaily.com.cn/docroot/200401/23/cf/23030602.htm>, lu le 19 janvier 2006.

31 décembre 2002, ses vieux billets avant leur démonétisation. Elle avait recueilli cet argent en vendant sur le marché voisin des légumes qu'elle ramassait le matin de bonne heure. Ses dépenses, on ne peut plus modestes, se limitaient à l'achat de bonbons et à quelques visites chez le coiffeur<sup>7</sup>.

#### Une histoire un peu graveleuse

Une jeune femme accepte de donner sa main au jeune homme qui la lui demande à la condition qu'il ne farfouille en aucune circonstance dans une boîte à chaussures qu'elle range sous leur lit. Le mari tient sa parole pendant cinq ans jusqu'au jour où il ne peut s'empêcher de regarder dans la boîte où il trouve 50 000 *yuan* et trois œufs. Au retour de sa femme, il lui avoue avoir regardé sa cassette personnelle et lui demande pourquoi trois œufs ? « Chaque fois que je te trompe » dit-elle, « je mets un œuf dans la boîte ». Le mari réfléchit que trois œufs en cinq ans, il n'y a pas de quoi en faire un drame surtout que lui-même est en faute. « Et les 50 000 *yuan*, d'où viennent-ils » s'enquiert-il ? « Chaque fois que j'ai une douzaine d'œufs, je les vends » lui est-il répondu.

Au-delà de son propos comique et légèrement licencieux, cette histoire reprend très exactement le processus ordinaire par lequel les femmes se constituent le plus souvent une cassette : de menus bénéfices issus d'activités annexes mais celés au mari.

#### Une histoire un peu « bête »

Une chienne pleurait toutes les larmes de son corps. Une chatte qui passait par là s'enquiert de sa peine. « Un archéologue a remué le jardin de mon maître et mis à jour une grande quantité d'os » lui répondit la chienne entre deux sanglots. « Ce n'est pas si grave » essaye de la consoler la chatte. « Oh si », sanglote de plus belle la chienne, « c'était ma cassette personnelle » !

Rien n'a donc changé si on lit le fameux anthropologue japonais Kataoka Iwao qui constatait, lorsqu'il compilait en 1921 sa description des coutumes de Taiwan, que (Kataoka, 1990 : 126-127) :

[Les femmes] « nourrissent tous les jours des poulets, des canards, des porcs... avec les restes des repas [...] [Par ailleurs] elles se livrent à d'autres activités accessoires comme la confection de chapeaux de paille, le blanchiment de la paille, la production de chaussures, la confection de fleurs, le ramassage des feuilles de thé, le ramassage d'algues pour l'agar-agar, la confection de boîtes... Les revenus issus de ces activités sont accumulés bribe par bribe pour former leur *sifangqian*. »

De fait, il est à noter que les juristes japonais n'étaient guère incités à suggérer des modifications à cette situation puisque leur Code civil,

7. Voir <http://www.wfdn.com.tw/9110/021009/01-06/100906-3.htm>, lu le 19 janvier 2006.

adopté en 1896-1898, révisait le projet de Boissonnade à la lumière des avant-projets de Code civil allemand (ébauches de 1887 et de 1896) et entérinait l'existence d'un patrimoine réservé à l'épouse (Kuryu, 2003 : 82-85 ; Leyser, 1958 : 276-287).

Il semble clair que les juristes de la Chine républicaine en ont aussi subi l'influence. Ils ont longtemps hésité entre l'abrogation et l'aménagement du système traditionnel d'héritage patrilinéaire. La mouture du Code civil présentée en 1925 en maintenait encore le principe ; en revanche la version définitive, promulguée en 1930, l'invalidait (Pan, 1982 : 125). Ce pas une fois franchi, les législateurs durent concevoir un nouveau régime matrimonial qui, baptisé « système d'union des patrimoines » — *lianhe caichan zhi* —, établit une communauté patrimoniale restreinte entre époux<sup>8</sup>. Sauf dispositions contraires établies par contrat antérieurement au mariage, chaque époux conserve l'entière propriété du patrimoine qu'il détenait au moment du mariage (art. 1005, 1016 et 1017). Le patrimoine de l'épouse est scindé en deux parts. Une première fraction constitue sa contribution à la communauté : à ce titre elle est gérée par le mari qui peut en disposer librement pour les besoins du ménage (art. 1018 et 1020). L'autre fraction constitue son « patrimoine réservé » (*teyou caichan*) : il inclut son trousseau, ses bijoux, ses espèces, tous ses biens paraphernaux ainsi que les revenus de son travail (art. 1013) ; l'épouse assume seule la responsabilité des dettes nées de sa gestion de cette partie de son patrimoine (art. 1047). Étant donné qu'il n'est prévu aucune disposition légale comparable en faveur du mari, qui, de surcroît, assume légalement seul la charge pleine et entière des dépenses du foyer (art. 1047), on observera que le Code civil chinois de 1930 donnait aux femmes un cadre leur permettant de faire fructifier — en toute légalité en même temps qu'en toute indépendance — leur *sifangqian*. On ne s'étonnera aucunement dès lors de ce que de nombreux réseaux féminins de financement informel aient pu prospérer à Taiwan ces cinquante dernières années et ce d'autant plus aisément que la double salarialisation des foyers se banalisait (Pairault, 1999 : 112-113).

Le législateur taiwanais s'est attaqué à ce problème et introduisait en juin 2002 un nouveau régime matrimonial légal émulant l'exemple helvétique de l'« union des biens » intitulé ici « système patrimonial avec répartition des revenus », *suode fenpei caichan zhi*<sup>9</sup>. Les nouvelles

---

8. Voir [http://www.moj.gov.tw/chinese/c\\_service\\_qa\\_detail.aspx?id=2&kind\\_id=2](http://www.moj.gov.tw/chinese/c_service_qa_detail.aspx?id=2&kind_id=2), lu le 24 avril 2004.

9. Voir <http://www.lawformosa.com/tforum/viewtopic.php?TopicID=47> et <http://www.judicial.gov.tw/90moj10.htm>, lus respectivement le 20 janvier 2006 et le 4 mars 2003.



dispositions en terminent d'abord avec le monopole octroyé au mari pour gérer les biens du foyer (nouvel art. 1018), ensuite avec l'indépendance financière de l'épouse qui, dorénavant, doit contribuer aux frais du ménage à proportion de ses revenus (nouvel art. 1003). Ces règles du jeu ont à l'évidence perturbé nombre de Chinoises de Taiwan qui craignaient de perdre ainsi leur autorité sur leur cassette personnelle. Les organisations de femmes, conscientes de cette situation, ont donc tenté d'« éduquer » leur public<sup>10</sup>. Tous les arguments ont été employés pour convaincre ces femmes qui refusaient cette égalité des droits, y compris l'argument selon lequel ces dispositions légales permettraient de lutter contre la tendance des investisseurs taiwanais en Chine continentale à « entretenir des maîtresses » (*bao er nai*) comme les y poussent l'éloignement et l'isolement. Ces associations expliquent que, sous le nouveau régime légal, les maris volages auraient beaucoup plus de mal à dépouiller leur épouse au profit de leur maîtresse et de ses enfants puisque l'homme ne serait désormais plus seul à décider d'aliéner ou non tout ou partie du patrimoine du ménage.

Les associations de femmes ont osé mieux encore et réclamé la rémunération des tâches ménagères, *jiawu yougei*, c'est-à-dire celles accomplies généralement par les seules épouses. Si une telle réforme avait effectivement abouti, il en aurait résulté que, non seulement la cassette personnelle des femmes aurait eu une base légale renforcée (résultant et du patrimoine propre de la femme, et de la rémunération des tâches ménagères), mais encore aurait acquis un caractère automatique (même en l'absence de patrimoine propre) là où elle ne résultait auparavant que de l'expression d'une volonté. Le modèle juridique initialement proposé était là encore le Code civil helvétique qui, dans son article 164, prévoit une telle disposition :

« L'époux qui voue ses soins au ménage ou aux enfants ou qui aide l'autre dans sa profession ou son entreprise a le droit de recevoir régulièrement de son conjoint un montant équitable dont il puisse disposer librement<sup>11</sup>. »

Le législateur chinois de Taiwan, sans donner tort aux associations de femmes, fit un choix moins extrême. D'une part, dans l'article 1003-1 du Code civil, il constate que le « travail ménager », *jiashi laodong*, constitue une contribution économique aux frais du ménage (c'est la théorie selon laquelle les « travaux ménagers ont un prix », *jiawu youjia*). D'autre part, il introduit dans l'article 1018-1 du Code civil une nouvelle disposition

10. Voir [http://warmlife.womenweb.org.tw/OrgNews\\_Show.asp?OrgNews\\_ID=258](http://warmlife.womenweb.org.tw/OrgNews_Show.asp?OrgNews_ID=258), lu le 20 janvier 2006.

11. Voir <http://www.admin.ch/ch/f/rs/210/a164.html>, lu le 20 janvier 2006.

aux termes de laquelle les deux époux peuvent, d'un commun accord, *xieyi*, décider d'une certaine autonomie financière pour l'un ou l'autre d'entre eux (c'est la théorie de l'« argent de poche », *lingyongqian*<sup>12</sup>). Même si ces dispositions revêtent les affûtaux de la parité entre hommes et femmes, à l'évidence elles bénéficieront essentiellement à ces dernières qui y trouveront une légitimation supplémentaire à leur exigence d'un *sifangqian*.

Nous avons franchi un instant le détroit de Taiwan pour évoquer les « maîtresses entretenues », mais avant de les retrouver nous allons examiner une autre évolution du droit, cette fois sur le continent chinois. La loi sur le Mariage (*Hunyin Fa*), promulguée en 1950 par le gouvernement de la République populaire de Chine, institue dans ses articles 10 et 23 une communauté matrimoniale intitulée « patrimoine familial » (*jiating caichan*) qui fusionne les patrimoines individuels de chacun des époux avec les biens acquis tout au long de leur mariage<sup>13</sup>. À l'évidence, la conjoncture socio-économique en Chine continentale, des années 1950 au début des années 1980, n'a favorisé ni l'accumulation des richesses patrimoniales, ni *a fortiori* les conflits nés du partage de ces richesses. C'est pourquoi, les dispositions relatives au régime matrimonial ont pu rester inchangées quand la loi sur le Mariage a été révisée en 1980 — exception faite de la désignation de ce régime désormais qualifié de « patrimoine commun » (*gongtong caichan*) aux termes de son article 13 (Liang, 1996 : 812). Le démantèlement progressif de l'ancienne unité de travail (*gongzuo danwei*), l'affaiblissement du contrôle social et autres changements sociaux ont tous participé à l'envolée des divorces et, l'amélioration générale du niveau de vie aidant, à l'essor des conflits pour le partage des patrimoines nouvellement constitués. Le *Quotidien du Peuple* (*Renmin ribao*), en date du 7 mars 2003, rapporte l'anecdote suivante très évocatrice des nouvelles mœurs<sup>14</sup>. En avril 1998, un jeune couple finit par obtenir l'autorisation officielle de se marier mais ne procède pas immédiatement à la célébration du mariage. Cinq mois plus tard, les parents du jeune homme déboursent 24 000 *yuan* (une somme considérable pour l'époque) pour l'achat sur plan d'un appartement destiné à l'établissement du futur ménage. En janvier 1999, le mariage est

12. Voir :

<http://www.npf.org.tw/PUBLICATION/CL-R-091-060.htm>,

<http://www.shinying.gov.tw/familylow.htm>,

<http://www.epochtimes.com/gb/2/5/16/n190370.htm>, <http://www.epochtimes.com/gb/2/6/4/n194430.htm>, lu le 20 janvier 2006.

13. Voir <http://www.zgxl.net/sexlore/hljtyfgf/1950hyf.htm>, lu le 20 janvier 2006.

14. Voir [http://www.people.com.cn/GB/shehui/212/2191/3924/20010208/3916\\_86.html](http://www.people.com.cn/GB/shehui/212/2191/3924/20010208/3916_86.html), lu le 20 janvier 2006.

célébré et le jeune couple va vivre chez les parents du jeune homme. Un an encore plus tard, l'appartement est livré et les deux jeunes gens y emménagent. Il a coûté environ 70 000 *yuan* versés par les seuls parents du jeune homme. Peu après le couple se met à battre de l'aile et envisage de divorcer ; la grande question qui se pose alors est de savoir si l'appartement fait partie du patrimoine propre du mari ou du patrimoine commun au couple.

#### Anecdotes morales et politiques

En 1953 — au moment du mouvement des « trois anti » et des « cinq anti » (*san fan wu fan*) — l'usine textile Yuxin à Chongqing, afin de « balayer toute entrave à la production » (*wei shengchan saochu zhang'ai*), entreprit de pacifier par l'éducation les relations conjugales de ses ouvriers. Le résultat fut si heureux que les épouses remirent leur cassette personnelle à leur mari.

En 1958, au cours du Grand Bond en avant, on rapporte que les femmes de plusieurs districts de la province du Sichuan sacrifièrent leur cassette personnelle pour monter de petits hauts-fourneaux et promouvoir la production d'acier.

En 1965, on rapporte que Li Jinyu, président d'une coopérative rurale de crédit au Shandong, aurait inventé, dès les années 1950, tous les principes de ce que l'on nomme aujourd'hui la microfinance. On relate également qu'il mobilisa par ce biais la cassette personnelle des femmes pour constituer une caisse commune au service des plus pauvres.

Sources : *Renmin Ribao*, 10 mars 1953, p. 3 ; 9 octobre 1958, p. 2 ; 29 septembre 1965, p. 2.

Ce genre de dispute était devenu si habituel que, dès 1993, la Cour Suprême dut non seulement définir avec davantage de précision le contenu du patrimoine des époux mais encore élargir son domaine d'application (Liang, 1996 : 824-825). Cette clarification a été incluse dans la loi sur le Mariage lors de sa révision en avril 2001<sup>15</sup>. Les nouvelles dispositions, dans ses articles 17 et 18, fixent l'étendue du patrimoine relevant de la « propriété commune » (*gongtong suoyou*) et celle relevant de la « propriété individuelle » (*gezi suoyou*). Les biens et revenus acquis durant le mariage comme les salaires, les bonifications, les profits commerciaux, les droits d'auteurs... tombent dans le patrimoine commun, tandis que le patrimoine détenu antérieurement au mariage, les pensions d'invalidité, les biens hérités ou attribués à titre individuel, ainsi que tout bien de consommation courante à l'usage exclusif de l'une des parties, rejoignent les patrimoines individuels.

15. Voir : <http://www.people.com.cn/GB/shehui/43/20010429/455250.html>, lu le 20 janvier 2006.

Quel est le statut de la cassette personnelle des femmes dans ce contexte ? Cette coutume s'oppose clairement aux règles définies par la loi sur le Mariage, du moins en ce qui concerne le régime légal qui s'impose par défaut aux conjoints. Si ceux-ci ont pris la peine de faire établir préalablement un contrat de mariage, ce dernier peut prévoir que chacun des époux puisse retenir comme *sifangqian* une partie de ses revenus respectifs. Telle est du moins la position officielle <sup>16</sup> qui, de fait, tend à encourager la disparition de la cassette personnelle sous sa forme traditionnelle — c'est-à-dire un privilège purement féminin dont l'importance doit être soigneusement tue. Mais l'effet le plus marquant de ces nouvelles règles du jeu est encore ailleurs ; elles ont eu pour effet de favoriser une subreptice mais intense pratique masculine de la cassette personnelle <sup>17</sup>. Les prétextes les plus souvent énoncés de cette pratique seraient, d'une part, que les hommes spéculeraient en bourse (*chaogu*, littéralement feraient « frire des actions ») à l'insu de leurs épouses, d'autre part qu'ils s'adonneraient à un sport à la mode d'autant plus volontiers qu'ils habitent une province éloignée de leur foyer : entretenir une maîtresse, à l'instar d'un investisseur taiwanais <sup>18</sup> ! Cette conjoncture signale un retour aux « bons vieux jours » quand les garçons les plus pauvres ne pouvaient trouver à se marier et quand les filles les plus pauvres gagnaient leur vie comme concubine d'un homme aisé — encore que, pour les garçons, l'interdiction de la dot, en 1950, favorisait le remariage des veuves car il devenait plus intéressant de se marier avec une « vieille » comblée de richesses plutôt qu'avec une « jeune » pleine d'espérances ! (Holmgren, 1995 : (II)17)

Un article, paru dans le *Quotidien du Peuple* en date du 29 janvier 2003, résume les quatre raisons qui peuvent pousser les épouses — aujourd'hui, en Chine populaire — à se constituer une cassette personnelle <sup>19</sup>. Il s'agirait pour elles, nous dit-on, de combattre :

- la ladrerie des hommes quand il s'agit de faire des cadeaux à leur belle-famille ;
- la prodigalité des hommes quand tout va bien ;

16. [http://www.legalinfo.gov.cn/gb/school/2002-07/25/content\\_315.htm](http://www.legalinfo.gov.cn/gb/school/2002-07/25/content_315.htm), [http://www.legaldaily.com.cn/gb/content/2002-03/23/content\\_34082.htm](http://www.legaldaily.com.cn/gb/content/2002-03/23/content_34082.htm), <http://www.people.com.cn/GB/shehui/46/20010212/393899.html>, lus le 20 janvier 2006. Sur la solution des cassettes personnelles dans le divorce, voir <http://law.anhuinews.com/system/2004/10/14/001015611.shtml>, lu le 23 janvier 2006.

17. <http://www.people.com.cn/GB/shehui/46/20010212/393899.html> lu le 20 janvier 2006.

18. <http://www.sanqindaily.com/news/ReadNews.asp?NewsID=9541>, et <http://lawyer.zglw.com/shuofa/>, lus le 7 mars 2003.

19. Voir <http://www.people.com.cn/GB/shehui/212/2191/3924/20010208/391686.html>, lu le 20 janvier 2006.

— l'inconstance des hommes que rien n'empêchera jamais d'aller butiner ailleurs ;

— la mesquinerie des hommes dès lors qu'il s'agit de l'argent de poche de leurs femmes.

Historiquement, l'une des incitations les plus vives à se constituer une cassette personnelle est la peur du veuvage (épouse et concubine), du divorce (épouse) ou de la répudiation (concubine). Le sort d'une veuve, d'une divorcée ou d'une répudiée a toujours été cruel pour celles qui n'avaient aucun patrimoine et plus encore pour celles qui, de ce fait, étaient contraintes de vivre dans la dépendance de leur belle-famille (ou pseudo belle-famille). On peut comprendre ainsi l'avidité qui a conduit certaines à constituer une telle cassette. Au XIX<sup>e</sup> siècle à Hong Kong, les concubines avaient la réputation de participer à des tontines (Pairault, 1990a et 1990b) afin de se constituer un magot en prévision des mauvais jours. Ces tontines étaient appelées *dipu hui*, c'est-à-dire l'« association de la natte sur le sol étalée », car la légende voulait que leur inventeur ait été si pauvre qu'il n'avait nul endroit où recevoir ses amis et qu'il devait étaler une natte par terre pour les accueillir et encaisser leurs contributions (Rozario, 1876-1877 : 205-220 ; Ball, 1900 : 545-547 ; Buu-Loc, 1941 : 102-103). Quoi qu'en dise la légende, cette forme de tontine était assez différente des formes les plus communes car le tontinier y agissait, non comme l'initiateur — et à ce titre comme le premier participant à lever la tontine —, mais comme un simple intermédiaire pour le compte des membres de la tontine. Comme aucun repas conventionnel ni aucun banquet n'était organisé, les membres pouvaient même ne pas se connaître. Le tontinier se déplaçait en personne, discrètement, allant de l'un à l'autre percevoir les contributions et prendre les ordres de ses mandants. Si les membres étaient des femmes, il est vraisemblable que le mandataire était une tontinière car seule une femme pouvait s'introduire avec quelque facilité dans le quartier des femmes (Pairault, 1990a : 43-44).

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les colonisateurs japonais notaient l'implication des Taiwanaises dans le crédit informel (Zhuo, 1993 : 173 sq). Près d'un siècle plus tard, le gouvernement chinois de Taiwan réunissait une commission pour examiner les tenants et les aboutissants de la finance informelle sur l'île. Dans leur rapport publié en 1991 (Li, 1991), les experts de cette commission constatent que les opérations de financement informel sont souvent gérées par des femmes. Tout commencerait avec un groupe de femmes participant à une tontine mais aucune d'entre elles n'éprouverait la nécessité de « lever » (percevoir) cette tontine car leur participation aurait de fait pour seul objet de placer

et faire fructifier discrètement les liquidités de leur cassette personnelle. Dans une telle conjoncture, l'organisation d'une tontine avec attribution de la levée par enchère se révèle peu lucrative car la faiblesse des enchères est logiquement proportionnelle au peu d'urgence éprouvé par les éventuelles adjudicataires. C'est pourquoi ces femmes décideraient alors de franchir un pas et de prêter leurs disponibilités à des personnes ne participant pas à leur(s) tontine(s), de préférence d'autres femmes. Selon cette commission, tel serait le processus qui conduirait à l'établissement de petites officines souterraines de crédit (*dixia qianzhuang*).

Une telle activité une fois entreprise, tout semble se dérouler selon un scénario préétabli. Après une période plus ou moins longue d'euphorie et de succès, celles qui se sont érigées en « banquières » se retrouvent à court de fonds de roulement, faute d'avoir les compétences nécessaires pour savoir prévoir ce genre de situation : dès lors la déconfiture est la fin inévitable de l'aventure (Huang, 1983). Le plus souvent ces « banquières » n'ont pas conscience des risques qu'elles courent et agissent de bonne foi, mais ce n'est pas toujours le cas, ainsi que le rapporte la presse de Taiwan qui fait état de nombreux cas de faillites féminines frauduleuses. Des phénomènes comparables se sont manifestés à Wenzhou en Chine populaire (Pairault, 2005 : 37-39 et 53).

L'autonomie financière féminine tient une place si importante que de nombreuses offres de prêts d'argent — publiées parmi les petites annonces spécialisées de la presse quotidienne de Taiwan — tiennent à préciser que l'entreprise est « gérée par une femme », *nüren jingying*. D'autres soulignent que c'est « la patronne », « la Mère Machin », « Madame Unetelle », « Mademoiselle Truc... » qui souhaite vous venir en aide en vous prêtant de l'argent. D'autres encore parlent de « capitaux féminins inactifs » (*funü xian qian*), de « fonds féminins » (*funü jijin*), d'« associations de femmes » (*funü hui*)... Bien que cela ne soit jamais précisé, on peut penser que ces annonces sont destinées à mettre à l'aise une clientèle féminine comme semble le montrer cette autre publicité employant le tutoiement au féminin (et non pas le tutoiement ordinaire ou encore le tutoiement formel) pour souligner que l'on souhaite « honnêtement te venir en aide » (Pairault, 1999 : 113).

Le contrôle des femmes sur leur patrimoine et les revenus de celui-ci préluait au contrôle sur leur salaire et les autres produits de leur travail. Ces deux formes de contrôle instaurent les fondements d'une véritable autonomie financière. Il est extrêmement difficile de trouver des données chiffrées permettant de mesurer l'importance macroéconomique de cette autonomie. Les seules données un peu parlantes que nous ayons concernent les Coréennes dont on nous dit que 77,7 % auraient

commencé à se constituer une telle cassette avant leur mariage et que 82,2 % en auraient une après leur mariage. 15 % de ces femmes estimeraient que la cassette devrait être de 200 000 *yuan* (environ 10 *yuan* pour un euro) ; 32 % de plus de 100 000 *yuan* (valeur de 1993) ; 20 % de plus de 50 000 *yuan* ; 19 % de plus de 10 000 *yuan*. Plus récemment, on nous annonce que 20 % des Chinoises continentales mariées et 38 % des Japonaises mariées se seraient aussi constitué une cassette personnelle<sup>20</sup>.

Le fait que les femmes aient pu (en droit chinois républicain) se reposer sur les revenus réguliers de leurs maris pour la gestion quotidienne des dépenses du ménage leur a permis de prendre plus de risques qu'elles n'en auraient assumés. La transformation capitaliste de la société patriarcale de Taiwan a favorisé la féminisation intensive du secteur manufacturier ainsi que des micro-entreprises et, partant, a généré l'apparition d'une classe de femmes entrepreneurs. Relativement peu nombreuses à se retrouver à la tête d'une grande entreprise du secteur formel, elles jouent en revanche un rôle considérable en tant que propriétaires et gérantes des boutiques et ateliers qui composent le secteur informel. Entre 1993 et 1998, le nombre de femmes gérant un de ces étals qui envahissent les rues de Taiwan a augmenté de 18,25 % tant et si bien que le nombre de femmes propriétaires est devenu supérieur à celui des hommes — 53,0 % contre 46,9 % (Xingzhengyuan, 1999).

Les sœurs continentales des Taiwanaises connaissent une évolution comparable même si les voies sont quelque peu différentes. Le périodique *Nouvelles hebdomadaires* (*Xinwen Zhoukan*) dans un papier intitulé « Leur cassette personnelle procure secrètement du plaisir aux femmes », *Sifangqian rang nüren touzhaole*, décrit entre autres comment M<sup>lle</sup> Pureté, Qing Yun, découvrit le plaisir [*sic*] en pratiquant l'« usure », *gaolidai* ; à force de prêter à intérêt à des amies, elle a pu s'acheter à crédit un appartement bien situé qu'elle a mis en location<sup>21</sup>.

La gestion planifiée de l'économie chinoise continentale a permis une surprotection des femmes en même temps qu'elle garantissait, du moins en apparence, une égalité des droits. À l'inverse, le lancement de réformes économiques et sociales, à partir de la fin des années 1970, a conduit à une redistribution des rôles et des emplois. Ce bouleversement, marqué par un « avortement (*sic*) massif de travailleuses » (*nü gong da liuchan*) hors de leur unité de travail, a contraint nombre d'entre elles à se réfugier que dans l'entrepreneuriat (Meng, 1995 : 48-62). Près des deux tiers des travailleurs exclus des entreprises d'État étaient des femmes et

---

20. Voir la revue *Famille* (*Jiating*), 1993 (7), p. 55 et [http://woman.zaobao.com/pages4/woman06020\\_5.html](http://woman.zaobao.com/pages4/woman06020_5.html), lu le 10 février 2006.

21. Voir <http://www.southcn.com/estate/cafe/200306130296.htm>, lu le 20 janvier 2006.

l'expression « avortement » employée par la presse chinoise donne une image cruellement juste du phénomène car l'unité de travail agissait comme une matrice à l'égard de ces femmes qui trouvaient en son sein tous les services les libérant des tâches traditionnellement considérées comme féminines. Les graphes de la figure 1 énoncent clairement la situation telle qu'elle était connue début 2003 : 73 % des entreprises féminines ont été créées entre 1990 et 2002 ; par ailleurs 69 % des créatrices d'entreprises avaient plus de 40 ans au moment de la création<sup>22</sup>. En d'autres termes, il semble bien présomptueux de parler ici d'« entrepreneuriat » : il n'y a pas de préférence réelle pour l'entreprise mais absence totale d'alternative. Soit on se résigne à l'inactivité mal secourue — quand elle l'est —, soit on crée son propre emploi. Ici l'ardeur au travail, la frugalité ne sont pas tant les marques d'une prédisposition à l'entreprise que l'expression d'une peur — se retrouver au chômage —, d'une stratégie — celle de survivre.

En règle générale donc, ce saut dans l'« entrepreneuriat », loin d'être la marque d'une autonomisation (*empowerment*) de la femme, symbolise bien plutôt la vanité de son statut, vanité que les femmes elles-mêmes applaudissent ! Une enquête nationale (Tao, 1993 : 307) menée en 1990 (cf. tabl. 1 fin du texte) prouve à l'envi non seulement le retour à l'« ancienne société » dans laquelle le droit à héritage des femmes était souvent remis en question, mais encore témoigne que les Chinoises aujourd'hui refuseraient volontiers à leurs filles le droit d'hériter du patrimoine de leurs parents (Pairault, 2003 : 75-98). Si la majorité des femmes des zones rurales s'opposent au partage de l'héritage au bénéfice de leurs filles c'est que seule la détention (même limitée au seul usufruit) d'un patrimoine est à même de leur assurer des revenus, contrairement aux citadines dont l'horizon est celui du salariat.

Le 3 avril 1992, l'Assemblée nationale populaire votait une loi pour la protection des droits de la femme, *Funü quanyi baozhang fa*, qui stipulait dans son titre 5 quels droits patrimoniaux des femmes on entendait garantir<sup>23</sup> :

Art. 28 : égalité des droits patrimoniaux, *caichan quanli*, entre hommes et femmes.

Art. 29 : inviolabilité des droits patrimoniaux des femmes.

Art. 30 : égalité de droit à la distribution de terres agricoles ou constructibles ; protection des droits en cas de mariage ou de divorce.

Art. 31 : égalité des droits à héritage dans leur famille.

22. Voir <http://www.people.com.cn/GB/shenghuo/78/1933/20030415/972172.html>, lu le 20 janvier 2006.

23. Voir <http://www.china.com.cn/chinese/funv/228557.htm>, lu le 20 janvier 2006.



Art. 32 : droit à hériter de leur belle-famille en cas de veuvage.

Qu'en est-il dix ans plus tard ?

Le 3 décembre 2002, Gu Xiulian, première secrétaire de la Fédération panchinoise des femmes, présentait un bilan de l'application de cette loi, lequel témoignait de bien faibles progrès, voire même de quasi-reculs. Les motifs de non-attribution de terres, *meiyou chengbao di de yuanyi* (cf. tableau 2) affectent proportionnellement davantage les femmes que les hommes en raison de leur statut matrimonial<sup>24</sup>. L'application de la vieille règle d'exogamie, *cong fu ju*, renforcée par le système d'enregistrement des foyers, *huji zhidu* (improprement abrégé en *hukou*) explique cette situation qui lèse les droits patrimoniaux des femmes à la campagne<sup>25</sup>. Quant au tableau 3, issu du même bilan, il analyse la structure de l'appropriation légale des divers éléments du patrimoine d'un couple et confirme derechef la position d'infériorité qui est celle des épouses chinoises aujourd'hui dans l'appropriation de ce patrimoine commun.

Il n'y a pas de liaison immédiate entre le statut social des femmes et leur autonomie économique et financière (voire même sociale et physique). Un statut peu élevé n'implique en aucune façon une absence de participation active et autonome à l'économie de la société. Une égalité effective des droits entre sexes n'implique pas non plus une élévation automatique du statut social des femmes ; en revanche elle peut conduire à un affaiblissement de leur pouvoir économique. La question qui se pose à un pays en développement comme la Chine populaire est de savoir comment satisfaire aux exigences d'une amélioration du statut social des femmes sans pour autant leur faire perdre les bénéfices de leur industrielle autonomie.

Compte tenu de l'échec des institutions financières traditionnelles (entendons ici les banques, les coopératives de crédit...) à répondre aux besoins des populations urbaines et rurales, l'organisation d'institutions de microfinance décentralisées (c'est-à-dire coordonnant en toute autonomie, et les épargnes, et les crédits) à destination des femmes pourrait être une solution appropriée — puisque les Chinoises ont l'habitude de gérer leur épargne, leurs emprunts et les remboursements subséquents — pour favoriser des entreprises qui ne peuvent que profiter au développement économique national. Néanmoins, le calvinisme social qui inspire souvent les nouvelles institutions de microfinance risque de faire de la promotion du statut de la femme un instrument du désengagement des États dans la lutte contre la pauvreté.

---

24. Voir <http://www.china.com.cn/chinese/zhuanti/241810.htm>, lu le 20 janvier 2006. Les tableaux se trouvent en fin de texte.

25. Voir <http://www.women.org.cn/allnews/1301/1.html>, lu le 20 janvier 2006.

### Le passé de la femme est-il l'avenir de l'homme ?

Traduit de *Hefei Soir* du 6 mars 2003<sup>26</sup>

La pratique de la « cassette personnelle » a une origine lointaine. Autrefois, les femmes avaient peu d'occasions d'exercer un pouvoir économique, aussi grappillaient-elles à droite et gauche ce qu'elles pouvaient afin de l'accumuler pour faire discrètement face à leurs dépenses. C'est cela que l'on appelait la « cassette personnelle ». Bien entendu les hommes étaient parfaitement au courant de son existence mais parce qu'ils étaient de « vrais mecs », tout le monde faisait comme si !

Bringuebalé de droite à gauche, le char de l'histoire est enfin arrivé et avec lui la cassette personnelle des « vrais mecs ». Quelle en est la raison ? Avec l'amélioration du statut des femmes, leurs douces mains ont entièrement conquis le pouvoir économique à la maison, les hommes en sont réduits à leur reverser leurs salaires et primes en totalité. Toutefois les hommes ne se font pas à l'idée de perdre toute autorité. Pour frimer devant leurs amis, pour marquer leur déférence à leurs parents, pour se pavaner devant les filles, les « vrais mecs » sont contraints de réinventer la cassette personnelle des épouses du temps jadis !

À dire vrai, les mecs seront toujours les mecs, ils font preuve d'encore plus d'astuces et d'habileté que les femmes pour se constituer une cassette. D'abord, ils doivent entretenir le secret le plus absolu sur son origine car si leur bourgeoisie était au courant, elle raflerait tout, sans compter qu'ils n'auraient pas fini de l'expier... Ensuite, ils doivent conserver le secret même à l'égard de leur propre famille car les femmes développent un sixième sens pour ce qui est de l'argent, au moindre indice elles découvriraient le pot aux roses. Enfin, leurs dépenses doivent se faire en dehors du contexte conjugal, sinon ils auront à affronter des questions inquisitrices auxquelles ils seront incapables de répondre.

Sans doute certains considéreront que les hommes sont bien à plaindre d'être tombés si bas et qu'ils sont dans une situation bien embarrassante. En fait il n'en est rien, nombre d'entre eux déclarent qu'avoir un peu d'argent en propre est bien pratique, qu'ils peuvent venir en aide aux copains qui ont un problème, qu'ils peuvent gâter leurs vieux parents, qu'ils peuvent se montrer généreux avec leurs enfants.

Aujourd'hui, le fait que les hommes aient une cassette personnelle, montre que le statut des femmes à la maison s'est amélioré et que les hommes ne se comportent plus comme de « vrais mecs » à l'égard de leurs « petites femmes ».

Au-delà de cette crainte, on appréciera combien étudier l'argent dans le milieu familial c'est se risquer sur un territoire largement méconnu des économistes conventionnels qui tendent à considérer que, dès qu'il

26. Voir <http://www.hfwb.com.cn/epublish/gb/paper6/20030301/class000600005/hwz266737.htm>, lu le 20 janvier 2006.

pénètre dans une famille, l'argent est toujours réparti de manière optimale entre les différents besoins, les différents membres de cette famille alors que cette répartition peut se révéler aussi aléatoire et aussi asymétrique que la distribution entre les ménages du revenu disponible que calcule la comptabilité nationale. Cette situation est clairement décrite par Viviana Zelizer qui étudie le rôle financier des femmes dans les ménages américains à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle (Zelizer, 1989 : 342-377). Au rebours de la Chinoise, la femme américaine n'aurait joui d'aucune liberté financière et aurait vécu dans une totale dépendance pécuniaire à l'égard de son mari. Toutefois, citant les travaux de Margaret Byington — [*men*] “*are inclined to trust all financial matters to their wives*” et de Leslie Tentler [*the*] “*financial arrangement of working-class families granted a great deal of economic power to wives*” —, Viviana Zelizer remarque que les femmes des milieux ouvriers gèrent la paye que leur remet leur époux (Zelizer, 1989 : 363). Cette conclusion semble remettre en question le constat initial. Statistiquement parlant, les ménages des classes laborieuses (*working class*) devaient être en nombre bien plus considérable que les ménages des classes moyennes et supérieures. Cette évidence suggère un discours idéalisé qui, tant en Chine qu'en Amérique du Nord, aurait voulu que les femmes vivent dans une totale dépendance pécuniaire — état que s'essayaient à instaurer le plus rigoureusement possible les classes les plus aisées pour se conformer à un modèle social qui justifiait leur statut.

Aussi convient-il de remettre en perspective la nature de l'argent de poche des maris que les media chinois tendent à confondre avec le *sifangqian* des femmes. Il m'apparaît que cet argent de poche répondrait à une logique qui le rapprocherait davantage de pratiques non chinoises tel l'« argent de la bière » (*beer money*) alloué aux mâles anglo-saxons que de la pratique de la cassette personnelle des femmes qui, elle, relève d'une logique de protection tant de la femme que des intérêts mêmes du foyer et qui, partant, participe à l'autonomisation économique des femmes quel que soit par ailleurs leur statut social effectif ou rêvé.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALL J. D., 1900: *Things Chinese: being Notes on Various subjects connected with China*, London: Kelly and Walsh [3<sup>rd</sup> edition].
- BUU-LOC, 1941 : *L'usure chez les paysans en Annam*, Paris : Recueil Sirey [Thèse de la Faculté de Droit de Montpellier].

- CAI ZHIXIANG (Choi Chi-Cheung), 1994 : “Cong tudi qiyue kan shijiu shiji mo ershi shiji chu de ChaoShan shehui” [« La société ChaoShan vue à travers les titres de propriété signés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle »], in *Chazhouxue guoji yantaohui lunwenji (xia ce)* (Proceedings of the International Conference on Chaozhou Studies), Guangzhou, Jinan daxue chubanshe : p. 798-800.
- COHEN M., 1976 : *House United, House Divided: A Chinese Family in Taiwan*, New York: Columbia University Press.
- COUVREUR S. (trad.), 1950 : *Mémoires sur les bienséances et les cérémonies* [texte avec transcription et traduction en français et en latin], Paris, Cathasia.
- DAI Y., 1984 : *Taiwan minshi xiguan diaocha baogao* (Rapport sur les Coutumes civiles de Taiwan), Taibei, Fawubu tongxun zazhishe.
- DENG X., 1999 : “Women in Turfan during the Sixth to Eighth Centuries: A Look at Their Activities Outside the Home”, *The Journal of Asian Studies*, 58 (1): 85-103.
- DING Y., 2000 : « Minnan chuantong funü diwei de zai sikao » [Le statut traditionnel des femmes du Minnan revisité], in CHEN Z. et al. (ed.), *Chuantong yu bianqian* [Tradition et changement], Beijing, Wenjin chubanshe : p.251-262.
- EBREY P. B., 2002: *Women and the Family in Chinese History*, London, Routledge.
- FINE A. et LEDUC C., 1998 : « La dot, anthropologie et histoire. Cité des Athéniens, VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle/Pays de Sault (Pyrénées audoises), fin XVIII<sup>e</sup> siècle-1940 », *Clio*, 1998 (7).
- HOLMGRE J., 1995 : *Marriage, Kinship and Power in Northern China*, Aldershot: Variorum.
- HUANG Y. et al., 1983 : *Taiwan dixia jinrong wenti: minjian hehui yu dixia qianzhuang* [De la finance souterraine à Taiwan : tontines et banques souterraines], Nantou, Jiceng jinrong chubanshe.
- KATAOKA I., 1990 : *Taiwan fengsu zhi* [Coutumes de Taiwan], Taibei, Zongwen tushu gongsi, (trad. en chinois par Chen Jintian de l'édition de 1921).
- KURYU T., 2003 : *Hunyinfa zhi jindaihua* [La rénovation de la loi sur le mariage], Beijing, Zhongguo zhengfa daxue chubanshe, (il s'agit de la réimpression de la traduction chinoise de 1931 de l'ouvrage paru en japonais en 1930).
- LAMAISON P., 1987 : « La notion de maison. Entretien avec Claude Lévi-Strauss », *Terrain*, 9, oct. 1987 : « Habiter la Maison »: 34-39, <http://terrain.revues.org/document3184.html>, lu le 23 janvier 2006.

- LEYSER J., 1958 : « 'Equality of the Spouses' under the New German Law », *American Journal of Comparative Law*, 7 (2) : 276-287.
- LI Z. *et al.*, 1991: *Fangzhi dixia jinrong huodong wenti zhi yanjiu* [De la lutte contre les activités financières souterraines], Taibei, Xingzhengyuan yanjiu fazhan kaohe weiyuanhui.
- LIANG S. *et al.* (ed.), 1996: *Minfa tongze ji peitao guiding xinyi xinjie* [Nouvelles interprétations des Principes généraux du droit civil et de ses règlements d'application], Beijing, Renmin fayuan chubanshe.
- LORD S. D., 1997 : « Démanteler le patrimoine. Les femmes et les biens dans la Marseille médiévale », *Annales HSS*, 52 (2) : 343-368.
- MENG X., 1995 : *Gaige dachao zhong de Zhongguo nüxing* [Les femmes chinoises dans la marée réformatrice], Beijing, Zhongguo shehui kexue chubanshe.
- PAIRAULT Th., 1990a : « Approches tontinières (1<sup>e</sup> partie) : de la France à la Chine en passant par la Cochinchine et autres lieux », *Études chinoises*, 9 (1) : 7-34.
- PAIRAULT Th., 1990b : « Approches tontinières (deuxième partie) : formes et mécanismes tontiniers », *Études Chinoises*, 9 (2) : 75-130.
- PAIRAULT Th., 1999 : « Obolostatique et finance informelle en Chine » in Michel Lelart éd., *Finance informelle et financement du développement*, Beyrouth, AUPELF-UREF : 101-118.
- PAIRAULT Th., 2003 : « Women, Property and Social Practice in China » publié in SERVET J.-M. et GUÉRIN I. (ed.), *Microfinance: From Daily Survival to Social Change*, Pondicherry: French Institute of Pondicherry: 75-98.
- PAIRAULT Th., 2005 : « Pratiques microfinancières en Chine : entre répression et récupération », in PAIRAULT T. *et al.*, *La microfinance en Asie. Entre traditions et innovations*, Paris, Karthala.
- PAN W., 1982 : *Zhongguo jindai minfa shi* [Histoire du droit civil chinois contemporain], Taibei, Hanlin.
- ROZARIO R. A. (do), 1876-1877: « Note » , *The China Review*, 5: 205-220.
- TAIWAN XIGUAN YANJIUHUI (Association pour l'étude de Taiwan), 1988 : *Taiwan guanxi jishi* [Rapport sur les coutumes à Taiwan], Taizhong, Taiwan sheng wenxian weiyuanhui [traduction chinoise de l'original japonais de 1901].
- TAO C. *et al.*, 1993 : *Zhongguo funü diwei gaiguan* [Du statut social des femmes en Chine], Beijing, Zhongguo funü chubanshe.
- TXY, 1901 : voir TAIWAN XIGUAN YANJIUHUI.

XINGZHENGYUAN, 1999 : *Taiwan diqu tanfan jingying gaikuang diaocha baogao* [Enquête sur la gestion des étals à Taiwan], Taibei, Xingzhengyuan zhujichu.

ZELIZER V., 1989: "The Social Meaning of Money: "Special Monies", *The American Journal of Sociology*, 95(2): 342-377.

ZELIZER V., 2005 : *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil.

ZHUO Y., 1993 : *Qingdai Taiwan funü de shenghuo* [La vie des femmes à Taiwan sous les Qing], Taibei Zili wanbao wenhua chubanshe.

## ANNEXES

**Tableau 1 : Les femmes et l'héritage des filles**

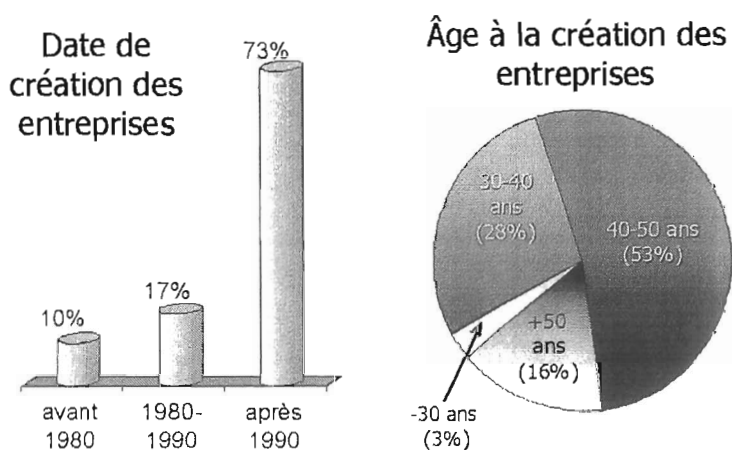
Femmes	Ensemble	Urbaines	Rurales
Mieux vaut qu'elles n'héritent pas	15,2%	12,0%	16,0%
Ne doivent pas hériter	37,6%	11,8%	44,0%

**Tableau 2 : Non-attribution de terres**

Motifs	Hommes	Femmes	Total
Non bénéficiaire	21,9%	22,6%	22,3%
Perte due au mariage	12,5%	30,1%	21,0%
Perte due au divorce	0,0%	0,9%	0,6%
Réquisition	12,5%	8,7%	10,1%
Autre raison	53,1%	37,4%	43,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

**Tableau 3 : Propriété légale des éléments patrimoniaux**

	Logement	Dépôts bancaires	Droits fonciers	Valeurs mobilières
Mari	64,4%	45,3%	67,3%	50,3%
Femme	7,0%	18,9%	5,3%	14,7%
Communauté	6,5%	20,5%	5,0%	20,0%
Père	18,3%	10,7%	19,0%	11,9%
Mère	2,9%	3,5%	2,4%	2,0%
Fils	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%
Fille	0,1%	0,3%	0,0%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Figure 1 : L'entrepreneuriat féminin**





# LA PART DU DIABLE : MÉTAL ET MONNAIE DANS LES MINES DE POTOSI, BOLIVIE \*

**Pascale ABSI**

Tout au long de mon travail d'anthropologue auprès des mineurs des Andes boliviennes, j'ai été frappée par ce paradoxe : l'argent de la mine qui motive la migration de milliers de paysans vers les centres miniers, puis leur travail acharné dans les tréfonds périlleux des montagnes sont, en même temps, perçus comme illusoire. De La Paz à Potosi en passant par Oruro, ces mêmes mineurs, dont les yeux s'étaient éclairés, quelques minutes auparavant, à l'évocation de ce filon dont la découverte leur permettrait de sortir de la misère, d'ouvrir une échoppe ou qui sait, de devenir millionnaire, m'ont tous assuré que les revenus de la mine étaient voués à être dilapidés dans les bars, auprès des prostituées ou lors de fêtes ostentatoires.

Dans ce chapitre, je m'attache à comprendre les logiques et les enjeux de cette crise de confiance particulière qui, à première vue, semble confirmer l'intériorisation par les mineurs andins du sempiternel discours sur leur infirmité congénitale à gérer l'argent. La question n'est cependant pas de savoir si, oui ou non, les mineurs gèrent « rationnellement » leurs revenus et s'ils s'en croient réellement incapables, mais d'appréhender la vision du monde où s'inscrit la croyance dans le caractère éphémère des revenus de la mine et les rapports sociaux qu'elle instaure. Pour cela, je limite l'analyse aux seuls mineurs de Potosi.

---

\* Ce travail, qui prolonge une recherche doctorale, a été financé grâce à une bourse de la Fondation Fyssen.

## L'argent de Potosi : des conquistadores espagnols aux coopératives

S'il existe dans ce monde un lieu pour parler d'argent, c'est bien Potosi. Déflorée par les conquistadores en 1545, sa montagne — la bien nommée Cerro Rico — se révéla être la plus grande réserve argentifère du monde. Du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, son métal, dont une partie était devenue monnaie dans l'Hôtel de la Monnaie de Potosi, allait irriguer les économies européennes, favoriser la capitalisation préalable à la révolution industrielle et provoquer le remplacement de l'or par l'argent au sein du système monétaire international. L'exploitation de la montagne bouleversa également la vie des populations andines qui y découvrirent — notamment par le tribut monétaire et le commerce forcé — le salariat et l'économie marchande. Car, paradoxalement, jusqu'à ce que le commerce transcontinental unisse l'Europe, l'Asie et les économies indigènes, convertissant Potosi en premier jalon de la mondialisation marchande, il n'existait dans les Andes ni monnaie, ni marché comparables à ceux que l'on connaît pour la proche Mésio-Amérique préhispanique<sup>1</sup>.

Tant au niveau des chefferies qui l'ont précédé qu'à celui de l'Empire inca qui les a englobés, les mécanismes institutionnels de la circulation des biens et des services ont contribué à limiter l'émergence du commerce marchand<sup>2</sup>. En effet, le contrôle d'un maximum de niches écologiques, grâce à l'envoi de colons au service d'une communauté ou de l'État inca, permettait d'accéder, au travers du troc, du partage et de la réciprocité à l'intérieur de la parentèle ainsi qu'au travers de la redistribution par les autorités, à des produits d'origines très diverses (pommes de terre et camélidés d'altitude, maïs, coca, coton, coquillages et poissons de mer, etc.), sans recourir au marché. De plus, le système tributaire reposait sur des corvées qu'effectuaient les gens du commun sur les terres, dans les mines ou auprès des troupeaux de leurs autorités, ethniques et impériales<sup>3</sup>. De sorte que dans le cadre du tribut, même la matière première des habits ou des objets qu'ils fabriquaient n'était pas prélevée sur leur production personnelle. La quantité de main-d'œuvre mobilisable était l'unité fiscale de valeur et de mesure et le système limitait la

---

1. Sur la monnaie et le marché en Mésio-Amérique, voir notamment Holt *et al* (ed.), 1982) ; Carrasco, 1983 et Berdan, 1983.

2 Cet exposé sur l'organisation économique des Andes préhispaniques synthétise des données issues de : Murra J. (1975 ; 1978) ; Pease F. (1999) ; Salomon F. (1980) ; Rostworowski M. (1977).

3. Hormis quelques biens collectés — donc « crus » — comme le miel ou les plumes.

nécessité de produire des excédents disponibles pour d'autres types de transactions. Quant aux biens précieux, notamment l'or, l'argent, les plumes et les tissus de prestige, ils étaient réservés aux élites et circulaient entre elles, notamment sous forme de dons.

Il est bien sûr probable que des initiatives marchandes aient quand même pu se développer à l'intérieur de ce système qui, selon toute vraisemblance, ne les désirait pas. Mais le flou des chroniques coloniales et les efforts des ethnohistoriens qui tentent de l'identifier tendent à prouver que le phénomène marchand n'était pas très prégnant dans les Andes préhispaniques et/ou, qu'il échappe grandement à nos sources et à nos outils d'analyse. La question n'est pas tranchée y compris dans le Nord, en Équateur et sur la côte péruvienne, où des transporteurs de biens précieux ont été identifiés comme des marchands pratiquant le commerce de longue distance et où des places d'échanges ont été interprétées comme des marchés <sup>4</sup>.

On pourrait dire la même chose pour la monnaie que les historiens se sont attachés à rechercher, à la suite des colonisateurs espagnols, parmi tous les biens qui circulaient dans l'Empire (Hartmann, 1971 ; Hosler, 1990). Cependant, y compris dans le contexte de l'acquittement d'une créance non marchande (prestations matrimoniales, compensations, offrandes aux divinités, etc.), ils ne s'accordent toujours pas à identifier des biens ayant pu servir de moyens d'échange ou de paiement standardisé, utilisés ou non comme unités de compte, même parmi les biens précieux que s'appropriaient les élites en mobilisant la main-d'œuvre de leurs tributaires et qu'elles se redistribuaient selon les canaux de la réciprocité institutionnelle <sup>5</sup>. En revanche, on sait que l'introduction de l'économie monétaire s'est accompagnée d'une multiplication d'équivalents naturels (coca, cacao, tissus, lames de fer, herbe maté...) destinés à compenser la pénurie endémique de monnaie métallique au début de la conquête (Bernand, 2000). En rupture avec son ancien statut de bien précieux sacré, associé à la lune (l'or étant identifié au soleil dont l'Inca est le fils) et à la fertilité cosmique, réservé aux élites et aux dieux, l'argent de Potosi, sous sa forme métallique, circulera également comme monnaie-marchandise à l'intérieur du nouvel empire colonial.

Aujourd'hui, la ville de Potosi est une petite bourgade de province assoupie. Mais les 5 000 mineurs qui, de manière archaïque, exploitent

---

4. Sur ce point, on se référera à la critique adressée par Pease (1999) aux travaux de Hartmann (1971 ; Rostworoski (1977) et Salomon (1980) qui ont identifié ces phénomènes marchands.

5. Il paraît cependant évident que certains biens, comme le maïs ou le sel, pouvaient être échangés plusieurs fois avant d'être consommés.

encore une centaine de mines continuent à faire vivre le mythe. Expulsés des campagnes quechuaphones des environs par le manque de terres et de liquidités, ils sont venus tenter leur chance à la mine. Organisés en coopératives autogérées, avec pour seule rémunération les bénéfices de leur production personnelle, ils sont tous hantés par le même rêve : trouver un bon filon. Dans la mine, ce rêve possède un nom et un visage d'argile : ceux du Tio, le maître diabolique des filons, nourri de coca, de cigarettes, d'alcool et de prières et qui, du tréfonds de la montagne, influence le marché international des matières premières.

Les coopératives louent les gisements à l'État bolivien qui en est propriétaire, elles en permettent l'accès à leurs membres, mais n'organisent ni la production, ni la commercialisation du minerai. En échange d'un droit d'entrée et d'un pourcentage de ses profits, chaque associé est libre de choisir son aire de travail dans l'une des concessions de la coopérative et de l'exploiter comme bon lui semble. Certains travaillent de manière très artisanale, au marteau et à la barre à mine, avec l'aide de quelques péons journaliers ; d'autres sont de véritables petits patrons à la tête d'équipes partiellement mécanisées qui regroupent plusieurs dizaines de travailleurs rémunérés au pourcentage des bénéfices. Hormis l'infrastructure collective fournie par les coopératives (moulins rustiques, camions, wagonnets, etc.), chaque associé est propriétaire de ses moyens de production. À sa sortie de la mine, le métal est sommairement nettoyé puis moulu. Il est ensuite vendu, en fonction de son titre et du prix du marché, à l'un des centres privés de traitement de la ville où le minerai sera concentré par lixiviation avant d'être exporté et fondu à l'étranger, notamment en Europe. Depuis la crise des prix de l'étain du milieu des années 1980, l'argent, le plomb et le zinc sont les principaux minerais exploités à Potosi.

### **De l'argent sauvage en filon à la monnaie manufacturée**

L'expression « faire de l'argent » possède à Potosí une résonance toute particulière. Non seulement parce qu'en travaillant à la mine on gagne de l'argent en exploitant l'argent, mais aussi parce que, pour les mineurs, la monnaie est en premier lieu du minerai d'argent manufacturé<sup>6</sup>. Et si aujourd'hui l'argent n'entre plus dans la composition de la monnaie et n'est plus le seul minerai exploité à Potosi, les mineurs continuent d'établir une filiation entre le métal et la monnaie, en

---

6. En quechua comme en français et en espagnol (*plata*), un même terme — *colqe* — désigne à la fois l'argent métallique et l'argent monétaire.

particulier celle des revenus de la mine. L'attribution à la monnaie de certaines des caractéristiques symboliques du métal liées à son origine souterraine est une des raisons explicites de la volatilité de l'argent de la mine. C'est donc par l'exposé des représentations minières du sous-sol que commence notre réflexion.

Pour les populations andines, les galeries minières constituent l'antichambre de l'inframonde mythique : la face obscure du monde, un univers sauvage et foisonnant associé aux forces vives qui sont à l'origine de la fertilité des champs et des mines. En effet, les mineurs partagent avec les alchimistes du Moyen Âge et de la Renaissance, une vision agricole de la genèse et de la croissance des minerais. En partie confondu avec l'enfer, cet inframonde est également le lieu où les missionnaires espagnols localisèrent les démons et où ils enterrèrent les divinités païennes diabolisées lors de l'évangélisation des Andes (Bouysse-Cassagne et Harris, 1987 ; Bouysse-Cassagne, 1998). Il est à la fois distinct et complémentaire du monde céleste et solaire depuis lequel Dieu et les saints garantissent le nouvel ordre postcolonial.

Aujourd'hui, la divinité tutélaire des mineurs est ce diable un peu particulier appelé Tio. Matérialisé par des effigies de boue minéralisées érigées à proximité des aires de travail, il est le propriétaire des filons qu'il révèle aux mineurs en échange de leurs offrandes. Véritable patron de la mine, le Tio est l'intermédiaire entre la divinité féminine de la montagne qui féconde et fait mûrir les filons en son sein, et le travail des hommes.

Pour en revenir à la relation entre métal et monnaie dans les Andes, comme l'avait déjà souligné Olivia Harris<sup>7</sup> (1989), le minerai brut des filons appartient à une sphère symbolique distincte de celle de la monnaie en circulation. Tandis que le premier relève de la sphère des diables, la seconde est rattachée au monde céleste où le pouvoir du dieu des catholiques côtoie celui de l'État comme créateur et garant de la monnaie. À Potosi, la transformation du métal sauvage en monnaie policée coïncide avec un processus de socialisation qui permet à l'argent de passer d'une sphère à l'autre. Et c'est aux mineurs qu'incombe la tâche difficile de le détacher de l'emprise diabolique de l'inframonde pour alimenter les circuits de la reproduction sociale. J'ai par ailleurs montré comment, lors de son odyssée souterraine, le mineur expérimente un processus inverse

---

7. Ainsi, alors que les diables de l'inframonde reçoivent en offrandes des minerais bruts (or, argent, galène), les pièces d'orfèvreries qui ornent les véhicules et les arcs des processions religieuses sont dédiées aux saints et lorsqu'il est transformé en monnaie, le métal porte sur sa face l'empreinte du gouvernement et de la loi des hommes.

au cours duquel il est possédé par les forces de l'inframonde et devient lui-même un diable (Absi, 2003).

Voyons maintenant les étapes qui permettent la transformation du minerai brut des filons en revenus, en ce minerai de la sphère céleste qu'est la monnaie. Résultat d'une transaction rituelle plus ou moins aboutie entre les mineurs et le Tio, les apparitions — et disparitions — des filons dans les galeries marquent le début de ce processus. Puis le travail et l'effort prennent le relais. Ainsi, le minerai non concentré, donc moins travaillé, est perçu comme étant plus « fort » (*fuerte* en espagnol, *kallpayoq* en quechua) que le minerai purifié et pulvérisé dans les moulins coopératifs. Dans la bouche des mineurs, ce concept de force qui s'applique à la fois au minerai en filon et au Tio, s'entend comme le principe du monde sauvage cristallisé dans l'inframonde. À l'action de la main de l'homme s'ajoute celle des divinités, notamment des divinités catholiques qui incarnent l'achèvement de la socialisation du minerai. Saints patrons des mineurs, la Vierge et les croix qui gardent le seuil des mines vont, à son passage, baptiser le minerai qui rejoint le jour, exactement de la même manière qu'ils purifient les travailleurs qui sortent de la mine de l'emprise diabolique du sous-sol. Dans certaines exploitations, le minerai est même l'objet d'un rite de baptême annuel calqué sur celui qui permet l'entrée du petit enfant dans la société des chrétiens (Salazar-Soler, 1992). Significativement, alors qu'elle est interdite d'entrée dans la mine où sa présence ferait, dit-on, fuir le diable ouvrier et ses minerais, la Vierge accompagne tout le processus métallurgique dont le minerai fait l'objet une fois extrait de la mine. Elle patronne le travail des *pulliris*, ces femmes qui trient le minerai, et les moulins des coopératives abritent généralement une petite chapelle qui lui est consacrée ; les artisans la sollicitent pour leur activité d'orfèvres.

Mais le travail, l'effort et la dévotion ne suffisent pas à exorciser le minerai. Même devenu monnaie, il ne se départit jamais totalement des qualités de son origine souterraine. Ainsi, les monnaies enterrées au seuil de la galerie principale, à l'occasion des sacrifices annuels de lamas, ont pour mission de payer le tribut dû à la mine en échange des filons, mais également de la féconder, comme autant de semences métalliques<sup>8</sup>. La socialisation de la monnaie est d'ailleurs réversible : les trésors monétaires enterrés retournent sous la juridiction des diables de l'inframonde qu'il faut alimenter pour s'en approprier, sous peine de tomber malade.

---

8. Il s'agit de monnaies actuellement en circulation.

Le prolongement vers la monnaie de l'emprise du Tio sur le métal se révèle également dans les prières des mineurs qui, pour s'assurer une bonne production, invoquent l'Hôtel de la Monnaie de Potosi (actuellement reconverti en musée) et exhortent le Tio à frapper la monnaie<sup>9</sup>. Mais cette emprise se traduit surtout dans le fait que, pour les travailleurs, les revenus de la mine restent l'argent du diable et qu'ils ne leur appartiennent jamais tout à fait. Car, comme ils aiment à le rappeler : « Ce qui est au Tio retourne au Tio. »<sup>10</sup> C'est pourquoi, même lorsqu'ils ont eu la chance de trouver un bon filon, ceux des mineurs qui disposent d'un petit capital l'attribuent aux activités économiques qu'ils ont poursuivies en dehors de la mine, notamment le commerce de détail et la migration salariée vers les plantations de canne à sucre des basses terres ou vers l'Argentine. Ainsi, ce n'est que lorsqu'il a ouvert une petite épicerie tenue par sa femme que don Elias a pu mettre un peu d'argent de côté. Il explique : « Le Tio a des richesses, mais elles apparaissent, elles disparaissent, des richesses de diable. Moi qui ai gagné tant d'argent dans la mine, maintenant je n'en ai plus. Le peu que j'ai, il vient de ce que j'ai vendu dans ma boutique. Celui-là, j'ai pu l'économiser. »

Les représentations minières de l'inframonde permettent de comprendre cette forme particulière « d'enclavement »<sup>11</sup> qui distingue l'argent de la mine de celui issu d'autres activités économiques : elle s'explique par la situation que le premier occupe au sein de la circulation monétaire. Alors que l'argent gagné hors de la mine apparaît comme une captation de capital au sein du circuit monétaire, celui de la mine semble directement engendré par une production. En raison de son intime filiation avec le minerai, il est en quelque sorte un argent de première main qui, n'ayant jamais circulé, n'est pas encore totalement inscrit dans l'ordre de la société des hommes. Plus sauvage, incomplètement

9. « *Moneda wasi sellaykuripuway, Jaywaykurimusayki, ch'allaykurimusayki, sellaykuripuway* » ; « Maison de la monnaie, frappe [monnaie] pour moi, je te fais des offrandes, je te fais des libations, frappe pour moi. » Cette prière était autrefois prononcée par les mineurs à l'occasion des sacrifices de lamas, notamment le 1<sup>er</sup> août, sur le Cerro. Une grande pierre, située au point de départ des camions vers la montagne et ses mines, recevait également les libations destinées à l'Hôtel de la Monnaie.

10. L'idée que l'argent gagné par les mineurs est hanté par le Tio correspond à une fétichisation de l'argent monétaire qui remet en question la distinction de Mauss entre le don et la transaction monétaire. Ce caractère animé de l'argent transparaît dans certains rites comme celui qui consiste à acheter quelque chose avec de gros billets, auprès de riches commerçants afin de capter, par le biais de la monnaie rendue, cette part de leur prospérité indissociable de leur personne. Les libations effectuées sur l'argent ainsi obtenu visent à libérer ce potentiel que l'officiant cherche à s'approprier.

11. J'emprunte ce concept d'enclavement à Appadurai (1986) qui l'a utilisé pour caractériser le fait que l'on réserve à la monnaie et à certains revenus des paiements particuliers.

débarassé de l'emprise de son géniteur infernal, il brûle les doigts des mineurs.

En dernière instance, il revient aux épouses des mineurs d'inscrire l'argent dans le circuit de la reproduction sociale et de le soustraire définitivement à l'emprise de son origine souterraine. Les travailleurs attribuent aux femmes, auxquelles ils remettent leur paye, le pouvoir de retenir l'argent, de le faire durer et de le destiner à des choses utiles ; en d'autres termes de « cuire » l'argent sauvage à l'image de ce que les anthropologues ont pu observer sur d'autres terrains<sup>12</sup>. À Potosi, cette qualité se traduit par l'idée que la femme est « main chaude » (en quechua *q'oni maki*), alors que l'homme est « vent glacé » (en quechua *q'asa wayra*). L'image de la chaleur de la main qui saisit et retient et s'oppose à celle du vent qui disperse est liée à la fertilité féminine. De sorte que la nature même des femmes vient légitimer leur rôle dans la circulation monétaire et dans la construction sociale du pouvoir d'achat de la monnaie. Elle s'accorde également avec leur rôle prépondérant dans les activités commerciales et avec la division sexuelle de l'activité minière où les hommes extraient sous terre le minerai sauvage, tandis que les femmes, qui le nettoient de ses impuretés sur les flancs de la montagne, réalisent la première étape de sa transformation en monnaie polie.

Tout ce qui vient d'être exposé ne s'applique qu'à ceux des revenus de la mine qui sont appelés à se convertir immédiatement en nourriture ou en dépenses courantes. En revanche, dès que les bénéfices économiques de la mine se font visibles, dès qu'ils permettent non plus seulement la reproduction mais la promotion sociale, le concept d'argent diabolique refait surface. Il est particulièrement prégnant dans le cas des quelques travailleurs fortunés qui sont invariablement soupçonnés d'avoir passé un pacte individuel avec le diable. Les caractéristiques de cette alliance diabolique permettent de saisir les enjeux sociaux du caractère illusoire des revenus de la mine.

### **L'argent du pacte avec le diable**

Le pacte individuel avec le Tio consiste à s'assurer l'apparition de filons exceptionnels par des offrandes, elles-mêmes exceptionnelles : des sacrifices humains, dit-on, ainsi que l'âme du mineur. Le pacte est scellé lors d'une rencontre avec la divinité qui se présente en personne aux

---

12. Je pense notamment aux pêcheurs malais étudiés par Carsten (1989) qui attribuent à l'argent qu'ils gagnent lors de leurs transactions commerciales avec les marchands chinois, une force subversive que leurs épouses vont « cuire » symboliquement afin de la transformer en relations sociales.



travailleurs restés seuls dans la mine. Elle emprunte alors les traits d'un mineur, avec son casque et sa lampe mais ses cheveux roux, ses pieds caprins ou ses bijoux trahissent cependant son identité diabolique. Si l'homme ne prend pas la fuite, un bref dialogue s'engage alors avec la divinité au cours duquel sont fixés les termes du contrat.

Sa dimension individuelle, secrète (sans témoin) ainsi que la nature contre-sociale des termes du contrat (don de l'âme et sacrifices humains), opposent le pacte individuel aux rites collectifs qui réunissent, au moins une fois par semaine, les travailleurs autour des effigies du Tio. Bien évidemment, l'argent du pacte est à la fois le plus sauvage et le plus illusoire de tous les revenus de la mine. Sous l'influence du Tio qui possède leur corps et leur âme et réclame de l'alcool et des femmes, l'argent des pactiseurs est dilapidé dans les bars et les maisons closes de la ville, tandis que dans la mine, les filons sont appelés à disparaître. Un mineur témoigne :

« J'ai vu mon parrain, j'ai vu mes amis et d'autres compagnons qui étaient riches, ils avaient des véhicules, de bonnes maisons, des fermes, tout... Mais ils ne sont pas devenus riches en se sacrifiant mais parce qu'ils ont fait se sacrifier leurs péons. Et quand ces types gagnent [de l'argent], leur mentalité change, ils n'ont presque plus de considération, de compassion pour leurs compagnons. Quand il y a de l'argent, on voit arriver les parrains, les femmes ; ils se collent comme des mouches. Alors des fêtes vont surgir et c'est là que l'argent se dépense, c'est là que va l'argent. Ce ne sont vraiment pas de bonnes choses, parce que le compagnon, il n'a jamais pensé : « Bon, maintenant je m'achète un hôtel ou une boutique ». Que des fêtes ! Mais cette richesse, elle ne va durer qu'un an, il va gagner durant un an et après, ciao, elle disparaît. Le filon disparaît ou bien il [le mineur] oublie le Tio. Avant, il lui donnait toutes sortes de nourritures, mais maintenant qu'il n'est plus si pauvre, si nécessaire, alors... On dit que vient le malheur, ses véhicules prennent la route et il se passe quelque chose, un accident, un tonneau, ses passagers meurent et il doit payer les familles. C'est-à-dire que [comme] il ne donne plus de nourriture au Tio, cette fois c'est lui que le Tio mange [...] Cet argent, quand tu fais guérir [quand tu passes un pacte], il est mauvais, c'est comme du blanchissement d'argent, tu gagnes, tu peux remplir des tonneaux d'argent, mais il t'échappe, il ne dure pas. C'est ce qui se passe avec l'argent du diable qui vient rapidement, il s'en va rapidement. Ce qui vient du Tio retourne au Tio, l'argent de la mine ne sert pas à des choses utiles. Maintenant je me demande où sont leurs fermes ! Ils n'ont plus de véhicules, ni de capital, plus rien. »

(Toribio Calisaya, coopérateur à la retraite)

L'allusion de Don Toribio à l'argent blanchi de la drogue est claire : à l'image des narcodollars, l'argent du pacte ne provient pas du travail de production des hommes. Don du diable, il n'a pas subi le processus nécessaire à son inscription dans l'ordre social de la circulation monétaire. Les revenus des pactiseurs, comme leurs corps, sont possédés par le Tio ; ils sont par nature appelés à retourner sous sa juridiction. Au lieu de lubrifier l'économie humaine, ces richesses acquises par des sacrifices humains menacent l'ordre social et sont éphémères. De fait, le pacte est par nature insoutenable sur le long terme et aucune précaution rituelle ne suffit à éviter, qu'un jour ou un autre, le Tio rompt son compromis et récupère ses richesses. Souvent, la rupture du contrat se solde par la mort du pactiseur dont l'âme demeure alors à jamais prisonnière du diable de la mine.

Le pacte individuel n'est pas par nature distinct de l'expérience des mineurs « honnêtes ». Si le sacrifice de soi par le travail, l'effort et une pratique rituelle correcte limitent l'emprise du Tio sur les hommes et leurs revenus, ils ne l'éliminent cependant pas totalement. Nous avons évoqué le fait que tous les mineurs se considèrent comme des possédés et que le profit de leur travail ne leur appartient jamais tout à fait. Entre l'expérience des pactiseurs et celle des mineurs sans compromission, il n'existe ainsi qu'une différence de degré qui concerne, de manière homologique, l'état de leurs corps et celui de leurs revenus : plus le corps est possédé par le diable, comme dans le cas des pactiseurs, plus le mineur est dépossédé de lui-même et plus ses profits lui échappent également<sup>13</sup>.

### **Revenus illusoires, circulation monétaire et rapports sociaux**

On peut maintenant s'interroger sur les agencements sociaux qui s'articulent au caractère éphémère des profits de la mine. Le but n'est évidemment pas ici d'insinuer que les représentations symboliques de l'argent, de la monnaie et du travail minier sont le reflet des normes sociales, mais juste d'évoquer comment ces représentations sont mobilisées par les rapports sociaux.

Il y a une vingtaine d'années, l'anthropologue américain Michael Taussig (1980) interprétait le pacte individuel avec le Tio comme la fétichisation de la malfaisance du capitalisme, sur la base d'une comparaison entre les mineurs boliviens et les plantations sucrières du

---

13. La communauté de destin entre le corps des mineurs et le minerai se manifeste également dans la croyance selon laquelle les travailleurs morts dans la mine se transforment en métal.

Cauca en Colombie, où les ouvriers payés au rendement accusent les plus productifs d'entre eux d'avoir passé un pacte avec le diable. Comme son homologue minier, ce contrat diabolique débouche sur la mort prématurée du pactiseur et la dilapidation des richesses accumulées. Pour Taussig, le pacte avec le diable est un « pacte prolétaire » qui stigmatise la distorsion des valeurs traditionnelles de l'économie paysanne (contrôle et organisation familiale de la production, échange, réciprocité, idéologie de la valeur d'usage) par les rapports de production capitalistes et l'aliénation du travailleur minier (absence de contrôle sur le travail et la production, exploitation salariale, idéologie de la plus-value). L'association du pacte avec la mort et le destin sans lendemain des richesses produites surgiraient ainsi de la contradiction entre le mode de production paysan et celui, capitaliste, des mines et des plantations sucrières.

L'ouvrage de Michael Taussig a suscité de nombreuses critiques (Platt, 1983 ; Godoy, 1984). On lui a notamment reproché le manichéisme réducteur qui sous-tend son opposition entre mode de production capitaliste et mode de production paysan, ainsi que sa méconnaissance des mécanismes de la pénétration mercantile dans les Andes. En effet, contrairement à la vision de Taussig, les paysans andins n'ont pas forcément été horrifiés par la mercantilisation de leur économie dans la mesure où elle a contribué à assurer la reproduction de leurs communautés (Larson, Harris et Tandeter, 1995). Enfin, l'apparition de l'argent n'a pas impliqué nécessairement l'adoption de l'idéologie marchande et de la plus-value au détriment de l'échange et de la valeur d'usage. J'ajouterai à ces critiques le fait que la formation d'une classe minière prolétarisée telle que la décrit Taussig est postérieure à l'intrusion du marché dans les communautés paysannes ; les Indiens n'ont donc pas découvert le capitalisme dans les mines <sup>14</sup>.

---

14. Sallnow (1989) s'est également interrogé sur l'association des profits de la mine avec le diable et le sacrifice humain, qu'il explique par le statut particulier du métal, hérité des Incas. Conformément à la logique préhispanique qui veut que le métal appartienne aux dieux comme substance et au pouvoir comme tribut, l'extraction minière à des fins privées, telle que la pratiquent aujourd'hui les mineurs, s'apparenterait à un sacrilège qui soustrait l'individu à la collectivité morale, les plus riches gisements ne pouvant être obtenus qu'en s'isolant de la communauté par un pacte diabolique. Aussi séduisante soit-elle, cette hypothèse ne permet pas de comprendre le caractère éphémère des revenus miniers — interprétés comme métal — quand on sait le rôle, souligné par Bemand (2000), qu'a joué la monnaie coloniale dans la création du lien social de la nouvelle société hispano-américaine. De plus, s'il est certain que le métal continue à occuper une place particulière et sacrée dans l'idéologie andine, il est difficile d'envisager que celle-ci ait résisté, sans s'altérer, à cinq cents ans de capitalisme mercantile et de monétarisation métallique. En revanche, l'analyse de Sallnow pointe parfaitement le caractère suspect de l'accumulation dans les Andes, ainsi

Cependant, si la stérilité de l'argent du pacte diabolique et sa condamnation morale ne mettent pas en accusation l'ensemble du système capitaliste, elles en stigmatisent bien, à mon sens, certaines distorsions. Le caractère illusoire des revenus de la mine, en particulier ceux du pacte, participe d'un mode d'usage local du marché et du capital et exerce une fonction de contrôle social proche de celle par ailleurs attribuée à la sorcellerie, laquelle relève historiquement, dans les Andes, du même corpus démoniaque. Il définit notamment les limites de l'accumulation individuelle en forçant la circulation des richesses entre les hommes. En ce sens, l'attribution des qualités symboliques du métal souterrain à la monnaie justifie par la nature même de l'argent un code moral qui dépasse le seul contexte de la mine.

Les mineurs partagent avec l'ensemble des couches populaires de Potosi l'idée que l'argent corrompt les hommes : « Quand ils gagnent de l'argent, leur manière d'être change, leur manière de parler, ils deviennent mauvais, mal élevés, arrogants, tout à la fois, et même répugnants. » Évidemment, cette condamnation de la richesse s'accompagne de celle d'une trop grande ambition qui se décline sur un mode pathologique : « L'homme, lorsqu'il a de l'argent, hou ! Il ne pense qu'à compter son argent, il ne mange plus. L'envie les rend malades, d'autres deviennent fous. Être riche, c'est aussi une véritable souffrance... » L'idée que l'argent peut manger les hommes — comme le font les démons de l'inframonde en provoquant des accidents et des maladies — témoigne également de sa force sauvage. Don Crescencio, avec qui j'évoquais son extraordinaire longévité — quarante ans de mine, c'est rare — explique que s'il a tenu le coup — il n'est aujourd'hui ni mort, ni malade — c'est parce qu'il n'a jamais gagné d'argent. En effet, poursuit-il : « L'argent (en quechua *colqe*, entendu ici comme métal et monnaie) mange, les mineurs ne veulent même plus sortir, ils travaillent tout le temps, de nuit, ne s'alimentent même plus et s'enivrent uniquement. » Pensées obsessionnelles, comportements déviants, consommation d'alcool immodérée : ces symptômes sont bien ceux des pactiseurs. Ainsi, toute ambition doit être socialisée sous peine que celui qui en fait état devienne otage de la force sauvage de l'inframonde. Comme celle du Tio, la force séductrice de l'argent menace l'intégrité sociale, morale et physique de la personne. Le danger lié à sa thésaurisation est conçu comme une accumulation de force sauvage qui peut aboutir à une overdose mortelle.

---

que l'importance de la redistribution et de la circulation pour la légitimation sociale de la richesse, surtout là où, comme dans l'activité minière, elle peut être au rendez-vous.

En ce qui concerne les enjeux sociaux de cette condamnation de l'accumulation monétaire, il ne semble pas que son objectif principal soit de limiter l'émergence d'inégalités sociales au nom d'un égalitarisme traditionnel qui n'a jamais prévalu dans les sociétés andines. Contrairement à l'interprétation de Taussig, plus qu'au profit lui-même, c'est à l'interruption de la circulation des richesses que s'adresse la mise en accusation de l'accumulation. En effet, seule la circulation qui transforme le flux monétaire en lien social rend l'argent fertile. En d'autres termes, dans des sociétés comme celle des mineurs de Potosi où, pour reprendre la distinction opérée par Stéphane Breton (2002), « l'économie des personnes » n'a pas été dissoute par « l'économie des choses », le profit de la relation sociale est plus important que l'intérêt du capital. De là que l'interruption de la circulation qui stérilise les pouvoirs de l'argent comme créateur de lien social présage de sa disparition.

Ne pas mettre son argent en circulation équivaut donc à refuser la dette et l'obligation sociale. Significativement, le terme quechua *q'ewa* — qui signifie à la fois homosexuel et avare — associe la rétention monétaire à la stérilité de la relation homosexuelle. On retrouve ce rôle de la circulation de rendre l'argent fertile dans le pouvoir attribué aux femmes de socialiser l'argent de la mine en le dépensant pour le bien de la famille. Les riches mineurs sont, quant à eux, astreints à un certain nombre d'obligations — financer des cérémonies religieuses fastueuses, parrainer des enfants et des équipes de football à la chaîne ou payer sa tournée dans les bars de la ville — qui, si elles suffisent parfois à dilapider de manière fulgurante le capital de certains, peuvent également se révéler très rentables à long terme, pour peu que le filon permette d'alimenter le processus. En effet, les charges religieuses caractéristiques des sociétés hispano-indigènes ne fonctionnent pas toujours comme un mécanisme efficace de redistribution et de nivellement des richesses. Dans le cas des mineurs, le financement des célébrations religieuses permet à ses auteurs d'augmenter leurs réseaux de clientèle, de s'assurer le concours d'une main-d'œuvre abondante mais aussi d'accéder aux charges politiques des coopératives. Au cours de leur mandat, ils pourront s'attribuer les meilleurs filons ou même briguer un poste politique plus important et plus rentable, au niveau régional ou national. De sorte que la création du lien social par la circulation peut s'avérer être un aussi bon négoce que d'investir son capital dans des opérations économiques classiques. Surtout, face à la pression sociale, cette position qui permet aux riches de s'acheter une morale est bien plus confortable. Dans ce cas, les objectifs de « l'économie des choses » et ceux de « l'économie des

personnes » coïncident. Pour d'autres mineurs en revanche, lorsque le filon s'est tari avant que ne s'éteignent les obligations sociales, la chute est inéluctable. Et cet échec vient confirmer, aux yeux de leurs collègues, le fait que l'argent de la mine est bien diaboliquement illusoire.

Nous venons de dire que le caractère éphémère de l'argent oblige, en aval, la circulation monétaire ; en amont, il constitue un garde-fou moral contre la tentation d'acquérir de l'argent en outrepassant les normes sociales. On se souvient des pactiseurs poussés par l'ambition qui sont accusés de substituer à leur travail le sacrifice de tierces personnes. Obligés de s'acquitter auprès du Tio, ils sont soupçonnés d'avorter des femmes et d'offrir les fœtus à leur maître diabolique ou de saouler leurs employés dans la mine pour les lui livrer sans défense. Ces infractions stigmatisent les abus de pouvoir quotidiens des hommes sur les femmes et des associés des coopératives sur leurs ouvriers journaliers. De sorte que les accusations de pacte et le caractère illusoire des revenus des pactiseurs stigmatisent des relations de domination caractéristiques du monde minier. À l'image de notre « bien mal acquis ne profite jamais », ils affirment que l'argent ne peut être fécond si les rapports sociaux qui lui donnent naissance ne sont pas soutenables sur le long terme. La crise monétaire est bien d'abord une crise sociale.

Cette constatation ne rejoint qu'en partie celle de Taussig. En effet, on n'observe pas un rejet en bloc des relations capitalistes de la part des mineurs mais plutôt une volonté de régulation et de hiérarchisation des valeurs. Ainsi, le profit n'est perçu comme négatif que lorsque son mode d'acquisition — la domination coercitive — et son usage — la rétention — contrarient le fonctionnement moral des rapports sociaux ; en d'autres termes, pour reprendre le clivage de Bloch et Parry (1989), lorsque les opérations économiques à court terme des individus mettent en péril les objectifs de reproduction sociale et cosmique des échanges sociaux.

Finalement, j'ai le sentiment que si l'on voulait lire le pacte avec le diable comme la condamnation d'un système économique, il ne s'agirait donc pas du capitalisme en soi mais de son accomplissement libéral, entendu comme un affaiblissement de la médiation sociale du profit, et donc un manque de socialisation. Ce qui expliquerait qu'en Bolivie on observe une recrudescence de l'imaginaire diabolique à chaque libéralisation du marché du minerai. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que s'effondre le monopole de l'État sur l'exportation du minerai d'argent, la critique créole antilibérale associe la folie d'un marché en expansion aux forces du mal (Platt, 1993). Aujourd'hui, dans un contexte de désengagement de l'État et de disparition des entreprises nationales, les

mineurs voient dans la récente libéralisation du marché des minerais, auparavant aux mains de l'État, une prolifération inédite de pactes avec le diable. Si le contexte est très différent de celui de la période précédente, on y retrouve cependant l'empreinte d'une logique similaire. Que ce soit la main de Dieu ou celle de l'État qui s'associe à celle du mineur, la richesse nécessite l'intervention d'un agent régulateur pour ne pas alimenter un chaos infernal mettant en crise la société et sa monnaie.

## Conclusion

Du tréfonds des galeries minières aux transactions économiques, l'exploration de l'évanescence attribuée aux revenus de la mine met en évidence deux éléments fondamentaux : la défiance des mineurs envers l'accumulation individuelle qui contrarie la création du lien social par la circulation monétaire et le rôle qu'ils s'attribuent dans l'assignation d'une valeur à l'argent et dans la légitimation de la monnaie.

Au-delà des pouvoirs attribués à l'État, l'argent monétaire reste un fruit métallique du sous-sol. De fait, l'exercice par l'État de son rôle d'émetteur et de garant de la monnaie est à la fois subordonné au pouvoir intrinsèque de la monnaie perçue comme un minerai diabolique et à l'action des mineurs. Ce sont eux qui vont permettre à l'argent de se réaliser comme monnaie en le blanchissant de ses origines diaboliques, notamment par le travail, les rites, l'intervention des femmes et la circulation monétaire.

La croyance dans le caractère illusoire des revenus de la mine révèle ainsi une configuration particulière de la manière dont les usagers accordent confiance et légitimité à la monnaie. Son pouvoir d'achat n'est ici ni inné, ni totalement dépendant de l'Autorité émettrice, État et diables du sous-sol : il est le résultat d'un véritable travail sur l'argent mené par chaque famille minière et qui prend l'allure d'un exorcisme. Réminiscence d'une époque où les travailleurs de Potosi étaient bien les principaux producteurs de monnaie du monde, la filiation qu'ils établissent entre l'argent métallique et l'argent monétaire étend idéalement cette compétence à l'ensemble de l'argent en circulation, en dépit de l'impact de plus en plus limité de l'activité minière sur l'économie régionale.

Nous venons de souligner la reconnaissance par les mineurs du rôle de la circulation dans l'accomplissement des pouvoirs de la monnaie. Cette circulation ne devient cependant effective que lorsque les revenus de la mine, confiés aux femmes qui pourvoient aux besoins immédiats du foyer ou dilapidés par les travailleurs, quittent les mains des mineurs. En effet,

ces derniers étant eux-mêmes possédés par le diable, l'argent qu'ils manipulent ne peut s'extraire de l'emprise de l'inframonde. C'est donc en se dissipant sur le marché que la monnaie devient l'instrument de la reproduction sociale tandis qu'à l'inverse, l'épargne est perçue comme une capitalisation dangereuse et stérile de force diabolique. Seuls les *tios* possèdent la force et la légitimité d'avoir un trésor. Et le rôle des mineurs n'est pas de le capturer pour leur compte mais, en le socialisant, de convertir ce trésor minéral, potentiellement accessible à tous par le travail et la dévotion, en cet autre bien collectif qu'est la monnaie entendue comme unité de compte et moyen de paiement.

De plus, si elles trouvent un écho particulier dans les représentations minières du sous-sol et du travail, l'importance accordée à la circulation monétaire et la défiance envers l'accumulation individuelle — la monnaie capitalisée — dépassent les frontières de la seule société des mineurs. Tant dans les campagnes que dans les villes andines, ceux qui jouissent d'une richesse peu en accord avec leur origine sociale sont invariablement soupçonnés d'avoir passé un pacte avec le diable ou d'avoir découvert un trésor. Dans tous les cas, cette richesse n'a pas pour origine le travail et elle se caractérise par l'impossibilité d'accumuler les profits. À l'image de celle des pactiseurs de la mine, elle débouche sur une circulation obligée qui prend la forme de dépenses festives et rituelles où l'argent est dilapidé. Opposer la création du lien social, permise par ces dépenses ostentatoires, à l'efficacité économique serait cependant erroné. En effet, lorsque la source de la richesse — par exemple le filon — permet au processus de perdurer, les relations sociales confortées par la circulation monétaire constituent le tremplin de nouveaux bénéficiaires. Nous avons évoqué les stratégies de ces mineurs fortunés qui utilisent leur richesse pour s'attacher une clientèle qui va contribuer à augmenter leur capital économique. Masqués et moralisés par l'ostentation des dépenses et l'acquiescement de la dette sociale, les investissements productifs et l'accumulation redeviennent alors possibles.

Ainsi, plutôt que de la dénoncer, la stérilité attribuée à la rétention monétaire édicte un mode d'emploi moral de l'insertion économique au capitalisme, tandis que les accusations de pacte diabolique qui stigmatisent la domination des riches mineurs, en fixent les limites au sein des rapports de travail. Dans tous les cas, le caractère non sécularisé du métal et son impact sur les pratiques monétaires des populations andines confirment, si nécessaire, le caractère illusoire d'une monnaie autoréférentielle, sans autre valeur, légitimité et efficacité que celles induites par son rôle de facilitateur des échanges.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABSI P., 2003 : *Les ministres du diable. Le travail et ses représentations dans les mines de Potosí, Bolivie*. Collection « Connaissance des Hommes », Paris, L'Harmattan.
- APPADURAI A., 1986 : « Introduction : Commodities and the Politics of Value », in APPADURAI A. (ed.), *The Social Life of things : Commodities in Cultural Perspective*. Cambridge, Cambridge University Press : 3-63.
- BERDAN F., 1983 : « The reconstruction of ancient economies », *Economic anthropology : topics and theories*, Sutti Ortiz ed., Lanham Md, University Press of America.
- BERNARD C., 2000 : « Circuits réels d'un objet virtuel. Monnaie, doubles et dette dans les Andes au XVI<sup>e</sup> siècle », *Études Rurales*, juillet-décembre.
- BOUYSSÉ-CASSAGNE T., HARRIS O., 1987 : « Pacha : En torno al pensamiento Aymara » in *Tres reflexiones sobre el Pensamiento Andino*, Hisbol, La Paz : 11-59.
- BOUYSSÉ-CASSAGNE T., 1998 : « Attention ! Un diable peut toujours en cacher un autre. À propos de l'introduction des images de l'enfer chez les Indiens de l'Altiplano bolivien », *Traces*, 34, CEMCA, Mexico : 22-39.
- BRETON S., 2002 : « Présentation. Monnaie et économie des personnes », *L'Homme*, 162 : 13-26.
- CARRASCO P., 1983 : « Some theoretical considerations about the role of the market in ancient Mexico », *Economic anthropology : topics and theories*, Sutti Ortiz ed., Lanham Md, University Press of America.
- CARSTEN J., 1989 : « Cooking money : gender and the symbolic transformation of means of exchange in a Malay fishing community » in PARRY J., BLOCH M. (ed.) : *Money and the morality of exchange*, Cambridge, Cambridge University Press : 117-141.
- GODOY R., 1984 : *Small Scale Mining Among the Jukumani Indians of Bolivia*. PhD. Columbia University, New York.
- HARRIS O., 1989 : « The earth and the state : the sources and meanings of money in Northern Potosí, Bolivia » in PARRY J., BLOCH M. (ed.), *op. cit.* : 232-268.
- HARTMANN R., 1971 : « Mercados y ferias prehispanicas en el area andina », *Bolletín de la Academia de la Historia*, LIX (118), Quito : 214-234.

- HOLT, RINEHART and WINSTON (ed.), *The Aztecs of Central Mexico : an imperial society*, New York, 1982.
- HOSLER *et al.*, 1990 : « Axe-monies and their relatives », *Studies in precolombian art & archaeology*, 30, Dumbarton Oaks research library and collection, Washington DC.
- LARSON B., HARRIS O., TANDETER E (ed.), 1995 : *Ethnicity, Markets and Migration in the Andes. At the crossroads of History and Anthropology*, Duke University Press.
- MURRA J., 1975 : *Formaciones económicas y políticas en el mundo andino*, Lima, IEP.
- MURRA J., 1978 : *La organización económica del Estado Inca*, Buenos Aires, Siglo XXI.
- PARRY J., BLOCH M., 1989 : "Introduction" in PARRY J., BLOCH M. (ed.) : *Money and the morality of exchange*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PLATT T., 1983 : « Qhoya runa y ayllu. Conciencia Andina y Conciencia Proletaria », *Hisla II*, Lima : 47-74 ;
- PLATT T., 1993 : « Protección divina y pérdida liberal », *Revista Andina*, 2 : 349-380.
- PEASE F., 1999 : *Curacas, reciprocidad y riqueza*, Pontificia Universidad Católica del Perú.
- ROSTWOROWSKI M., 1977 : *Etnia y sociedad. Costa Peruana*, IEP, Lima.
- SALAZAR SOLER C., 1992 : « Magia y modernidad en las minas andinas. Mitos sobre el origen de los metales y el trabajo minero » in URBANO H. comp. : *Tradicón y modernidad en los Andes*, Centro Bartolomé de Las Casas, Cuzco : 197-219.
- SALLNOW M. J., 1989 : « Precious metals in the Andean moral economy » in PARRY J., BLOCH M. (ed.), *op. cit.* : 209-231.
- SALOMON F., 1980 : *Los señores étnicos de Quito en la época de los Incas*, Instituto Otavaleño de Antropología.
- TAUSSIG M., 1980 : *The devil and commodity fetichism in South America*. Chapel Hill, The University of North Carolina Press.

« LE MARIAGE, C'EST DU *FLOUS*,  
ET C'EST TOUT ! »  
RÔLE ET USAGES DE L'ARGENT DANS LES FÊTES  
DE MARIAGE DE RUE AU CAIRE

Nicolas PUIG

Le spectateur d'une fête donnée à l'occasion d'un mariage au Caire il y a une cinquantaine d'années aurait eu l'occasion d'assister à un spectacle complet alliant les chants des almées, les mélodies du luth et de la cithare et les savantes ondulations de la danseuse. Arrivant à l'entrée de l'espace dévolu à la cérémonie, avant de s'engager dans l'enceinte même des festivités, enclose par des tentures décorées d'arabesques se découpant sur un fond à dominante rouge, comme on peut le voir sur les films de l'époque, il aurait été accueilli par une fanfare venue spécialement de l'avenue Mohamad Ali, « l'avenue des artistes », pour « jouer les salutations » aux invités. Et, souhaitant témoigner de son ravissement à l'orchestre et à la danseuse, il aurait attendu que la chanson s'achève pour faire don de quelques billets et adresser ses félicitations publiques aux mariés et à leur famille, puis à ses amis, à ses parents et aux habitants de son quartier ou de son village.

Cette vision un peu idyllique en appelle une autre, contemporaine, reflet d'une nouvelle forme festive qui s'est imposée depuis une trentaine d'années : celle d'une fête de mariage entièrement soumise à la logique de la collecte d'argent et désormais totalement dénuée du moindre intérêt esthétique, dépouillée du répertoire musical et chorégraphique qui en constituait l'intérêt artistique. Ainsi que me le confiait un informateur, désormais, « le mariage, c'est du *flous*, et c'est tout ! ». Bien que je ne partage pas cette perspective par trop réductrice, j'ai mis en exergue cette

sentence car elle insiste sur un phénomène central des fêtes : leur polarisation sur la circulation de l'argent et les salutations publiques adressées aux donateurs et aux personnes de leur choix.

Dans cette nouvelle organisation, le *nabatchi* — que je traduis par un néologisme : « ambianceur<sup>1</sup> » —, parfois qualifié de *chawish al-masrah*, « planton ou gardien de l'estrade », est devenu le personnage central de la fête. Au départ, chargé de porter les instruments et homme à tout faire accompagnant les musiciens, le *nabatchi* est aujourd'hui celui qui anime le mariage en scandant le nom des invités et en déclinant leurs qualités. Il reçoit de leur main les dons d'argent qu'il remet ensuite à l'organisateur de la fête.

La relation entre ce personnage et les invités est médiatisée par des billets de banque qui sont tendus, tenus, jetés, pris, agités, portés à la bouche, baisés, etc. Des discours accompagnent ces dons ostentatoires d'argent, faits de félicitations, de salutations à diverses personnes, de remarques appréciatives sur un quartier, une profession, une région, voire un pays si l'un des invités à la noce est étranger.

Il est proposé dans ce texte d'analyser les usages de l'argent dans la situation des mariages de rue — dont la description, liée à des considérations méthodologiques, constituera un préambule — en examinant les procédures de sa circulation démonstrative. Il s'agirait d'esquisser une grammaire de l'échange argent — salutations publiques et d'approcher à cette occasion ce qui serait de l'ordre d'une relation intime à la matérialité de la monnaie.

### **Préambule : une situation et ses cadres, les fêtes de mariage de rue au Caire**

Les mariages de rue au Caire sont une institution ancienne que les règlements d'urbanisme tentent de contrôler à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par un arrêté circonscrivant les modalités de l'empiétement sur la voie publique des particuliers qui, à cette occasion, « pourront être autorisés à occuper la moitié de la largeur de la voie publique, lorsqu'ils en feront la demande en payant les taxes prévues à l'art. 13 dudit règlement » (arrêté du 22 juin 1896, cité par Lamba, 1911).

---

1. Ce n'est pas une référence à la Société des ambianceurs et des personnes élégantes (SAPE), mouvement né au Congo-Brazzaville à la fin des années soixante. Il s'agit d'insister sur le rôle du *nabatchi* dans l'animation de la fête et le maintien de son « ambiance » (*gaw*, qui signifie air, atmosphère, et au sens figuré, ambiance : on parle ainsi de l'ambiance du mariage, *gaw el-farah* ou d'un mariage dans lequel il y a de l'ambiance, *fih gaw*).

Les fêtes (*farah*, pl. *afrah*, dérivé du mot joie<sup>2</sup>) de rue concernent principalement les mariages, mais également divers événements de la vie familiale et sociale comme les circoncisions, la naissance d'un enfant (au septième jour, *subu'*), les fiançailles, les anniversaires, la réussite d'un enfant à un examen, etc. Ces soirées mettent en jeu une relation d'obligation réciproque avec un don appelant un contre-don différé qui est produit lorsque l'un des donateurs organise à son tour une soirée de célébration. Plus particulièrement, les fêtes de mariage sont un moment d'oboles monétaires faites par les invités au *nabatchi*. Selon les accords préalables, cet argent peut être reversé en totalité à l'orchestre, partagé entre l'orchestre et l'organisateur du mariage, ou bien revenir en totalité à ce dernier (*farah mukkafti* : l'orchestre reçoit alors un fixe). L'organisateur est, en général, l'un des membres de la famille de la mariée ou de son prétendant, ou une personne commise par celle-ci. Il versera leur dû aux familles après s'être acquitté des frais afférant à la fête, y compris sa propre rétribution (si c'est un professionnel), celle de l'orchestre et de la (ou les) danseuse. De plus en plus de familles espèrent ainsi tirer de ces dons monétaires une aide financière directement attribuée aux époux.

L'ensemble de ces fêtes est qualifié de *baladîs*, terme qui atteste de leur caractère local et populaire et les distingue ainsi des mariages *afranguis*, étrangers mais aussi « chics » qui se déroulent dans les salles des fêtes des clubs — espaces fermés de sociabilité dont les membres se recrutent sur une base élective ou corporatiste — et des hôtels de luxe. L'intérêt d'organiser une fête dans la rue est que le don ostentatoire d'argent y est possible, à la différence des clubs ou des hôtels où ces pratiques sont proscrites par les règlements comme par la bienséance. De plus, le coût de la location d'une salle est écarté, même si l'usage de la rue n'est pas gratuit : afin d'obtenir la possibilité de continuer la cérémonie, il faut, en effet, s'acquitter de contraventions « informelles » aux différents équipages de police qui ne manquent pas de se succéder à intervalle régulier sur le site.

Pour la tenue de la fête, une portion de rue ou de ruelle est appropriée, créant une incise privative dans l'espace communautaire de résidence. Celle-ci se fait au moyen de grandes tentures qui délimitent l'espace dévolu à la fête tout en laissant un passage minimum pour les passants. D'autres marqueurs viennent spécifier l'espace en lui attribuant des propriétés inédites (amplitude sonore, organisation de l'espace, mise en place de seuils, institution d'un accueil, etc.). Les modifications des qualités du lieu induisent une transfiguration de la rue qui devient un

---

2. Le terme désigne à la fois les festivités en général et les mariages à proprement parler.

espace festif intégrant un risque de possible transgression et soumis à un contrôle social accru par rapport aux situations routinières.

Les qualités sensibles de la rue sont ainsi modifiées et l'ordre de la fête qui se met en place entraîne des changements dans la présentation de soi. L'espace cérémoniel se constitue en une arène relativement circonscrite de visibilité mutuelles dans laquelle les enjeux économiques se mêlent aux enjeux sociaux (prestige, publicisation des appartenances et des hiérarchies, etc.). Dans ces moments privilégiés de mise en scène des identités citadines, l'argent (*al-fulûs* en arabe égyptien) joue un rôle prépondérant en circulant de façon ostentatoire.

L'approche adoptée consiste donc à isoler une situation, un événement particulier de la vie sociale des quartiers cairotes : la fête de mariage de rue. La cohérence de cette situation résulte de l'engagement des individus qui y projettent un « minimum de sens partagé<sup>3</sup> ». Les interactions entre les personnes en dessinent les contours, plutôt que les limites spatiales dans lesquelles prend place l'événement. Cette perspective libère l'enquête anthropologique des contraintes spatiales des monographies puisque c'est la cohérence d'une situation qui est constitutive du terrain et non plus un espace défini. Les mariages de rue se produisent dans des lieux spécifiques : des rues « appropriables », c'est-à-dire des rues insérées dans une communauté de résidence et donc investies d'un caractère relativement communautaire et qui ne sont pas, la nuit tout au moins, un point de passage d'anonymes et d'étrangers. Les rues et ruelles des quartiers populaires de la vieille ville ou celles des vastes zones d'habitat informel disposent de ces caractéristiques et constituent ainsi les sites dans lesquels se produisent les fêtes. Les fêtes de mariage peuvent intervenir dans n'importe laquelle de ces voies, l'ordre interactionnel qui les caractérise n'en sera quasiment pas modifié. Il s'agit donc d'isoler un événement social, la fête de mariage, comportant une dimension rituelle importante, celle d'un rite de passage et d'alliance dans lequel prennent place des ritualisations secondaires<sup>4</sup>. Ces dernières concernent, notamment, la circulation de l'argent au sein de l'espace circonscrit de la

---

3. Le modèle de cette approche anthropologique fut élaboré par J. Clyde Mitchell dans son analyse de la *Kalela Dance* à propos de laquelle il insiste sur l'intérêt de « mettre le poids sur le contexte interactionnel plutôt que sur les cultures au nom desquelles les individus interagissent » (cité par Agier, 1995 : 45).

4. Constatant que les rituels adressés aux représentants d'entités surmatérielles ont disparu, Goffman écrit : « Il ne reste que de courts rituels qu'un individu accomplit pour et envers un autre et qui attestent de la civilité et du bon vouloir de la part de l'exécutant, ainsi que la possession d'un petit patrimoine de « sanctitude » de la part du bénéficiaire. Il ne reste en bref que des rituels interpersonnels. » (1973 : 744)

festivité. La description de ces interactions spécifiques sera accompagnée d'une tentative pour les contextualiser, ce qui implique de rendre compte des contraintes qui pèsent sur la situation. Ainsi, la polarisation de la cérémonie autour de l'argent, qui se fait jour depuis une trentaine d'années, renvoie à quelques éléments structuraux que je tenterai d'identifier.

### Changements d'usage : les évolutions formelles de la situation

Du point de vue de son déroulement, on assiste donc à une série de changements destinés à replacer l'argent au centre du *farah*. La première de ces transformations consiste en une rétraction de la fête dont les deux séquences, accueil des invités à l'entrée et performance scénique, sont unifiées. Désormais, l'accueil se fait depuis la scène et le *nabatchi* est responsable des enchaînements : accueil, salutation, intermèdes musicaux et de danse. La musique passe donc au second rang. Elle est régulièrement interrompue par les salutations publiques des arrivants qui se faisaient auparavant à l'entrée du mariage sans interrompre les numéros des artistes. La contraction a consisté à assimiler ces deux moments et donc à assujettir la musique et la danse à l'accueil des invités par le *nabatchi*.

On peut sans doute rapporter cette évolution à l'électrification, qui dans les années soixante modifie l'ambiance sonore du mariage. Les instruments amplifiés, notamment l'orgue, remplacent les fanfares de cuivre (*hassaballah*) dont la puissance sonore est désormais inutile.

Le témoignage d'une figure de l'avenue Mohamed Ali, Abu Mustafa, musicien et compositeur né en 1918 dont tous les enfants sont dans le « métier », permet de donner un tour plus vécu à ce changement :

« Dans les années soixante, le mariage était comment ? La musique de cuivre était au début du mariage et à l'intérieur, il y avait l'orchestre, c'est-à-dire une musique dehors pour celui qui arrive, qui lui joue le *salem* et le *tahiya* (salutation et félicitations). Et dedans l'estrade et l'orchestre. Les cuivres sont dehors. On les appelle *l'accueil des invités*. Tous ceux qui viennent, les invités, ils leur jouent le *salem* [phrase musicale en do majeur] et l'un d'entre eux annonce : « *salem, tahiya lifulan guai* » [salutations et félicitations à untel qui arrive]. Il entre ensuite dans le mariage (*biyekhush al-farah*), il s'assoit sur une chaise et il regarde l'orchestre. Après cela, la musique de cuivre fait la *zaffa* du marié [procession musicale], tourne un peu avec lui dans son quartier puis il retrouve la mariée pour rester avec elle. De nos jours, toutes ces choses sont interdites, cela n'existe plus. » [...] « Pour le *don d'argent*, on annonçait : Untel, félicite le marié, il a payé 10 livres, Untel félicite le marié, il a payé 5 livres, etc. »

(Entretien avec l'auteur, Le Caire 2000).

Le rôle des *nabatshi* a considérablement évolué depuis que ces derniers se sont « emparés du micro ». Ce repositionnement de la profession s'inscrit dans la somme des changements affectant la cérémonie.

« Avant c'était mieux que maintenant. Les mariages *beledi-s* avant étaient mieux. Il y avait des gens qui savaient écouter. Ils étaient mélomanes et aimaient le *tarab*. De nos jours c'est fini, l'organisateur de la fête le fait pour récolter de l'argent. Il n'est pas là pour écouter des gens. Il le fait pour l'argent. Il veut amener l'argent pour payer la nourriture et les tentures et l'électricité.

— Le *nabatshi* c'est le plus important dans le *farah* ?

— Il est très important celui-là pour le travail aujourd'hui. Avant il n'y avait pas ça. Il y avait de l'ordre. Le *nabatshi* restait sur l'estrade et n'en bougeait plus. Maintenant il a appris à prendre le microphone et descend en bas avec les gens et ça devient un peu de la mendicité et ça fait mauvais effet. Il descend, nomme untel et untel et les oblige à monter sur l'estrade. [Pour qu'ils payent] ça la fout mal. Il peut être venu invité, il n'a pas d'argent ou il a déjà donné 20 livres et n'a pas pour donner encore et il a donné au père de la mariée et n'a pas pour encore donner. Pourquoi va-t-il encore se faire griller par le *nabatshi* ? Le sahib du mariage amène le *nabatshi* pour ça. Et il se fait 250-300 livres. »

Extrait d'entretien avec un musicien de l'avenue (Darb al-Ahmar, 2002)

Il est fréquent que des félicitations soient adressées aux mariés et à leur famille par les chanteurs qui les intègrent dans le cours mélodique de leur interprétation, et non pas uniquement par les *nabatshis*. Cela correspond à un emprunt partiel au monde rural. Comme l'indique l'ethnomusicologue Mohamed 'Umran :

« Chez le chanteur rural [dans le Delta égyptien], l'annonce du don se fait pendant le chant dans la fête avec le terme salutation (*tahiyya*) ; le chanteur élève la voix en tenant les billets qui lui ont été remis et dit : « Cette salutation vient du *haj* untel pour le marié (*al-'arûs*) et sa famille ou pour la mariée (*al-'arûsa*) et sa famille, etc. <sup>5</sup> »

('Umran M., 2002 : 267, trad. N.P.)

---

5. Cette tradition se retrouve dans le mawâl, poésie rurale improvisée et chantée qui est passée au Caire sous une forme modernisée intégrant des noms en incise, un peu à la façon des dédicaces des rappers. (cf. Puig, 2006). Dans les mariages cairotes des deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle, l'orchestre jouait des chansons spécifiques à la situation et les salutations intervenaient à la fin des morceaux.



Franck Mermier a repéré une évolution comparable à Sanaa (Yémen) à propos de la cérémonie tribale du *rifd* consistant en une forme spécifique de « mise en scène » de l'alliance (1997 : 111). Le nom des invités est proclamé par le *muzzayîn* (coiffeur-barbier, jusqu'à une date récente, il procédait à la circoncision des jeunes garçons) qui est en charge de la cérémonie et mentionne à chaque obole, le nom du donateur et la somme versée. Le même mot pour la même fonction existe dans l'Égypte rurale. La façon dont ensuite la cérémonie est appropriée et adaptée dans la société citadine diffère entre Sanaa et Le Caire, mais dans les deux cas, l'urbanisation des capitales en relation avec un exode rural massif intervenant dans les années soixante vient modifier la forme des cérémonies de mariage au sein des sociétés populaires urbaines.

À Sanaa, le tamis de la société citadine conduit à la privatisation du don et à garantir ainsi « une certaine discrétion quant aux montants et à la provenance des dons » et éviter « la surenchère parfois cruelle qui caractérise les mariages d'inspiration tribale » (Mermier, 1997 : 113). En Égypte, la situation est différente : la pratique de la *nuqta* d'origine rurale se faisait en deux temps : le don principal était gardé secret et consistait, à l'instar du *rifd* yéménite (appelé *tarh* quand il franchit les portes de la ville) en une donation pour les mariés (*nuqat batniyya*). Un don bien moins important était fait en public devant l'orchestre (*nuqat zahiriyya*). Au Caire et dans les grandes villes égyptiennes, cette pratique a évolué. Elle a rencontré tout d'abord le modèle du cabaret : depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les scènes des *night-s* (comme on les appelle parfois au Caire) sont en relation étroite avec les estrades des mariages. Les artistes sont les mêmes et ils sont rétribués selon le même principe : celui de la *nuqta*, qui dans ce contexte désigne l'argent versé par les membres du public pour la danseuse et l'orchestre.

On peut faire l'hypothèse que l'évolution dans la destination de l'argent au sein des mariages citadins dans la société populaire cairote est la rencontre de deux formes rituelles : celle consistant à verser une très modeste obole aux mariés publiquement et celle consistant à verser à l'orchestre une rétribution directe de la part du public dans les mariages, puis dans les cabarets lorsqu'ils apparaissent au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans le contexte contemporain, l'argent publiquement distribué ne revient plus systématiquement à l'orchestre et à la danseuse et sa destination finale est arrêtée de manière contractuelle par les protagonistes, évolution qui n'est pas sans rapport avec la paupérisation des musiciens de mariage.

Aussi le mot qui désigne la pratique du don monétaire : *nuqta*, pluriel *nuqût*, a-t-il le double sens de gratifications faites à un orchestre et une danseuse et de « cadeau de mariage ». De même, Muhamed 'Umran, dans son ouvrage sur les expressions de la musique populaire égyptienne, indique à l'entrée *nuqta* :

« toute sorte de cadeau matériel ou en argent que les gens s'échangent à l'occasion d'événements sociaux, en particulier lors des réjouissances comme les mariages, les anniversaires, le septième jour de la naissance et la circoncision, de même qu'au retour du pèlerinage à La Mecque. »

( 'Umran M., 2002 : 266, trad. N.P.)

Plus loin il indique que la *nuqta* consiste également à offrir de l'argent aux membres d'un orchestre et à la danseuse.

Notons, enfin, le développement de la pratique consistant à organiser une fête uniquement dans le but de récolter l'argent par l'intermédiaire de la *nuqta* : ainsi de certaines fêtes d'anniversaire préparées par des parents afin de financer les études de leurs enfants ou encore des soirées organisées par un musicien et pompeusement appelées « nuits d'artistes ». Ces nuits prennent une forme intermédiaire entre le cabaret « relocalisé » dans la rue et le *farah*, puisqu'elles intègrent des salutations aux invités. L'espoir d'un gain obtenu grâce aux dons de ces derniers constitue la motivation essentielle de l'opération. Toutefois, la réussite n'est pas garantie : elle dépend directement de la générosité du public qui peut se trouver très moyennement motivé pour effecteur des dons dans un tel contexte. Si les coûts d'organisation de la fête excèdent les dons monétaires, le musicien « y est de sa poche », comme je l'ai vu à plusieurs reprises. Ces opérations ne permettent pas, à la différence des tontines qui s'organisent dans les quartiers populaires (Singerman, 1995 : 76), d'obtenir des financements conséquents.

## **La relation argent – salutations dans les mariages de rue**

### *Les gestes de l'échange : les mises en scène de l'argent*

Dans le déroulement du *farah baladi*, l'argent est mis en scène, ou plutôt mis sur le « devant de la scène », c'est-à-dire gardé dans l'aire des visibilitées mutuelles et non pas uniquement sur l'estrade sur laquelle se tiennent musiciens, danseuse(s) et *nabatchi*(s). Ceux-ci conservent les billets en main durant toute la séquence dévolue aux salutations des donateurs avant de remettre l'argent à l'organisateur du mariage ou à la personne choisie pour cette fonction. Ce personnage de confiance est vite

identifié, il se tient généralement non loin de l'estrade, voire sur la scène même ; une mallette pour entreposer les billets est parfois posée sur ses genoux. Jusqu'à ce qu'il trouve refuge dans leur attaché-case, d'où ils ne seront extraits que pour un partage généralement problématique, les billets sont conservés à la vue du public. La liasse de billets peut aussi séjourner au creux de la main de « l'argentier » durant toute la cérémonie. Les *nabatchis* les brandissent tandis qu'ils égrènent les noms des donateurs et leur qualité, en indiquant, parfois, le montant du don. Je distingue deux raisons à cette mise en scène de l'argent.

Tout d'abord, il doit rester visible par le public afin de témoigner de la prodigalité des invités. Chacun est témoin de ce qui est offert et, lors du *farah* du donateur ou de l'un de ses proches, le bénéficiaire sera tenu par l'obligation d'un contre-don au moins équivalent au don initial ou, si possible, plus élevé. En général, une personne désignée par l'organisateur du mariage se charge de consigner par écrit les différentes *nuqt* recueillies au cours de la nuit de façon à en garder une trace écrite. L'exposition de l'argent est également une « ficelle » du *nabatchi* : on considère dans le métier que « l'argent appelle l'argent », si les convives aperçoivent dans la main de l'ambianceur des liasses importantes de billets, ils seront tentés, par simple effet d'émulation, de manifester davantage de générosité. Les *nabatchis* réputés sont ceux qui obtiennent le plus de *nuqta*, du fait de la qualité de leurs salutations et des « trucs » qu'ils déploient pour obtenir un maximum de contributions de la part des invités. Leur salaire dépend de cette aptitude car leur rémunération est la plupart du temps liée à la *nuqta* dont ils perçoivent une part. Plus généralement, l'ensemble de l'édifice économique de la fête est suspendu à la récolte de l'argent. En effet, la *nuqta* sert non seulement à rétribuer les musiciens mais également à couvrir autant que possible l'ensemble des frais (électricité, location des chaises, de l'estrade, des tentures, des lampions, collations servies aux invités, sonorisation, etc.). En outre, de plus en plus de familles espèrent tirer de cette manne une aide financière directement attribuée aux époux.

### *La publication des personnes et des appartenances* <sup>6</sup>

Le *farah* constitue un moment privilégié de la présentation de soi et de l'évaluation et de la reconnaissance de sa position dans la société. Les comportements, les gestes, les déplacements des corps, les regards, etc. en

---

6. Suivant le sens que lui donne Jean-Noël Ferrié, « publication » désigne ici « le fait de rendre public, de laisser connaître au public » (2004 : 14, note 10).

témoignent. L'annonce du nom des habitants résonne dans l'espace sonore et confère une reconnaissance publique de la respectabilité et du prestige de ceux dont le patronyme est scandé. L'ordre social du mariage se caractérise ainsi par une exposition de la société citadine et de ses identités, et les personnes s'orientent dans la situation en fonction d'une recherche de prestige obtenue par la publication de leur nom et, le plus souvent, de celui de leur quartier, assortie de brefs commentaires élogieux. La fréquence de ces références spatiales illustre la conscience territoriale des habitants, toujours prompts à mettre en avant une appartenance à un lieu. Elle donne à voir les découpages morphologiques de la ville. Ainsi, ce qui est dit dans la fête ressortit pour partie à l'ordre des territoires urbains à travers l'évocation des noms de quartier et de leurs qualités supposées. La vigueur des appartenances territoriales fournit ici un registre privilégié des salutations au cours desquelles de nombreuses références sont faites au quartier : « le quartier de Darb al-Ahmar, le quartier des hommes, des vrais », ou encore *bilad al-mazâg al-'alî*, « le pays où l'on sait vivre » ; celui de Sayida Zeynab, *bilad al-adab*, *bilad al-Qombila*, « Le pays de la politesse, le pays de la bombe<sup>7</sup> ».

Dans cet ordre festif, la priorité est donnée à l'accueil des arrivants (qui procède donc d'une logique d'hospitalité) par le *nabatchi* et l'orchestre. Dans la séquence présentée (cf. annexe), les billets n'ont pas quitté la main du donateur (Abu Seha) qui patiente, remettant à plus tard la réalisation de son effet dramatique. Il le fait de bonne grâce, mais ce genre de situation peut déboucher sur des tensions quand l'interruption du cours des salutations est ressentie comme une humiliation.

L'accueil des invités se fait tandis que ces derniers sont encore debout et traversent, par une allée ménagée entre les tablées, l'espace du mariage en direction de la place qui leur sera attribuée. Il s'agit là d'un moment d'emphase, à la hauteur de la considération que l'on souhaite accorder aux personnes. Des hommes de la famille hôte se tiennent donc prêts à solliciter à tout moment le *nabatshi* pour qu'il salue un nouveau groupe d'invités. D'autres, dans l'espace dévolu au public masculin, face à l'estrade (les femmes étant sur un côté, autant que possible dans un angle mort des regards masculins), font écho à la grandiloquence des salutations en aménageant avec entrain un emplacement pour les hôtes, dégageant au

---

7. Deux explications à ce surnom m'ont été proposées par mes informateurs : soit une bombe aurait réellement été larguée sur le quartier, soit le *mouled* [fête d'anniversaire d'un saint] qui s'y tient chaque année pour honorer la petite-fille du prophète, et qui attire lors de la grande nuit un million de personnes, aurait fourni cette image figurée d'une « explosion de personnes ».

passage les grappes d'enfants et d'adolescents qui avaient profité de cette vacance des bonnes places au voisinage de l'estrade. Les salutations en cours se poursuivent après l'hommage aux invités au moment où ils investissent la place. Ces derniers ne tarderont d'ailleurs pas à mêler leur voix au concert des donations et des salutations.

Le donateur concilie une volonté « d'apparaître » à une obligation sociale, celle du don qui vient répondre à un don préalable ou annonce un don futur. Selon la suggestion d'un informateur musicien de mariage (donc coutumier de la situation), les invités « gratifient (*bînuqqut*) l'orchestre seulement pour se faire voir ».

Dans tous les cas, la recherche ou la confirmation d'un prestige personnel est un enjeu pour le donateur. La fête de mariage constitue l'une des rares arènes de visibilités mutuelles disponible dans la société citadine populaire dans laquelle il soit possible d'exposer ou de bâtir un statut. L'argent donné est le médiateur de ce statut. Il est donc donné de façon ostentatoire, en accentuant l'effet dramatique tandis que l'on tente de focaliser l'attention le plus longtemps possible. Il s'agit donc de citer ou faire citer au micro des amis, des membres de la famille, le quartier dans son ensemble, les membres d'une corporation professionnelle, etc. Durant ce temps, les billets sont extirpés un à un. Les donateurs peuvent compter sur une petite panoplie d'effets : les billets peuvent être jetés en l'air, de façon à donner une image d'abondance et de prodigalité (séquence en annexe : le personnage de Abu Seha). Il faut un minimum de billets pour faire cela (dans la séquence, c'est le minimum). On imagine difficilement une tentative pour réaliser l'effet « pluie de billet » sans disposer du volant nécessaire de coupures. Donc, s'il y a moins de billets, un ou deux seulement, on les tend simplement au *nabatchi*.

Dans ce cas, ils sont tenus de façon ostentatoire dans la main par le donateur le temps de la séquence des félicitations : prise de parole directe ou par l'intermédiaire du *nabatchi* (auquel une personne de la famille connaissant les invités souffle éventuellement les félicitations), don du ou des billets, et enfin illustration musicale du don.

L'argent médiatise donc les interactions et la publication du don permet de confirmer un statut social. C'est cette publication des dons, des noms et des appartenances qui, dans l'espace sonore de la fête et de la ruelle entière où elle s'insère, fonde la reconnaissance sociale obtenue grâce à la *nuqta*. Le prestige de donner et l'art de recevoir se combinent pour donner forme et substance à la relation entre le donateur et le *nabatchi*.

*Un ticket pour l'estrade : les sorties du cadre*

L'anthropologue égyptien Mohamed Ghunaym, grand nostalgique des *farahs* d'antan, signale que dans les mariages de rue et de village contemporains :

« Les invités montent sur l'estrade pour interrompre le chanteur et présenter leur *nuqta* aux organisateurs du mariage et déclamer leurs félicitations. Ce type d'individu est considéré comme nocif du fait qu'il consomme des boissons alcoolisées et fume de la drogue. Tout ça se termine en général par des bagarres. » (33). Un peu plus loin, il rapporte les propos d'une danseuse de al-Mansûra : « Les mariages d'antan étaient respectables, la personne restait assise et envoyait la *nuqta* sans bouger, mais maintenant n'importe qui monte sur l'estrade après avoir sniffé ou avalé des pilules et ils veulent danser avec l'almée, la toucher et la faire chanter selon leurs envies »

(Ghunaym, 1998 : 36, trad. N.P.).

Dans ce contexte de discorde potentielle, la prise en charge à l'arrivée dans la fête est autant un acte d'hospitalité qui complète celui, sonore, de l'orchestre, que le reflet d'un contrôle accru sur un espace ouvert de manière à maintenir les conditions de la pratique ludique et festive. La tension liée à l'intrusion d'étrangers se traduit notamment par une certaine fébrilité des hommes de la famille invitante. Des débordements dus à un trop plein d'excitation (et d'alcool et/ou d'autres drogues douces et moins douces) peuvent se produire et entraîner des situations délicates, comme, par exemple, lorsque des coups de feu sont tirés en l'air, des danses trop lascives et inconvenantes exécutées sur l'estrade avec la danseuse ou le micro monopolisé par un invité squattant la scène, etc. Les incidents ne sont pas rares et les ambiances peuvent parfois basculer vers un désenchantement profond accompagné d'un douloureux rappel du principe de réalité. Aussi l'ordre que manifestent les fêtes de rue, ordre collectif et ordre interactionnel, est-il bien éloigné du désordre que l'on prête généralement à ce genre de festivités et à l'instar du carnaval, « la fête n'est qu'exceptionnellement un prélude à la révolte <sup>8</sup> ».

De façon récurrente, des problèmes se font jour quand une personne veut monter sur l'estrade, munie de son « billet », afin d'agripper le micro pour se lancer dans de longues salutations à ses amis. Celui-ci est fermement tenu dans sa main et bien visible tandis qu'il grimpe sur l'estrade. Il s'agit d'être vu, entendu et respecté lors du don de sa *nuqta*. L'enjeu réside donc dans cette visibilité et cette publicité que la personne

---

8. Constant-Martin (2000 : 178).

s'octroie de façon exagérée, du point de vue de la bienséance, en sortant du cadre du comportement conventionnel. Cette pratique est tolérée, bien que les *nabatchis* tentent toujours de la limiter. Dans l'un des enregistrements faits dans la vaste zone d'habitat informel de Manshi'at Nasr, on entend distinctement le *nabatchi* demander à ce que les donateurs montent l'un après l'autre sur l'estrade (« *yerit wahid bess 'al masrah* »), il les rappelle à la raison et, pris à partie, précise que l'orchestre et la danseuse sont là que pour gagner leur pain (sous entendu, « nous ne sommes pas là contre vous mais pour faire notre boulot »). La monopolisation du micro interrompt la fluidité de la relation don d'argent-salutation. Or, les organisateurs du mariage comme le *nabachi* ont bien sûr tout intérêt à obtenir des séquences échanges-salutations les plus courtes possibles de façon à engranger le maximum de devises. J'ai observé à de nombreuses reprises des jeunes hommes visiblement un peu éméchés investir l'estrade pour saluer leurs parents et amis. Je retrouve dans leur gestuelle un comportement stéréotypé de construction d'une masculinité virile et adulte par l'imposition de leur autorité temporaire sur la scène. La scène dans ce cadre est un espace de subjectivation dans lequel l'exposition permet de jouir de son individualité.

Cette exigence de publicité à laquelle répond temporairement l'arène du *farah* est donc la source de tensions qui se double de celle liée à l'intrusion dans un espace peu ou prou paré d'une dimension privative puisque la fête se déroule, je le rappelle, dans une rue ou ruelle habitée par des résidents et les membres de la famille organisatrice. De plus, et c'est là également une nouveauté qui s'inscrit dans la somme des évolutions de la cérémonie depuis les années soixante-dix, les femmes et les hommes partagent un même espace, bien qu'ils y soient séparés strictement. Il est compréhensible, dès lors, que les hommes de la famille hôte soient soumis à une certaine pression : les qualités domestiques de la fête et la présence des femmes constituent deux possibilités d'atteinte au domaine de l'honneur auxquelles s'ajoute, bien entendu, la circulation de l'argent.

Des disputes interviennent à ce dernier sujet quand un invité « court-circuite » ou éteint (en référence à l'argent qui « allume », thème récurrent des discours des *nabatchis*) la *nuqta* d'un tiers en donnant une somme plus élevée et en exigeant alors de l'orchestre une chanson de son choix. Ces tentatives de faire valoir un choix propre et de s'assurer une autorité se retrouvent régulièrement et provoquent à peu près systématiquement des esclandres. Dans ces cas-là, chacun se succède son billet à la main sur l'estrade pour faire valoir son point de vue, et, selon le

commentaire d'un informateur musicien : « l'estrade devient un tribunal où se juge une affaire. »

*Enfin : Ne parlons pas d'argent*

Les procédures démonstratives de la circulation de l'argent aboutissent d'une certaine façon à investir la monnaie d'une dimension matérielle et à en faire une chose en soi, parallèlement à sa fonction d'échange permettant d'acquérir des marchandises sur un marché.

Grâce à son offre, et donc à cet argent qu'il brandit, le donateur devient le héros éphémère d'une séquence dramatique de la performance. L'argent devient donc un objet et, en tant que tel, on le manipule en dehors de la logique fonctionnelle de l'échange : il fait partie du spectacle. Cet usage de l'argent dans une situation fortement ritualisée constitue un contrepoint « au processus d'abstraction universel » dont est porteur la monnaie qui « constitue les agents sociaux en individus séparés dont les rapports sont médiatisés par la circulation des objets » (Bazin et Bourdarias, 2002 : 18). Dans ce cas, la monnaie, qui habituellement reste plutôt dans l'ombre des poches des chemises et à l'abri dans les portefeuilles — quoique l'on trouve souvent dans les ruelles du Caire quelques vieux artisans en train de compter une liasse de billets — est rendue dans le cours du mariage à une existence pleine, projetée en pleine lumière et mise au centre de la scène et des regards. Toutefois, plus l'argent est montré, moins son nom est évoqué, et ce n'est que de façon métaphorique qu'il apparaît dans les discours des *nabatchis*. Ces derniers parlent alors de « bougies », de « jasmins », de sommes « éclairantes » « vingt éclairantes » par exemple pour 20 livres), de *tahiyat*, mais rarement (jamais ?) d'argent (*fulûs*) ou de guinées, comme, en écho probablement à la présence anglaise dans le pays, on désigne les livres en arabe égyptien. Cela peut être considéré comme une pudeur dans le don, signifiant une relation désintéressée et purement amicale, un don qui est pourtant fortement médiatisé par ailleurs. Cela pourrait être pris ainsi comme une façon de sauvegarder la forme, de ne pas trop en rajouter dans la dimension matérielle de la fête.

La manipulation des billets est peu attentionnée : ils sont froissés, pliés, tenus avec ostentation mais sans affectation, à l'instar des usages quotidiens d'ailleurs, dans lesquels l'argent est manié sans égards particuliers dans des gestes relevant d'une intimité qui n'est plus celle de l'Occident vis-à-vis de la monnaie (billets tenus dans la bouche, servant de pense-bête, billets-cadeaux annotés au stylo-feutre, etc.).



Dans le mariage de rue, les logiques de l'exposition informent la relation salutations-dons d'argent. Elles mettent en jeu des stratégies de distinction médiatisées par des billets de banque investis de leur attribut d'autorité et de pouvoir social. Elles se superposent ainsi à la nécessité sociale du don lors des fêtes de mariage de rue au Caire.

## Conclusion

Le choix de l'analyse situationnelle obscurcit un peu la dimension de « dette sociale » (Breton, 2002 : 14) que revêt la monnaie dans les mariages de rue. Bien que j'aie signalé à plusieurs reprises son existence, le fonctionnement social du don d'argent et contre-don n'est pas ici explicité. Qui donne quoi, comment et pourquoi, restent des questions en suspens. Les réponses seraient certainement de deux ordres, le premier construirait un entrelacs d'obligations réciproques et d'échanges différés constituant une part de l'armature de la société « populaire » (le terme garde une certaine pertinence au Caire). Le second mettrait en jeu une vision plus globale de l'argent, car « si la monnaie est la forme de règlement des dettes, il faut la comprendre, à la suite de Georg Simmel, comme une créance que les individus tirent sur la société tout entière » (Breton : 14). En revanche, l'analyse du système don-salutation met en lumière un traitement spécifique, relativement nouveau, de l'argent au cours des mariages de rue qui conduit à lui prêter, le temps de la situation, une existence propre et à en faire le média des interactions et des stratégies de présentation de soi. Du fait des bouleversements que la société égyptienne a connus, n'est-il pas envisageable, et c'est là une hypothèse probablement hasardeuse, de considérer que la polarisation de la cérémonie sur l'argent correspond à une certaine déstabilisation des cadres anciens ? La créance implique la confiance : dans le monde du marché, le contrat « soutient » cette confiance ; dans celui de la vie sociale, ce serait la vue de la chose donnée, autrement dit l'argent, qui jouerait ce rôle. Le fait d'être sous le regard crée une logique propre à l'exposition, c'est de cette logique que j'ai essayé de rendre compte prioritairement en montrant que, contrairement aux usages référencés dans les sociétés « exotiques » (Breton : 16), la monnaie « de papier » était investie d'une dimension excédant le simple cadre de l'ordre marchand. Ainsi, dans les cérémonies de mariage au Caire, l'argent médiatise des relations entre des personnes et non pas entre des biens.

À une autre échelle, il serait sans doute pertinent de rapporter l'évolution formelle des mariages de rue du point de vue notamment de la relation argent-salutations aux contextes susceptibles d'imprimer leur

marque à la situation. Mona Abaza témoigne de l'ampleur des modifications des pratiques consuméristes à la suite du changement de politique intervenu dans les années soixante-dix, en indiquant que c'est durant l'*infitah* (la politique « d'ouverture »<sup>9</sup> enclenchée en 1974) de Sadate que s'est produit le changement de style de vie le plus radical pour ceux de sa génération. Elle ajoute : « Durant l'ère de Sadate, les Égyptiens ont découvert les désirs illimités, mais aussi les frustrations d'un besoin de consommation à jamais insatisfait. » (2004, trad. N.P.).

On passe alors d'un modèle de comportement basé sur la modération et la sobriété à des modes de consommation beaucoup plus ostentatoires accompagnant le développement de l'offre en biens et services et l'éclosion d'une classe d'entrepreneurs bénéficiant de nouvelles possibilités économiques. Le nouveau quartier de Mohandessin (les « ingénieurs ») construit dans les années soixante-dix symbolise cette nouvelle ère de la consommation ostentatoire et la fin de la « culture de la pénurie » (Abazza, 2004).

Pourtant, dans les milieux urbains tout au moins, cette politique se traduit également par une baisse du pouvoir d'achat avec une diminution des salaires réels de 10 % dans le secteur de l'industrie manufacturière entre 1974 et 1990 (Cottenet-Djoufelkit, 2003 : 161). Les classes urbaines connaissent alors une homogénéisation par le bas, « produit du déclasserment généralisé de la société cairote des années 1980-1990 » (Denis, 1998 : 136).

La société urbaine qui se met en place dans les années soixante-dix est donc à de nombreux égards bien différente de celles qui la précèdent. De nouvelles générations voient le jour et de vastes zones non planifiées se développent grâce notamment à des apports des quartiers centraux qui perdent des habitants. Cette massification du Caire (John Waterbury parle de l'établissement d'une ville plébéienne en 1973) correspond à un appauvrissement généralisé des habitants et au développement d'une nouvelle classe d'entrepreneurs proche du pouvoir qui engrange les dividendes de l'ouverture économique. Les mariages de rue s'inscrivent dans ces évolutions liées à des changements économiques majeurs accompagnés d'une nouvelle relation à la richesse et à l'argent. Ce qui précédemment était fait dans la discrétion se fait désormais au grand jour.

---

9. Le pays passe du socialisme nassérien à une ouverture économique sous la présidence de Anouar al-Sadat. Une nouvelle inflexion est donnée à cette politique économique dans le cadre d'un ajustement structurel avec de profondes réformes économiques menées à la demande des bailleurs de fonds, FMI et Banque mondiale (Cottenet-Djoufelkit, 2003 : 148 et 161).

Cette nouvelle culture du *show off*, en rejoignant la volonté de « surdifférenciation » au sein de la société citadine, pèse sur la relation don-salutations des *farahs* actuels. L'arène du mariage devient alors l'un des rares lieux d'exercice d'une volonté d'exister pour soi au milieu de millions d'autres.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- ABAZA M., 2004 : Advertising history, Al-Ahram Weekly Online, Cairo, 1-7 july, 697. [<http://weekly.ahram.org.eg/2004/697/feature.htm>].
- AGIER M., 1996 : « Les savoirs urbains de l'anthropologie », *Enquêtes, La ville des sciences sociales*, 4, 35-58.
- BAZIN L., BOURDARIAS F., 2002 : « Monnaies, pluralités, contradictions », *Journal des anthropologues*, 90-91 : 9-23.
- BRETON S., 2002 : « Monnaie et économie des personnes », *L'Homme, Questions de monnaie*, 162 : 13-26.
- COTTENET-DJOUFELKIT H., 2003, « L'industrialisation de l'Égypte au XX<sup>e</sup> siècle », *Égypte-Monde arabe, L'Égypte dans le siècle, 1901-2000*, CEDEJ, Éditions Complexe : 135-171.
- DENIS E., 1998 : « Croissance urbaine et dynamique socio-spatiale. Le Caire de 1950 à 1990 », *L'espace géographique*, 2 : 129-142.
- FERRIE, J.-N., 2002 : *Le régime de la civilité en Égypte, Public et réislamisation*, Paris, CNRS Éditions.
- GHUNAYM M. A., 1998 : *Gamâ'ât al-ghinâ w-al-tarab fî shâri'Siyâm bi-madinati-l-Mansûra, Dirâsa anthrûbûlûgiyya* [les groupes de chants et de *tarab* de l'Avenue Suyam à al-Mansura, Études anthropologiques], al-markaz al-hadhârî li 'ulûm al-insân wa turath ash-sha'abî bi gâmi'at al-Mansûra, Al-Mom SÛRA.
- GOFFMAN E., 1973 : *La mise en scène de la vie quotidienne, Les relations en public*, tome II, Paris, Éditions de minuit.
- LAMBA H., 1911 : *Code administratif égyptien contenant : Les actes et lois organiques du Khédivat, les lois, décrets et règlements administratifs. Annotés de la jurisprudence mixte et indigène. Les lois financières*, Paris, Librairie de la société du recueil Sirey.
- MERMIER F., 1997 : *Le Cheikh de la nuit. Sanaa : Organisation des souks et société citadine*, Arles, Sindbad, Actes Sud.

- MITCHELL J. C., 1996 (1956), "The Kalela Dance, Aspects of Social Relationships among Urban Africans in Northern Rhodesia", (présentation et traduction par Agier M. et Nahrath S.), *Enquête*, 4 : 213-243.
- PUIG N., 2003, « Le long siècle de l'avenue Muhammad Ali au Caire : d'un lieu et de ses publics musiciens », *Égypte/Monde arabe, L'Égypte dans le siècle 1901-2000*, 4/5 : 207-223.
- PUIG N., 2006 : « *Sha'abî*, populaire : usages et significations d'une notion ambiguë dans le monde de la musique en Égypte », in LE MENESTREL S ; (ed.), *Civilisations, Musiques « populaires » : catégorisations, circulations, enjeux*, Université Libre de Bruxelles : 23-44.
- SINGERMAN D., 1995 : *Avenue of Participation, Family Politics and Networks in Urban Quarters of Cairo*, Princeton, Princeton University Press.
- UMRAN M., 2002, *Qamûs mustalihât al-musîqa ash-sha'abiyya al-misriyya* [Dictionnaire des expressions de la musique populaire égyptienne], Le Caire : EIN for Human and social studies.
- WARTERBURY J., 1973: "Cairo: Third World Metropolis, part. 1 : Growth, Administration, and planning", *Northeast Africa Series*, Vol. XVIII, 5 : 8-73.

## FILMOGRAPHIE

- Ahibak Ya Hassan* [« Je t'aime Hassan »], réal. Hussein FAWZI, 1958.
- Khali Belak min Zuzu* [« Prends garde à Zuzu »], réal. Hasan AL-IMAM 1972.

## ANNEXES

*Séquence de salutations dans un mariage de rue au Caire (Darb Al-Ahmar, 2003) – Nabatchi à l'œuvre (mariage de rue à Darb al-Ahmar, juillet 2003, extrait) : traduction de ses paroles . les discours sont tenus, le micro dans une main, l'autre agitant les billets) :*

« Ahmad al-Wazir (nom)

Ahmal al-Wazir al-Watani (nom complet, x 2)

Mabruk li-Ussama al-Barud (Félicitations à + nom x2)

libn as-sâdis libn Zakariyya, (au 6<sup>e</sup> fils, au fils de Zakariyya, x4)

Al-'awâlish, (nom, x4),

Malik an-nashshar fi-Misr (le roi de la scie en Égypte : il s'agit d'un menuisier)

Ma 'addish eddu illa 'ashara zayyu (il n'y en a que dix à sa hauteur, comme lui)

Huwa da al-'awâlish

Ibn Zakariyya (le fils de Zakariyya x3)

Ash-shakhs 'ammenna allî qâ'id gamb biyehutu fî gibbu 'ala-tûl (Notre ami, la personne à côté de lui, il se le met dans la poche tout de suite [Zakariyya se « met dans la poche la personne assise à ses côtés – sous-entendu du fait de ses qualités, il est apprécié, notamment de la personne assise à ses côtés]

Tahiyya lil-Usta Ali Dullab (salutations au « maître » Ali « l'armoire » (sumom) [Cette série de salutations fait suite aux donations d'artisans travaillant dans la fabrication de meubles].

Sharaf ad-din es-Srar ad-Din abdel 'alim (nom)

Ahmad Sharaf ad-Din es-Srar ad-Din abdel 'alim (nom complet)

Bardu tahiyya khamsin (également une salutation de cinquante – sous-entendu « guinées »)

Lihsan al-Barud (nom)

[*incompréhensible*]

Lihsen al-barud (nom)

Al-Basha Ahmad sharaf ed-din (le « pacha » Ahmad... + nom)

A Qable keda khamsin (avant ça cinquante – sous-entendu « guinées)

Li-yezîd at-tahiyya meya-meya (pour ajouter une « super-salutation »)

Wa yequl li-Ahmad as-Sul ad-Din Abdel-Alim [père du marié]

Mabruk li-i-Niharda (félicitations pour cette journée)

Mabruk li-Am al-Barud (félicitations à Am Barud – nom)

[...]

Ulu ligumhur as-Sihafa (et inaudible) (jouez pour les gens de la presse : le *nabatchi* se tourne vers l'orchestre pour lui demander de jouer, de nouveaux arrivants travaillant dans la presse).

*Intermède musical* (nabatchi inaudible).

Tahiyya li-brince as-Sihafa Sayyid Khaled ag-Guin 'alat ag-guin, alat talidi (Salutations au prince de la presse, Sayyid Khaled... – nom [salutation adressée aux nouveaux arrivants])

Ulna tahiyya Al-Basha Ahmad Sharaf ad-Din (nous avons dit la salutation du « pacha » Ahmad Sharaf ad-Din)

Yehayi hag sol, Adel Alim (Il félicite : noms)

Nesabbah u nemmassi 'ala Darb al-Ahmar (nous disons bonjour et bonsoir à Darb al-Ahmar – quartier où se tient la fête).

Nesabbah 'ala al-hayy al-kul (Bonjour à tout le quartier)

[incompréhensible]

Nisabbah 'ala Darb al-Ahmar

Nesabbah 'ala Imbaba,

Nesabbah u nammessi 'ala 'ataba, 'al muski (bonjour à + noms de quartiers)

Abu seha (nom, x 2)

Abu Sehaa 'ala ashab al-Aris sitta u ashrin sebaa (Abu Sehaa, l'un des amis du marié, vingt-six/sept [date du mariage : 26 juillet])

[incompréhensible]

Atabat al-'aris 'al beytna (le seuil du mari est sur notre maison, Abu Seha et le marié sont des voisins, x 4)

Mohamed Abu Seha (nom)

*Le nabatchi s'agenouille pour entendre et transmettre les salutations de Abu Seha qui se tient en contrebas de l'estrade :*

Yussef Muhamed Abu Seha yehayi (Yussef Muhammed Abu Seha salue :...)

(liste de noms)...

*Un groupe de personnes entre dans le mariage, le second nabatchi prévient le premier qui interrompt (en s'excusant) les salutations de Abu Seha pour saluer l'arrivant. Puis, il revient terminer les tahiyât de Abu Seha. Lorsqu'il achève son discours, le donateur lance en l'air une petite poignée de billets. Ils sont ramassés par les hommes autour de l'estrade et remis au nabatchi. Ce dernier continue ses « invocations » puis un gimmick musical vient clore la séquence.*

# LES MONNAIES CHEZ LES YUCUNA D'AMAZONIE COLOMBIENNE : DE LA COCA À MÂCHER AU PESO

Laurent FONTAINE

Dans la région du Miriti-Parana et du Bas Caqueta<sup>1</sup>, la monnaie colombienne n'est pas le seul moyen d'échange utilisé, notamment entre indigènes. Chez les Yucuna, elle n'apparaît le plus souvent que dans certaines de leurs transactions avec les Blancs<sup>2</sup>, en marge du système social traditionnel. Ce qui signifie, d'une part, que la reproduction du système social n'est pas à proprement parler dépendante d'une monnaie nationale qui, à l'origine, lui était étrangère et, d'autre part, que d'autres biens, la coca à mâcher par exemple, sont nécessaires au fonctionnement des échanges. Cela soulève d'emblée un certain nombre de questions, car l'on peut se demander comment fonctionnent de tels échanges, et comment ils s'articulent avec l'entrée en scène de la monnaie nationale. En outre, si cette dernière apparaît aujourd'hui comme une forme symbolique parmi d'autres — nécessaire au fonctionnement de *certain*s échanges — tendant à s'imposer chez les Yucuna, cela pose à ces derniers un problème de souveraineté dans la mesure où une puissance extérieure affirme sa domination en faisant circuler parmi eux ses propres médiations dans leurs échanges. Pour répondre à ces questions et

---

1. Les indiens Yucuna vivent actuellement sur les rives du Miriti-Parana et sur celles du Bas Caqueta (Sud-Est de la Colombie) avec leurs alliés exogamiques, principalement les Matapi, Jimiquepi, Jeruriwa et Jurumi (de langue yucuna) ainsi que les Tanimuca et Letuama (de langue tanimuca). Jusqu'au milieu des années soixante-dix, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'exploitation du caoutchouc et des fourrures, ces Indiens habitaient essentiellement sur les rives du Miriti-Parana mais aussi sur ses zones interfluviales.

2. D'une manière générale, nous utiliserons le terme de Blanc en opposition à celui d'Indien, pour désigner les personnes qui ne sont pas reconnues, ou ne se reconnaissent pas, comme indigènes.

comprendre de quelle manière les transformations de l'organisation sociale indigène se jouent dans un tel conflit de souveraineté, il convient de prendre un certain recul historique, car ce n'est là que le dernier avatar de toute une série de conflits du même type confrontant différentes formes monétaires privilégiées dans les échanges. Mais avant de décrire les échanges et leurs transformations historiques, il est important de présenter certaines *règles sociales* fondamentales, appliquées encore aujourd'hui au sein de l'organisation sociale des Yucuna. Ces règles ne sont pas seulement, en effet, des contraintes qui pèsent plus ou moins strictement sur les échanges, elles *constituent* les conditions nécessaires à leur fonctionnement<sup>3</sup>.

Comme la plupart des natifs d'Amazonie, les Yucuna ont fondé leur subsistance sur l'horticulture, la chasse, la pêche et la cueillette selon le principe de la division des tâches par sexe, par âge et par statut (un principe appliqué, on le sait, partout dans le monde). Ainsi, les femmes s'occupent particulièrement de la culture du manioc, de la préparation des aliments, de la confection des poteries et de l'éducation des enfants, tandis que les hommes se chargent de la chasse, de la pêche, de la fabrication des vanneries et du travail du bois (canoës, bancs traditionnels, etc.). Ces derniers réalisent également les travaux nécessitant endurance et force physique, comme l'essartage et l'édification des *malocas* (grandes maisons plurifamiliales et cérémonielles) dans le cadre d'activités collectives (Jacopin, 1977, 1981 ; Van der Hammen, 1992 ; Schackt, 1994 ; Fontaine, 2001). Outre cette division sexuelle des tâches, il existe aussi chez les Yucuna une division statutaire des tâches dans la mesure où, comme presque tous les autres groupes du Nord-Ouest amazonien<sup>4</sup>, ils distinguent plusieurs rôles essentiels qui déterminent la nature de leurs échanges les uns avec les autres. Ceux-ci sont attribués en fonction de l'ordre de naissance : les aînés étant prioritairement désignés comme maîtres de *maloca*, les seconds comme chanteurs-danseurs et les cadets comme chamanes ou soigneurs.

Étant donné cette division des tâches, le transfert entre individus des produits de ces activités apparaît *nécessaire* au fonctionnement et à la reproduction du système social, car aucun individu, homme, femme ou

---

3. L'idée de règle constitutive a été introduite par Searle (1972, 1998) en reprenant la métaphore du jeu d'échecs. Sans règles du jeu, il est impossible de déplacer les pièces sur l'échiquier. Tout jeu suppose forcément un accord sur les règles à appliquer. De même, tout échange suppose l'application d'un minimum de règles (Fontaine, 2001).

4. Cette division statutaire n'existe pas chez les groupes nomades de chasseurs-cueilleurs (non-horticulteurs) comme les Nukak et les Maku.



enfant, ne pourrait subsister à partir des seuls biens qu'il produit<sup>5</sup>. Dès lors que l'on admet cette nécessité des échanges liée à la division des tâches, tout l'intérêt du travail ethnographique consiste à décrire précisément la diversité de leurs *formes* (Malinowski, 1963 : 237, cité par Sahlins, 1976 : 246) pour pouvoir ensuite les analyser séparément en les situant dans leurs contextes particuliers. Si on tente de regrouper ces formes au sein de la typologie proposée par Sahlins — « réciprocité généralisée », « réciprocité équilibrée » et « réciprocité négative » —, on est conduit à souligner que la monnaie n'a jamais été une entité appartenant à un seul, voire à deux de ces types d'échanges. La plupart des monnaies qualifiées comme telles (qu'elles soient dites « primitives », « modernes », etc.) sont susceptibles de circuler dans de multiples sphères d'échange régies par la réciprocité généralisée ou par la réciprocité négative ; les monnaies peuvent être « données » ou, au contraire, « volées ». Mais ce n'est pas parce que l'usage social d'une monnaie prend l'aspect du don ou du vol que la forme de l'échange auquel elle participe ne doit plus être décrite et analysée, puis comparée et reliée à l'ensemble des autres usages de la monnaie dans une population donnée. Toute « monnaie » peut circuler dans l'ensemble des sphères d'échange ; rien ne permet *a priori* de circonscrire la circulation d'une monnaie particulière à l'intérieur des limites d'une sphère d'échange spécifique. Par contre, au sein de chacune de ces sphères, il est tout à fait possible d'observer une très grande diversité d'usages particuliers des différentes monnaies, chaque usage intervenant dans des *rappports sociaux* et au sein de *situations spécifiques* (Akin et Robbins, 1999 : 10-11) qu'il conviendrait précisément d'identifier et de répertorier.

Dans un premier temps, nous donnerons un rapide aperçu des biens traditionnels qui présentent quelques similarités avec les monnaies les plus communément qualifiées comme telles, sans omettre de souligner leurs particularités, voire ce qui les oppose à celles-ci. Ensuite, nous examinerons de quelle manière les biens occidentaux ont pu jouer, et jouent encore, un rôle de monnaie. Enfin, nous traiterons particulièrement de l'intégration du peso colombien dans l'organisation sociale des Yucuna et de son articulation avec ce que l'on pourrait appeler les monnaies indigènes de l'Amazonie du Nord-Ouest.

---

5. Nous ne faisons ici que reprendre une idée bien connue d'Adam Smith lorsqu'il cherche à légitimer la spécialisation du travail dans *La richesse des nations*.

## Le rôle particulier de la coca à mâcher parmi les biens traditionnels

Le bien traditionnel entrant le plus communément dans l'ensemble des échanges en Amazonie du Nord-Ouest est la coca à mâcher (*ipatú*). Son analyse nous intéresse du point de vue théorique car, paradoxalement, même si elle se distingue des monnaies modernes en n'étant pas un bien « durable » (la poudre de coca est préparée et consommée quotidiennement), elle est indispensable au fonctionnement de la plupart des échanges traditionnels. En fait on la rencontre partout en Amazonie du Nord-Ouest, non seulement dans toutes les sphères d'échanges, mais aussi dans toutes les relations sociales. Comme ailleurs en Amazonie ou dans les Andes, la coca à mâcher n'est pas réservée à certains rituels ou à certaines personnes ; toute rencontre, toute conversation ou toute activité suscite nécessairement son offre et sa consommation. Même les femmes et les enfants, s'ils ne sont pas comme les hommes <sup>6</sup> habitués à chiquer la coca (*ikakuwa ajñaje*), doivent en prendre un peu à certaines occasions rituelles, et tous l'ont forcément déjà goûtée (notamment à la naissance, puis lors du baptême du nom).

Mais avant d'approfondir l'analyse de la coca à mâcher, il convient de présenter les échanges d'autres biens traditionnels pour estimer dans quelle mesure ils peuvent eux aussi être comparés à de la monnaie. Malheureusement, aucun ethnologue n'a véritablement décrit d'échanges entre indigènes du Nord-Ouest amazonien dans lesquels certains biens traditionnels seraient littéralement « échangés » ou « troqués » contre d'autres, mais certains auteurs les ont néanmoins mentionnés en indiquant les objets entrant dans ces transactions (entre autres : Goldman, 1963 ; Hugh-Jones, 1979, 1992 ; Jacopin, 1975, 1981 ; Correa, 1996 ; Van der Hammen, 1992). Parmi les objets échangés par les Yucuna, l'on trouve des biens divers, plus ou moins « durables », semblant indiquer qu'ils avaient l'habitude, bien avant leurs premiers contacts avec les Blancs, de profiter de leurs déplacements pour transporter les ressources naturelles là où elles manquaient, et de se spécialiser dans la fabrication de certains produits. Comme le signale Maria Clara Van Der Hammen, toute la zone comprise entre l'Araracuara et les rapides de La Pedrera est marquée par de nombreux affleurements rocheux inexistants en aval, ce qui laisse supposer que les pierres devaient probablement faire l'objet d'échanges pour râper le manioc, lisser les poteries et fabriquer les haches <sup>7</sup> (Jacopin,

---

6. Notons que de nos jours, la plupart des femmes ménopausées préparent et mâchent la coca, contrairement aux femmes fécondes.

7. De nos jours, les pierres sont encore utilisées, donc transportées, pour aiguiser les lames métalliques apportées par les Blancs.

1975 ; Van der Hammen, 1992 : 58). Autrefois, les Yucuna et les Matapi, en tant que groupes exogamiques de l'interfleuve, étaient réputés pour leur savoir en matière de fabrication du curare et de sarbacanes, alors que les groupes de famille linguistique tucano étaient davantage spécialisés dans les parures de plumes (Hugh-Jones, 1979). Ainsi, la plupart des anthropologues travaillant chez les populations d'Amazonie du Nord-Ouest admettent l'existence de « réseaux d'échanges », d'ailleurs fort complexes, puisque chaque bien ne peut être échangé que contre certains autres biens particuliers (Goldman, 1963 ; Hugh-Jones, 1992 ; Van der Hammen, 1992). En ce qui concerne les Yucuna, Van der Hammen (1992 : 21) indique que leur curare était très apprécié des Macuna<sup>8</sup> qui se le procuraient contre du *karayurú*, une substance de couleur rouge utilisée dans certaines pratiques de protection chamanique. Et selon certaines informations recueillies par P.-Y. Jacopin, les bâtons de rythme nécessaires à certaines danses rituelles auraient également été échangés dans ces réseaux<sup>9</sup>, tout comme les coquilles d'escargots servant à la fabrication des tabatières à *lukuji* (tabac à inhaler) plus grandes au Miriti que vers le Pira-Parana (Jacopin, 1975).

Si l'on considère la nécessité même de ces échanges (pour la reproduction physique et cérémonielle des populations amazoniennes), leur forme spécifique (non marchande), et les autres sources mentionnant des réseaux d'échange partout ailleurs en Amazonie et dans les Andes, tout indique que de tels réseaux existaient déjà avant l'arrivée des Blancs et que certains biens ont toujours été privilégiés dans les échanges. Mais, dans la perspective qui inspire ce livre (Aglietta et Orléan, 1998), ce n'est pas seulement le fait qu'un bien soit privilégié dans les échanges qui conduit à le qualifier de monnaie, c'est surtout sa *souveraineté*. D'autres caractéristiques, comme la « durabilité », ne sont donc pas pour nous des critères permettant de reconnaître un bien en tant que monnaie, puisqu'elles sont seulement spécifiques à certaines monnaies, pendant que d'autres monnaies continuent de marquer et de déterminer les échanges de leur suprême autorité<sup>10</sup>. Qualifier de « monnaie » un bien traditionnel,

---

8. Les Yucuna originaires des zones interfluviales du Miriti étaient autrefois réputés pour leurs capacités de chasseurs et pour la qualité de leurs sarbacanes par rapport aux groupes riverains plus habitués à pêcher comme les Tucano et les Macuna.

9. Ainsi, les Yucuna pouvaient échanger 20 bâtons de rythme contre une parure de plumes aux Tucano (communication personnelle Pierre-Yves Jacopin).

10. Ce qui est le cas du sel végétal utilisé un peu plus au Sud de cette région par les Witoto, notamment en tant que paiement d'autres biens (cf. Communication de Juan Alvaro Echeverri, Centre A. G. Haudricourt, Villejuif, 22/05/03) à l'instar des monnaies de sel de Nouvelle-Guinée (Godelier, 1973). Mentionnons également l'exemple des monnaies de cacao, elles aussi « non durables », qui ont circulé sur de larges distances dans les échanges des anciens Mayas de l'époque précolombienne (Bergeret, 2003).

c'est donc refuser toute conception instrumentale de son usage spécifique. C'est aussi et surtout prendre une nouvelle perspective comparative sur les monnaies traditionnelles et modernes permettant de mieux concevoir la nature de leur souveraineté.

Parmi les biens qui expriment la plus haute autorité chez les Yucuna, la coca à mâcher est le plus important en tant qu'elle joue un rôle fondamental dans les échanges. Nous analyserons de quelle manière elle opère en tant que médiateur symbolique irremplaçable dans le fonctionnement même des institutions indigènes. À cette fin, il faut préalablement rappeler qu'en dehors de la parenté, deux autres institutions traditionnelles jouent un rôle extrêmement important en Amazonie du Nord-Ouest : la *maloca* et le chamanisme, qui, comme toute institution, régissent des formes d'échange spécifiques (Fontaine, 2001). La *maloca*<sup>11</sup> (*pají*) peut être définie comme une institution symbolisée par une enceinte résidentielle plurifamiliale et cérémonielle régissant les échanges à l'intérieur de chaque famille nucléaire et entre familles, en fonction du partage ou non d'un même lieu de résidence. Le chamanisme (*lawitchú*) peut aussi être défini en tant qu'institution<sup>12</sup> : il est symbolisé par des pratiques rituelles régissant les échanges entre humains par l'intermédiaire d'êtres non humains (plantes, arbres, animaux, démons, ancêtres, maîtres de la forêt, personnages mythiques, etc.) supposés aptes à penser par eux-mêmes et à détenir des pouvoirs spécifiques que seul l'homme initié peut apprendre à partager avec eux<sup>13</sup>.

Or ces deux institutions ont la particularité d'utiliser la coca à mâcher comme médiateur symbolique, incontournable dans la plupart des échanges qu'elles régissent. D'où son extrême importance qui la distingue des autres biens traditionnels, puisqu'elle est nécessaire au fonctionnement même de certaines institutions spécifiques de leur organisation sociale (sans coca, toute vie plurifamiliale ou cérémonielle devient impossible au sein d'une *maloca*, de même que toute pratique chamanique). Ce rôle central de la coca à mâcher dans l'ensemble des

11. La *maloca* est un terme vernaculaire originaire de la langue tupi.

12. Le terme « chaman » est originaire de la langue toungouse de Sibérie. Rappelons que le chamanisme est considéré comme une institution depuis H. Baldus (1965-1966 : 187) comme l'indique J.-P. Chaumeil (1984 : 17).

13. Ces institutions sont étroitement liées entre elles dans la mesure où elles ne fonctionnent pas de manière indépendante. Elles peuvent même faire appel à certaines règles constitutives des autres institutions. En effet, il est impensable d'organiser une cérémonie dansante au sein d'une *maloca*, sans réaffirmer certaines règles de parenté (obligation d'inviter ses parents, frères, beaux-frères, oncles, etc.) et sans appliquer les préparatifs chamaniques propres à cette cérémonie. De même, beaucoup de pratiques chamaniques doivent prendre en compte les règles d'alliance et de filiation, ainsi que les obligations liées au partage d'un même espace résidentiel.

échanges indigènes, ainsi que ses fonctions symboliques spécifiques dans les institutions, nous amènent à la comparer à nos monnaies modernes. Cette coca est « souveraine » chez les Indiens du Nord-Ouest amazonien au même titre que la monnaie dans nos sociétés industrialisées, car sans de tels médiateurs symboliques pouvant assumer diverses fonctions particulières dans les échanges (à la différence des autres biens), c'est tout un ensemble de valeurs et de règles collectives nécessaires à la cohésion et à l'organisation de la société qui s'écroulent.

Ce qui montre que la coca à mâcher est un élément clé des institutions indigènes, c'est son large usage au-delà des situations d'échange isolées ; elle circule au travers de la société tout entière. La reconnaissance de sa valeur ne se limite pas au cadre d'accords locaux entre plusieurs individus, elle correspond à un ensemble de règles établies et reproduites quotidiennement par une multitude de gens quelle que soit leur position au sein de la société, même s'ils ne se sont jamais rencontrés. Or parmi ces règles, il convient de distinguer celles qui sont valables partout de celles qui ne sont appliquées que dans certains types de contextes.

En matière de coca à mâcher (*mambe* en espagnol vernaculaire), parmi les règles appliquées quel que soit le contexte, il y a d'abord celles qui d'une manière générale concernent strictement ses utilisateurs privilégiés, non seulement pour la production<sup>14</sup> et la consommation, mais également pour son maniement symbolique (soins chamaniques, préparations des rituels), son offre et sa réception. Ses utilisateurs sont d'abord les hommes initiés au chamanisme et aux cérémonies (par le biais notamment du *Yurupari*, un rituel d'initiation pratiqué dans tout le Nord-Ouest amazonien), puis les jeunes garçons en cours d'initiation. Autre règle importante : un homme doit nécessairement disposer continuellement de *mambe* en réserve, ce qui implique qu'il doit absolument essarter et entretenir de grands jardins pour cultiver sa coca, et en préparer en abondance, même s'il doit pour cela en refaire quotidiennement. Tout « homme » au sens yucuna du terme (*atchiñá*) doit d'ailleurs mâcher la coca (ou en garder au moins un peu dans ses joues) quasiment tout le temps, sauf lorsqu'il mange, boit, se lave et dort, des moments où il se sent d'ailleurs particulièrement vulnérable.

Du point de vue indigène, la coca à mâcher est un opérateur communicatif très particulier, car elle est censée transformer le pouvoir de

---

14. La préparation de la coca se fait en grillant les feuilles sur une platine en terre cuite, elles sont ensuite pulvérisées dans un mortier avec un long pilon en bois. Des feuilles de yarumo ou d'uva sont brûlées et réduites en cendres avant d'être parfumées avec de l'encens et mélangées à la coca. Le mélange est alors tamisé très finement dans une gaine en tissu (à l'origine elle était faite à partir de la partie interne d'une écorce).

la parole par le biais de certains effets dans l'au-delà. Les hommes initiés expliquent ainsi que dès lors qu'ils mâchent la coca, les êtres surnaturels (êtres mythiques, maîtres de la forêt et auxiliaires chamaniques qui habitent habituellement dans d'autres mondes) deviennent attentifs à ce qu'ils font et cherchent à en bénéficier de manière pacifique, c'est-à-dire en acceptant de dialoguer. L'art du chamanisme consiste alors à utiliser cette coopération de l'être surnaturel pour lui emprunter ses pouvoirs, ce qui se négocie toujours contre de la coca à mâcher, parfois accompagnée de tabac (cigares *lichipa*) et, dans certaines occasions festives, de boisson fermentée (alcool d'ananas, jus de *chontaduro*). C'est grâce à ces pouvoirs que l'homme initié est censé se défendre contre ses adversaires (démons, sorciers ennemis, etc.) en interrogeant ses alliés sur l'avenir, en leur demandant conseil, en leur empruntant leurs armes (mauvais sorts, manteaux leur permettant de se transformer en animaux, etc.) et en comptant sur eux pour l'aviser en cas d'attaque.

Mais toute tentative d'obtention de ces pouvoirs est impossible sans la maîtrise de certaines paroles chamaniques appropriées, car pour obtenir la coopération de ces êtres, encore faut-il connaître parfaitement leur histoire (mythique) et savoir comment les séduire (par exemple : en répétant correctement leurs chants). L'apprentissage des paroles chamaniques appropriées nécessite également la coca à mâcher dans un ensemble d'échanges entre novice, chamane et êtres surnaturels. C'est généralement dans la mesure où le novice fournit un certain nombre de services au chamane (celui de son lignage, particulièrement) dont celui de contribuer à la préparation quotidienne de coca, que ce dernier consentira à parler pour lui aux êtres surnaturels et cherchera à obtenir, contre cette même coca, leur « bon vouloir » (*palamane*) pour préparer la mémoire du novice à retenir ce qu'il veut lui transmettre : mythes, incantations, formules curatives, paroles cérémonielles, etc. Selon une telle perspective chamanique, la coca est un outil symbolique exceptionnel en raison de sa capacité à « changer » l'autre, c'est-à-dire à faciliter le contrôle de sa pensée par le biais de la parole<sup>15</sup>. Elle ouvre la voie à la communication en obligeant l'autre à la coopération et au dialogue interpersonnel, ce qui permet d'obtenir son accord pour bénéficier de ce qu'il possède.

Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné, la coca n'est pas seulement un médiateur essentiel des pratiques chamaniques yucuna, elle est également la clé de voûte de tout l'édifice résidentiel et cérémoniel que constitue la maloca. Car c'est en acceptant implicitement d'appliquer

---

15. Cette transformation de l'autre par le biais de la coca est explicitée dans certains mythes comme celui des Karipú lakena (les quatre enfants créateurs du monde) chez Jeechu (le Ciel). Voir Fontaine, 2001.

certaines règles du jeu propres au partage de la coca, que le donneur et le receveur de coca s'engagent à chercher un accord sur leurs manières d'appliquer ensemble les autres règles sociales, et en particulier celles de la maloca, qui organisent la vie et l'entente collective entre de nombreuses familles. Tout maître de maloca — *maloquero* en espagnol vernaculaire — se doit donc d'être le premier à disposer continuellement de coca en abondance pour en offrir (non seulement à sa communauté, mais également aux visiteurs représentant des clans éloignés) et ainsi organiser et entretenir quotidiennement la cohésion communautaire. Or ce n'est ni la nourriture, ni n'importe quel autre bien matériel qui est censé être « à l'origine » de l'ordre social au sein du groupe. C'est toujours la coca, à condition qu'elle soit utilisée à bon escient, c'est-à-dire en étant continuellement redistribuée avec des paroles. Seul ce partage des paroles libérant dans l'atmosphère une fine poussière de coca est supposé harmoniser les pensées (*petchu*), les accorder à celles du *maloquero* qui les dirige, et à celles des ancêtres, esprits de la forêt et autres êtres mythiques qui les observent. C'est pourquoi toute consommation individuelle, isolée ou excessive, de coca à mâcher est perçue comme abusive si elle n'est pas réinvestie socialement dans le long terme ; elle est toujours fortement condamnée, comme dans le cas des monnaies analysées dans l'ouvrage collectif d'Akin et Robbins (1999).

Pour mieux comprendre la diversité des échanges auxquels participe la coca à mâcher, il convient de distinguer plusieurs types de contextes et d'y relever les règles particulières d'usage de la coca à mâcher qui y prévalent. Par types de contextes, on entend des catégories de lieux sémiotiques encadrant des échanges entre interactants de toutes formes — matériels ou immatériels, verbaux ou non verbaux —, et qui les spécifient par certaines règles sociales propres. Quatre types peuvent ainsi être délimités :

– *La vie domestique* est le lieu des échanges entre résidents habituels d'une même maloca<sup>16</sup>. Elle a la particularité d'englober les échanges

---

16. Dans le système traditionnel, cette unité est la grande maloca abritant de nombreuses familles. Mais il convient de signaler que de nos jours, ce mode de résidence plurifamilial tend à disparaître au profit de groupes de maisons monofamiliales (petites malocas, maisons sur pilotis et autres maisonnées liées au contact avec les Blancs). Aujourd'hui, on constate que l'absence de maloca, du point de vue de l'architecture matérielle qui la représente, n'est pas toujours un obstacle pour l'application de l'ensemble des règles de l'institution. Plusieurs familles liées par la parenté cherchent ainsi généralement à habiter des maisons qui, même si elles sont monofamiliales, seront le plus souvent voisines afin de poursuivre leurs relations de solidarité traditionnelles. Ainsi, un père, ses fils et beaux-fils peuvent continuer de partager la coca, la nourriture et certains services domestiques, recevoir ensemble leurs visiteurs, et organiser des travaux collectifs et des cérémonies communautaires.

intérieurs à cette unité résidentielle tandis que les autres types de contextes encadrent des échanges avec l'extérieur.

— Les *visites* sont des occasions pour les corésidents de recevoir et de pratiquer des échanges avec des personnes non-résidentes.

— Les *travaux collectifs* permettent aux habitants d'un même foyer de bénéficier des services des familles voisines afin de réaliser certaines tâches nécessitant une main-d'œuvre abondante (tressage des feuilles de toiture, essartage, etc.). Généralement, on y reçoit ces familles avec un repas au début et à la fin de l'effort collectif.

— Les *cérémonies rituelles* regroupent différentes familles plus ou moins éloignées en vue de pratiquer des danses collectives (Yurupari, bal du chontaduro, etc.) et des rites funéraires.

Étant donné que chacune de ces occasions spécifiques est considérée comme nécessaire à la vie sociale et que la coca à mâcher apparaît comme indispensable à chacune d'entre elles, on reconnaît l'habileté d'un *maloquero* à son aptitude à y répartir la coca de manière adéquate. Car c'est en sachant la partager selon les règles avec chacun de ses interlocuteurs en fonction de chaque situation qu'un maître (*ne'emakana*) peut diriger et organiser leur vie collective.

Si on considère tout d'abord le contexte domestique, on constate que la modalité d'échange est déterminée par l'obligation de redistribution et de jouissance collective de l'ensemble des biens introduits dans le foyer, mais aussi qu'elle dépend d'une autre règle fondamentale qui, elle, est valable quel que soit le contexte : la division sexuelle et statutaire des tâches. Ainsi, la coca est toujours partagée au sein d'un même foyer, mais elle est principalement manipulée et mâchée par les hommes (ce qui ne veut pas dire que les femmes ne sont pas censées profiter des transformations symboliques entraînées par ces manipulations, même si elles ne la mâchent pas). Par ailleurs, la coca n'est pas redistribuée de la même manière entre tous les hommes, car le chef de famille sépare généralement la part de coca destinée à l'ensemble des hommes présents dans le foyer (corésidents ou visiteurs potentiels) de sa réserve personnelle (surtout s'il est *maloquero* ou chamane) et de la coca préparée pour un rituel particulier (soins chamaniques, préparation d'un travail collectif ou d'une cérémonie).

En ce qui concerne la coca destinée aux membres du foyer, celle-ci n'est pas systématiquement comptée. Chaque homme a non seulement le droit de se servir en coca, mais doit se servir quand il le souhaite, sans attendre que le chef de famille lui en propose. Par contre, personne ne peut toucher à la coca de ce dernier sans risquer de le mettre en colère, à moins qu'il n'en offre lui-même. Et il est encore plus grave de prendre la



coca d'un rituel, car elle est toujours préparée en vue d'être offerte à certains êtres surnaturels. Prendre leur part de coca pourrait alors déclencher leur courroux, et donc entraîner l'effet inverse de celui voulu (une malédiction entraînant la mort, au lieu de la guérison souhaitée). Généralement, le chef de famille gère sa coca en mesurant la quantité de coca qu'il répartit entre chacune de ces parts<sup>17</sup>. Il réalise cette répartition en pensant aux différentes utilisations symboliques qu'il veut en faire. La part collective permet de le mettre en accord avec les autres hommes du foyer afin de les obliger à accomplir les tâches qui leur incombent. Sa part personnelle est réservée à ses propres échanges avec les êtres de l'au-delà, ce qui est censé conditionner sa propre défense contre les attaques chamaniques ennemies. Enfin, la part destinée à un rituel particulier est offerte à certains êtres surnaturels en vue d'obtenir certaines faveurs exceptionnellement importantes, et donc plus coûteuses en coca, comme le baptême de nomination d'un nourrisson, le traitement chamanique d'un malade, etc.

Lors d'une visite, c'est-à-dire lorsqu'apparaissent au sein de la maloca un ou plusieurs non-résidents, c'est toujours l'offre de coca qui montre aux visiteurs masculins qu'on les apprécie comme tels et qu'on les respecte comme interlocuteurs (dignes d'être écoutés). Cette offre, qui vient après la salutation formelle de visite (Fontaine, 2001), invite implicitement le visiteur à rester dans le foyer pour converser. Cette invitation au dialogue est généralement suivie d'une offre de boisson et de nourriture, puis d'une nouvelle offre de coca qui suscite l'approfondissement de la conversation sur certains thèmes jugés importants (que l'on développe en racontant une histoire ou un mythe) et le renforcement des accords entre interlocuteurs.

Si un visiteur masculin déclare manquer de coca (pour son usage personnel ou un rituel particulier), un hôte qui en dispose ne peut jamais refuser de lui en donner. Dans ce cas, ce dernier invitera le visiteur à cueillir les feuilles dans son jardin, et à la préparer avec lui tout en conversant. Puis, le visiteur pourra repartir avec une réserve de coca, mais en restant redevable envers son hôte (qui pourra à son tour le visiter, ou lui demander un service comme celui de participer à un travail collectif).

---

17. Ce compte se fait au moyen de divers conteneurs. Une fois recueillie dans de grandes Calebasses (*kuyá ipatóko*) pouvant contenir environ deux kilos de coca, celle-ci est généralement tassée dans des boîtes de conserve fermant hermétiquement avec un couvercle (boîtes de lait en poudre). Autrefois, la coca était stockée dans des courges évidées pouvant contenir environ un kilo de *mambe*. L'on compte aussi les cuillères de coca avec des cuillères creusées dans des fémurs de tapir appelées *ta'pá*. Ces dernières peuvent aussi être remplacées par des cuillères métalliques ou, s'il n'y a pas d'autre cuillère à portée de main, par de simples feuilles.

Avant tout travail collectif (*minga* en espagnol vernaculaire), le maître de maloca se doit d'accumuler quotidiennement une quantité de coca déterminée qu'il réserve à cet effet. Celle-ci lui permettra d'aviser les maîtres de la forêt, de leur demander de prévenir les dangers pouvant survenir lors de l'effort collectif (serpents et autres animaux menaçants), et d'éloigner les nuages chargés de pluie (le mauvais temps pouvant gêner la productivité du travail). Lors de la *minga*, tous les hommes entrant dans le foyer entre le crépuscule et le départ pour le chantier sont reçus par un repas<sup>18</sup>, suivi d'une offre de coca qui marque implicitement qu'ils sont acceptés comme participants du jour. Puis, durant toute la durée du travail, les hôtes distribuent régulièrement de la boisson et de la coca à tous leurs invités. Toute insuffisance de coca risquerait d'entraîner le mécontentement ou même le retrait anticipé des participants, car certains maîtres de la forêt, furieux de ce manque, pourraient infliger des accidents de travail (blessure mortelle liée à la chute d'un arbre, aux lames des haches, etc.)

Dans les cérémonies dansantes, la coca est également un élément fondamental du rituel, non seulement pendant la cérémonie proprement dite, mais aussi durant toute sa préparation. Comme pour les travaux collectifs, elle constitue en quelque sorte le « capital », qui en étant sagement réinvesti par le biais de paroles chamaniques, permet d'obtenir tous les autres éléments nécessaires (nourriture, boisson, etc.). Grâce à la coca, on invite les maîtres de la forêt pour leur demander de livrer aux chasseurs une partie des animaux sous leur contrôle et « d'éloigner les nuages ». Durant la fête, le chamane se trouve continuellement en relation avec les maîtres de la forêt, les êtres mythiques et les ancêtres, qui tous ont dû recevoir leur part de coca pour observer de manière bienveillante la cérémonie. C'est également dans ces entretiens que le chamane sera avisé des dangers de la fête (disputes ou rixes entre invités).

Durant les cérémonies, les hommes se chargent de compter et de répartir soigneusement différentes quantités de coca dans des conteneurs séparés (des boîtes de conserves remplies à ras bord de *mambe* bien tassé). Chaque père de famille se doit d'apporter sa propre coca dont une partie sera mélangée à la coca commune de la fête et une autre partie restera en sa possession pour être partagée personnellement avec les invités de son choix. Il existe diverses manières d'offrir de la coca pendant une cérémonie dansante :

---

18. La boisson la plus courante est la *caguana* que l'on prépare à partir du manioc amer. Quant à la nourriture, elle doit toujours être composée de viande ou de poisson accompagné de galettes de cassave.

— Dans la plus formelle, l'offre de coca se fait à la vue de tous et exige la formulation de paroles cérémonielles. Échangées à plusieurs reprises, ces paroles permettent de renouveler les relations bilatérales entre tous les pères de famille, par l'intermédiaire des hôtes qui les convoquent en plaçant devant eux les boîtes remplies de coca. Ces paroles sont hautement ritualisées puisqu'elles sont obligatoires et strictement régies par le protocole de la cérémonie. C'est par de telles paroles que les invités les plus éloignés montrent leur *coopération* en acceptant implicitement l'échange verbal (Grice, 1979) ; une coopération qui doit ensuite amener les participants à converser de manière beaucoup plus informelle (notamment par des plaisanteries) et à réactualiser leurs accords (sur d'autres échanges que ceux qui sont encadrés par leurs hôtes durant la cérémonie). Lors de ces contextes festifs qui sont également des occasions de rencontre entre sujets éloignés — donc en relations conflictuelles latentes —, l'échange de paroles d'offre de coca est une étape incontournable dans le renouvellement et la progression des relations de confiance entre hommes.

— Une seconde façon de partager la coca, bien qu'également collective, ne requiert aucune parole cérémonielle et n'est pas non plus réservée aux pères de famille. Elle implique tous les invités que les hôtes appellent séparément en les classant en différentes catégories : ainsi les danseurs, puis les autres hommes, et enfin les femmes âgées sont invités à se servir à différents moments de la cérémonie. Par rapport à la précédente, cette offre se démarque par son informalité, c'est-à-dire par un certain relâchement de la rigidité des règles. Il se constitue alors un moment de détente et de jovialité au cours duquel les hommes aiment se lancer des quolibets et s'interpeller d'un bout à l'autre de la maloca pour partager la coca commune.

— La coca est aussi distribuée à intervalles réguliers par un hôte responsable qui la fait circuler de proche en proche entre tous les invités assis sur les bancs qui entourent la piste centrale des danseurs. Durant cette circulation, l'hôte chargé de l'offre de coca ne la perd jamais de vue et ne sert généralement que les hommes.

— Enfin, le maître de maloca se garde une réserve propre qu'il distribue personnellement entre certains invités qu'il veut privilégier pour converser durant la fête. C'est généralement avec eux qu'il parlera la plus grande partie de la nuit, en échangeant des histoires et des mythes.

## **L'attrait pour les biens occidentaux**

En dehors de la coca à mâcher, il est indéniable que les biens introduits par les Blancs ont également joué un rôle privilégié dans les

échanges du fait de l'extrême attirance que les Indiens ont toujours eu pour eux. On peut même considérer que c'est en raison de cet attrait pour les biens occidentaux que les indigènes se sont rapprochés des zones fluviales fréquentées par les Blancs, ce qui a conduit à d'importantes transformations de leur organisation sociale.

### *L'esclavage*

Divers travaux ethnohistoriques et ethnographiques existant sur les sociétés du Nord-Ouest amazonien, indiquent que l'intensification de la circulation des objets occidentaux est liée à l'intensification du commerce des hommes, c'est-à-dire de l'esclavage. Selon les travaux réalisés par Roberto Pineda (1985), c'est à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle que les Portugais commencent à coloniser la région du Bas Caqueta en cherchant à se procurer des esclaves indigènes pour les faire travailler dans la collecte de la vanille, de la salsepareille<sup>19</sup>, du cacao et du coton. À partir de cette période, la plupart des localités aménagées par les Portugais fonctionnent comme des centres de détention et de vente d'esclaves, à telle enseigne que certains groupes indigènes, tels les Manao, intensifient leurs guerres avec les autres groupes et se spécialisent dans la capture d'esclaves qu'ils échangent contre des biens manufacturés. Ainsi les Yucuna racontent plusieurs histoires sur les Mirabara, considérés comme des « Indiens blancs », chasseurs d'esclaves et anthropophages (Malaver, Oostra, 1984 ; Van der Hammen, 1992 ; Schackt, 1994). Venant du Rio Negro, ces Indiens acculturés par les Portugais auraient introduit les techniques de fabrication des maisons sur pilotis et des canoës, les premiers outils et armes métalliques (couteaux, haches, fusils), des animaux (chiens, volailles) et autres marchandises (sel minéral, semences) dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'attrait pour ces marchandises fut d'ailleurs si important que d'autres groupes de la région, les Miraña et les Carijona participèrent aux captures d'esclaves.

Lors des premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Portugais cherchèrent à se débarrasser des groupes indigènes intermédiaires et se chargèrent de capturer eux-mêmes des esclaves — sous prétexte de tenter de les « sauver » en entreprenant une « guerre juste ». Durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils tentèrent de favoriser les activités agricoles par-delà les activités extractives (Projet Bombalino). Mais ils ne parvinrent pas à atteindre le Bas Caqueta et le Vaupés avant que les Indiens Mura, lesquels résistèrent à la colonisation jusqu'en 1774 (Llanos et Pineda, 1982 : 70), soient pacifiés. À cette date, le trafic d'esclaves se

---

19. Plante utilisée pour sa richesse en saponine.

développe librement dans la région et il restera intense pendant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Selon plusieurs témoins de ce trafic, la population du Bas Caqueta qui était nombreuse (30 000 personnes) diminua alors massivement du fait de l'effet cumulé de la généralisation des conflits intertribaux, des déportations d'esclaves et des épidémies liées aux nouveaux contacts avec les Blancs. Une forte proportion de Yucuna fut ainsi décimée ou déplacée vers le Brésil, et de nombreuses tribus autrefois recensées par les missionnaires et les explorateurs disparurent complètement (Llanos et Pineda, *op. cit.* ; Pineda, 1985). Cette époque est d'ailleurs marquée dans la tradition orale par l'histoire de *Keyako*, un Yucuna qui aurait cherché à se procurer les biens qui venaient autrefois du trafic d'esclaves (sel, haches, couteaux, allumettes) en descendant le Japura jusqu'à Teffé (au Brésil) et en les échangeant contre des produits artisanaux (canoës, vanneries, etc.) qu'il faisait fabriquer par ses serviteurs Jurumi (Matallana, Schackt, 1988 ; Van der Hammen, 1992 ; Schackt, 1994).

### *L'exploitation du latex*

Après une relative pénurie des biens occidentaux, liée à la fin du trafic d'esclaves pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces biens réapparaîtront au début du XX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des premiers exploitants de caoutchouc (*caucheros*) qui tenteront de soumettre les Indiens au travail forcé (Malaver et Oostra, 1984 ; Rodríguez et Van der Hammen, 1991 ; Van der Hammen, 1992 ; Schackt, 1994 ; Fontaine, 2001). Mais ces derniers se rebelleront à plusieurs reprises en tuant plusieurs Blancs. Après les affrontements de 1911 entre Colombiens et Péruviens, durant lesquels Oliverio Cabrera et d'autres *caucheros* avaient prêté main-forte à l'armée colombienne du Général Gamboa, ceux-ci cherchent alors à venger leurs anciens associés en utilisant les armes du conflit. Certains auteurs indiquent qu'ils auraient pris prétexte de ces tueries pour contraindre les Indiens au travail forcé afin de « payer les victimes » (Malaver et Oostra, 1984 ; Rodríguez et Van der Hammen, 1991 ; Van der Hammen, 1992). Comme, selon Rodríguez et Van der Hammen (1992), « personne ne savait combien valait le mort », les Indiens, qui ne pouvaient faire face aux armes des *caucheros*, se trouvèrent contraints de travailler indéfiniment, tout se passant comme si leur vie entière au travail ne suffisait pas à compenser les morts blancs.

Milciades Yucuna, l'un de nos informateurs, souligne quant à lui l'importance des biens dérobés aux Blancs lors de la rébellion qui entraîna leur fuite initiale (Fontaine, 2001). Selon lui, ce sont ces biens qui auraient pour la première fois été comptabilisés par les patrons en tant

que dettes, une fois inscrits sur les livrets de comptes. Selon cet informateur, ce n'était donc pas la valeur des morts que les *caucheros* réclamaient aux Indiens afin de justifier le travail du latex. Car la plupart des indigènes auraient refusé de payer pour des meurtres dont ils n'étaient pas directement responsables — surtout ceux qui s'étaient réfugiés au Miriti pour fuir les Péruviens de la redoutable Casa Arana<sup>20</sup>. Même si les Indiens ne savaient pas exactement combien valait la vie d'un Blanc, ils pouvaient craindre qu'elle vaille aux yeux des Blancs au moins autant que la leur, ou qu'elle entraîne leur mise en esclavage<sup>21</sup>. Il est donc très probable que l'idée de « payer les victimes » servait à justifier le non-paiement de leur main-d'œuvre et le travail forcé davantage devant les *corregidores* (fonctionnaires chargés de faire valoir la juridiction de l'État) — que vis-à-vis des Indiens eux-mêmes, qu'il s'agissait d'attirer et de garder à son service.

Quoi qu'il en soit, à cette époque, les Yucuna ne comprenaient pas ce que pouvait signifier une dette à l'égard des Blancs ; ils n'avaient d'ailleurs aucune idée de la manière de se procurer leurs biens et ne savaient pas non plus ce que ceux-ci demandaient en contrepartie. C'est seulement beaucoup plus tard qu'ils se rendirent compte des effets contraignants de leurs dettes, après avoir attendu des années, parfois même des décennies, la fin de leur asservissement. Durant tout ce temps, ils durent apprendre à travailler efficacement en remettant une certaine quantité de latex en un temps limité sous peine d'être réprimandés ou battus. La « dette » (*rilewérika*) impliquait alors une soumission sans limites définies aux ordres du patron pour l'ouverture des sentiers, la collecte, la cuisson et le stockage du latex.

On pourrait alors s'étonner que les Indiens aient été de plus en plus nombreux à s'insérer dans de telles conditions de travail forcé sans véritablement comprendre ce qu'impliquait leur endettement par les *caucheros*. La première des raisons avancées par Rodríguez et Van der Hammen est que beaucoup d'indigènes se seraient réfugiés à Campoamor pour se protéger des Péruviens de la Casa Arana. La seconde est l'extrême attraction que les Indiens ont pour les biens occidentaux, ce qu'on peut expliquer par leurs qualités fonctionnelles exceptionnelles, nettement supérieures à celles des biens traditionnels (particulièrement les haches, machettes, hamacs, vêtements, fusils, moteurs hors-bord). Une

---

20. Grande compagnie péruvienne spécialisée dans l'exploitation du latex, fondée en 1903 par les frères Arana. La Casa Arana est célèbre pour son régime esclavagiste et le mauvais traitement qu'elle infligeait aux Indiens.

21. Les Indiens ont toujours gardé en mémoire les guerres intertribales. Or les rescapés de ces guerres, dès lors qu'ils étaient capturés ou recueillis au sein des groupes vainqueurs, devenaient généralement leurs serviteurs (Schack, 1994).

dernière raison a été indiquée par Bonifacio Matapi dans un récit traduit par les linguistes du *Summer Institute of Linguistic* (Matapi et Matapi, 1984). Selon lui, les patrons du caoutchouc ne prenaient même pas la peine de faire comprendre aux Indiens ce qu'ils attendaient d'eux, alors qu'ils disposaient à ce moment d'un traducteur indigène. Ils leur remettaient des biens manufacturés comme s'il s'agissait de présents, c'est-à-dire sans les avertir qu'ils exigeaient de recevoir d'abondantes quantités de latex en échange. Dans un contexte de domination des *caucheros* armés, les natifs se faisaient ainsi piéger, car le seul fait de prendre ces biens impliquait nécessairement qu'ils acceptaient de s'endetter, et donc de travailler pour les *caucheros*. Une fois que les précieux biens du patron avaient été pris, nul n'était censé ignorer ses lois.

Toutefois, c'est seulement à partir de la première grande crise du latex, soit vers le milieu des années 1910, lorsque le caoutchouc de Ceylan et de Malaisie concurrence fortement les grands campements de production comme Campoamor (Pineda, 1988), que les *caucheros* utilisent couramment des livrets de comptes pour enregistrer les dettes des Indiens en les calculant à partir du prix des marchandises qu'ils leur remettent. L'extraction de nouvelles variétés de latex en dehors des campements étant devenue nécessaire, les *caucheros*, qui ont alors des difficultés à surveiller et asservir la main-d'œuvre sur de grandes distances, sont contraints d'avancer des marchandises aux collecteurs afin de les attirer ou de les garder à leurs services. C'est alors que débute véritablement « l'exploitation par endettement » (*endeude*).

Dans ce système, le latex fonctionnait pour l'indigène comme une monnaie, puisqu'il constituait un moyen de paiement privilégié et même le seul officiellement reconnu par les *caucheros*. Mais il s'agissait moins d'une monnaie d'échange que d'une monnaie fiscale, étant donné l'inégalité considérable qui existait entre indigènes et colons et la dissymétrie de leurs cadres de références respectifs. Les collecteurs n'avaient aucun moyen d'évaluer leur dette en se référant aux prix ou à la monnaie colombienne, à la différence des *caucheros* qui inscrivait dans un cahier avec des prix fixés unilatéralement les marchandises qu'ils remettaient à chaque collecteur (Rodríguez, Van der Hammen, 1992). Pour l'indigène, ce rapport d'endettement comptabilisé en pesos était donc extrêmement contraignant et cela pour au moins trois raisons : premièrement, parce qu'étant soumis aux décisions du patron, il ne pouvait pas modifier les prix en sa faveur (faire augmenter le prix du latex ou baisser le prix des marchandises) ; deuxièmement, parce que le patron le maintenait perpétuellement endetté par ses avances de marchandises, ce

qui le soumettait à l'autorité du *cauchero* et lui faisait perdre sa liberté (Geffray, 1995) ; troisièmement, parce que, à cette époque, l'indigène ne disposait pas de l'éducation nécessaire pour comprendre et vérifier les comptes du patron. Ce dernier pouvait donc lui faire croire qu'il était toujours endetté sans même avoir à renouveler ses avances de marchandises, mais simplement en déclarant que celles-ci étaient extrêmement coûteuses comparées à la valeur dérisoire du latex. Le *cauchero* n'avait d'ailleurs même pas à inscrire sur ses livrets les quantités de latex remises par ses collecteurs.

### Les premières circulations de monnaie colombienne

Ce n'est qu'à partir du milieu des années trente que les Indiens commencent véritablement à se voir rémunérés en monnaie nationale. Cette période correspond à l'arrivée de nouveaux acteurs sociaux : les *corregidores* qui, en tant que premiers représentants locaux de l'État chargés d'inspecter la région, obligèrent Oliverio Cabrera et les autres patrons du caoutchouc à payer en argent ce qu'ils devaient aux Indiens, dès lors qu'ils les avaient mobilisés, sans les rétribuer, dans la guerre contre le Pérou de 1930-1933 afin de défendre des territoires que les *caucheros* étaient les seuls à contrôler à l'époque. Or l'intrusion du tiers étatique transforma durablement les relations d'endettement entre patron et collecteur. D'une part, ces représentants de l'État avaient un *droit de regard* sur les livrets de compte ; ils pouvaient dans une certaine mesure vérifier la comptabilité des patrons et le règlement des dettes (ce que les Indiens ne savaient faire). D'autre part, ils pouvaient également se charger eux-mêmes de mettre en circulation la monnaie centrale. Cabrera fut ainsi contraint de rétribuer les indigènes pour leur participation au conflit, ce qui l'incita à abandonner définitivement son exploitation de Campoamor.

L'intervention des *corregidores* ne suffit pas à faire circuler durablement la monnaie d'État parmi les indigènes ; étant encore analphabètes et incapables de reconnaître la valeur des pièces et des billets, ceux-ci étaient abusés par des *caucheros* malhonnêtes, d'où leur préférence pour une rétribution directe en marchandises. L'usage de la monnaie étatique ne se développa qu'avec l'arrivée d'autres acteurs également contractés par le gouvernement : les missionnaires capucins<sup>22</sup>. Ceux-ci, installés à La Pedrera en 1934, puis au Miriti en

---

22. Dès le début du siècle, l'État leur avait donné pour tâche d'éduquer les indigènes des territoires qui restaient hors de son contrôle afin de se donner davantage de moyens pour exercer son autorité ultérieurement. Mais ce n'est qu'au début des années trente que



1949, commencèrent à employer leur main-d'œuvre indigène en utilisant à leur tour le système d'exploitation par endettement. Mais très vite, ils installèrent durablement les conditions nécessaires à l'accroissement de la circulation de monnaie colombienne dans la région. Non seulement ils enseignèrent aux Indiens à compter et à lire, mais ils réalisèrent aussi une innovation extrêmement importante en mettant en circulation des jetons de différentes valeurs ; ainsi, les Indiens apprirent-ils progressivement à manipuler la monnaie nationale et à se référer aux prix des marchandises. Les missionnaires leur permirent donc d'acquérir le savoir nécessaire, d'une part pour la vérification de leurs comptes et le calcul de la réserve ou du déficit de valeur qui les liait à leurs employeurs, d'autre part pour la remise et la réception de monnaie lors des transactions. De plus, les prêtres capucins apportèrent par la construction, l'entretien et le fonctionnement de leurs internats des revenus permanents qui contribuèrent largement à augmenter la quantité de monnaie circulant localement. Toutefois celle-ci resta longtemps très limitée en comparaison de la valeur des biens apportés dans la région par les *caucheros* qui avaient tout intérêt à continuer de rémunérer leurs collecteurs en marchandises pour éviter que ceux-ci ne puissent se les procurer moins cher dans les magasins des missionnaires. Refuser d'employer la monnaie nationale leur permettait de garder le monopole des ventes de marchandises.

Vers la fin des années soixante, ce que nous avons appelé le « droit de regard » des *corregidores* sur les livrets de compte ne joue plus en faveur des collecteurs, pour la simple raison que ce sont les *caucheros* eux-mêmes qui sont alors nommés pour se succéder à de tels postes de fonctionnaires (comm. pers. P.-Y. Jacopin). Mais les indigènes sont désormais plus aptes à défendre leurs intérêts qu'ils ne l'étaient trente ans plus tôt, d'une part, parce que beaucoup d'entre eux ont appris à vérifier leurs comptes et, d'autre part, parce que la concurrence entre patrons est devenue extrêmement forte en cette période de haute rentabilité du trafic des peaux de jaguar et d'ocelot. Cette concurrence est tellement intense que de nouveaux *caucheros* rompent le « code de l'honneur<sup>23</sup> » en proposant aux Indiens de les faire travailler sans endettement, simplement en échangeant immédiatement les produits tirés de l'environnement contre des marchandises.

---

« l'éducation contractée » s'étend à la Comisaría del Amazonas à partir de la ville de Leticia.

23. Il s'agissait d'un accord entre *caucheros* interdisant à chacun de bénéficier des biens et services d'un Indien travaillant pour un autre patron sans que cet Indien ait d'abord réglé ses comptes avec lui.

Dans ce système d'échanges renouvelé, les biens privilégiés dans les échanges immédiats entre indigènes et colons sont : 1. le latex, qui est évalué en fonction de son poids, sa variété et sa qualité ; 2. les peaux, évaluées selon l'espèce animale, la taille et la qualité ; 3. les poissons et tortues aquatiques (*Podocmenis sp.*), évalués selon leur variété et leur poids ; 4. le manioc doux et la farine de manioc, évalués au poids. Par ailleurs, bien que ce soit toujours le patron qui fixe les prix d'achat et de vente, les Indiens se permettent de plus en plus souvent dorénavant de faire jouer la concurrence entre eux, et donc de choisir le patron qui offre les meilleurs prix<sup>24</sup>. Ainsi, les principaux désavantages de l'exploitation par endettement disparaissent, car l'Indien a non seulement acquis sa liberté et appris à vérifier ses comptes, mais il a aussi obtenu un certain pouvoir sur les prix en sachant utiliser la concurrence entre patrons.

Au début des années soixante-dix, la fin de la parité or du dollar dans le système monétaire international déstabilise le prix de certains biens industrialisés au point d'inciter davantage les patrons du caoutchouc à ne plus faire crédit aux Indiens, voire à réduire considérablement leur endettement. Ces derniers redeviennent même les créiteurs de leurs employeurs<sup>25</sup> : les livrets de compte enregistrent effectivement des crédits et non plus seulement des débits. Mais c'est surtout l'accroissement de la concurrence entre patrons qui entraîne la fin de l'*endeude*, car les termes de l'échange se sont tellement améliorés en faveur des Indiens, que ceux-ci parviennent relativement facilement à régler leurs dettes (surtout avec la vente des peaux), ce qui n'était pas le cas durant les années quarante et cinquante. Par conséquent, il n'est plus possible de soumettre l'indigène au travail, car renouveler sa dette coûte de plus en plus cher (en raison de la hausse du prix des marchandises) et, de ce fait, la perte s'accroît dès lors que celui-ci ne la rembourse plus. De l'avance démesurée, on est ainsi passé à l'avance mesurée. Désormais, ce qui devient le plus important pour le patron n'est plus la capacité physique du collecteur (garantissant une forte productivité de son travail), mais la confiance qu'il peut avoir en lui (permettant de le garder à son service).

Depuis les années quatre-vingt, la mise en circulation de la monnaie nationale en milieu indigène, bien que n'étant toujours pas le fait des

---

24. Les Indiens restent néanmoins souvent très liés à leur patron du fait des rapports de « compéragé » (*compadrazgo*) établis avec lui quand celui-ci devient le parrain (*padrino*) de leurs enfants. Du point de vue indigène, divers avantages matériels et symboliques (non comptabilisés) doivent alors être pris en compte, notamment le fait que leur patron se charge de l'avenir de certains de leurs enfants parmi les Blancs, comme nous le verrons plus loin.

25. Les Indiens redeviennent créiteurs comme durant la guerre colombo-péruvienne, mais sans croire rester débiteurs, car certains d'entre eux peuvent désormais lire les comptes des patrons.

patrons, s'est peu à peu développée en raison de la présence de plus en plus importante de l'État et de certaines ONG rétribuant les Indiens avec des billets de banque<sup>26</sup>. Ces versements sont d'ailleurs unilatéraux puisque ces derniers ne sont pas imposables et ne rétribuent jamais monétairement les services des ONG. Cette monétarisation s'est intensifiée notamment du fait de la construction d'établissements politico-administratifs (*corregimiento*) et de postes de santé publics, devenus à leur tour d'importantes sources permanentes de revenus, ainsi qu'à travers la réalisation de projets de recherche (utilisation des ressources naturelles) et de développement (en matière de santé, d'éducation et d'agriculture communautaire). Par rapport aux conditions de travail que les Indiens avaient connues jusqu'alors avec les Blancs, de tels projets ont le double avantage pour les premiers d'apporter à la fois des infrastructures qu'ils utilisent et des emplois bénéficiant de revenus substantiels et réguliers (salaires, subventions, transferts de fonds publics aux capitaineries) comparés à ceux des autres activités rémunérées. Toutefois cet afflux « d'aides » apportées par les organisations gouvernementales (*corregimientos*, services de santé, police, armée, piste d'atterrissage) et non gouvernementales (missionnaires, fondations de recherche et de développement) ne suffit pas véritablement à maintenir un niveau élevé de liquidités en circulation. Celles-ci sont en effet régulièrement absorbées par les patrons et commerçants de La Pedrera pour être en majorité dépensées en dehors de l'économie locale. Plutôt que de les remettre en circulation dans la région, ceux-ci préfèrent généralement se reconnaître des dettes vis-à-vis des indigènes sur leurs livrets de compte, ce qui leur permet ensuite d'écouler au prix fort leurs produits (alors qu'en les payant, ils risquent de les voir acheter des marchandises chez leurs concurrents).

### **Articulation des monnaies et conflits de souveraineté**

Si la monnaie colombienne apparaît relativement peu dans les échanges entre Indiens en comparaison de l'ampleur des biens et services produits au sein de leur organisation sociale, cela peut s'expliquer par l'importance des règles institutionnelles spécifiques attachées à l'usage symbolique de la coca à mâcher. Car, comme nous l'avons vu, la coca à mâcher est non seulement centrale dans l'ensemble des échanges

---

26. Il n'y a pas de banque à La Pedrera, les établissements de crédit les plus proches se trouvent à Leticia (à environ 300 kilomètres). La monnaie locale se limite donc à de la monnaie métallique (sous forme de pièces) et de la monnaie fiduciaire (billets de banque), les populations n'ayant pas localement accès à la monnaie scripturale par dépôt à vue sur un compte bancaire.

indigènes, mais ses modalités de fonctionnement sont très différentes de celles qui prévalent habituellement lorsque la monnaie est utilisée comme moyen de paiement sur un marché. Toutefois, en dépit d'une certaine opposition sur les principes qui régissent leurs fonctionnements respectifs, on observe malgré tout une cohabitation de ces deux formes monétaires qu'il convient précisément d'analyser.

### *L'usage de la coca*

Rappelons brièvement deux caractéristiques importantes de l'usage de la coca à mâcher par rapport à celui d'une monnaie moderne comme la monnaie colombienne. D'un côté, son usage participe à la stricte division sexuelle et statutaire des tâches de la société yucuna, non seulement lors de sa manipulation même (réservée aux hommes, et particulièrement aux *maloqueros* et chamanes), mais également au niveau des effets symboliques escomptés (tout rituel préparé avec de la coca reproduit un certain ordre du monde entre hommes et femmes). D'un autre côté, l'usage de la coca assure quotidiennement la redistribution de l'autoproduction en obligeant les hommes à se mettre d'accord verbalement pour partager les autres biens et services en fonction des règles propres à chaque contexte de leur vie collective. C'est par les échanges verbaux (notamment dans les mythes) qui encadrent obligatoirement les offres de coca que les interlocuteurs sont conduits à s'entendre sur leurs manières d'appliquer mutuellement les règles institutionnelles de redistribution reconnues au sein de leur société.

Tout contexte d'usage de coca à mâcher, en présupposant de telles règles, s'oppose donc à celui des échanges marchands : l'échange de biens n'est pas libre et il n'est pas nécessaire d'évaluer les biens à l'aide d'un même étalon de valeur pour les transférer (puisque leur redistribution est obligatoire et définie indépendamment des décisions individuelles). Ainsi, il est généralement impossible de manquer aux obligations de la division sexuelle et statutaire des tâches sous peine d'être dévalorisé voire exclu socialement, et la plupart des biens destinés à l'autoconsommation (en particulier la nourriture), ou aux usages collectifs (maisons, bancs, instruments de cuisine et ménagers) ne peuvent pas être appropriés individuellement <sup>27</sup>.

Dans un système social où règnent de telles règles, on comprend qu'il n'y ait pas de liberté d'échange, car c'est violer certaines d'entre elles que

---

27. Il est vrai que certains objets rituels ou chamaniques (bancs de sorcellerie, massues cérémonielles, flûtes en os, etc.) sont strictement réservés à certains statuts privilégiés (maître de maloca, danseur, chamane), mais la plupart d'entre eux sont rarement offerts, ils sont le plus souvent fabriqués et gardés par celui qui les utilise.

se permettre de prendre une part de la production normalement destinée au groupe pour aller l'échanger ailleurs en vue d'en tirer un bénéfice individuel (Fontaine, 2002). Une telle pratique pourrait même être considérée comme « du vol » (*ata'ákaje*). Or la monnaie nationale tend à instaurer et faire valoir de nouvelles règles qui entrent bien souvent en confrontation avec celles, quotidiennement réappliquées et rappelées dans les conversations, qui encadrent le partage de la coca. Ce qui rend non seulement les usages de la monnaie nationale spécifiques, mais entraîne également des transformations des pratiques indigènes.

### *L'usage de la monnaie nationale*

La plus grande partie de la monnaie colombienne appropriée par les Yucuna a, on l'a vu, une forme matérielle (pièces et billets<sup>28</sup>). Pourtant pièces et billets restent très peu visibles dans les relations entre indigènes, ils ne circulent quasiment pas ou très brièvement au sein des communautés. En fait, ni la monnaie ni le marché ne sont véritablement intégrés au cœur de l'organisation traditionnelle, car ils ne sont jamais privilégiés dans les relations sociales entre Indiens. Par contre, ils sont essentiels dans la plupart de leurs rapports avec les Blancs. Ce sont le plus souvent les Blancs qui procurent de « l'argent » (*liñeru*<sup>29</sup>) aux Yucuna — que ce soit en échange de leur travail ou sous la forme d'« aides » (*ñaté*) — et quand ceux-ci le dépensent pour acheter des « marchandises » (*le'jepelaji*<sup>30</sup>), c'est encore auprès d'eux. Ainsi, au sein des communautés yucuna, l'argent ne fait qu'entrer et sortir : l'espace de circulation de la monnaie nationale demeure périphérique dans la mesure où celle-ci est principalement destinée à retourner vers la société englobante. Entre indigènes, l'argent n'est donc pas un moyen d'échange adapté, puisque, dans le contexte d'obligations liées aux institutions traditionnelles (celles de la parenté, par exemple) qui prévaut, les biens et services n'ont pas à être achetés. En revanche, l'argent est bel et bien un moyen d'échange au-delà des rapports strictement indigènes, c'est-à-dire entre natifs et colons.

Par ailleurs, l'accumulation d'argent est quasiment impossible pour les Indiens car ils ne peuvent en disposer pleinement ou en toute liberté. Il est en effet extrêmement difficile pour eux de stocker de l'argent sans accroître démesurément les risques de vol, compte tenu des spécificités

28. Seuls certains leaders, conseillers d'ONG, et promoteurs indigènes, réalisant régulièrement le voyage en avion de la Pedrera à la préfecture (*gobernación*) Leticia, peuvent se permettre de placer leurs liquidités sur un compte en banque.

29. Le terme yucuna *liñeru* est dérivé de l'espagnol *dinero*.

30. *Le'jepelaji* est aussi le terme que les Yucuna emploient pour désigner l'ensemble des biens traditionnels produits au sein d'une maloca.

propres au mode de résidence traditionnel ; les maisons faites de bois et de feuilles ne disposent d'aucune véritable protection contre les effractions et l'ensemble de l'espace domestique est habituellement ouvert et libre de passage, non seulement pour les résidents, mais également pour les visiteurs réguliers. Même si cela est mal vu, voire condamné, chacun peut donc facilement fouiller dans les affaires des autres, dès qu'ils ont le dos tourné.

Par conséquent, on ne s'étonnera pas que l'argent soit rarement exhibé au grand jour, à la vue de tous, car il ne manquerait pas d'attirer les convoitises. Mais au-delà des vols, il existe aussi une seconde raison pour laquelle la monnaie reçue n'est jamais montrée ou comptée devant les autres, à savoir le fait qu'elle ne peut pas être gardée pour soi. Si quelqu'un gagne de l'argent, il n'a pas à le garder uniquement pour lui, tout le monde doit en profiter. Selon les normes traditionnelles, l'argent en tant que ressource, doit être redistribué au même titre que les autres ressources, qu'elles proviennent de la société blanche (biens manufacturés) ou qu'elles soient tirées de l'environnement.

Une telle discrétion dans l'appropriation et la manipulation de l'argent peut être comprise comme le produit de deux « idéologies » opposées entrant quotidiennement en confrontation chez les Indiens, l'une relevant de l'holisme traditionnel et l'autre de l'individualisme moderne (Dumont, 1983). En effet, non seulement chaque indigène se considère comme le membre d'un clan chargé d'appliquer et de faire prévaloir les règles institutionnelles obligeant à tout redistribuer dans les relations sociales, mais il s'identifie aussi de plus en plus aux individus de la société dominante en cherchant à acquérir des marchandises pour lui-même. Ainsi, chacun cache l'argent durement gagné car, d'un côté, chaque groupe social auquel il participe demande à en bénéficier d'une manière ou d'une autre (ne serait-ce que par des réceptions et des distributions de nourriture, d'alcool et de cigarettes) et, d'un autre côté, chacun se montre de plus en plus gêné d'avoir l'air « pauvre » ou « indien » au point de ne même pas avoir de quoi s'habiller et se chausser correctement pour se présenter dans le village<sup>31</sup>. Pour un Yucuna, outre le vol et le fait d'essayer de contourner les normes sociales qui valorisent le don ou la redistribution au sein de différents groupes (les résidents, les invités, la communauté, etc.), cacher l'argent témoigne donc également d'un

---

31. Sans vêtements propres et sans chaussures, beaucoup d'Indiens résidant près de La Pedrera évitent de sortir de leur espace domestique et restent à l'écart dans leur milieu naturel. Ils sont souvent très réticents à se montrer parmi les Blancs, particulièrement le dimanche et lors des jours de fêtes.

comportement tendant vers l'individualisme : il s'agit de chercher à limiter à soi ou à certains proches la satisfaction tirée de ses achats à venir

### *La vie domestique et le marché*

Étant donné que les Indiens cherchent de plus en plus à s'approprier de la monnaie afin d'acquérir des biens de consommation auprès des Blancs, ils tendent inévitablement à réduire leurs activités traditionnelles destinées à contribuer à l'autoproduction familiale. D'où une réduction de plus en plus importante, parfois même une disparition, de certaines tâches (chasse, cueillette, tissage des hamacs, soins chamaniques) et de certains objets (poteries, sarbacanes, pièges à poissons, etc.) qui n'ont plus à être fabriqués car ils peuvent être remplacés par des produits industrialisés (marmites en aluminium, seaux en plastique, fusils, machettes, nylon, hameçons, filets, etc.). D'où également le développement de certaines activités qui, même lorsqu'elles sont réalisées avec d'autres corésidents, ne sont pas uniquement destinées à satisfaire l'autoconsommation, mais à produire certains biens qui seront ensuite vendus sur le marché. Enfin, le temps consacré aux tâches d'autoproduction se réduit toujours davantage, car de nos jours, de plus en plus d'Indiens vont travailler chez des colons pour se procurer un salaire.

Néanmoins ce qui est gagné au détriment de l'autoproduction domestique fait toujours l'objet d'une certaine redistribution, même si celle-ci n'est jamais totalement équitable et bénéficie en priorité à celui qui vend ses biens ou ses services. Car si les différents membres d'un même foyer acceptent que chacun travaille pour vendre son produit, c'est bien entendu en raison d'un accord, plus ou moins implicite, concernant le partage des bénéfices des ventes. Il reste que comme la redistribution est rarement réalisée à parts égales ou effectuée en parfaite entente au sein d'une même famille, chacun de ses membres cherche à produire et à vendre pour lui-même ses produits, une fois accomplies ses obligations les plus importantes vis-à-vis des autres membres (notamment pour subvenir à leur subsistance alimentaire). C'est ainsi que non seulement chaque homme, mais aussi chaque femme, jeune ou âgé(e), se charge souvent personnellement de produire et de vendre « ses choses » (*rinani*) pour mieux s'assurer d'obtenir les marchandises souhaitées. Car même si ce sont presque toujours les hommes qui sont sollicités pour apporter un revenu à l'ensemble du foyer<sup>32</sup>, ceux-ci oublient souvent de rapporter

---

32. Jamais un homme n'attendra d'une femme qu'elle travaille chez un Blanc, surtout s'il n'a pas déjà lui-même un travail rémunéré, car il perdrait une certaine autorité sur elle. Du reste, pour un indigène, il est inconcevable de laisser s'éloigner sa femme du foyer domestique sans pouvoir contrôler ses relations avec les autres hommes.

l'argent et les marchandises attendues par leurs compagnes (ils dépensent fréquemment leur salaire en beuveries, d'où les nombreuses querelles violentes entre mari et femme).

La répartition des ventes des objets les plus vendus correspond d'ailleurs à la division sexuelle des tâches de ceux qui les produisent : les femmes vendent surtout de la farine de manioc, des galettes de cassave, du manioc doux, des volailles, certains cultigènes et fruits de leurs jardins, alors que les hommes offrent essentiellement du poisson, du gibier, des animaux capturés (tortues aquatiques, oiseaux), de l'artisanat en bois (bateaux, rames) et du goudron végétal. La coca peut enfin être ajoutée à cette liste, mais son cas est très particulier du fait de l'interdiction officielle de sa production.

Au début des années quatre-vingt, la région a connu un boom de la coca durant lequel les indigènes ont travaillé pour des « mafieux ». Mais au bout de quelques années, la baisse des prix de la cocaïne a entraîné le départ des plus gros narco-trafiquants vers l'étranger. De nos jours, pour ce qui est de la zone comprise entre le Miriti-Parana et La Pedrera, la coca destinée à être transformée en cocaïne ou en *bazuco*<sup>33</sup> ne semble plus cultivée que par des trafiquants mineurs, souvent eux-mêmes toxicomanes. En ce qui concerne la coca à mâcher, sa production peut être, selon les périodes, tolérée, ou, au contraire, complètement prohibée (certains indigènes, même vieillards, ont ainsi vu leurs jardins saccagés par l'armée et la police locale). Certains commerçants de La Pedrera l'achètent néanmoins, car ils parviennent aisément à la revendre plus cher non seulement aux salariés indigènes qui ont cessé d'en produire, mais aussi à des colons qui se sont habitués à la mâcher avec les natifs. Beaucoup de colons aiment en effet mâcher et partager la coca en se référant aux coutumes indigènes locales. Cette pratique montre implicitement qu'ils savent établir avec les Indiens des relations d'entente privilégiées, dont ils sont fiers.

### *Les redistributions non domestiques*

Revenons aux redistributions de marchandises et d'argent pour souligner que celles-ci sont obligatoires dans d'autres contextes que la vie domestique ; elles se réalisent alors selon des modalités qui sont en partie spécifiques à chaque situation. Lors des visites, on ne manquera pas d'offrir des produits alimentaires achetés sur le marché, car beaucoup d'entre eux sont devenus indispensables (le sel minéral ayant remplacé le

---

33. Drogue dérivée des résidus de la fabrication de la cocaïne qui est particulièrement toxique. Comme le crack, cette drogue entraîne rapidement une très forte accoutumance.



sel végétal) ou fortement appréciés (sucre, riz, café, chocolat, lait en poudre, jus de fruits en sachets, huile, conserves). Et le soir, chacun attendra d'un visiteur qu'il distribue des cigarettes, s'il est salarié. C'est aussi lors des visites entre membres d'une même communauté que l'on demande aux autres, en fonction des activités qu'ils exercent parmi les Blancs, telle ou telle « aide » (*ñaté*) en marchandises ou en argent, afin de contribuer aux préparatifs d'un travail collectif ou d'une cérémonie dansante. De même lors des *mingas*, en plus de récompenser leurs invités avec des repas agrémentés d'aliments achetés aux commerçants locaux, les hôtes leur offrent presque toujours des cigarettes, voire de la *cachaza* importée du Brésil. Il arrive que l'alcool soit même distribué pendant le travail collectif, afin de mieux satisfaire les participants et les attirer en plus grand nombre.

Mais c'est surtout quand il s'agit d'organiser une grande fête cérémonielle que les redistributions de certaines catégories de marchandises non produites localement sont particulièrement appréciées. Comme dans tout autre contexte indigène, cela signifie qu'au-delà de ce que chacun doit apporter en fonction de son âge, de son sexe et de son statut, ce sont les apports de ceux qui ont acquis un statut au sein de la société dominante qui tendent à prendre de plus en plus d'importance, même si ces statuts ne semblent pas particulièrement mis en relief au cours des rites proprement dits. La coca à mâcher n'est donc plus seulement fondamentale pour l'obtention de tous les autres biens traditionnels indispensables à la fête (tabac, gibier, poisson, galettes de cassave, boissons fermentées, instruments rituels, costumes, etc.), elle doit aussi amener les indigènes rémunérés parmi les Blancs à « collaborer » pour déplacer les communautés par bateau à moteur, et pour acheter des cigarettes et de la *cachaza*. Par exemple, un maître de maloca mâchera la coca avec un motoriste de l'Internat pour qu'il lui prête son bateau ou son moteur hors-bord, comme il la partagera avec un promoteur de santé ou un conseiller d'ONG pour obtenir de l'essence (pour le voyage de ses invités ou l'éclairage de la fête avec un groupe électrogène). De même, c'est en chiquant la coca avec un indigène chargé de la campagne électorale d'un candidat à la chambre des représentants ou à la *gubernación* (administration politique départementale) qu'un maloquero obtiendra son « aide » (pour l'essence, l'alcool et les cigarettes) contre un temps de discours politique devant les communautés invitées.

De ce point de vue, la coca à mâcher apparaît beaucoup plus indispensable à l'indigène, s'il sait la manipuler symboliquement avec certaines paroles chamaniques, que tout autre bien, marchandise ou

monnaie. Car c'est cette coca qui permet selon lui de satisfaire l'ensemble de ses besoins (culturellement déterminés), alors qu'en détenant uniquement des marchandises ou de l'argent, non seulement il ne peut pas les utiliser pour réaliser l'ensemble des tâches lui permettant d'être valorisé socialement, mais ils ne remplacent pas non plus les biens traditionnels (notamment les objets chamaniques et rituels).

### *Partager la coca sans jamais s'enrichir*

Il n'est donc pas étonnant que la plupart des Yucuna se reconnaissent inaptes à s'enrichir, c'est-à-dire à s'appropriier en quantité des marchandises et de l'argent jusqu'à la fin de leurs jours. Dès lors que l'un d'eux gagne un peu d'argent, ou quelque bien matériel, puis se retrouve sans rien, les autres lui rappelleront qu'en tant qu'Indien, il est inutile de chercher à se conduire comme un Blanc : « Tu es né Indien et tu le resteras toute ta vie. » Selon les Yucuna, c'est leur nature même d'indigène (*tapuyana*) qui les contraint à la « pauvreté » (*kamu'ji*) et donc à préparer quotidiennement leur coca pour obtenir les autres éléments nécessaires à leur subsistance.

Les soigneurs traditionnels ont un rôle particulier dans ce rapport entre l'Indien et le monde des Blancs, car après avoir manipulé symboliquement la coca lors du baptême du sel végétal, ce sont eux qui annoncent si les jeunes enfants seront capables d'assurer certaines fonctions sociales chez les Indiens ou chez les Blancs. C'est ainsi que l'on indique à tout enfant, s'il est « fait pour vivre comme Indien » ou « comme Blanc ». Dans le premier cas, on le formera pour assumer tel ou tel statut indigène (maître de maloca, chanteur, chamane ou soigneur), et certaines élites traditionnelles le guideront durant toute sa période d'initiation, mais on lui déconseillera de tenter sa chance parmi les Blancs. Dans le second cas, on se préoccupera davantage de faire baptiser l'enfant par un prêtre et de trouver deux parrains parmi les colons. Ce sont en effet ces derniers qui auront la charge de « d'aider » le jeune dans le monde des Blancs, notamment lors de sa scolarité (achat de cahiers et d'uniformes scolaires), puis pour exercer une activité salariée (souvent à leur compte). D'où l'importance de créer des liens privilégiés avec certains Blancs en essayant de les charmer grâce au chamanisme. Ce qui, comme toujours, se fait au moyen de coca à mâcher dans le cadre des échanges avec les êtres surnaturels.

Comme l'indique la littérature orale, il y a toujours du bon et du mauvais dans les contacts avec les Blancs (Fontaine, 2001). D'un côté, la plupart d'entre eux sont perçus comme des « trompeurs » envers qui on ne peut jamais avoir confiance, même dans les cas où on entretient avec

eux des liens de parenté. Quoi que l'on fasse, ils semblent toujours prêts à mentir et à abuser leurs proches pour peu qu'ils y trouvent un intérêt personnel, et c'est bien pour cela que leur commerce, niant toute obligation liée à l'alliance, est souvent considéré comme du « vol ». D'un autre côté, leur univers englobant parsemé de marchandises pouvant être dominées par le pouvoir de l'argent ou des armes à feu, est devenu trop attirant et utile pour ne pas être pris en compte. Les Yucuna estiment donc de plus en plus crucial de trouver les moyens d'accéder aux attraits de ce monde périlleux.

C'est précisément à propos de ces moyens qu'ils se querellent le plus, généralement en fonction de leur propre statut au sein du système social, et selon leur parcours personnel plus ou moins imprégné de vie traditionnelle ou d'activité parmi les Blancs. En effet, les représentants du savoir ancestral contestent toute légitimité de ceux, surtout s'ils sont proches du point de vue de la parenté ou de la résidence, qui refusent de redistribuer leurs revenus en dépensant ce qu'on attend d'eux dans chaque contexte spécifique. Les élites traditionnelles considèrent généralement tout abus de dépenses individuelles comme un acte imprégné de mauvaise influence blanche. Certains disent même à propos de ceux qui ont ce type de conduite : « Ils *sont* Blancs. » De ce point de vue, il n'y a pas d'ascension sociale possible au niveau individuel. Toute ressource, quelle qu'elle soit, doit bénéficier à la collectivité et c'est d'abord le rôle du chamane d'utiliser la coca à mâcher pour penser aux conditions de cette redistribution. Car c'est au moyen de ses pratiques rituelles et même en fonction de ses rêves prémonitoires que celui-ci considérera que telle ou telle redistribution doit avoir des répercussions favorables ou non. Il n'y a pas d'amélioration des conditions de vie possible sans discussion et accord préalable avec les anciens.

Tout enrichissement personnel est donc nécessairement mal vu. Il est toujours considéré comme momentané et néfaste pour l'indigène, puisqu'il n'est pas jugé apte à le maîtriser. Il ne peut que conduire à sa perte (par exemple, en se soûlant trop fréquemment). Demander de l'argent pour un service est d'ailleurs tout aussi condamnable, surtout dans une situation où ce service devrait être intégré à un partage de coca suscitant l'entente et la confiance réciproque, contrairement à une rétribution monétaire libérant de toute obligation personnelle. Beaucoup d'indigènes disent ainsi reconnaître les « vrais » chamanes au fait qu'ils refusent de demander de l'argent comme contrepartie de leurs services. Par contre, tous les chamanes exigent que l'on partage la coca avec eux pour écouter leurs paroles et bénéficier de leurs soins.

## Conclusion

Chez les Yucuna de l'Amazonie du Nord-Ouest, coexistent donc plusieurs formes de monnaie exerçant chacune à leur manière un rôle privilégié dans les échanges. Selon leur usage et leur place dans les échanges, ces monnaies expriment un certain nombre de règles sociales qui sont toujours à relier à la prédominance de certaines institutions. D'où les conflits de souveraineté que l'introduction dans les échanges d'une nouvelle monnaie peut entraîner, dès lors que les spécificités de son usage tendent à violer, dans certains contextes, les règles dont relèvent les autres monnaies et sur lesquelles sont fondés les échanges de la plupart des autres biens. Dans de tels conflits, on constate souvent qu'aucune monnaie ne parvient à éliminer toutes les autres en ne faisant reconnaître que l'autorité de ses propres institutions. Un certain équilibre « plurimonnaire » peut alors durer et se reproduire.

Chez les Yucuna, l'arrivée de la monnaie colombienne n'a pas encore supplanté la coca à mâcher, parce que l'usage de cette dernière est suffisamment flexible pour permettre une certaine réadaptation des règles traditionnelles. Pour l'évincer complètement, la société englobante doit d'abord détruire les institutions indigènes sur la base desquelles la coca vaut comme monnaie, en particulier la maloca et le chamanisme. C'est là un résultat prévisible à l'horizon d'une trentaine d'années, vu la vitesse à laquelle se réduit le nombre de cérémonies dansantes, de travaux collectifs, de malocas, de soigneurs traditionnels et de locuteurs yucuna. Les chamanes eux-mêmes l'affirment en prédisant qu'en premier disparaîtront les soins chamaniques, puis les paroles cérémonielles et les chants collectifs ; enfin il ne restera plus que quelques malocas « vides », sans parole et sans coca.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGLIETTA M., ORLÉAN A. (ed.), 1998 : *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- AKIN D., ROBBINS J. (eds.), 1999 : *Money and Modernity. State and local currencies in Melanesia*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.
- BALDUS H., 1965-1966 : « O xamanismo. Sugestões para pesquisas etnográficas », *Revista di Museo Paulista*, nova serie, vol. XVI : 187-253.
- BERGERET A., 2003 : « Monnaie, dette et commerce. Le cas du cacao des anciens Mayas », Mémoire de DEA, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine.

- CHAUMEIL J.-P. : 1984, *Voir, savoir, pouvoir*, Paris, Éditions de l'École des hautes études.
- CORREA F., 1996 : *Por el camino de la anaconda remedio*, Bogota, Universidad Nacional, Colciencias.
- DUMONT L., 1983 : *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil.
- FONTAINE L., 2001 : *Paroles d'échange et règles sociales chez les Indiens yucuna d'Amazonie colombienne* : Lille, Atelier national de reproduction des thèses, Thèse à la carte, 2 tomes.
- FONTAINE L., 2002 : « La monnaie, une modalité d'échange parmi d'autres chez les Indiens yucuna d'Amazonie colombienne », *Journal des anthropologues*, 90-91 : 171-188.
- GEFFRAY C., 1995 : *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne*, Paris, Karthala.
- GODELIER M., 1973 : « Monnaie de sel » et circulation des marchandises chez les Baruya de Nouvelle-Guinée », in GODELIER M., *Horizon, trajets marxistes en anthropologie* (2<sup>e</sup> ed. 1977), Paris, Maspero, 2 vol. : 159-200.
- GOLDMAN I., 1963 : *The Cubeo : Indians of the Northwest Amazon*, Illinois Studies in Anthropology, 2, Urbana, The University of Illinois Press.
- GRICE H. P., 1979 : « Logiques et conversation », *Communications*, 30 : 57-72.
- HUGH-JONES S., 1979 : *The Palm and the Pleiades : Initiation and Cosmology in Northwest Amazonia*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HUGH-JONES S., 1992 : "Yesterday's luxuries, tomorrow's necessities : business and barter in Northwest Amazonia", in HUMPHREY H.-J. (ed.), *Barter Exchange and Value. An anthropological approach*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JACOPIN P.-Y., 1975 : « Collection Jacopin », in *Amazonie nord-ouest*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie de Neuchâtel : 56-64.
- JACOPIN P.-Y., 1977 : « Habitat et Territoire Yucuna », *Journal de la Société des Américanistes*, T. LXI.
- JACOPIN P.-Y., 1981 : *La parole générative de la mythologie des Indiens yukuna*, Thèse, Neuchâtel, Université de Neuchâtel.
- LLANOS H., PINEDA R., 1982 : *Ethnohistoria del Gran Caqueta*, Bogota, Finarco, Banco de la Republica.

- MALAYER L., OOSTRA M., 1984 : *La relación Indígena-blanca en el Amazonia Colombiana*, Nijmegen, Université catholique de Nijmegen.
- MALINOWSKI B., 1963 [1922] : *Les argonautes du pacifique occidental*, Paris, Gallimard.
- MATALLANA C., SCHACKT J., 1988 : "The Jurumi : A Tribe of Miritiparaná, Amazonas, Amterdam", Paper red at the 46 th International Congress of Americanist.
- MATAPI C., MATAPI B., 1984 : *Jupimi i'imacaño yucuna. La historia de nuestros antepasados en yucuna y español*, Lomalinda, Editorial Townsend.
- PINEDA R., 1985 : *Historia oral y proceso esclavista en el Caquetá*, Bogota, Finarco, Banco de la República
- PINEDA R., 1988 : « El ciclo del caucho (1850-1932) », in *Colombia Amazonica*, Bogota, Universidad Nacional-FEN : 183-208.
- RODRIGUEZ C. A., VAN DER HAMMEN M. C., 1992 : « Nosotros no sabemos cuanto valia el muerto ». Elementos para el analisis de la historia economica de la explotacion del caucho en el río Caqueta y Miriti-Parana, Amazonia colombiana » in CAMACHO P., ALZATE A. (eds), *Congreso de antropología en Colombia. Pasado y presente del Amazonas : su historia económica y social* : 31-54.
- SAHLINS M., 1976 [1972] : *Âge de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard.
- SCHACKT J., 1994 : *Nacimiento Yucuna. Reconstructive ethnography in Amazonia*, Ph. Tesis, Oslo, University of Oslo.
- SEARLE J. R., 1972 : *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- SEARLE J. R., 1998, *La construction de la réalité sociale* : Paris, Gallimard.
- VAN DER HAMMEN M. C., 1992 : *El manejo del mundo*, Bogota, Tropenbos.

# UNIVERSALITÉ DU FAIT MONÉTAIRE ET PLURALITÉ DES MONNAIES :

DE LA CONFRONTATION COLONIALE  
À LA RENCONTRE DES SCIENCES SOCIALES

**Jean Michel SERVET, Bruno THÉRET, Zeynep YILDIRIM**

Dans l'analyse de tout fait social, les rencontres de différentes disciplines de sciences sociales et de terrains dispersés dans le temps et l'espace risquent de conduire à des rapprochements illusoires. Ces rencontres n'en sont pas moins riches de potentialités de production d'un savoir réellement commun. En matière monétaire, elles incitent à percevoir la monnaie comme un phénomène pratiquement universel, tout en indiquant qu'il existe une diversité considérable d'instruments, d'usages et de représentations monétaires, sans qu'il y ait nécessairement continuité au sein de cette diversité.

Ces rencontres rappellent également la confrontation par la colonisation entre représentations différentes de la monnaie. Ainsi, dans la plupart des sociétés entrées en contact avec les Européens puis ayant subi leur joug colonial, dans certains cas dès le XVI<sup>e</sup> siècle, cette irruption d'un élément allogène s'est en effet souvent traduite par une substitution problématique d'instruments monétaires<sup>1</sup> : les pièces, puis les billets ainsi

---

1. Il est sans doute pertinent de comparer ces exemples historiques de substitution monétaire provoquée par la colonisation à ce qui s'est passé quand certains tyrans des cités grecques au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère ont introduit/réinventé les *nomismata* (pièces) et les ont substituées (en partie sans doute seulement) aux anciennes *obeloi* (broches) et autres instruments anciens de paiement et de compensation. Les mêmes questions peuvent être posées à propos de l'« hyperinflation » des haches à douille armoricaines en Gaule au

que de nouvelles unités de compte, ont d'abord concurrencé ou agi en complémentarité, puis remplacé d'anciens usages monétaires. Or la rencontre intellectuelle entre disciplines et terrains multiples provoque aussi une confrontation entre différentes conceptions de la monnaie à partir d'un point de vue ayant vocation à concurrencer d'abord et remplacer ensuite le sens commun, tant de la théorie économique de la monnaie marchandise fondée sur la fable du troc que de la théorie juridique chartaliste fondée sur la doctrine du pouvoir absolu de l'État. Certes, faire comme si une démarche interdisciplinaire tendant à l'unité de la science sociale était en situation de coloniser le discours de l'économie et du droit peut sembler le fait de doux rêveurs, la tendance actuelle étant plutôt, à l'inverse, à l'invasion de l'ensemble du champ des sciences sociales par le discours formel de l'économie. Mais la conceptualisation de la monnaie est sans doute le maillon faible, voire le talon d'Achille de la science économique (comme de la doctrine du droit public). En outre, il ne s'agit pas de coloniser les territoires de l'économie et du droit puisque, même si le champ des savoirs sur la société n'est pas exempt de relations de domination, on ne saurait néanmoins y imposer un point de vue en recourant à la force physique. Ceci est d'autant plus vrai que le point de vue en question est fondé sur l'idée qu'on ne saurait faire violence aux faits qu'on observe, en les lisant à partir de ce qu'ils devraient être pour se conformer aux idées *a priori* qu'on s'en fait. C'est par la persuasion et la coopération entre égaux que la supériorité heuristique d'une conception de la monnaie comme universel anthropologique et fait social total peut être démontrée et se substituer à celle faisant de la monnaie une invention économique exclusive de la modernité capitaliste occidentale.

Suivant cette perspective, nous allons dans ce texte jouer simultanément sur les deux registres de la confrontation coloniale des représentations des monnaies « sauvages » et « modernes », et de la confrontation à visée scientifique des interprétations de la nature et des formes de la monnaie prévalant dans diverses disciplines des sciences sociales et dans des contextes historiques et culturels variés. Le premier informe plus particulièrement la question de l'universalité du fait monétaire, le second celle de la variété des monnaies et de ses usages sociaux selon les cultures. L'ensemble indique que l'universalité de la monnaie est d'ordre anthropologique et non pas historique, et que la

---

moment de la conquête romaine et quand ces objets en bronze semblent être réduits à des fonctions rituelles (nombreux enfouissements d'un très grand nombre de haches dans des lacs par exemple ou près de ponts faisant passage) (Rivallain et Servet, 1996).



monnaie occidentale moderne, en tant que monnaie historique parmi d'autres, ne saurait donc prétendre à l'universalité et être porteuse de la vérité ultime de toute monnaie. À vrai dire, on ne croit au caractère universel et/ou abouti historiquement de la monnaie moderne, lorsqu'on y croit, que parce qu'elle est associée à la figure de cet autre prétendu « universel » qu'est, dans l'esprit du temps présent, l'État-nation<sup>2</sup>.

Les deux types de confrontation nous enseignent en effet que l'institution monétaire de la société s'appuie sur trois types de rapports sociaux : un rapport à soi, un rapport aux autres et un rapport à la « totalité sociale » qui transcende les individualités et les groupes. Les variations culturelles et l'évolution historique des formes de ces rapports et de la façon spécifique de penser la totalité sociale induisent, certes, des représentations et des vécus divers de l'institution monétaire de la société ainsi que des processus de production de la confiance, dans et par la monnaie, radicalement différents, mais cette diversité n'est nullement contradictoire avec l'idée qu'il y a universalité du fait monétaire, c'est-à-dire que la monnaie est une institution essentielle de la plupart des sociétés.

Il importe ainsi de bien distinguer la question de l'universalité du fait monétaire au sein des communautés humaines instituées en sociétés (première partie) de l'affirmation d'une convergence historique vers une unité du phénomène, à la manière de Karl Marx dans la section I du Livre I du *Capital* ou de J. F. Knapp dans sa *Théorie étatique de la monnaie* (deuxième partie). Donner une définition unitaire de la monnaie qui n'exclut pas pour autant la pluralité des monnaies conduit à se poser quelques questions fondamentales, et encore largement non résolues parce qu'encore non perçues ou mal posées du fait d'une approche euro-péo-centriste. On le fera en partant de spécificités révélées par les confrontations coloniales et mises en avant par un certain nombre d'anthropologues et d'historiens<sup>3</sup>, mais non sans porter un regard critique

---

2. De façon un peu surprenante, cela est reconnu par l'économiste Jacques Méritz dans sa critique de Polanyi : « Les anthropologues comme les économistes devraient prendre garde à ne pas suggérer que nous avons atteint un apogée dans le développement de la monnaie. L'histoire nous conduit à penser que non seulement le système monétaire actuel peut être amélioré, mais aussi que dans un futur plus ou moins éloigné, notre système sera remis au musée au sein de la collection interminable des expériences monétaires de l'humanité. » (Melitz, 1970 : 1032)

3. Voir en particulier le numéro de la revue *L'Homme*, « Questions de monnaie », coordonné par Stéphane Breton (n° 162, avril 2002) et le n° 90-91, 2002, du *Journal des anthropologues*, « Monnaies : pluralité et contradictions », coordonné par Laurent Bazin et Françoise Bourdarias.

sur certaines affirmations (par exemple celle selon laquelle il aurait existé des sociétés « sans monnaie »).

### **De l'universalité du fait monétaire**

La confrontation entre systèmes monétaires différents par la colonisation, mais aussi par « expérience de pensée », joue le rôle d'une sorte de laboratoire permettant dans un temps et un espace limités de mettre en évidence structures et évolutions monétaires, au-delà des spécificités et particularismes locaux. Mais l'analyse des variantes de la crise engendrée par la situation coloniale — celle des cas mélanésiens tout particulièrement (Akin et Robbins eds., 1999) — ne conduit pas à révéler des règles générales de transformation d'un modèle fondamentalement unifié dont l'observation de certaines sociétés européennes donnerait la clef et qui serait, partout et en tout temps, l'horizon inéluctable et indépassable d'une convergence historique de toute institution monétaire, la contrainte coloniale étant alors supposée n'être qu'un simple accélérateur historique de cette supposée nécessaire convergence. Tout au plus peut-on considérer que la confrontation monétaire entre systèmes différents qu'introduit *de facto* la colonisation a joué et joue encore, quand le système ancien n'a pas été totalement éradiqué, le rôle d'un accélérateur historique de certaines potentialités des systèmes antécoloniaux. C'est alors que ces systèmes révèlent leur nature proprement monétaire, ce qui n'apparaissait pas nécessairement avant la confrontation.

L'universalité de la monnaie peut donc apparaître en ce cas à travers la diversité des systèmes monétaires et leur confrontation. Le cas des Indiens Yucunas, tel que l'analyse Laurent Fontaine (2007), en est une parfaite illustration. C'est à travers sa confrontation avec le peso colombien que la coca à mâcher apparaît comme monnaie. Celle-ci révèle que la coca à mâcher est monnaie, c'est-à-dire fonctionne comme monnaie dans la société yucuna ; la confrontation opère en quelque sorte comme un télescope dont l'augmentation de puissance permet de découvrir une nouvelle planète ; cette planète existait déjà avant que le télescope ne la repère, mais on l'ignorait.

Autre exemple, les « hyperinflations » de cauris dans le second XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique de l'Ouest (Hogendorn et Johnson, 1986), mais aussi en Orissa (côte nord-est de l'Inde) et au XX<sup>e</sup> en Nouvelle Guinée (Gregory, 1996 et 1997). Dans un premier temps, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, la colonisation a pris en apparence la forme d'une alliance entre les pouvoirs locaux et les

commerçants européens qui cherchaient à acquérir, en les payant notamment en monnaie locale, des esclaves pour les exporter en Amérique et aux Antilles. Contournant par l'Atlantique les traditionnelles pistes sahariennes — elles-mêmes vecteurs d'exportation d'esclaves et d'or et d'importation de cauris —, ces derniers apportent alors en masse en Afrique de l'Ouest les cauris (coquillages originaires des îles Maldives au cœur de l'Océan indien) qui y ont traditionnellement Mais dans un deuxième temps, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans de nombreuses régions de l'Afrique subsaharienne, la colonisation a pris une forme directe et plus violente. Les colonisateurs ont marqué alors leur présence politiquement et symboliquement en détruisant publiquement d'anciens moyens de paiement locaux et en obligeant les populations à payer des impôts avec les pièces de monnaie que les commerçants leur procurent en échange de produits de cultures commerciales ou de cueillette. La demande de monnaie en cauris s'effondrant du fait de la restriction de leur usage dans les transactions avec les Blancs, il s'ensuit une « hyperinflation » de cauris, qui déstabilise fortement les systèmes locaux de valeurs où ils continueront néanmoins d'avoir cours et circuleront encore pendant plus d'un demi-siècle. L'introduction des monnaies européennes par substitution s'est alors accomplie plus ou moins rapidement, plus ou moins intensivement, avec des degrés variables de résistance et de consentement des populations et de certaines couches sociales<sup>4</sup>. Le phénomène s'est répété au XX<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-Guinée.

Que nous enseigne cette confrontation ? Non pas que les cauris ne soient pas reconnus dès le départ comme monnaie mais une illusion sur la nature de cette monnaie. Illusion double qu'illustre d'un côté la poursuite de l'usage monétaire des cauris (et autres monnaies traditionnelles) dans les échanges sociaux locaux longtemps après l'imposition de la monnaie du colonisateur — ce que celui-ci interprète en termes de troc<sup>5</sup> —, de l'autre l'interprétation contemporaine de cette hyperinflation dans les

---

4. Si la fin du commerce international en cauris marque la fin virtuelle de leur circulation domestique en Afrique de l'Ouest, leur complète disparition du circuit monétaire prendra encore plus de cinquante ans (Gregory, 1996 : 199). Pour le cas du Nigeria, cf. Ofonagoro (1979) et Ekejiuba (1995).

5. Cf. Ofonagoro (1979 : 648). En fait le troc n'est nullement le fait des Africains qui mobilisent au contraire dans leurs échanges toute la panoplie de leurs monnaies traditionnelles, mais des compagnies commerciales coloniales qui l'activent afin de se protéger de la dévaluation (par rapport aux monnaies locales) de la monnaie imposée par le colonisateur qui prévaut alors, et de profiter de ce qu'elles peuvent fixer comme elles l'entendent les prix en produits importés des produits locaux qu'elles exportent : cf. Ekejiuba (1995 : 141) pour le cas du Nigeria de l'Est.

termes de la théorie quantitative de la monnaie<sup>6</sup>. Double illusion qui montre que pour les penseurs et les administrateurs occidentaux, il n'est de monnaie qu'utilitaire et marchande.

La présence européenne joue donc encore ici comme un révélateur : la confrontation entre pratiques et systèmes monétaires focalise l'attention sur ces pratiques elles-mêmes et leurs différences, et en même temps, ce qui rend d'autant plus délicate son analyse, est source d'illusions qui peuvent être réciproques sur la nature des objets-monnaies et des pratiques monétaires de l'Autre.

*Universalité du fait monétaire et discontinuités des expériences monétaires : Mauss contre Simiand ?*

Du fait de telles illusions, on comprend que l'universalité du fait monétaire, au sens où on l'entend ici d'un universel anthropologique, d'un opérateur de totalisation sociale, ait été et reste encore contestée. Elle le fut *de facto*, on vient de le voir, par les colonisateurs qui n'imaginaient pas dans leur grande majorité qu'il puisse exister en tant qu'instrument de paiement et de compte d'autres usages de la monnaie que ceux de leur monnaie. Elle l'est encore au plan conceptuel par certains anthropologues et sociologues qui, au seuil de l'admettre, semblent soudainement effrayés par ce que cela implique au plan logique. Certaines critiques adressées au livre *La monnaie souveraine* (Aglietta et Orléan ed., 1998) témoignent d'un tel saisissement, imputable selon nous à l'ambivalence de la notion même d'universalité de la monnaie : selon ces critiques, il serait illusoire de rapprocher les monnaies sauvages des monnaies modernes car ces dernières seraient en définitive les seules vraies monnaies. Arrêtons-nous un moment pour les examiner avant de revenir aux enseignements des confrontations coloniales.

Ces critiques sont fondées sur l'idée que *La monnaie souveraine* poserait une « continuité du fait monétaire » (Grenier, 2000 : 1341), continuité entre monnaies exotiques et monnaies marchandes qui ne tiendrait pas ou pour le moins mériterait d'être mieux établie. Ainsi pour Alain Caillé (2002 : 246) :

« [...] Le livre ne pose pas cette question pourtant essentielle de l'identité à elle-même de la monnaie à travers des montages sociaux et symboliques fort variés. Mieux ou pire, il détourne de la question sans le dire, comme pour mieux accréditer

---

6. Cf. notamment Hogendorn et Johnson (1986) et la critique de leur interprétation « quantitativiste » par Gregory (1996).

la thèse implicite de l'identité et de la pérennité monétaires, non argumentée comme telle. »

Or pour ce sociologue, si dans les sociétés « sauvages » comme dans les sociétés modernes

« La monnaie joue un rôle symbolique et matériel décisif [...] ce rôle est tellement différent dans les deux cas qu'il vaudrait sans doute mieux cesser de parler de monnaie pour désigner les biens de valeur archaïques. Chacun de ces deux univers est structuré par une série d'équations à chaque fois résolues en un certain montant de monnaies. Mais il ne s'agit pas de la même monnaie. » (Caillé, 1995 : 19)

L'historien Sylvain Piron dit la même chose à sa manière : la mise en œuvre du comparatisme dans *La monnaie souveraine* se paierait « d'un point aveugle ». La monnaie y serait en effet conçue :

« Comme un principe anhistorique qui exprimerait toujours un même rapport à la totalité sociale, les variations n'affectant que les modalités de construction de cette totalité. Cet impensé de l'historicité est d'ailleurs expressément revendiqué, à différentes reprises, à travers la volonté d'identifier un « archaïsme » à l'œuvre dans le fait monétaire que la pensée économique serait incapable de saisir. » (Piron, 2002 : 257).

L'anthropologue philosophe Marcel Hénaff considère de son côté que le livre en question pourrait bien être sur une « fausse piste » du fait que ses « contributions [...] sont mises en perspective selon l'hypothèse d'une continuité généalogique entre monnaie cérémonielle et monnaie moderne » (Hénaff, 2002 : 403) : pour lui en effet, on ne peut « rigoureusement parler de monnaie que dans la situation de l'échange marchand<sup>7</sup> » (406). C'est là reprendre la position de Simiand dans un débat contradictoire avec Mauss, position rappelée par l'historien Jean-Yves Grenier : « la monnaie doit être considérée comme une institution nouvelle, liée à la modernité » (Grenier, 2000 : 1341), position qui s'oppose à l'évidence à la formulation suivante d'André Orléan : « À toute époque, le fait monétaire posséderait une dimension « holiste » proprement archaïque [...] dont la logique échapperait radicalement à la modernité de l'ordre économique » (Orléan, 1998). Grenier rappelle à ce

---

7. L'hésitation ou même le refus de considérer les monnaies primitives ou exotiques comme de la monnaie à part entière, quand bien même les « sauvages » le feraient-ils eux-mêmes (Breton, 2002a : 8), n'est pas sans rappeler la position des économistes du XIX<sup>e</sup> siècle qui refusaient de considérer la monnaie bancaire comme de la vraie monnaie, représentée exclusivement selon eux par la monnaie métallique.

propos la teneur et l'enjeu méthodologique du débat Mauss/Simiand en regrettant qu'il n'ait pas été pris en compte.

Sans doute n'est-il pas trop tard pour le faire en rappelant d'abord qu'aucune hypothèse évolutionniste de passage d'une forme « primitive » de monnaie — monnaie du don réciproitaire à la Mauss par exemple — vers la forme moderne marchande de la monnaie n'est posée ni d'ailleurs rejetée dans *La monnaie souveraine*. Il y est seulement considéré d'une part, que l'échange marchand présuppose l'existence de la monnaie, d'autre part que la monnaie trouve une origine dans des paiements sacrificiels, c'est-à-dire dans des dettes engendrées non pas à l'occasion d'échanges horizontaux régis par un principe de réciprocité, mais par les « échanges » verticaux entre les humains et les puissances qu'ils reconnaissent comme souveraines<sup>8</sup>. Ce lien fondateur entre monnaie et sacrifice relativise d'ailleurs un tant soit peu le caractère universel de la monnaie car toutes les sociétés, notamment celles de chasseurs-cueilleurs, ne connaissent pas de rites sacrificiels. Selon Hénaff (2002 : 219 sq<sup>9</sup>), les pratiques sacrificielles ne sont instituées que dans les sociétés agropastorales au sein desquelles les humains cherchent à dominer la nature en la domestiquant pour maîtriser la vie, ce qui équivaut à empiéter sur le domaine des puissances cosmiques, posées comme souveraines, et à se créer une dette à leur égard :

« Le sacrifice serait le processus par lequel, en leur immolant un vivant, les hommes restituent aux dieux un contrôle ultime sur la nature et surtout sur la vie qu'ils se sont en partie arrogés. [...] Bascule du même coup l'ordre du monde, qui passe de l'horizontale à la verticale. » (Hénaff : 232 et 229)

Ces considérations autorisent à penser que les formes modernes et archaïques de monnaie partagent une nature commune, celle d'être dans une relation immédiate à la dette de vie et à la souveraineté. Cette « nature » est un fait d'observation directe pour les monnaies exotiques et antiques, et qu'elle soit également au cœur de la monnaie moderne occidentale peut se déduire généalogiquement du fait qu'elle appartient à la trajectoire des monnaies antiques gréco-romaines (Aglietta, 2007). La

---

8. Cf. l'exemple sur lequel Stéphane Breton (2002b) a récemment attiré l'attention : le mythe fondateur de la société Wodani associe le développement de la culture de jardins permettant de ne plus mourir de faim à l'autosacrifice d'un ancêtre primordial Buba, sacrifice qui est répété récursivement sur le mode symbolique par le biais d'un « isomorphisme » entre les divers produits des jardins, certaines parties du corps de Buba assimilé au corps social, et les diverses monnaies de paiements de compensation pour les personnes perdues par un clan et prises par un autre.

9. Qui renvoie ici à Hamayon (1990).

*monnaie*, en tant que concept universel abstrait, est ce qui est commun aux *monnaies* concrètes qui peuvent, dès lors que ce concept général est posé, être considérées comme des formes spécifiques à chaque contexte sociétal de la monnaie « en général ». Ainsi c'est leur nature générale de monnaie qui fait que certaines monnaies communautaires mélanésiennes peuvent s'insérer dans le cadre d'une économie marchande en expansion soutenue par la présence de monnaies étrangères coloniales d'abord, puis de monnaies d'État postcoloniales (Parry et Bloch, 1989 ; Akin et Robbins, 1999).

La problématique développée dans *La monnaie souveraine* se situe donc à mi-chemin de Mauss et de Simiand. Elle reprend de Mauss contre Simiand l'idée que l'analyse des monnaies sauvage et archaïque peut permettre de mieux comprendre la monnaie moderne, mais en y cherchant ce qui est commun à toute monnaie, et non pas, comme le fait Mauss, en posant une hypothèse évolutionniste de continuité historique entre ces monnaies fondée sur un rapprochement des logiques de l'échange par don et de l'échange marchand<sup>10</sup>. Avec Simiand, *La monnaie souveraine* développe l'idée que la monnaie en tant qu'elle est croyance collective, « foi sociale », « foi sociopsychologique, quasi religieuse », ne procède pas du contrat, pas plus que de l'État, mais de la société en tant que totalité et de sa cohésion sociale. Toutefois, contrairement à Simiand qui fait de la monnaie un trait caractéristique de la modernité, elle déduit cette caractéristique de l'étude comparative de sociétés non modernes, ce qui lui permet de conclure à une quasi-universalité de la représentation monétaire du tout social.

En résumé, si on définit la monnaie à la manière de *La monnaie souveraine* en relation avec la dette de vie et la souveraineté (soit avec la vie et la mort dans leurs formes tant individuelles que collectives), alors la monnaie est bien un « principe anhistorique », c'est-à-dire un invariant anthropologique de même niveau que le tabou de l'inceste. Mais poser un tel principe n'entraîne aucun rejet ou « impensé de l'historicité » pas plus que de la variété géographique et culturelle du fait monétaire. Ainsi :

---

10. Cette évolution va chez Mauss des « prestations totales » — échanges entre groupes dans lesquels les biens matériels ne sont qu'un élément parmi tout un ensemble de transferts non économiques — aux modernes échanges individuels impersonnels de marchandises, en passant par les échanges individuels de dons entre personnes représentant des groupes (cf. Parry, 1986 : 457). Une critique de cette généalogie maussienne de l'échange marchand a été faite par Gregory pour qui « le principe sous-jacent de l'échange de dons n'est pas l'intérêt » (1980 : 636), ce qui infirmerait l'idée selon laquelle derrière le don, il y a une combinaison d'intérêt et de désintérêt, idée qui est à la base de l'hypothèse de continuité. Pour une mise au point très éclairante sur la portée du rapprochement, voir Parry (1986).

« L'étude du phénomène monétaire doit relever simultanément : d'une part de l'analyse théorique produisant une définition transhistorique du concept de monnaie, et d'autre part d'une approche historique confrontant l'abstraction ainsi construite et « l'expérience » des multiples pratiques monétaires observables dans le temps et dans l'espace. » (Courbis, Froment et Servet, 1990 : 5)

Affirmer une universalité du tabou de l'inceste conduit-il à poser comme identiques tous les systèmes de parenté ? Les formes de parenté modernes, parce qu'elles pérennisent l'obligation d'exogamie, sont-elles dans une continuité logique avec les systèmes de parenté des sociétés segmentaires ? À l'évidence non ! Bref, on s'accorde pour considérer que les monnaies sauvages, cérémonielles et autres, sont radicalement différentes des monnaies marchandes modernes, mais pas sur le fait qu'elles « n'ont rien à voir » avec elles comme l'affirme Hénaff (2002 : 402). Car elles partagent d'un point de vue conceptuel le fait de fonctionner comme unités de compte et moyens de paiement, même si la nature de ce qu'elles comptent et de ce qu'elles payent peut être très différente ou être pensé comme très différent (Blanc, 2000). Elles ont en commun d'être des instruments de quantification, de mise en circulation et de totalisation de ce qui est reconnu comme valeur dans une société. Elles transforment ici et là des obligations en dettes et des droits en créances. La monnaie n'a donc pas d'histoire, elle a des histoires multiples s'inscrivant dans des cultures et des trajectoires temporelles plus ou moins diversifiées, mais qui ont en commun, à un haut niveau d'abstraction, de partager le fait que la socialité ou la « sociation », pour parler comme Max Weber, y a une forme monétaire première et incontournable, renvoyant à une caractéristique générale de l'intelligence humaine, sa capacité à manipuler des signes dont les nombres et à les utiliser pour se représenter la société comme un tout.

*Il y a monnaie dans toutes les sociétés : une hypothèse de recherche anthropologiquement fructueuse pour relire l'histoire de la colonisation*

Revenons à notre parallélisme avec l'astronomie. Mais délaissions la lunette télescopique et reportons-nous au raisonnement logique de l'astronomie mathématique qui a permis à Urbain Le Verrier d'anticiper la découverte de Neptune. Pourquoi ne pas poser, en effet, l'hypothèse que toute société, à la restriction peut être de groupes de chasseurs-cueilleurs, connaît une monnaie, qu'il s'agit non plus d'observer en référence à nos pratiques monétaires modernes, mais de repérer à partir de traces de la monnaie en général, qu'on vient de définir à partir de ses



usages de compte et de paiement. Avec cette perspective, les confrontations coloniales peuvent prendre un autre sens.

Dans ce domaine, il y a en effet un constat troublant à faire. Compte tenu du fait que la plupart des sociétés actuelles ont été en contact depuis très longtemps avec les Européens au moins par des voies indirectes, la surabondance affirmée de monnaies dans les écrits sur les sociétés océaniques contraste de façon surprenante avec leur rareté dans la littérature sur les sociétés amérindiennes, au-delà des beaux exemples des *wampum* de l'Est nord-américain ou des biens précieux des *potlatch* des côtes de l'Ouest nord-américain, sans oublier les biens à fonctions paléomonétaires comme le cacao dans le Mexique ancien<sup>11</sup>. Ce constat incite à supposer une disparition de nombreuses monnaies de l'Amérique antécolombienne à la suite de la défaite face aux envahisseurs blancs et d'une défaillance consécutive d'identité collective des Amérindiens, et donc d'une perte de souveraineté<sup>12</sup>. *A contrario*, la floraison de monnaies en Océanie serait affirmation de l'identité collective et particulière de chacun des divers groupes les uns par rapport aux autres, renforcée dans le contexte général du choc direct ou indirect avec la culture dite occidentale. Certaines de ces monnaies pouvant même pour partie devenir à l'insu même de leurs observateurs étrangers en situation coloniale ou néocoloniale des miroirs inversés de... nous-mêmes, comme les cultes du cargo ont pu en produire (Worsley, 1977).

Qu'il nous suffise ici d'un seul exemple pour rendre plausible une telle hypothèse, celui des Indiens Desama de la région du Haut Rio Negro au Brésil<sup>13</sup>. Ces peuples, en contact direct ou indirect avec les Européens depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, attribuent l'origine de la variole et de la rougeole à l'introduction des perles de verre par ceux-ci. Les perles sont, avec les miroirs, clochettes, tissus de coton, hameçons, couteaux, haches et machettes, des contreparties données ou des témoins de relations que les

---

11. Sur ce dernier cas, voir le beau travail d'Agnès Bergeret (2003) et la thèse de S. P. Peniche-Rivero (1980). Voir également la thèse d'anthropologie de César Gordon récemment publiée concernant les indiens Xikrin-Mebêngôkre du Sud-Est du Para (Brésil) et qui met au cœur de la reproduction sociosymbolique de cette société une circulation traditionnelle de biens précieux de nature monétaire dont l'auteur montre la continuité avec le fait que le groupe a accueilli les marchandises « modernes » très favorablement, en les intégrant à son économie traditionnelle (Gordon, 2006). En ce cas on retrouve une situation proche du « modèle mélanésien ».

12. C'est d'ailleurs une hypothèse faite par Claude Lévi-Strauss dans son livre photographique *Saudades do Brasil* où il considère qu'il y aurait eu en Amazonie une grande civilisation de type inca ou maya, qui aurait disparu suite aux incursions destructives répétées de pirates occidentaux le long du fleuve Amazone.

13. Nous nous appuyons ici sur les travaux menés en Amazonie par Dominique Buchillet de l'IRD.

Blancs ont considérées comme échanges commerciaux avec ces populations. L'expression « monnaie » n'est pas employée à propos de ces perles bien que les fonctions sociales de tels biens précieux dans les sociétés amérindiennes les rapprochent de ce qui est dit monnaie dans d'autres cultures, notamment nombre de sociétés d'Océanie ou d'Afrique ; monnaie d'un point de vue anthropologique, paléomonnaie<sup>14</sup> d'un point de vue numismatique.

Pourtant d'après un mythe recueilli chez ces Amérindiens de la région du Haut Rio Negro auprès d'un chaman Kubu de la rivière Urugu, l'ancêtre des Blancs, Suribo-Goabi, était en train de faire cuire des perles de verre dans une marmite lorsqu'il laissa malencontreusement tomber à terre l'écume de cette cuisson ; cette écume se convertit alors en rougeole. Dans un autre mythe, recueilli près de la rivière Tiquié, les premières femmes blanches de l'Humanité ont cueilli des perles de verre suspendues sur un arbre pour en faire des colliers ; elles les offrirent ensuite aux femmes indiennes, qui contractèrent peu après la rougeole. Soulignons que ces perles dans le mythe même viennent des Blancs. Qu'il s'agisse de cuisson dans le premier cas, ou de cueillette dans le second, ce qui peut être considéré comme paléomonnaies-perles fait ainsi l'objet d'une sorte de détournement alimentaire. On rejoint par cette opposition, par analogie entre la paléomonnaie et l'aliment cuit ou le fruit cueilli pour devenir parure, l'ensemble des matériaux mythiques faisant des paléomonnaies des antimatières comestibles, et au-delà le « caractère anal de l'argent » mis en avant par un grand nombre de psychanalystes (Borneman ed., 1978).

L'analogie entre ces perles et l'éruption cutanée qui caractérise tant la variole que la rougeole éclaire la transformation qui s'opère entre ces perles et ces deux maladies « de peau ». À la différence de la grippe, dont ces Indiens cherchent à se protéger<sup>15</sup> par exemple en refusant de transporter des caisses soupçonnées de la contenir, ces populations n'ont pas refusé le don ou l'échange et l'usage des perles. Remarquons qu'il s'agit de mythes d'origine non de la monnaie mais de ces épidémies amenées par les Blancs et particulièrement mortifères pour les Amérindiens. Le mythe leur donne pour origine un moyen de circulation ou de paiement traité anormalement comme un aliment ou un fruit (le fait de le cuire ou de le cueillir) et cette pratique alimentaire d'un objet, dont

14. Voir la définition de ce terme dans Servet (1981 : 81-83), repris dans Servet (1998 : 295).

15. Voir en ce sens, certains éléments de l'analyse du mythe du dénicheur d'oiseaux dans les *Mythologiques* de Claude Lévi-Strauss, repris dans Servet, 1979.

la fonction sociale circulatoire ou de paiement l'oppose à la consommation, constitue une transgression d'un interdit que la maladie vient sanctionner.

Du fait de leurs funestes conséquences, ces perles peuvent dans cette société être comprises, comme une sorte de « mauvais argent » auquel, ne l'oublions pas, le mythe confère une origine exogène. Ce que l'on peut retenir, c'est que les perles, paléomonnaies procurées par lien ou échange avec les Blancs, donnent maladie et mort. Et pourtant ces Amérindiens les font circuler... comme ce qu'il est possible de désigner par le terme commun qui dans d'autres sociétés est nommé monnaie. L'ambivalence de « l'argent », élément de vie (circulation) d'une part, et de mort (arrêt de la circulation) de l'autre, se retrouve donc y compris dans ces formes sociales qui sont souvent données à penser comme archaïques, voire sans monnaie. Si l'on veut considérer comme une part d'occidentalisation cette introduction des perles, il est possible de la comprendre comme révélateur commun de « leurs monnaies » et de « notre Monnaie <sup>16</sup> ».

#### *La question du compte (nombre)*

De nombreux exemples de monnaies « exotiques » conduisent par ailleurs à rappeler que ce qui est parfois désigné comme processus de « dématérialisation » de la monnaie, à propos de l'évolution des supports de pratiques monétaires depuis les livres de compte jusqu'à l'informatique, non seulement n'est pas à proprement parler abstraction mais n'est même pas « moderne ». L'abstraction se trouve en effet au cœur des plus « anciennes » manifestations connues de la monnaie <sup>17</sup>.

Pour démonétiser des monnaies dites « primitives », le colonisateur les a bien souvent assimilées à des marchandises de troc et a projeté sur l'Autre l'utilitarisme primaire de ce qu'il croyait être l'« économie de marché ». Ainsi la conception illusoirement non abstraite des monnaies « sauvages » a pu se diffuser. La question de l'abstraction monétaire renvoyant au premier chef à la pratique du compte, le rejet d'une définition fonctionnelle et utilitariste de la monnaie et son inscription dans un système de rapports sociaux impliquent de ne pas éluder la question de la numération et sa dimension potentiellement monétaire.

---

16. Il convient aussi de relire ici les systèmes de comptabilité double que l'on observe dans les échanges entre les populations locales et les traitants européens.

17. « Les nombres sont des mots, assertion qui peut sembler banale, mais dont la signification pleine et entière a été perdue autant du côté des linguistes que des mathématiciens. Car une fois que l'idée du nombre est saisie, il n'est pas difficile de voir que tout nombre, ou plutôt tous les nombres aussi bien (excepté peut-être le « un »), représente le degré ultime d'abstraction de tout langage » (Crump, 1978 : 503).

L'historien polonais Witold Kula a bien montré comment, dans de nombreuses sociétés, le dénombrement d'un certain nombre de biens ou des personnes était tabou, tabou qui peut être compris comme un refus du fisc ou de la marchandisation de ces biens (Servet, 1989). Par là, non seulement on retrouve un lien avec la monnaie moderne dans sa double dimension fiscale et marchande (Théret, 1998), mais on est aussi conduit à penser que la monnaie se situe plus généralement et plus essentiellement aux origines même de l'humanité dans la définition de standards des relations sociales. Ces standards peuvent durablement et universellement être reconnus à travers des compensations matrimoniales, des offrandes rituelles, des instruments d'alliance politique, etc., autant d'actes sociaux qui exigent des codifications et des abstractions. On trouve ici des rites de transfert et des codifications savantes, des moyens de règlement normés et des unités de compte, des modes de conservation des dettes et des créances, etc. Autant d'éléments qui obligent à penser que la monnaie non seulement n'émerge pas comme une nécessité fonctionnelle pour répondre aux difficultés du « troc », mais que, plus généralement, elle n'est pas née dans l'ordre immédiat des rapports de production et d'échange. Au contraire, en tant qu'instrument de codification et en tant que processus de normalisation, la monnaie est une condition préalable au développement de ce qui est appelé « économie de marché ». C'est pourquoi quand les Européens ont introduit en masse, comme dans le cas déjà évoqué des cauris, des moyens de paiement locaux servant aussi d'unités de compte, ou, comme en Océanie en ont produit des copies, ils ont déprécié ces instruments traditionnels et donc affecté gravement leur capacité à ordonner la société, non seulement dans les rapports commerciaux mais aussi dans l'ensemble des rapports internes et externes aux communautés pour lesquels ils servaient de mesure.

En outre, la standardisation monétaire ne passe pas nécessairement ou exclusivement par la fixation d'une valeur ou d'un prix (au sens très général et pas seulement marchand de ces termes incluant les « tarifs »), elle peut aussi se borner à ordonner des valeurs. Autrement dit, elle peut être pensée dans une perspective cardinale ou ordinale, dans une logique marchande du *valoir contre* ou réciprocaire du *valoir pour*. Avec la colonisation, le cardinal et l'ordinal peuvent d'ailleurs s'entremêler, se superposer comme dans le cas des monnaies de coquillages Wodani étudiées par Stéphane Breton. Celles-ci ont à la fois :

1. des *noms individuels* : ils renvoient à leur qualité particulière qui module leur valeur autour de celle de leur dénomination ;

2. des *dénominations par classe* : on en compte quatre dont la différenciation « repose sur des critères morphologiques et non de valeur », quoiqu'elles soient hiérarchisées dans la mesure où les monnaies de plus grande valeur se retrouvent dans certaines classes et non dans d'autres ;

3. des *rangs* : on en dénombre dix-neuf dont les plus bas peuvent se retrouver dans différentes classes ;

4. des *valeurs* : celles-ci sont étalonnée « sur une échelle de 3 000 à 1, ce qui correspond grossièrement à la valeur équivalente en milliers de rupiah indonésienne » (Breton, 2002b : 228).

Deux systèmes de compte semblent de la sorte être en concurrence-complémentarité, puisque l'étalonnage ordinal en milliers de rupiahs indonésiennes se superpose à la représentation cardinale selon laquelle les monnaies de coquillages sont des monnaies divisionnaires (des démembrements) hiérarchisées selon des rangs correspondant métaphoriquement à des parties de l'unité monétaire qu'est le corps de la personne. En effet, dans cette société, « la monnaie est définie comme une représentation iconique de la personne, une sorte de personne totale », qui, par ailleurs, est une « métonymie du corps originaire », celui de l'ancêtre primordial dont l'autosacrifice par démembrement de sa personne est à l'origine de la société et de sa monnaie (Breton, 2002b : 222).

Les instruments monétaires de numération ou de qualification peuvent par ailleurs se confondre avec les objets-monnaie qui circulent, ou bien s'en distinguer, cas par exemple des unités de compte totalement abstraites. Quoi qu'il en soit, on ne saurait, comme le font tant d'économistes qui adoptent une approche fonctionnelle de la monnaie et divers anthropologues qui privilégient la présentation des usages et propriétés circulatoires des monnaies « exotiques », soumettre l'analyse des pratiques de compte et d'ordonnement à la compréhension de la fonction de paiement ou de compensation de la monnaie dans les échanges sociaux<sup>18</sup>. Car comme toutes les sociétés humaines n'ont pas

---

18. En 1978 l'anthropologue Thomas Crump notait que « la place de la comptabilité (manière de compter) et de l'arithmétique dans les sociétés de petite taille a été peu étudiée par les anthropologues. Les limitations de la numération dans les langages primitifs sont assez largement connues, mais l'étude spécialisée de de Coppet sur la monnaie et l'arithmétique fondée sur la monnaie chez les 'Are 'Are [...] et la courte étude générale de Gerschel [...] sont les seules études récentes de la phénoménologie spécifique des nombres » (1978 : 503). Depuis ce constat, si on fait abstraction du numéro spécial « Questions de monnaie » de la revue *L'Homme*, n° 162, 2002, qui s'inscrit dans la perspective ouverte par de Coppet, les choses n'ont pas beaucoup changé, l'analyse de la

confondu dans les mêmes instruments le développement du compte d'une part et du paiement d'autre part, l'analyse des pratiques de compte et d'ordonnancement doit d'abord être menée indépendamment des pratiques monétaires dans leurs aspects circulatoires, et ensuite seulement les articulations du compte et de la circulation doivent être comprises<sup>19</sup>. Il existe en ce domaine, au-delà de leurs dénégations, un impensé économiste chez beaucoup d'anthropologues qui rejoignent par là les approches du plus grand nombre des numismates.

### *Marché ou pluralité des sphères d'échange*

Enfin, alors que les plus grandes précautions sont prises pour dire que les monnaies « exotiques » ont quelque chose à voir avec nos monnaies mais en différent néanmoins radicalement, le terme marché est très souvent employé par les mêmes auteurs sans être véritablement défini. En témoigne le fait que selon divers observateurs, une même circulation de biens dans une même société sera dite échanges de dons contre dons ou qualifiée de marché... Les récits des voyageurs sont, là encore, un bon révélateur pour cette rencontre des mondes et de « doubles illusions », comme les avait désignées à juste titre Daniel de Coppet (Rivallain, 1994). C'est tout particulièrement le cas des rencontres entre Occidentaux et colonisés car les idées des uns et des autres sur le « marché » peuvent se révéler fort différentes, toute capacité réciproque à échanger n'impliquant pas que les échangistes situent l'échange dans le cadre d'institutions identiques (Servet, 1992).

Toutes les sociétés humaines connaissent une pluralité de modes de transfert des biens (et pas seulement des « dons » opposés au « commerce »). L'opposition simple entre don et marché est fortement réductrice pour comprendre pleinement les logiques en jeu et les évolutions que les formes de circulation connaissent au cours du temps<sup>20</sup>. La mise en avant du don a cependant pour vertu, à nos yeux essentielle, de rappeler que l'idéologie du marché et ses mythes économistes ne sont pas l'alpha et l'oméga de la condition humaine... Ainsi le travail de remise en cause des idées reçues, amorcé dans *La monnaie souveraine* à propos de la monnaie, devrait aussi être engagé à propos du marché. Karl Polanyi et les approches substantivistes de l'anthropologie économique, en développant la distinction théorique entre port de commerce et place

---

circulation des objets monnaie l'emportant encore largement sur celle de la formation des unités ou systèmes de compte.

19. Pour un exemple de cette méthode, cf. Andreau (1998).

20. Cf. par exemple Parry (1986) pour un exposé de la pluralité des types de don.

de marché, ont, il y a près d'un demi siècle, engagé cette critique ; beaucoup reste néanmoins à faire pour comprendre qu'au sein même des sociétés contemporaines, l'unité du marché est un leurre, une illusion qui imprègne notre représentation de la monnaie (Servet, 2005).

Cette relecture des catégories constituant marché et don est essentielle pour comprendre les effets de la colonisation en matière monétaire, compte tenu des préjugés marchands et fiscaux qu'avaient les Européens sur la monnaie. Nous savons que les domaines de la vie sociale dans lesquels des instruments monétaires peuvent jouer un rôle sont extrêmement diversifiés : une monnaie peut composer la dot, peut servir à acquérir une pirogue, à compenser une insulte, un meurtre, etc. Un instrument peut couvrir un vaste champ d'usages ou au contraire connaître un cloisonnement extrême et être unifonctionnel ou presque. Ainsi, face à l'introduction par les Européens de l'usage forcé de leurs monnaies, différents cas de figure ont pu être observés (Akin et Robbins eds., 1999). Dans un certain nombre de situations, assez fréquentes, les anciennes « monnaies » se réduisent à des champs sociaux particuliers, et les fonctions fiscales, commerciales voire dans certains cas aussi rituelles, sont remplies par les instruments introduits par le colonisateur ; les différents instruments sont alors totalement cloisonnés, ou bien il existe des moments et des formes de passage et de conversion. On observe par ailleurs des situations où la composition des transferts rituels, de la dot par exemple, se transforme pour laisser une place aux nouveaux instruments monétaires (pièces, billets) ; cette composition reflète la capacité plus ou moins forte de contrôle par les aînés ou par certains clans et les liens de dépendance pour se marier dans ces sociétés. Dans certains cas enfin, les aînés ou les clans, qui ne contrôlent pas par exemple les flux extérieurs de revenus (procurés notamment par salarisation sur des plantations extérieures ou comme domestiques ou coolie dans les ports), interdisent les usages sociaux et rituels des nouveaux instruments, les usages « hors marché » des anciennes monnaies se trouvant ainsi longtemps préservés.

La « crise » se traduit donc dans ces sociétés par un éclatement des fonctions sociales diverses et complémentaires des instruments monétaires, des substitutions d'instruments, des recompositions des cloisonnements, et finalement le plus souvent par une opposition entre des fonctions dites « économiques » et d'autres dites « non économiques ». Il y a alors hyperdéveloppement de certains champs d'activité, pas nécessairement ceux attendus par les Européens, comme les cas de la *kula* en Mélanésie ou du *potlatch* des côtes ouest-américaines l'ont montré : l'interdiction de la guerre se traduit par des affrontements

pacifiés dont les supports sont la circulation de biens précieux ou semi-précieux, parallèlement à des échanges dits commerciaux.

Cela dit, dans le très long processus historique qui relie le temps présent aux origines des formes d'échange spécifiquement humaines de compensation et de circulation de valeurs, l'essor de liens contractuels de paiement constitue sans nul doute une nouveauté capitale qui, en se développant, a introduit une rupture de plus en plus manifeste par rapport à la monnaie propre aux chaînes de dons-contre dons. Ces liens contractuels, dont on peut soutenir qu'ils ont toujours existé, notamment dans les relations entre sociétés (Bloch et Parry, 1989), sont plus ou moins rapidement selon celles-ci devenus dominants (et la colonisation a considérablement accéléré le processus pour nombre d'entre elles) au point de subsumer les relations anciennes d'alliance (les liens qui se règlent par compensation); ils ont alors nécessité des instruments d'équivalence permettant de rompre le lien lors du paiement. Rappelons à ce propos, d'une part, l'universalité de la présence de paléomonnaies ayant forme d'objets coupants (haches, couteaux, etc.) mais ne pouvant couper que métaphoriquement lors du paiement; d'autre part, l'étymologie de termes désignant des cordes et des liens pour parler de la dette, enfin le rituel encore pratiqué en Europe de la remise d'une petite pièce de monnaie en cas de don d'un couteau (susceptible dit-on de couper les liens d'amitié) et qu'il convient immédiatement de rétablir par un contre-don. La nouveauté se situe précisément dans la croyance en la capacité d'un instrument de couper le lien en mettant fin à toute obligation. La confiance se déplace alors de la solidité du lien à celle de la capacité de rompre « en bons termes ». On comprend alors que la colonisation ait introduit de nombreuses situations conflictuelles autour des contrats et opérations d'échange, compte tenu de l'ignorance réciproque de partenaires échangeant, pour les uns, selon la morale de la *valeur pour* et, pour les autres, selon la morale du *valoir contre*.

Le développement de relations contractuelles de paiement, au détriment d'usages de compensations, a vraisemblablement introduit une mutation plus ou moins rapide du processus de construction de la confiance dans l'institution monétaire. La confiance dans les relations d'alliance et de compensation porte directement sur les personnes et leur groupe d'appartenance, même si les monnaies peuvent être fétichisées et investies de pouvoirs magiques en apparence intrinsèques (par exemple lorsque la généalogie de leurs détenteurs successifs est rappelée lors de leur transfert et que cette généalogie paraît garantir leur qualité). Avec le développement de relations contractuelles de paiement, la confiance paraît se déplacer des personnes aux choses et se trouve instrumentalisée.



Pour l'ensemble des obligations mesurées, il faut des instruments fiables pour « régler ses comptes », c'est-à-dire croire que l'on coupe le lien. La confiance paraît alors porter sur des objets (même si au travers des instruments et des institutions, ce sont en fait des êtres humains et des rapports sociaux les liant qui sont engagés). D'où l'importance de la mesure et des systèmes pondéraux et plus généralement des normes techniques dans les « progrès » monétaires. La monnaie est alors supposée « valoir quelque chose », que cette valeur soit intrinsèque ou imposée à tous ses usagers (à travers ce que l'on désigne, à tort, comme un processus de dématérialisation des instruments monétaires).

La monnaie apparaît ainsi comme une double médiation : en tant qu'objet intermédiaire et en tant qu'institution qui cristallise la confiance. Celle-ci est transparente dans les systèmes dualistes courants — notamment dans l'Europe de l'Ancien Régime — et marqués par la séparation du compte et du paiement. D'une part, le système de compte est un ordre numérique donné au monde par le politique (on compte en livres, sous et deniers par exemple comme ailleurs dans des unités qui sont dites imaginaires même si elles paraissent renvoyer à des barres métalliques ou à des pagnes). D'autre part, les moyens de paiement prennent pour la plupart forme de substance métallique et présentent eux-mêmes une normalisation publique mais aussi un corps naturel supposé objectiver la valeur. Toutefois, l'alchimie et la métaphysique des métaux les lient à la souveraineté : quand par exemple l'or est pensé par excellence métal royal parce qu'en correspondance avec le feu et le soleil, alors que le métal argent est en correspondance avec la reine comme essence féminine, humide et lunaire <sup>21</sup>. Comme le montre Pascale Absi dans ce livre même, la valeur intrinsèque des métaux ne peut se fonder sur le seul trébuchet des banquiers et des marchands, tant l'ordre cosmique, et par conséquent politique, imprègne la quotidienneté des pratiques et des représentations qui permettent à chacun de comprendre le monde et d'agir.

Avec les étalons argent et or, le XIX<sup>e</sup> siècle a pu donner l'illusion scientifique d'une naturalité de l'ordre monétaire fondé sur les seuls rapports objectifs de prix d'une certaine quantité (poids et titre) de métal et, au-delà d'un rapport de valeur, déterminé par les conditions relatives de l'approvisionnement en différents métaux précieux ou semi-précieux. Les Européens ont largement voulu imposer au reste du monde cette vision réifiée de la monnaie et des valeurs. Dans cette vision, la confiance

---

21 C'est notamment le cas dans les civilisations andines préhispaniques où l'or représente la sueur du soleil et l'argent les larmes de la lune (Harris, 1989 : 258).

serait alors celle que les acteurs économiques portent notamment aux cours relatifs de l'or et de l'argent. En fait, ceux-ci dépendent bien évidemment des conventions humaines d'ordre politique, qui instituent, mais nullement partout et toujours, ces métaux comme monnaie. C. A. Gregory le montre bien lorsqu'il rapporte le témoignage d'un incident, aux îles Salomon, entre un collecteur d'impôt et un habitant qui, ayant remis quatre shillings au lieu des cinq demandés, et face à l'insistance du percepteur, retourne chez lui, casse une monnaie traditionnelle en perles de coquillage et passe plusieurs heures à réduire l'une d'entre elles à la forme exacte d'un shilling. Lorsque, un jour plus tard, il remet au collecteur d'impôt le produit de cette métamorphose d'un bien précieux en objet en forme de pièce, il ne comprend pas pourquoi le percepteur refuse cette monnaie qui est empreinte de la valeur de la lignée de ses ancêtres et qui donc, à ses yeux, est beaucoup plus précieuse que les pièces métalliques portant les images d'un pouvoir très lointain (Gregory, 1997 : 253).

### **Sur la pluralité (sociale/territoriale) des monnaies**

De la confrontation des monnaies allogènes et indigènes dans la colonisation et des conceptions de la monnaie dans le discours des sciences sociales, il ressort que l'idée d'universalité de la monnaie va de pair, implique même la pluralité des monnaies. Quels que soient les degrés d'intégration monétaire et la capacité de la monnaie dans une société à former concrètement un tout pensé comme tel, la monnaie, par-delà ses fragmentations matérielles et d'usage, est toujours, en tant qu'unité, une abstraction. Lorsque, sous certaines conditions, une unité apparaît, celle-ci est toujours, du fait de la pluralité des instruments, imaginaire, voire mythique. Cette unité suppose une fragmentation préalable et inversement, les deux étant toujours en relation dialectique d'opposition et de complémentarité.

En outre, étant donné la variété historique et géographique des sociétés et de leurs principes de composition, de groupement, postuler une monnaie universelle sans multiplicité des monnaies ne peut se faire qu'en revendiquant une vision évolutionniste linéaire du monde, dans laquelle, la monnaie moderne, à prétention universelle et portée par les forces dominantes du capitalisme, serait le point d'aboutissement ultime de l'histoire de l'humanité, la fin de l'histoire en quelque sorte. Or cette conception se heurte aux faits historiques de la même manière que les monnaies des colonisateurs ont trouvé leurs limites dans les pratiques monétaires préexistantes des colonisés.

C'est donc une facilité de langage trompeuse que de considérer que la monnaie moderne est une entité unifiée, voire unique et à vocation universelle. Certes les systèmes monétaires des États modernes peuvent être caractérisés par leur centralisation, leur régulation par un centre unique s'opposant au caractère en général fractionné des systèmes non modernes, si on fait abstraction des cités-États<sup>22</sup>. Mais d'une part, ces systèmes monétaires, qu'on peut dire « territoriaux » (Helleiner<sup>23</sup>, 2003), sont eux-mêmes multiples, le plus souvent en concurrence entre eux, et le dépassement de cette multiplicité par une monnaie universelle supposerait la formation et l'aboutissement d'un principe de totalisation permettant à l'humanité tout entière de se construire et de se penser en tant que tout social. Or, comme le montrent les échecs répétés des diverses expériences d'union monétaire purement supraétatiques et de nature non impériale, c'est là une question qui, compte tenu des luttes entre États pour la puissance, est destinée à rester largement sans réponse dans un cadre capitaliste où le modèle de référence est plutôt celui du *free banking*, idéal-type de la fragmentation monétaire s'il en est. D'autre part, cette question serait-elle résolue, par exemple par la création d'une véritable fédération étatique mondiale, qu'on ne pourrait pas davantage parler d'unicité de la monnaie moderne. Même dans les États-nations les mieux constitués et les plus stables, en effet, cette unicité n'est pas de règle. On y peut au mieux parler d'unicité de l'unité de compte, car en matière de moyens de paiement, la pluralité des émetteurs reste la norme. Ainsi, les billets sont-ils en général émis par les banques centrales tandis que les pièces restent l'apanage des trésors publics, les banques commerciales étant, quant à elles, investies du pouvoir d'émettre la monnaie scripturale dans ses diverses variantes.

Dans l'État moderne, il y a une multiplicité de moyens de paiement circulant dans une pluralité de réseaux de confiance méthodique, réseaux bancaires publics et privés qui sont autant de circuits monétaires. La

---

22. Mais celles-ci ne pouvaient survivre qu'en formant des fédérations ou confédérations de cités qui, du fait de la dominance de l'une d'entre elles sur les autres, avaient une forme quasi impériale. Dans ces fédérations ou empires, comme dans les empires orientaux, il n'existait pas de monopole monétaire forcé et/ou effectif. Même dans l'Empire romain pourtant centralisé et doté d'une administration efficiente, comme le montre Jean-Michel Carrié (2007), l'émission de monnaie officielle dans les provinces périphériques pouvait être de qualité et de valeur très inférieures à celles de la monnaie circulant au centre de l'Empire, sans que des problèmes d'homogénéisation du système monétaire dans son ensemble se posent nécessairement.

23. Cet auteur assimile les monnaies territoriales, qui disposent d'un monopole politique de circulation sur un territoire, aux monnaies nationales émises par les États-nations constitués à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

monnaie n'y est unifiée, l'unité de compte officielle se confondant avec les unités de paiement, que parce que ces réseaux sont interconnectés moyennant l'institution d'une convertibilité généralisée des moyens de paiement, convertibilité maintenue au pair grâce à la confiance hiérarchique qu'inspire le pouvoir monétaire centralisant le système d'ensemble. La totalisation sociale opérée par les monnaies modernes prend de ce fait moins la forme établie une fois pour toutes du « un » se confondant avec l'État, que celle d'un compromis entre les diverses forces sociales émettrices et/ou usagères de monnaie, pacte social qui permet que soient stabilisés les taux de change internes entre des monnaies plurielles émises en vertu de logiques économiques (capitalistes-marchandes), politiques (fiscales-budgétaires) et sociales (mutualistes-réciprocaires) qui peuvent être contradictoires entre elles. Cela dit, il faut encore compliquer le modèle pour tenir compte de ce que nombre desdits États-nations ne disposent pas en fait, constitutionnellement, d'un transfert de souveraineté absolue et donc d'une autorité susceptible de garantir de tels pactes sociaux à l'échelle de tout leur territoire (c'est notamment le cas dans les systèmes politiques fédéraux). Il faut alors ajouter à la liste des conditions de l'unification des systèmes monétaires modernes, l'établissement d'un pacte territorial entre les divers ordres de gouvernement qui se partagent les compétences dans l'ordre politique.

Comme le montrent plusieurs chapitres du livre *La monnaie dévoilée par ses crises* (Théret ed., 2007), divers arrangements entre usagers et émetteurs effectifs et potentiels de monnaie sont requis du fait des divisions sociales et territoriales des activités humaines, et leur viabilité pose en permanence question et ne peut être considérée comme assurée une fois pour toutes. Plus que d'unité des monnaies modernes, c'est donc de projets politiques centralisateurs qu'il faut parler, projets fondés sur une éthique de la construction d'une souveraineté profane et qui, bien qu'inscrits dans une perspective historique longue<sup>24</sup>, n'ont jamais véritablement abouti (sauf à considérer que le système de Bretton-Woods en fut une sorte de point d'orgue). Seul un défaut de mise en perspective historique a pu conduire à ce que la monnaie moderne soit considérée comme une monnaie non historiquement et culturellement située à l'instar des monnaies antiques et exotiques<sup>25</sup>. Or, en tant que monnaie historique

---

24. L'idée prend corps au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle avec les traités de Westphalie qui sont considérés comme les prémisses du système international des États-nations.

25. « À ce jour, les questions historiques concernant la monnaie n'ont pas reçu dans la littérature scientifique l'attention qu'elles méritent. La plupart des économistes qui analysent les transformations monétaires contemporaines n'ont pas essayé de replacer ces

et d'origine régionale (occidentale), elle doit être considérée comme n'informant ni plus ni moins que ces dernières sur la nature générale de la monnaie et son concept ; seule la comparaison entre toutes les « espèces » de monnaie peut apporter une telle information. Ajoutons que, compte tenu des discontinuités entre ces espèces, la monnaie moderne ne saurait être considérée comme un point d'aboutissement ou d'épanouissement achevé de la nature profonde de ce qui fait l'universalité de la monnaie. Non seulement les monnaies territoriales sont une création récente à l'échelle de l'histoire, très récente même pour certains pays <sup>26</sup>, mais elles n'ont également jamais « été à ce point dominantes et volontairement acceptées que le sens commun actuel le suggère. Elles ont été constamment contestées de diverses manières, ce qui est encore plus vrai aujourd'hui » (Helleiner, 2003 : 2).

L'avenir des monnaies nationales n'est donc guère assuré : les dollarisations et l'instabilité monétaire dans de nombreux pays, les crises financières à répétition, l'institution de l'euro, censée préserver l'Europe de ces divers maux, en témoignent. Et cette déstabilisation ne joue guère en faveur de l'institution d'une monnaie universelle accompagnant les tendances à la globalisation financière et commerciale : d'une part la tendance actuelle en matière monétaire à l'échelle mondiale est plutôt à l'accroissement du nombre de régimes de change purement flexibles <sup>27</sup>, ce qui se comprend en raison de l'accroissement des inégalités entre pays en matière de richesse et de capacité à dégager des gains de productivité ; d'autre part, l'euro est le symptôme de la construction d'un nouvel ordre politique régional de type fédéral limité au continent européen, et donc plus obstacle à une monnaie mondiale qu'étape vers une unification monétaire de l'humanité. En fait, la situation présente, où semble se jouer un changement de figure de référence pour l'organisation politique des sociétés, le fédéralisme se substituant à l'État unitaire, n'est pas sans

---

développements dans un contexte historique plus long. La territorialisation des monnaies est aussi remarquablement sous-étudiée dans la vaste littérature sur l'histoire de la territorialité et de la construction des États » (Helleiner, 2003 : 1).

26. « Elles émergent pour la première fois au XIX<sup>e</sup> siècle et deviennent une structure monétaire standard dans la plupart des pays au cours du XX<sup>e</sup> siècle. [...] Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les structures monétaires dans le monde entier, y compris l'Europe, divergeaient du modèle territorial sur trois points : les monnaies étrangères circulaient fréquemment dans les pays en même temps que les monnaies domestiques ; les monnaies de petite dénomination n'étaient pas bien intégrées dans le système monétaire officiel, et la monnaie domestique officielle était loin d'être homogène et standardisée » (Helleiner, 2003 : 2-3).

27. En dépit d'une certaine mode des Currency Boards dans la décennie, les régimes de change fixes entre 1991 et 1999 représentent moins de 10 % de l'ensemble des régimes de change (Théret, 2003 : 78).

évoquer celle qui a vu le passage de la cité antique à l'Empire (hellénistique et romain). Comme à cette époque, une telle évolution ne va pas nécessairement dans le sens d'une centralisation du monnayage à l'échelle mondiale, voire même à l'intérieur des fédérations régionales.

Quoi qu'il en soit, dès que l'on se soustrait au pouvoir de fascination exercé par l'idée d'une monnaie universelle portée par le développement inexorable d'un capitalisme mondial cosmopolite et apatride, *i.e.* sans attaches territoriales dès qu'on accorde quelque crédit aux matériaux historiques et anthropologiques, tout indique que la norme humaine n'est pas l'universalité d'une monnaie mais la pluralité *des* monnaies, monnaies sociales comme territoriales. C'est évident pour la monnaie de paiement pour laquelle l'unicité est caractéristique d'une situation de crise de centralisation dans laquelle l'unique monnaie qui a cours finit par être détruite. Mais, quoique cela soit moins évident, surtout pour les monnaies territoriales modernes, c'est vrai aussi pour la monnaie de compte comme on va chercher maintenant à le montrer.

*L'unité de compte entre unicité et pluralité :  
une tension permanente au cœur de l'État territorial moderne*

Que l'unicité des unités de compte ne soit pas la loi dans les sociétés non modernes est un fait avéré par nombre de travaux anthropologiques et historiques. Aux divers cas de systèmes plurimonnaies examinés dans *La monnaie dévoilée par ses crises*, on peut ajouter l'exemple saisissant de la Chine impériale au début du XX<sup>e</sup> siècle (Kuroda, 2005). On y trouvait combinés, depuis plus de trois siècles, le *liang*, unité de compte pour la monnaie d'argent pesée et circulant en lingots, et le *wen*, unité de compte pour la monnaie de cuivre en pièces (*cash*) circulant sous la forme de ligatures d'une valeur de 1 *qian* pour 1 000 *wen*. Qui plus est, ces unités de compte n'avaient pas la même valeur selon les régions et les marchandises échangées, l'argent et le *cash* de cuivre d'une valeur faciale officielle d'un *wen* étant comptés pour des valeurs différentes selon les cas, même si dans chaque région il y avait généralement un *liang* de référence, mais qui n'avait pas cours légal. En outre, à ces monnaies métalliques évaluées régionalement s'ajoutaient des monnaies étrangères (dollar mexicain notamment) et des billets émis par les marchands locaux et quelques banques (essentiellement dans les ports de traite). Enfin, « les taux de change des diverses formes de monnaie fluctuaient quasi quotidiennement, au point que la pièce d'argent de dix cents était cotée séparément de celle d'un dollar » et non comptée exactement pour sa dixième partie (*ibidem* : 106).

Autre exemple, le Nigeria où, malgré la volonté du colonisateur britannique d'imposer son propre système unifié sur le modèle de la métropole, le système monétaire est resté plurimonétaire jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Jusqu'à leur interdiction définitive, selon les types d'échange et les régions, cauris, divers types de manilles, barre de fer et de laiton, fils de cuivre et monnaies traditionnelles étaient utilisés de préférence à la monnaie coloniale et s'échangeaient entre eux selon différents taux de change variant à la fois de façon saisonnière et dans un temps plus long (Ekejiuba, 1995 : 137-138).

Pour ce qui est des monnaies occidentales modernes, on considère généralement que l'unicité du compte sous une figure de souveraineté territoriale peut être posée comme un « fait stylisé » et un acquis caractéristique de leur fonctionnement. L'économiste n'aurait donc pas à s'y intéresser. Mais de nombreuses observations remettent en cause cette conception édulcorée de l'unité de compte. Ainsi, par exemple, au-delà des apparences, la pluralité des unités de compte est inhérente au bimétallisme or-argent, lequel a régné en Europe continentale et aux États-Unis jusqu'à tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle. Certes, cette pluralité s'exerce dans le cadre d'un ratio fixe entre les deux étalons, ce qui donne son unité au système de compte. Toutefois, par le jeu de la loi de Gresham, dès lors que le rapport marchand entre les deux métaux s'écarte du rapport officiel, une dualisation de l'unité de compte s'opère puisque l'unité de compte du métal monnayé sous-évalué, qui sort de la circulation, est supérieure à celle qui ressort de son rapport officiel à l'autre métal monnayé, qui reste en circulation. Dit autrement, l'unité de compte — fixée par le marché des métaux — des objets monnaie qui servent de réserve de valeur —, est différente de l'unité de compte — officielle — des objets monnaie qui servent de moyens de circulation. Notons que cette dualité n'est pas nécessairement cause de crise monétaire, car elle est équivalente à un monométallisme de fait, fondé sur une monnaie de confiance — en métal surévalué — qui n'a pas tendance à être thésaurisée à des fins spéculatives<sup>28</sup> (Gillard, 1991).

Un tel processus de dualisation de l'unité de compte n'est cependant pas propre aux monnaies métalliques convertibles. On le retrouve dans le cas des monnaies autoréférentielles dans les situations de dollarisation partielle où le dollar sert d'instrument de réserve alors que la monnaie nationale circule et sert à fixer les prix et les tarifs — Jérôme Sgard parle alors de dissociation de l'unité de compte (effective) et de l'unité de

---

28. Nous remercions Laurent Le Maux d'avoir attiré notre attention sur ce point à la Journée d'études « Les frontières du dollar », Dijon, université de Bourgogne, 13 mai 2005.

paiement (officielle) (Sgard, 2007). En ce cas toutefois, la dualisation du compte peut être un symptôme de crise de confiance dans la monnaie nationale, due à une perte continue de pouvoir d'achat de l'unité officielle de compte. Les expériences récentes de *currency boards* destinées à sortir de cette crise de confiance ne font que traiter le symptôme et non sa cause puisqu'elles maintiennent une pluralité d'étalons convertibles entre eux à un taux officiel fixe de change, situation qui, compte tenu des différences inévitables de taux d'inflation et de gains de productivité entre les pays ainsi liés monétairement, conduit inévitablement à terme à une dualisation de l'unité de compte.

Le pluralisme monétaire est par ailleurs inhérent à la fragmentation de la société en sphères d'échange dans lesquelles un même bien peut être différemment évalué. Or, à l'encontre de ceux qui affirment que les sociétés dites occidentales seraient caractérisées par une fongibilité générale de la monnaie, c'est-à-dire qu'une même monnaie circulerait indifféremment dans toute la société, il est possible de soutenir, avec Viviana Zelizer, que ce n'est pas en fait le cas. Celle-ci a montré de manière convaincante qu'aux États-Unis mêmes, au-delà des apparences, les populations d'origine européenne connaissent aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles des marquages moraux des usages de la monnaie, et par conséquent des cloisonnements dans son usage (Zelizer, 1997 et 2002 ; Salmons, 1999 : 375 sq). Ces cloisonnements peuvent être rapportés à la pluralité d'origine des dettes et donc des types de transactions (marchandes, fiscales, sociales, domestiques) qui les ouvrent, dettes dont la comptabilisation n'a pas lieu d'être identique. Par exemple, la comptabilité publique (où il n'y a pas de compte de capital car l'idée d'amortissement n'y fait pas sens) et la comptabilité d'entreprise (où le compte de capital joue un rôle central dans l'évaluation<sup>29</sup>) correspondent à des systèmes différents d'évaluation de la production et de la consommation des biens et services. Ainsi, selon les intérêts qu'ils desservent et les règles de la comptabilité, les comptes enregistrent régulièrement les mêmes choses à des valeurs différentes, ce qui signifie que ce n'est pas une même unité de compte qui sert à les évaluer. Il y a donc bien pluralité des unités de compte.

Pour sa part, l'unité nationale de compte a vocation à convertir entre elles pour les homogénéiser sur toute l'étendue du territoire politique revendiqué par l'État les dettes économiques, politiques et sociales contractées dans les diverses sphères d'échange et circuits monétaires.

---

29. Au point que Max Weber a fait de son apparition le véritable critère d'émergence du capitalisme.



Ainsi peut-il être inscrit sur le dollar : « *This note is legal tender for all debts, public and private* ». Une telle unification du système des comptes implique la fixation de taux de change entre les sphères d'échange, taux qui, s'ils sont conventionnellement fixés à la parité, peuvent parfaire l'illusion d'une unicité du compte. Conventions et illusion implicites que les crises monétaires se chargeront d'explicitier en remettant en cause les taux de change, voire la convertibilité elle-même.

Notons enfin que si la fragmentation de la société en sphères d'échange est généralement considérée comme uniforme spatialement, les crises monétaires montrent également qu'il existe des fragmentations régionales sous-jacentes des sphères monétaires, notamment dans les systèmes politiques fédéraux. Ainsi la crise récente de l'Argentine, qui a vu la réémergence de monnaies provinciales libellées dans l'unité de compte nationale mais pouvant s'échanger à des taux inférieurs au pair selon les provinces, montre que la même unité de compte n'a, de manière latente, pas la même valeur dans les différentes régions.

Il n'y a en fait que dans les périodes de stabilité des régimes monétaires « modernes » que l'unicité de l'unité de compte ou, pour le moins, l'unité du système de compte vaut comme règle respectée sur un territoire politique unifié sous une figure de souveraineté. Aussi, plutôt qu'un fait avéré, incontestable, l'unicité du compte est-elle une norme née avec l'idéal politique de l'État territorial unitaire national et son affirmation face aux Empires, idéal renouvelé par la promotion (plus implicite qu'explicite il est vrai) de l'État fédéral comme forme nécessaire de dépassement des États territoriaux pour assurer la paix entre nations partageant des frontières. Songeons à nouveau à ce propos à l'euro, second pilier — après l'instauration de la primauté du droit européen sur les droits nationaux — de la construction d'un État supranational européen ; sa qualité d'unité de compte n'a-t-elle pas, de façon variable selon les sphères de transaction (alimentation, automobile, immobilier), des difficultés à supplanter dans les pratiques monétaires quotidiennes les anciennes unités nationales de compte qui n'ont pourtant plus officiellement cours ? Songeons également aux problèmes politiques posés à la construction européenne et dont la solution est requise pour que cette « monnaie unique » puisse s'inscrire dans la durée. Il ne suffit pas en effet d'interdire la circulation des monnaies étrangères et de décréter l'unité de compte, encore faut-il que les usagers de la monnaie adhèrent à cette dernière et que les moyens de paiement libellés en cette unité s'échangent au pair de façon routinière et permanente. Ce qui implique que la confiance règne sans faille dans la communauté de paiement unifiée par l'unité de compte.

Celle-ci est donc un « standard » fragile puisqu'elle ne se maintient dans son intégrité que moyennant une confiance collective. Cette confiance dépend de la solution du jeu qui oppose structurellement l'arbitraire de l'État souverain, lequel, en tant qu'autorité supérieure, décrète l'unité de compte et a la capacité de la manipuler, et le pouvoir stratégique des agents et groupes sociaux qui, en tant qu'usagers et/ou émetteurs de moyens de paiements *via* le crédit, ont du poids dans les circuits monétaires et peuvent choisir pour leurs transactions un autre étalon, en prenant par exemple comme standard un moyen de paiement particulier. Mais la confiance peut dépendre aussi d'un jeu interne au politique entre divers ordres de gouvernement.

L'unité de compte, moins décrétée qu'éluë donc, résulte en fait des compromis stabilisateurs de ces jeux de pouvoir ; elle n'est, par conséquent, socialement neutre ni dans l'ordre des prix relatifs, ni dans l'établissement des comptes, c'est-à-dire dans la distribution des dettes et créances selon l'appartenance sociale et territoriale<sup>30</sup>. Et elle n'est stable que si cette répartition n'exacerbe pas les conflits distributifs et ne va donc pas trop à l'encontre de la hiérarchie de valeurs particulière à la formation sociale que l'unité de compte doit totaliser en communauté de paiement. Enfin, elle est liée au type et au mode d'exercice de la souveraineté et à sa légitimité, ce que montrent les contestations et changements monétaires qui émaillent l'histoire des monnaies.

#### *À sociétés différentes, unités-systèmes de compte différents*

L'établissement de la confiance renvoyant ultimement, par-delà les comportements routiniers (confiance méthodique) et stratégiques (confiance hiérarchique), à l'éthique et à la symbolique de ce qui fait appartenance au tout, ne connaît donc pas de recette universelle. Ce que confirme le caractère idiosyncrasique à chaque société des manières de gérer et sortir de crises monétaires dont les formes phénoménales sont pourtant similaires. On peut ainsi parler d'un arbitraire culturel de l'unité de compte — comme il y a un arbitraire du signe linguistique — pour signifier qu'elle n'est réglée par aucune « objectivité » et rationalité économique, ce qui explique sans doute le dédain des économistes à son égard. Parler d'arbitraire ne veut pas dire que le choix de l'unité-système de compte soit effectué au hasard, c'est tout le contraire puisqu'un tel

---

30. La pésification asymétrique de 2002 en Argentine lors de la crise finale du Currency Board, puis le rachat des monnaies provinciales par l'État fédéral en sont des exemples édifiants. Voir également la sortie de l'hyperinflation allemande des années 1920 décrite par André Orléan (2007).

arbitraire oblige à un geste politique ancrant dans l'imaginaire social de la société une monnaie qui a une grande importance pour la formation de la valeur économique et la hiérarchisation des valeurs sociales. L'unité de compte s'inscrit dans l'histoire politique de la communauté politique qui l'adopte et doit l'incorporer dans sa « mentalité », son « imaginaire institué », son idiome.

D'où, si on admet que « seul un linguiste très compétent peut faire mieux que des opérations arithmétiques élémentaires en plus d'un seul langage » (Crump, 1978 : 510), des effets majeurs en termes de confiance de toute instabilité forte et de tout changement du système de compte. On comprend alors que ce soit seulement quand l'univers symbolique d'un groupement social change, quand la manière dont il se représente la souveraineté est mise en crise et/ou modifiée, que, tout en s'inscrivant dans une continuité avec les pratiques monétaires passées, l'unité-système de compte de référence puisse changer. Un exemple type en est les jeunes États-Unis d'Amérique qui font le geste politique fondateur d'adopter comme unité de compte le dollar (qui n'est autre à l'époque que le peso mexicain) et le système décimal de compte pour mieux signifier leur rupture révolutionnaire avec la tutelle britannique et son système de compte traditionnel livre-sou-denier *esterlin*, une rupture qui s'inscrit néanmoins dans la continuité d'une « pésification » préalable des colonies américaines qui se fédèrent<sup>31</sup>.

Cet arbitraire *a priori* de l'unité de compte<sup>32</sup>, son caractère conventionnel quoiqu'incorporé dans la psyché qu'elle tient de ce qu'elle fait partie du langage, ne fait à vrai dire qu'exprimer l'essence relationnelle, culturelle, politique et historique de la valeur de toute chose<sup>33</sup>. Valeur, système et unité de compte sont des réalités situées — historiquement et géographiquement — et leur institution relève d'une activité politique. Leur variété renvoie à la diversité culturelle des sociétés territoriales, fruit de leurs histoires propres. Et si l'unité de compte représente le tout social qui doit être représenté, imaginé, sauf à être sinon impensable, alors chaque tout social historiquement constitué et

---

31. Le peso espagnol de huit réals d'argent frappé à la Casa de la Moneda de Mexico, rebaptisé dollar en raison de sa ressemblance avec le thaler autrichien de l'impératrice Marie-Thérèse, était en effet la principale pièce qui y circulait (Desmedt, 2005).

32. Qu'on peut étendre au système de compte, vu la multiplicité des bases logiques de numération cardinale (décimale, duodécimale, voire vigésimale comme chez les Tzotzil : Crump, 1978) et leurs possibles combinaisons pratiques dans une perspective ordinaire comme par exemple chez les 'Aré'Are des Îles Salomon étudiés par Daniel de Coppet (1998).

33. Sur ce point, cf. Simmel (1986) et, dans son prolongement, Appadurai (1986).

territorialisé — mais qu'on ne saurait réduire nécessairement à un État unitaire — a nécessairement sa propre unité de compte :

« En chaque zone de souveraineté, il y a un seul système d'unités de compte nationales [...] et ainsi il y a autant de définitions du système comptable qu'il y a d'espaces de souveraineté différents. » (Boyer-Xambeu, Deleplace et Gillard, 1986 : 39).

Cette implication logique éclaire ce qui reste un mystère pour l'économiste, à savoir la multitude des unités de compte constatée empiriquement, unités multiples qui sont loin d'être parfaitement convertibles et substituables les unes aux autres du fait qu'elles traduisent des discontinuités et inégalités sociales et territoriales. Multiplicité qui implique qu'on ne peut parler d'unité de compte que localement, la vraie question étant alors celle des limites spatiales de cette « localisation ».

Cette question de l'échelle territoriale à laquelle une unité de compte prévaut est centrale dans le monde contemporain où la norme de l'unicité du compte est devenue l'idéal politique de l'État-nation. Elle s'y traduit par un paradoxe apparent qui est qu'à l'échelle des États territoriaux qui se partagent l'espace mondial sans recouvrement de souveraineté, cet idéal politique conduit, compte tenu de la multiplicité des États, non à l'unicité mais à la pluralité des unités de compte. De fait, on est simplement passé d'une situation où espèces étrangères et « régnicoles » circulaient relativement librement par-delà les frontières politiques des pouvoirs émetteurs de monnaie (Boyer-Xambeu, Deleplace et Gillard, 1986), à une autre où les monnaies, désormais territorialisées, n'ont plus cours légal en dehors de ces frontières (lesquelles se sont démultipliées), sauf à ce qu'apparaissent des unions monétaires ou que se réinstituent de nouvelles formes d'Empire. Ce nouvel état du monde correspond en pratique à un recul plus qu'à un progrès de l'universalisme si on le compare à celui de l'époque des Empires à vocation universelle et soutenus par une religion prétendant elle-même à l'universalité. En d'autres termes, l'unification sur une base nationale des unités et/ou des systèmes de compte correspond à un fractionnement de l'espace monétaire mondial, contrepartie de la centralisation des espaces locaux ou régionaux. On retrouve ici à l'œuvre la dialectique d'opposition et de complémentarité entre centralisation et fractionnement déjà évoquée.

Ce renouvellement de la diversité des unités de compte se traduit dans leurs dénominations, lesquelles reflètent la subjectivité des objectivations construites par les institutions de l'État et du capitalisme. À travers les dénominations des monnaies qui, soit empruntent leur nom à des unités de mesure de poids (livre, mark, drachme, peso, peseta), soit font

référence aux pouvoirs souverains (ducat, real, couronne, souverain, écu), ou encore aux communautés d'appartenance (franc, florin, bolivar, euro, etc.), on voit se dessiner l'opposition, qu'on retrouve dans les théories monétaires, entre deux principes de légitimation de l'unité de compte renvoyant respectivement à deux usages contradictoires de la monnaie, son usage marchand et son usage fiscal. Néanmoins, si certains noms d'unités pondérales attribués aux monnaies perdurent, ce n'est pas nécessairement en raison d'une influence prépondérante des marchands dans les sociétés qui les conservent, car ces dénominations participent également du récit mythique qui cherche à objectiver la valeur de la monnaie en recouvrant d'un voile pudique l'arbitraire étatique de toute unité de compte et l'impossible objectivité de la mesure de la valeur. Ce fétichisme caractéristique de la pensée européocentrique trouve son fondement, bien avant l'institution de la frappe monétaire (adoptée en Europe *via* la Grèce Antique), dans les pièces de métal pesées en Mésopotamie, en Égypte et dans le monde arabe. Mais l'existence d'autres histoires, celle de la Chine plus particulièrement (Thierry, 1991 et 1993 ; Kuroda, 2000 ; Lamouroux, 2007) où la monnaie à l'origine n'a rien de pesé et se présente plus clairement comme une unité abstraite ou un standard non quantifiable, où elle se reconnaît par ses qualités monétaires non réductibles à son poids ou à sa taille, met en doute le caractère universel de cette conception matérialiste de l'unité de compte. Dans ces autres traditions, la monnaie de compte apparaît, bien avant les monnaies dualistes de la fin du Moyen Âge européen, dans son essence indépendante de l'objet qui lui sert de support, comme une entité imaginaire fondée dans les croyances collectives.

Par ailleurs, c'est dans la multiplicité des unités nationales de compte qu'il faut chercher la raison de ce que l'unification de l'espace monétaire national ne peut jamais totalement aboutir. La logique de l'arbitraire monétaire s'applique en effet aussi aux taux de change entre unités nationales de compte, lesquels résultent de gestes politiques qui, soit les fixent, soit laissent les marchés internationaux les déterminer au jour le jour, soit encore les laissent flotter en limitant les fluctuations. On trouve ici une situation de pluralité d'unités de compte similaire à celle du plurimétallisme monétaire. Puisque, dans le change externe, une monnaie nationale acquiert une valeur qui ne correspond pas nécessairement à sa valeur interne, que celle-ci soit « pesée » en pouvoir d'achat, ou « frappée » du sceau du souverain et soutenue par un contrôle centralisé des prix et la fixation de tarifs, il y a bien dualité des unités de compte pour une même monnaie. Et là aussi, cette pluralité peut être compatible avec l'unicité du système de compte : il suffit pour cela que les circuits

interne et externe d'échange où la monnaie est comptée différemment soient relativement étanches et ne communiquent entre eux que par des sas où le moyen de paiement change symboliquement de valeur quand il passe d'un circuit à l'autre. C'est ainsi que par la médiation de la Banque d'Amsterdam, comme le montre Lucien Gillard (2005), le florin des Provinces-Unies a pu, pendant près de deux siècles (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), avoir deux unités de compte selon qu'il était métallique et circulant à l'intérieur du pays, ou *banco* servant aux échanges extérieurs. De même à Cuba, depuis 1993, le peso cubain a-t-il deux taux de change par rapport au dollar, selon qu'il circule au sein du circuit fiscal redistributif ou à l'extérieur de ce circuit (Marques-Pereira et Théret, 2007).

Enfin, dernière source de pluralisme des unités de compte modernes, le fractionnement monétaire international et la diversité des manières de valoriser les monnaies nationales peuvent également conduire à la formation de monnaies marchandes internationales privées. Maints exemples historiques montrent que certains groupes sociaux (marchands itinérants, diasporas, nomades ou immigrants, familles bancaires européennes, fermiers d'impôt ottomans) comptent en monnaies marchandes et internationales, alternatives aux monnaies des souverains. C'est le cas bien documenté de l'Europe des marchands-banquiers du XVI<sup>e</sup> siècle où

« Les monnaies de change dans lesquelles sont exclusivement libellées les lettres de change, sont soit confondues avec les unités de compte territoriales, soit créées spécialement pour le change par lettres ; ainsi l'écu de marc à Lyon et Rouen se différencie de l'unité de compte française jusqu'en 1575. » (Boyer-Xambeu, Deleplace et Gillard, 1986 : 39).

Mais on retrouve ce type de situation dans les années 1970 avec le développement du marché des eurodollars.

## Conclusion

Même si elles étendent à un champ plus ou moins étendu d'instruments et d'usages la qualification de monétaire, toutes les sociétés connaissent de fait des fragmentations monétaires plus ou moins importantes, autrement dit des cloisonnements d'usage des divers instruments. Cette fragmentation atteint sans doute dans certaines d'entre elles un degré tel qu'aucun terme abstrait, réunissant un ensemble d'instruments, ne peut être pensé sous le vocable commun de monnaie, d'où l'affirmation, erronée à nos yeux, de certains historiens et anthropologues que ces sociétés seraient sans monnaie. *A contrario*, un

nombre limité de sociétés, dont la nôtre, pense la monnaie comme unifiée, et par là comme un bien fongible. Mais la comparaison des diverses espèces de monnaie, et ce qui transparait dans les crises monétaires conduisent à affirmer légitimement, on pense l'avoir montré, qu'il s'agit là plus d'une norme politique que d'une réalité.

Dans une perspective qui voit dans toute monnaie un opérateur de totalisation sociale, le fractionnement monétaire apparaît alors, non pas comme la négation d'une telle totalisation, ainsi qu'une interprétation trop rapide pourrait conduire à le conclure, mais comme l'expression de la concurrence symbolique entre diverses formes de « sociation », de construction du tout, qui est le propre de la modernité. En fait, quatre grandes espèces de moyens de paiement sont en correspondance avec les quatre formes d'attestation et de garantie de la valeur de la monnaie que sont la pesée (monnaies marchandises), la frappe (monnaies politiques), la signature (monnaies de crédit privées) et le change (monnaies internationales). Or ces diverses espèces de monnaie définissent également des communautés de paiement, de nature à chaque fois différente : la monnaie pesée (*i.e.* valorisée en référence à un contenu substantiel) a cours dans des cercles d'échange entre égaux rejetant toute autorité humaine supérieure et fondés sur des conventions d'équivalence ; la monnaie frappée (valorisée en référence aux besoins fiscaux du détenteur du sceau) est monnaie de la Cité ou de l'État ; la monnaie signée (valorisée en fonction du crédit personnel du signataire) vaut au sein d'une société civile des individus formée de réseaux sociaux d'appartenance ; enfin la monnaie changée (valorisée en fonction de la puissance relative des diverses communautés de paiement) prend naissance et circule dans la société (internationale) des individus collectifs que sont, à cette échelle, les groupements précédents. Chacune de ces formes de « sociation » monétaire peut se donner une unité de compte propre, de telle sorte que toute unité territoriale officielle de compte, décrétée par l'État, peut être simultanément contestée de trois façons. Il en résulte que, sauf au prix d'opérations de type totalitaire, consistant à fondre les quatre formes de groupement dans l'État et à fermer totalement ses frontières, l'unicité de l'unité de compte et donc la fongibilité générale des monnaies ne peuvent s'inscrire structurellement dans les faits. Une monnaie universelle, au sens historique et non anthropologique du terme, est donc impossible, ou plutôt incompatible avec l'aspiration à la démocratie qui constitue l'autre versant de la modernité.

Au-delà d'apparences trompeuses, il y a donc au cœur de la monnaie moderne comme des autres monnaies une tension essentielle entre

fongibilité générale et cloisonnements. Les hiérarchies sociales et les ordres moraux qui fixent les usages et interdits de la monnaie sont autant d'éléments produisant diversification et fragmentation. Et pourtant cela ne conduit pas nécessairement à une étanchéité absolue des usages et des instruments monétaires. Comment l'expliquer ? Comment comprendre notamment que les cloisonnements aient pu apparaître à nombre d'observateurs comme une caractéristique forte de la plupart des sociétés dites primitives, à un point tel que l'on ait pu opposer les *primitive monies* à la *all purpose money* des sociétés dites modernes ? D'où naît l'autre pôle des représentations de la monnaie, sa fongibilité générale ? En outre, si la monnaie ne connaît pas, dans les sociétés dites occidentales, la fongibilité générale que lui prêtent généralement les théories économiques, comment peut-on y penser la monnaie comme un instrument unifié ?

Notre hypothèse pour répondre à ces questions est que c'est l'égalité potentielle des sujets face au souverain, puissance monétaire émettrice, ou des croyants face à une divinité, voire de peuples en situation de résistance face à un occupant étranger, qui permet la circulation plus ou moins durable d'un instrument pensé comme unique<sup>34</sup>. Une des conditions essentielles de la représentation unitaire de la monnaie (qu'elle soit pensée comme objet économique ou politique, ou comme flux vital) serait donc que ses usagers (qui peuvent selon certaines cultures être les supports humains des flux monétaires pensés comme souffle de vie) puissent, d'un certain point de vue, se penser comme égaux, même si, par ailleurs, la monnaie fonctionne comme un instrument de constitution, de reconnaissance ou de validation de différences.

Comment comprendre en effet, si ce n'est par leur position de sujets politiques, que des non-chrétiens (tels les juifs) dans un royaume chrétien, ou des non-musulmans (tels des juifs ou des chrétiens) dans un État musulman, acquittent l'impôt qui leur permet de conserver leur différence et de se livrer à telle ou telle activité économique dans une monnaie commune à tous ? De même, la régulation de la tension entre fongibilité générale et hiérarchie en valeur des groupes sociaux dans la France d'Ancien Régime peut être rapportée au fait qu'il n'y ait pas d'interdits à l'usage de tels ou tels types de pièce (quoique, de fait, certains groupes sociaux n'aient pas accès, par exemple aux pièces d'or), alors que

---

34. L'idée d'unité en tant que sujets liés par une même monnaie se trouverait validée *a contrario* par le fait que les monnaies internationales ont très souvent été matériellement différentes de la monnaie ou des monnaie(s) interne(s), par exemple quand on observe l'opposition monnaie interne d'argent/monnaie externe en or.



simultanément certains groupes privilégiés (noblesse, clergé) ne paient pas certains impôts infamants, signes de servitude auxquels, de ce fait seul le tiers état était assujéti. C'est également par les différences d'assujéttissement fiscal que, dans l'Empire ottoman, l'élite guerrière se distinguait des producteurs agricoles et des différents ordres sociaux composant cet empire (Yildirim, 2000 et 2007).

Dans les démocraties modernes, on retrouve cette égalité potentielle vis-à-vis de la *Res publica*, du *Commonwealth*, et par conséquent un imaginaire unifiant la monnaie entre les sujets « économiques » pensés comme potentiellement égaux dans le « marché ». Toutefois, cet aplatissage des valeurs dans l'ordre économique entre en contradiction avec les hiérarchies et les ordres moraux qui constituent la trame de la société, d'où, à nouveau, une tension permanente entre fongibilité et cloisonnements.

Sans doute l'Inde contemporaine, considérée comme « la plus grande démocratie du monde » et qui plus est fédérale, est-elle sur ce point emblématique et c'est sur elle que nous terminerons. Car comment expliquer que, dans ce pays, une communauté de paiement puisse exister alors que la société est divisée en castes, ce qui fait qu'un certain nombre d'hindous pratiquent des rituels d'évitement très contraignants, au point de ne pas partager une nourriture avec un *dalit*, dans l'ancienne appellation un *intouchable*, sans être frappé d'impureté aux yeux des castes dites supérieures ? Ne serait-ce pas la monnaie qui, par sa capacité à soutenir la tension entre égalité et hiérarchie, rend possible cette combinaison durable d'un État démocratique et d'un système de castes ?

D'un côté en effet, l'organisation d'une société en castes tend à un hyperdéveloppement de la division sociale des activités productives de biens et services. Toute caste étant spécialisée dans la réalisation d'un nombre limité de tâches, elle ne pouvait accomplir un certain nombre d'autres tâches au sein de la communauté globale. Cette interdépendance forcée suppose des prestations réciproques et des transferts matériels de biens, ce qui pourrait faire d'un instrument monétaire unifié un outil utile pour régler ces transactions. Les prêteurs d'argent dans le système de castes sont eux-mêmes un groupe qui a pour fonction d'épargner et de prêter ; c'est même pour eux une obligation morale forte qui fait que, loin d'être honnis par les paysans, ils ont pu être protégés contre les exactions du pouvoir politique <sup>35</sup>.

---

35. De ce point de vue la colonisation a détruit cet équilibre en introduisant des principes « marchands » tant pour ce qui est des prêts que de la terre, et les « usuriers » sont devenus les boucs émissaires de révoltes paysannes (Hardiman, 1996).

D'un autre côté, dans le même temps, l'instrument monétaire dans sa fonction de paiement suppose de mettre en contact physique direct des personnes et des groupes qui pratiquent des rituels à nos yeux complexes d'évitement et qui, par exemple, ne boivent et ne mangent pas dans les mêmes ustensiles. Certains témoignages historiques montrent, non seulement la multiplicité des paiements « en nature » (qu'une analyse approfondie traduirait sans doute comme des moyens de paiement à usage partiel et cloisonnés) et des échanges réciproques de services, mais aussi que les paiements par des *intouchables* à des castes supérieures se faisaient en mettant les pièces dans un pot rempli d'eau, ce qui évitait un contact direct. Toutefois, la plupart de ces cloisonnements limitant l'usage d'une monnaie commune ont disparu et il est frappant que, dans certains villages, les castes dites supérieures refusent de boire le thé dans un gobelet qui a pu servir à un *dalit* et exigent que le thé ne soit servi à ceux-ci que dans des gobelets de plastique jetables, alors que les mêmes castes supposées supérieures acceptent le rendu de monnaie dans une pièce que potentiellement tout le monde a pu toucher.

Cette capacité de la monnaie à transcender les différentes castes, outre le fait qu'elle est fondée dans le rapport politique d'équivalence des sujets par rapport à l'État, tient aussi, sans doute, à des compromis pratiques institutionnels et à leur évolution. C'est la même raison qui fait que des gens de castes différentes se côtoient avec une certaine proximité dans les transports en commun. L'affirmation des différences se fait dans des contextes particuliers et pas nécessairement de façon permanente, et ces moments particuliers suffisent à affirmer et pérenniser les différences et les hiérarchies.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABSI P., 2008 : « La part du diable : métal et monnaie dans les mines de Potosi (Bolivie) au XX<sup>e</sup> siècle », dans cet ouvrage.
- AGLIETTA M., 2007 : « Universalité et transformations de la monnaie : la nature des crises monétaires », in THÉRET B. (ed.), *La monnaie dévoilée par ses crises*, vol. 2 : 17-41.
- AGLIETTA M., ORLÉAN A. (ed.), 1998 : *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- AKIN D. et ROBBINS J. (eds), 1999 : *Money and Modernity. State and Local Currencies in Melanesia*, Pittsburg, University of Pittsburg Press.

- ANDREAU J., 1998 : « Cens, évaluation et monnaie dans l'Antiquité romaine », in AGLIETTA M. et ORLÉAN A. (ed.), *op. cit.* : 213-250.
- APPADURAI A., 1986 : "Introduction : commodities and the politics of value", in APPADURAI A. (ed.), *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- BERGERET A., 2003 : « Monnaie, dette et commerce : le cas du cacao des anciens Mayas », mémoire de DEA en anthropologie, Paris, Université Paris III Sorbonne Nouvelle – IHEAL.
- BLANC J., 2000 : *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan.
- BLOCH M. et PARRY J., 1989 : "Introduction : Money and the morality of exchange", in PARRY J. et BLOCH M. (eds), 1989 : *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge, UK, Cambridge University Press : 1-32.
- BORNEMAN E. (ed.) : 1978 : *Psychanalyse de l'argent*, Paris, PUF.
- BOYER-XAMBEU M.-T., DELEPLACE G. et GILLARD L., 1986 : *Monnaie privée et pouvoir des princes*, Paris, Presses de la FNSP et Éditions du CNRS.
- BRETON S., 2002a : « Monnaie et économie des personnes », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 162 : 13-26.
- BRETON S., 2002b : « Tuer, manger, payer. L'alliance monétaire des Wodani de Papouasie occidentale », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 162 : 197-232.
- CAILLÉ A., 1995 : « Préface », in ROSPABÉ P. (ed.), *La dette de vie. Aux origines de la monnaie sauvage*, Paris, La Découverte.
- CAILLÉ A., 2002 : « Quelle dette de vie ? », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 162 : 243-254.
- CARRIÉ J.-M., 2007 : « Les crises monétaires de l'Empire romain tardif (274-360 apr. J.-C.) », in THÉRET B. (ed.), *La monnaie dévoilée par ses crises*, vol. 1.
- COPPET (de), D., 1998 : « Une monnaie pour une monnaie mélanésienne comparée à la nôtre pour l'individu des sociétés contemporaines », in AGLIETTA M. et ORLÉAN A. (ed.) : *op. cit.* : 159-211.
- COURBIS B., FROMENT E. et SERVET J.-M., 1990 : « À propos du concept de monnaie », *Cahiers d'économie politique* 18 : 5-29.
- CRUMP T., 1978 : "Money and Number. The Trojan Horse of Language", *Man*, 13 : 503-518.

- DESMEDT L., 2005 : « Les colonies américaines au XVIII<sup>e</sup> siècle : de la sujétion à la dissidence monétaire », contribution à la Journée d'études « Les frontières du dollar », Dijon, université de Bourgogne, 13 mai 2005.
- EKEJIUBA F., 1995 : "Currency Instability and Social Payments Among the Igbo of Eastern Nigeria, 1890-1990", in GUYER J. (ed.), *Money Matters. Instability, Values and Social Payments in the History of West African Communities*, Portsmouth-London, Heinemann – James Currey : 133-161.
- FONTAINE L., 2008 : « Les monnaies chez les Indiens Yucuna d'Amazonie colombienne au XX<sup>e</sup> siècle : de la coca à mâcher au peso », dans cet ouvrage.
- GILLARD L., 1991 : « La bataille des régimes monétaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Économies et Sociétés*, XXV (2) : 39-90.
- GILLARD L., 2005 : *La Banque d'Amsterdam et le florin européen au temps de la République néerlandaise (1610-1820)*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- GORDON C., (2006) : *Economia selvagem. Ritual e mercadoria entre os índios Xikrin-Mebêngôkre*, São Paulo, Editora UNESP.
- GREGORY C. A., 1980 : "Gifts to Men, Gifts to God : Gift Exchange and Capital Accumulation in Contemporary Papua", *Man*, 15 (4) : 626-652.
- GREGORY C. A., 1996 : "Cowries and Conquest : Towards a Subaltern Quality Theory of Money", *Comparative Studies in Society and History*, 38 (2) : 195-217.
- GREGORY C. A., 1997 : *Savage Money*, Amsterdam, Harwood Academic Publishers.
- GRENIER J.-Y., 2000 : « Penser la monnaie autrement », *Annales HSS*, nov.-déc. 6 : 1335-1342.
- HAMAYON R., 1990 : *La chasse à l'âme*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- HARDIMAN D., 1996 : *Feeding the Baniya. Peasants and usurers in Western India*, New Delhi, Oxford University Press.
- HARRIS O., 1989 : "The earth and the State : the sources and meanings of money in Northern Potosi, Bolivia", in PARRY J. et BLOCH M. (eds) : *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge, UK, Cambridge University Press: 232-268.
- HELLEINER E., 2003 : *The Making of National Money. Territorial Currencies in Historical Perspective*, Ithaca, Cornell University Press.

- HÉNAFF M., 2002 : *Le prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Seuil.
- HOGENDORN J. et JOHNSON M., 1986 : *The shell money of the slave trade*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KURODA A., 2000 : "Another monetary economy. The case of traditional China", in LATHAM A.J.H. et KAWAKATSU H. (eds.), *Asia Pacific Dynamism, 1550-2000*, London – New York, Routledge : 187-198.
- KURODA A., 2005 : "The Collapse of the Chinese Imperial Monetary System", in SUGIHARĒA K. (ed.), *Japan, China, and the Growth of the Asian International Economy, 1850-1949*, Oxford, Oxford University Press : 103-126.
- LAMOUREUX C., 2007 : « Bureaucratie et monnaie dans la Chine du XI<sup>e</sup> siècle : les désordres monétaires au Shaanxi », in THÉRET B. (ed.) : *La monnaie dévoilée par ses crises*, vol. 1 : 171-204.
- MARQUES-PEREIRA J., THÉRET B., 2007 : « Dualité monétaire et souveraineté à Cuba, 1989-2001 », in THÉRET B. (ed.) : *op. cit.*, vol. 1 : 429-460.
- MELITZ J., 1970 : "The Polanyi School of Anthropology on Money : An Economist's View", *American Anthropologist*, 72 (5) : 1020-1040.
- OFONAGORO W. I., 1979 : « From traditional to British Currency in Southern Nigeria : Analysis of a Currency Revolution, 1880-1948 », *Journal of Economic History*, XXXIX (3) : 623-654.
- ORLÉAN A., 1998 : « La monnaie autoréférentielle. Réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines », in AGLIETTA M. et ORLÉAN A. (ed.) : *op. cit.*, 359-386
- ORLÉAN A., 2007 : « L'hyperinflation allemande des années 1920 », in THÉRET B. (ed.) : *op. cit.*, vol. 2 : 187-219.
- PARRY J., 1986 : "The Gift, the Indian Gift, and the 'Indian Gift'", *Man*, 21 (3) : 453-473.
- PARRY J. et BLOCH M. (eds), 1989 : *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.
- PENICHE-RIVERO S. P., 1980 : *Pouvoir des prêtres et pouvoir des marchands : les Mayas et les Itza du Yucatan (VI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, EHESS.
- PIRON S., 2002 : « La dette de Panurge », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 162 : 255-270.
- RIVALLAIN J., 1994 : *Échanges et monnaies en Afrique du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle d'après les récits de voyageurs*, Paris/Lyon, Musée de l'Homme et Musée de l'Imprimerie et de la Banque.

- RIVALLAIN J. et SERVET J. M., 1996 : « Caractéristiques paléomonétaires et fonctions monétaires des haches à douilles armoricaines », in *La vie préhistorique*, Paris, Faton : 218-221.
- SALMONA M., 1999 : « Anthropologie sociale et clinique des pratiques de paiements », in *Exclusion et liens financiers*, Rapport 1999-2000, Paris, Economica : 364-375.
- SERVET J.-M., 1979 : « Essai sur les origines des monnaies », *Cahiers Monnaie et financement*, 8, Université Lyon II : 20 p.
- SERVET J.-M., 1981 : *Genèse des formes et pratiques monétaires*, Thèse de doctorat d'État, Université Lyon 2.
- SERVET J.-M., 1989 : Note de lecture « Des mesures et des hommes », *Revue économique*, 40 (1) : 111-118.
- SERVET J.-M., 1998 : « Démonétarisation et remonétarisation en Afrique occidentale et équatoriale (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », in AGLIETTA M. et ORLÉAN A. (ed.) : *op. cit.* : 289-324.
- SERVET J.-M., 2005 : « Actualité des hypothèses polanyiennes de distinction entre place de marché et port de commerce et sur les cloisonnements monétaires dans les sociétés contemporaines », in *Autour de Polanyi, Vocabulaires, théories et modalités des échanges*, Paris, De Boccard : 83-96.
- SGARD J., 2007 : « L'hyperinflation et la reconstruction de la monnaie nationale : une comparaison de l'Argentine et du Brésil, 1990-2002 », in THÉRET B. (ed.) : *op. cit.*, vol. 1 : 461-487.
- SIMMEL G., 1986 : *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF.
- THÉRET B., 1998 : « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », in AGLIETTA M. et ORLÉAN A. (ed.) : *op. cit.* : 253-287.
- THÉRET B., 2003 : « La dollarisation : polysémie et enflure d'une notion », *Critique internationale*, 19 : 62-83.
- THÉRET B. (ed.), 2007 : *La monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2 volumes.
- THIERRY F., 1991 : « La conception de la monnaie dans la Chine antique », *Cahiers numismatiques*, 109 : 31-35.
- THIERRY F., 1993 : « De la nature fiduciaire de la monnaie chinoise », *Bulletin du cercle d'études numismatiques*, 30 (1) : 1-11.
- WORSLEY P., 1977 : *Elle sonnera la trompette*, Paris, Payot.

- YILDIRIM Z., 2000 : « Légitimité et crise de l'aspre, la première monnaie ottomane XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », Thèse de doctorat es science économique, université Paris X – Nanterre.
- YILDIRIM Z., 2007 : « Crise monétaire, mutation sociale et consolidation dynastique dans l'Empire ottoman, 1586-1680 », in THÉRET B. (ed.) : *op. cit.* : vol. 1 : 205-231.
- ZELIZER V., 1997 : *The Social Meaning of Money. Pin money, Paychecks, Poor Relief, and Other Currencies*, Princeton, Princeton University Press.
- ZELIZER V., 2002 : « La construction des circuits de commerce : note sur l'importance des circuits personnels et impersonnels », in *Exclusion et liens financiers*, Rapport 2002, Paris, *Economica* : 419-424.





# THÉORIE ET RÉALITÉ DES SORTIES DE CRISE :

CRÉDIBILITÉ ET LÉGITIMITÉ DE LA POLITIQUE  
MONÉTAIRE, UNE COMPARAISON ARGENTINE/BRÉSIL

**Jaime MARQUES-PEREIRA**

Les débats économiques que les crises financières du tournant du millénaire ont suscité dans les économies dites émergentes ont mobilisé une défense nouvelle du libéralisme. On s'interroge, dans ce texte, sur la production du sens à l'œuvre dans ce tournant de la théorie économique, plus particulièrement sur sa responsabilité dans la crise monétaire argentine et dans ce qui n'aura été au Brésil qu'une crise de change. On éclaire ainsi les conceptions de la monnaie qui prévalent dans les différences observables des sorties de crise actuelles (Marques-Pereira, 2007). Dans un premier point, on précise ce sens caché de la monnaie qui en fait une comptabilité sociale instituant une communauté politique. On explicite, dans un second point, la convergence des crises du compte comme crise de confiance en la monnaie dans l'histoire récente des deux pays. Pour finir, on expose l'usage alternatif de l'orthodoxie et de l'hétérodoxie dans la recherche d'une mise en cohérence de la comptabilité monétaire des revenus et de la communauté politique. L'irréalisme d'une politique monétaire apolitique sous une forme ou une autre a permis de sortir de la crise mais le conflit distributif n'est pas réglé en Argentine alors qu'il paraît l'être au Brésil.

## La conception de la monnaie : un problème de compte

Depuis une vingtaine d'années, la pensée économique néoclassique cherche à préciser comment les institutions peuvent améliorer le fonctionnement des marchés pour le rendre plus conforme au modèle théorique qui en formalise l'efficacité. Repensé dans cette perspective, l'idéal de la concurrence pure et parfaite a tout d'abord justifié le retrait de l'État. À présent, les effets erratiques manifestes de la libéralisation conduisent à estimer que le développement institutionnel est une condition de ses effets positifs. Le rôle de l'État est alors redéfini. En promouvant l'idée d'un État *market friendly* qui organiserait la coordination selon une logique non plus administrative mais contractuelle, la thèse d'une « bonne » gouvernance de l'action publique en conçoit l'efficacité à l'image et comme condition de celle des marchés.

Le postulat d'une efficacité des incitations contractuelles, assimilable à celle d'un marché des droits de propriété, fait ainsi de l'efficacité du marché le modèle de celle de l'État (Stiglitz, 1999). Cette représentation de l'économie est nouvelle dans sa conception du système de prix. Celle-ci ne rend plus seulement compte de leur « vérité » objective (la loi de l'offre et de la demande) ; elle la définit directement en termes normatifs. Cette vérité est celle d'une règle.

Au regard d'autres disciplines de la science sociale, la vérité que l'économiste néoclassique déduit d'un principe de rationalité constitue une justification située de la différenciation des individus dans l'échange marchand. L'économiste le sait et ceux qui considèrent la question de la méthode et de l'objet soulignent la philosophie politique qui les sous-tend. Exprimé dans son propre langage, ce caractère situé de la justification repose aujourd'hui le marché comme instance de coordination, tel que le figure le modèle de l'équilibre général. Se termine ainsi l'interlude de la macroéconomie de synthèse entre Keynes et Walras qui avait justifié les politiques faisant de l'État le centre de coordination. La banalisation du concept de gouvernance consacre l'hégémonie intellectuelle de ce qui s'affiche comme *new political economy* en assignant aux institutions et aux règles la fonction de réaliser l'accord unanime entre échangistes que permettrait un vecteur de prix d'équilibre.

La reconnaissance du caractère incomplet des échanges pour réaliser cet optimum refonde la macroéconomie sur une conception du choix individuel qui élargit la microéconomie à la conception des règles politiques assurant la

formation des prix d'équilibre. La microéconomie n'est donc plus seulement la science des choix individuels mais également celle des choix collectifs qui garantissent l'efficacité des premiers et leur équité. L'application des outils d'analyse de l'utilité individuelle s'étend ainsi de l'équilibre des marchés à l'organisation de l'entreprise, aux règles de fonctionnement des marchés et, plus largement, à la conception du rôle de l'État et de la justice. Les fondements mêmes de la démocratie sont redéfinis à l'aune des critères de l'efficacité économique.

Cette « révolution » théorique est, du point de vue de l'historien de la pensée, une restauration néoclassique. Son pouvoir de conviction participe à la vaste transformation de l'économie politique par la libéralisation, quelle que soit l'interprétation qui en est faite. Ce qui est restauré de la théorie antérieure à Keynes est l'hypothèse de la flexibilité du travail comme condition du plein-emploi, ce que démontre Milton Friedman en posant l'anticipation comme un calcul rationnel. Le message principal est la restauration de l'idée de la valeur objective comme fondement de l'équilibre, donc, le retour au postulat que la monnaie ne doit pas « compter » dans l'ajustement des prix et des quantités. Les imperfections du marché peuvent toutefois justifier dans ce cadre analytique un maniement de l'offre de monnaie susceptible d'effets positifs. Dans ses deux versions — dont les promoteurs se sont désignés nouveaux classiques et nouveaux keynésiens —, cette herméneutique nouvelle du système de prix est une représentation de la société qui prétend neutraliser la monnaie. Qu'elle y arrive ou non est discutable mais force est de constater que le débat politique contemporain est axé sur le rapport entre la politique monétaire et les réformes structurelles de l'organisation des marchés : au premier chef, le marché du travail et de la protection sociale.

Ce texte vise à préciser sur deux cas particuliers, qui paraissent exemplaires par ce qu'ils ont de commun et de différent sur le plan des doctrines, l'importance que recouvre, dans cette révision « institutionnaliste » du modèle de l'équilibre, l'analyse de la crédibilité de la politique monétaire. La question est à la fois technique et idéologique. Le rapport entre science et savoir économique <sup>1</sup> interroge la capacité des États à fixer une grammaire des

---

1. On peut remarquer que cette question est fort peu traitée en dépit du développement d'une sociologie du champ de pouvoir des économistes. Le rapport entre science et savoir est au mieux une donnée (les titres de noblesses) de la reconnaissance de l'autorité. Dans une critique de l'économie politique (ancienne et nouvelle), ce couple soulève par ailleurs la question du savoir

croyances collectives qui conforment une vision utilitariste de la souveraineté politique et monétaire. Cette vision se décline en deux versions de la crédibilité, l'une qui l'associe à la réputation de rigueur, quel qu'en soit le coût social, et l'autre qui la définit en fonction du cycle.

On analyse ici le rapport entre science et savoir économique à l'œuvre dans l'impensé de la théorie. Cet impensé est l'unité de compte comme objet du conflit distributif qu'arbitre la politique monétaire. Mettre à jour l'impensé de la théorie revient dès lors à préciser les rapports sociaux que voilent les prix dits réels. Dans la tradition ouverte par Marx et Keynes, ce voile est une idéologie ou une erreur. Les prix sont directement monétaires. Leur ajustement n'est pas toutefois qu'une régulation de marché, comme ils le pensaient avec Ricardo, mais un combat de règles sur le compte des valeurs relatives. L'enjeu distributif de l'adoption d'une unité de compte ou d'un système de compte impose un accord incorporé aux pratiques de paiement. L'organisation des marchés repose sur cet accord qui est une condition logique de l'échange marchand (Orléan, 2006). Cet accord est une représentation, dans le double sens du terme : en idée, celle que construit la théorie, et en organisation des intérêts collectifs que structurent le système de prix que permet la politique monétaire.

L'analyse porte sur l'Amérique latine et plus particulièrement sur deux pays où la libéralisation fut le moyen de venir à bout de l'inflation par un ancrage du change. Cette particularité de l'Argentine et du Brésil en fait deux cas où la répartition des revenus qu'induit la libéralisation économique implique une histoire de désordres monétaires extrêmes. Le principal vecteur de la répartition est ici un endettement public débouchant sur des crises financières. Ce qu'il faut appeler une politique de la dette organise la mesure des revenus et de la richesse. L'accent, mis aujourd'hui sur les institutions et les règles, replace la dénonciation de la rente proportionnée par l'endettement public dans le débat entre orthodoxie et hétérodoxie, propre à la théorie néoclassique. Ce clivage délimite aujourd'hui la conception des alternatives de sorties de crises, discutées par les économistes, qui comptent dans le débat politique. Pour les uns, il s'agit de parachever les réformes structurelles, particulièrement en matière fiscale. Pour les autres, à cette même

---

dans l'exercice même du pouvoir, comme l'observe Roig (2007) au travers de la reconstitution de la genèse d'une « monnaie impossible », en ce qu'elle aurait dû être équivalente au dollar. Cette problématique rejoint, d'une part, la préoccupation du débat sur une autre synthèse, Marx et Keynes, d'autre part, l'analyse de la symbolisation en anthropologie (Blaum, 2007).

argumentation s'ajoute la thèse que la politique monétaire et les réformes structurelles doivent donner à l'État des marges de manœuvre anticyclique (Marques-Pereira, 2006). Le débat économique sur la sortie des crises financières a ainsi enfermé le débat politique dans la vision des institutions et de la monnaie qui sous-tend la macroéconomie néoclassique contemporaine.

En définissant les réformes structurelles comme conditions institutionnelles de la crédibilité de la politique monétaire, la théorie fait reposer sur la convertibilité externe de la dette publique la cohérence entre souveraineté monétaire et politique. La dette publique est ainsi, dans ce cas, la clé de voûte d'un *compte bi-monnaire des valeurs du capital et du travail*, par lequel la confiance en la monnaie nationale dépend de l'équilibre externe. Ce qui importe dans la stabilité est le système de compte inscrit dans le régime de change. Cette hypothèse pose la question du rapport entre science et savoir au fondement de l'autorité de l'étalon.

Depuis l'épuisement de l'ancien modèle de développement par substitution des importations, de façon chronique, le bouclage de la balance des paiements a impliqué, dans ces deux pays, l'émission d'une dette publique qui s'avère insoutenable. Dans les années quatre-vingt, elle conduit à une crise inflationniste dont la résolution s'est soldée par une crise déflationniste à la fin des années quatre-vingt-dix <sup>2</sup>.

Replacer dans cette perspective historique l'analyse de la sortie de cette dernière crise en donne une interprétation moins optimiste que celle de l'analyse conventionnelle. La possibilité d'une croissance soutenable se pose face à deux aléas complémentaires. D'une part, l'adéquation de la légitimité de la politique monétaire aux conditions institutionnelles de sa crédibilité, lesquelles sont le point d'orgue de l'ensemble de l'action gouvernementale. D'autre part, la mesure différenciée de la valeur du capital et du travail limite la croissance. La différence entre les deux pays doit être, en ce sens,

---

2. Le mot déflation n'est pas utilisé ici dans son sens conventionnel de baisse des prix mais de restriction des moyens de paiement qu'implique l'ancrage du change quand se dégradent les conditions de financement externe à la fin des années quatre-vingt-dix. La restriction monétaire se fait par le moyen de la hausse des taux d'intérêts dans le cas du Brésil, ou est une conséquence mécanique du régime de convertibilité (proportionnalité de la base monétaire et du solde net de devises) dans le cas argentin. Cette restriction continue de perdurer dans la sortie de crise au Brésil malgré les forts excédents commerciaux, à la différence de l'Argentine dont la restructuration de la dette a permis une baisse des taux d'intérêt, rendue plus aisée par le fait que la hausse des prix suivant la dévaluation est contrecarrée par la très forte dépression qu'avait impliquée la crise monétaire.

relativisée. Elle traduit la spécificité, dans chaque cas, de l'utilité politique respective de l'hétérodoxie et de l'orthodoxie de la doctrine.

Le niveau et la stabilité de la croissance continuent de se jouer dans le savoir monétaire. La différence entre les deux sorties de crise quant au régime de change concerne le compromis sur la mesure des valeurs relatives. Le Brésil a dû sauvegarder sa réputation en appliquant à la lettre les préceptes nouveaux classiques alors que l'Argentine a renégocié sa dette mise en défaut sans accepter les termes du FMI. Le régime monétaire favorable aux créanciers freine la croissance au Brésil, à l'inverse de l'Argentine où elle est poussée en freinant la valorisation du change suivant la hausse de l'excédent commercial. Le bas taux d'intérêt impose, en Argentine, un contrôle politique des prix et salaires. Ce sont là deux modes de développement qui se distinguent par la place de la demande domestique dans la croissance. Rien ne dit encore, toutefois, que le dynamisme qu'elle a démontré dans la sortie de crise argentine se perpétue. Il a reposé sur les salaires réduits par quatre années de crise. Les défauts de marché mis en avant par les nouveaux keynésiens justifient la gestion du cycle qui augmente le potentiel de croissance. La politique dite du change élevé et prévisible a fait de la substitution d'importations un moteur de l'emploi mais l'évolution des salaires et des investissements est désormais déterminante pour le maintien de la progression de la demande domestique.

Cette conclusion repose sur une approche postkeynésienne, la question classique de l'hétérodoxie structuraliste des années cinquante-soixante sur le blocage du marché interne par la concentration du revenu (Salama, 2005). Sur le terrain politique, c'est-à-dire dans un débat où il est question de justice des prix, la question des inégalités ne peut être perçue à un niveau macroéconomique sans que soit débattue la mesure différenciée des valeurs du capital et du travail. La modélisation du frein à la croissance par la détermination du taux d'intérêt sur le taux de profit et sur le taux de salaire met à jour les limites et l'instabilité de la croissance. C'est là l'histoire d'un conflit de compte, généré par la dollarisation des années quatre-vingt et auquel l'ancrage du change dans les années quatre-vingt-dix donne une solution institutionnelle. La question est maintenant de savoir si les réformes structurelles peuvent, dans un régime de change flexible, administré (*dirty floating*) ou non, résorber la vulnérabilité externe structurelle héritée de l'ancien modèle de développement.

Une telle question est à la fois anthropologique et macroéconomique. Elle appelle, d'une part, une lecture anthropologique de la théorie néoclassique qui discerne comment l'identité entre crédibilité et légitimité de la politique monétaire qu'elle postule peut ou non se vérifier. D'autre part, d'un point de vue holiste, le problème distributif du financement et de la stabilité de la croissance est une question de souveraineté politique en matière monétaire. Cette hypothèse se déduit des enseignements théoriques sur la nature de la monnaie comme forme du lien social, que permet de dégager l'analyse de ses crises (Théret, 2007b).

En synthèse, cette approche met à jour comment les états d'existence de la monnaie fondent des formes de la confiance en la fiabilité de ses usages. Il faut distinguer une confiance éthique qui exprime un état incorporé de l'unité de compte aux pratiques routinières des paiements ; une confiance méthodique qui traduit un état objectivé de la monnaie dans ses instruments et une confiance hiérarchique en l'intégrité de la mesure de la valeur au travers d'un état de la monnaie institué par des règles. Les usages du régime monétaire sont, d'une part, proprement monétaires — compter et payer ; d'autre part, non monétaires. Ils sont en effet également économiques — la circulation de la monnaie renouvelle les dettes, donc le crédit à l'économie ; politiques — le système de compte organise les intérêts divergents ; et idéologiques — la communauté politique doit être une communauté monétaire. Cette grille d'analyse montre que les sorties de crise se jouent sur une cohérence entre régimes de souveraineté monétaire et de souveraineté politique qui fasse se correspondre la communauté éthique et la communauté de compte de la nation<sup>3</sup>.

Pour qu'il en soit ainsi dans le cas qui nous occupe, la banque centrale doit rendre crédible et légitimer un système de paiement reposant sur une dualité monétaire qu'instituent trois arrangements politiques : le contrôle des prix, le régime de change et les réformes structurelles. Les droits monétaires que constituent les revenus sont ainsi liés aux droits sociaux qui régulent le

---

3. La comparaison historique des crises monétaires conduit Théret (2007b) à en faire une morphologie qui distingue des crises interne ou externe au système de paiement, selon qu'il s'agit de l'usage monétaire ou non de la monnaie. Les premières se différencient selon la fragmentation/centralisation du système de compte ; les secondes selon qu'elles sont endogènes ou non au régime monétaire. Dans les crises d'inflation et de désinflation au Brésil et en Argentine, on a simultanément une crise interne des paiements (la limite de l'inflation et de la pénurie de moyens de paiement) qui se transforme en crise externe endogène au régime monétaire et dans laquelle la souveraineté est redéfinie, sur le plan monétaire et politique.

marché du travail. La mesure de la valeur par laquelle s'établit la souveraineté monétaire se justifie par la justice des règles de la répartition par laquelle une communauté de paiement fonde une communauté politique.

La dollarisation est aujourd'hui dissimulée. La mesure des valeurs relatives du capital et du travail n'en demeure pas moins différente. L'apparence d'unicité du système de compte n'est qu'une fiction. La règle monétaire actuelle permet un niveau de valorisation des actifs (financiers et/ou productifs), mesurée en monnaie externe, alors que les revenus directs et indirects du travail sont fixés en monnaie nationale par les règles de concurrence qu'ont instituées les réformes structurelles. Le *mark up* des prix et/ou le taux d'intérêt couvrent ainsi le risque de change et fixent les revenus du capital en fonction d'un arbitrage entre cible d'inflation et degré de surévaluation du taux de change. Cet arbitrage rend soutenable la dette publique en faisant de la réduction du coût du travail une variable fondamentale de la compétitivité et donc de l'ajustement entre besoins et capacités de financement externe, ce qui se révèle problématique de façon récurrente.

Comme toute autre, cette forme de cohérence entre souveraineté monétaire et souveraineté politique est affaire de croyances. Plus précisément dans ce cas, de celles dont dépendent tant la crédibilité de la politique monétaire que la légitimité de la répartition des revenus qui en résulte. C'est là le non-dit de la théorie monétaire conventionnelle. Cette performance est une représentation du monde qui le transforme. Elle est donc de nature symbolique : il s'agit de comprendre comment paraît crédible et légitime, et ainsi devient réalité, le monde d'anticipations rationnelles que postule la théorie. Pour le dire dans les termes de son propre énoncé, il s'agit d'établir comment la connaissance du modèle « vrai » de l'économie — l'équilibre général tenu comme optimum de bien-être collectif — s'imposerait à tous et rendrait ainsi la réalité conforme à son modèle, pour autant que la monnaie soit neutre et que l'action collective permette de pallier les failles de la concurrence.

Cette mise en conformité n'allait pas de soi, ni sur un plan intellectuel, ni sur celui des pratiques sociales. Sa difficulté n'est pas propre aux économies latino-américaines mais elle y revêt un caractère plus extrême tenant à la plus grande acuité du conflit distributif. Le renouvellement de la régulation monétaire du conflit distributif, que signifie le néolibéralisme, est toutefois un phénomène général accompagnant ce qui apparaît, pour paraphraser Polanyi,



comme une nouvelle grande transformation du capitalisme. L'intérêt du point de vue anthropologique est de préciser comment sa conception est le moyen de sa mise en œuvre.

Le long travail théorique d'une restauration néoclassique liquidant l'héritage de Keynes ne traduit pas seulement dès lors (ce que veulent faire croire ses concepteurs) une compréhension réaliste de la réalité économique. Il a permis par ailleurs de neutraliser les résistances de la société à cette mise en conformité de la réalité au modèle. Le sens nouveau qu'a pris le clivage entre orthodoxie et hétérodoxie signale la plasticité de la théorie aux contingences politiques de cette grande transformation. Au-delà d'une vision positiviste de la théorie, la question est alors de savoir si la redéfinition de la souveraineté monétaire et, *in fine*, de la souveraineté politique, ira clore en Amérique latine de longues histoires de mauvaises solutions au problème distributif.

La plasticité politique de la théorie est le fil conducteur d'une histoire de désordres monétaires. Celle-ci révèle la difficulté d'une *véridiction* de la rationalité utilitariste qui en réactualise la narration comme mythe fondateur de l'ordre social consacrant un principe de gouvernementalité, pour reprendre les termes de Foucault (2004). La grammaire de cette véridiction s'est formulée dans l'inflexion néoclassique de la critique des structuralistes aux monétaristes qui, dans les années quatre-vingt, reformule l'interprétation de l'inflation<sup>4</sup>. Ce qui devient le néostructuralisme défend, comme les nouveaux keynésiens, une politique monétaire active. Cette doctrine inspire la conduite de la désinflation brésilienne des années quatre-vingt-dix et elle permet de justifier, à présent, les vertus de la dévaluation compétitive en Argentine.

### **La convergence des crises récurrentes du régime monétaire et du système de paiement**

La méfiance en la solidité du système de paiements est en fait latente depuis que l'endettement externe est devenu, dans les années soixante-dix, le moyen de dépasser la contrainte externe sur laquelle butait la poursuite de l'accumulation du capital. Cette méfiance se manifeste par une « importation » de la monnaie externe. Dans la haute inflation des années

---

4. Voir Marques-Pereira (2006) pour une analyse plus détaillée de l'évolution de sens du clivage orthodoxie/hétérodoxie et Marques-Pereira (2007a) sur les changements des règles monétaires en Argentine qui ont armé les coalitions politiques.

quatre-vingt, l'adoption de la devise prend la forme d'une dollarisation explicite de la réserve de valeur (qu'il s'agisse d'émission de dettes en dollars, d'indexation, ou de quelque forme que ce soit de couverture financière du risque de change). L'inflation résultant de la reformulation constante des contrats est une quasi-dollarisation de la formation des prix relatifs des revenus du capital qui aligne la rentabilité des actifs libellée en monnaie nationale sur celle des actifs produisant des biens d'exportation, libellée en monnaie étrangère<sup>5</sup> (Belluzo et Almeida, 2002).

La dollarisation ne se réduit pas, en ce sens (pas plus alors qu'aujourd'hui) aux dépôts ou à l'émission de dettes qui n'en sont que des indices. Leur variation à la hausse (ou à la baisse) ne fait que traduire le degré de méfiance (ou de confiance) en la permanence des formes institutionnelles de la dualité monétaire qui régule le système de prix relatifs. Lorsque les prix sont stabilisés dans les années quatre-vingt-dix grâce à l'ancrage du change, s'institutionnalise de façon implicite la dollarisation du compte et des paiements qui se développait auparavant à mesure que s'accélérait l'inflation, au rythme de la hausse du coût et du volume d'émission de dette publique, outre le raccourcissement de son échéance. La rupture du système de paiements, que finissent par provoquer l'une et l'autre règle de monnayage des prix, est un effondrement des confiances méthodique et hiérarchique, déclenché par le refus du FMI (ou sa menace) du refinancement de ses propres créances non honorées, assorti d'un jugement négatif sur l'effectivité des engagements stipulés dans les lettres d'intention. Le pilier international de l'autorité monétaire rompt ainsi la confiance hiérarchique dont dépend la convertibilité de la richesse libellée en monnaie nationale. Autant la haute inflation que la désinflation débouchent sur une remise en cause de la confiance méthodique et de la confiance hiérarchique en la monnaie nationale qui atteignent simultanément la communauté de paiements et la communauté politique. C'est alors la confiance éthique qui fait défaut ou qui se retrouve sérieusement ébranlée.

Dans la crise du régime de haute inflation, la nouvelle économie politique néoclassique s'impose comme référence cognitive des décideurs publics et

---

5. À l'opposé de cette conception keynésienne de la richesse, l'analyse néostructuraliste est connue pour sa théorie de l'inflation inertielle expliquant les paliers de haute inflation comme une intégration *ex ante* du conflit entre salaires et profits désirés dans les anticipations. Seul un choc nominal peut forcer les agents à accepter une désindexation de l'économie, la seule réduction du déficit budgétaire est inefficace. L'inflation due au conflit distributif est ainsi une faille du marché et non plus un problème de répartition et croissance.

commence alors le travail de vérification des conditions éthiques qui doivent — en théorie — garantir les propriétés techniques des prix relatifs devant les rapprocher de leur modèle « vrai ». C'est un processus long. La définition d'une nouvelle règle monétaire s'est faite dans un contexte politique marqué par l'effondrement des régimes militaires. Celui-ci manifeste la contradiction entre la conception de la souveraineté monétaire et celle de la souveraineté politique, implicites aux politiques hétérodoxes. Leur échec signale déjà l'impossible cohérence entre une restauration de la démocratie qui soit une garantie d'universalisation de la couverture par l'État des risques sociaux, et une règle de monnayage des prix qui fait payer le service de la dette à ceux qui la subissent et en fait profiter ceux qui ont le pouvoir de la fixer. Dix ans plus tard, l'échec des politiques hétérodoxes a alors convaincu les élites politiques de la pertinence de la doctrine monétariste, révisée par ses nouvelles versions orthodoxe et hétérodoxe. Les usages fonctionnels spécifiques (économiques et politiques), que chacune d'elles permet de concevoir se fondent sur des redéfinitions de la confiance éthique qui, dans une même conception utilitariste de la démocratie, peut signifier un rôle plus ou moins important assigné à l'État. C'est là une refondation de la confiance éthique et de la confiance hiérarchique de la monnaie qui la fait reparaître neutre.

Tout au long de la période considérée, l'unité d'un système de compte est demeurée problématique depuis que la confiance méthodique en la monnaie nationale est focalisée sur sa convertibilité externe. L'état incorporé de la monnaie que permet la routine des paiements internes (l'ancrage nominal de l'ensemble des valeurs) dépend de la balance des paiements externes, donc d'une routine financière dont le point de mire devient le service de la dette publique, son encours et l'échéance des nouvelles émissions. Leur anticipation est centrée sur l'évolution du taux d'intérêt directeur et du risque de change que celui-ci doit couvrir.

C'est là un processus de décisions à la fois privées et publiques. Parmi les premières, les plus déterminantes en termes de macroéconomie monétaire concernent l'acceptation ou non des prix d'offre et des clauses contractuelles des bons du Trésor qui sont la référence des décisions d'offre et de prix pour ceux qui disposent d'un pouvoir de marché. Les décisions publiques doivent ajuster le besoin de financement externe (que signalent le compte courant et le compte de capital) aux capacités de financement externe. Guider les anticipations privées pour faciliter cet ajustement est une opération plus

complexe que le simple jeu stratégique des deux agents représentatifs (le public et l'autorité monétaire) qu' imagine la modélisation néoclassique de la crédibilité. Il s'agit de nouer un ensemble de compromis institutionnalisés qui déterminent la convertibilité externe de la monnaie nationale et les prix relatifs (donc la distribution des revenus) que le marché des changes doit permettre d'établir pour réaliser l'ajustement en question. C'est là le problème monétaire structurel que ne sont pas parvenus à résoudre les changements de règle monétaire qu'a inspirés l'évolution des doctrines ayant conduit aux deux crises qu'on vient de caractériser.

Le problème des prix relatifs assurant la convertibilité des revenus du capital définit le parallélisme de la séquence des crises argentine et brésilienne qui témoigne, au-delà de leurs différences, d'une difficulté commune à légitimer la règle de monnayage des prix. Cette difficulté remonte à la forme financière que prend la contrainte externe dans les années soixante-dix. La baisse du taux de profit (liée à l'insuffisance d'économies d'échelle qui donne lieu au diagnostic de tendance à la stagnation des premiers structuralistes) fut compensée par la baisse du taux de salaire (et/ou la différenciation croissante de l'échelle des salaires) et par l'endettement externe qui permet de subsidier l'investissement et la consommation de la classe moyenne. Au problème des limites de la progression de la demande domestique, s'ajoutait celui d'un déficit de la balance commerciale qu'on cherchait à limiter par la dévaluation compétitive et que permettait de financer l'endettement externe. Le taux de change et le taux d'inflation sont devenus les variables déterminantes d'une répartition qui est, dans les années soixante-dix, bénéfique à la croissance. Elle l'aura été tant qu'a duré le refinancement facile de la dette externe (Salama, 2005).

Cette répartition se réalise par la fragmentation du système monétaire (dollarisation et/ou indexation des actifs financiers) qu'imposait une hausse des prix qui dégénèrera en régime de haute inflation quand l'obligation de régler le service de la dette externe sur les ressources internes accélère la dévaluation et implique sa transformation en une dette publique interne dont le coût croissant finira par impliquer l'hyperinflation.

Avec la décision de la FED, en 1979, d'appliquer les moyens de contrôle des prix que théoriseront ensuite les nouveaux classiques, la monnaie devient le seul moyen institutionnel d'un ajustement qui ne peut plus compter sur le refinancement de la dette externe. Dans des pays tels que l'Argentine et le Brésil, l'explosion des conflits sociaux ne permet pas d'envisager un pacte de

stabilité qui institutionnalise, comme ce fut le cas au Mexique, la perte substantielle de pouvoir d'achat des revenus directs et indirects du travail qu'ont générée l'explosion du service de la dette externe et la maxidévaluation qui permit de l'honorer (Marques-Pereira et Théret, 2001). Le régime de haute inflation des années quatre-vingt prend source dans la dévaluation compétitive (et l'élasticité insuffisante de l'offre mise à jour par les anciens structuralistes) mais il est par ailleurs l'expression d'une gestion du conflit distributif permettant de neutraliser les revendications salariales. Les ressources symboliques de la monnaie permettront, là où ces pactes n'existaient pas au préalable, de réguler par l'inflation le conflit distributif le temps que la stabilité des prix apparaisse dans la crise monétaire comme le bien public le plus fondamental.

L'institutionnalisation de taux de conversion entre unités de compte différentes des valeurs relatives des actifs, des biens, et du travail assure une répartition de l'excédent économique qui accroît les premières et préserve les secondes quand il s'agit de biens oligopolistiques, ceci au détriment des revenus du travail, plus précisément du travail informel et des preneurs de prix —, les salariés organisés s'avérant capables de récupérer leur pouvoir d'achat, malgré sa volatilité. Le voile monétaire permet d'annuler les effets distributifs potentiels de la restauration de la démocratie.

L'opacité de l'opération a toutefois une durée limitée. La politisation des indexeurs de prix déchire le voile quand la dévaluation finit dans l'hyperinflation. L'analyse des *money doctors* du conflit distributif qui inspire cet ajustement se voulait hétérodoxe. Le contrôle administratif des prix est un diagnostic qui récuse d'assimiler l'inflation à un déficit public qu'il faudrait tenir pour responsable d'un excès de demande dans une interprétation monétariste. L'hétérodoxie tiendra cependant la politisation de la monnaie pour responsable des déséquilibres et l'échec du blocage des prix signe le ralliement des décideurs publics à l'orthodoxie<sup>6</sup>. Au Brésil, ce seront les mêmes économistes qui fixeront le nouveau principe de monnayage, conçu pour bouleverser l'ensemble des institutions.

Dans les deux pays, l'ancrage du change met en place de nouveaux états objectifs de la monnaie en tirant parti des outils théoriques nouveaux

---

6. La *new political economy* devient alors centrale dans le débat d'une macroéconomie populiste dont la confrontation des cas nationaux analysés par les structuralistes de renom élargit la théorie du cycle politique discutée au départ en Argentine. Voir Dornbusch et Edwards (1991). Ce livre est édité au Brésil par Bresser-Pereira, (1991).

classiques. La connaissance du modèle « vrai » de l'économie est consacrée par le consensus de Washington qui donne la recette d'un nouvel état institutionnalisé de la monnaie : la stabilité des prix que permettent les rigueurs monétaire et budgétaire, assorties des réformes structurelles assurant l'efficacité de l'allocation des ressources par l'autorégulation des marchés. Rien n'était dit sur les régimes de change. Le débat sur sa fixité ou sa flexibilité ne fut pas tranché et les choix seront faits en fonction de facteurs contingents de nature politique.

La confiance hiérarchique en la monnaie est rétablie par la reconnaissance des nouvelles valeurs de gouvernement universelles qu'a inventées la théorie des choix publics et qui refondent l'idée de la souveraineté politique. Les économistes latino-américains s'appuient sur la doctrine nouvelle classique pour redéfinir également la souveraineté monétaire. L'importation de la monnaie internationale par l'ancrage du change permet la recentralisation du système de compte mais cette règle monétaire qui restaure la confiance éthique en ayant restauré la confiance hiérarchique et méthodique se révélera une mauvaise règle quant à sa fonctionnalité économique. La restauration de la confiance éthique qui fonde la légitimité de l'exercice monétaire de la souveraineté politique prend des formes spécifiques dans chacun des deux pays. La désinflation, par son effet richesse et son effet demande donne lieu à un retour de la croissance qui permet d'abord la poursuite des gains financiers et des profits d'entreprises, voire des revenus du travail en proportion de la disparition de l'impôt inflationniste.

Ce scénario se vérifie au Brésil le temps que se concrétisent les effets de la substitution capital/travail et des formes d'organisation de la production qu'entraîne le nouveau régime de concurrence. En Argentine, les réformes structurelles du marché du travail et de la protection sociale peuvent être d'emblée mises en œuvre grâce au corporatisme syndical du parti au pouvoir et la désinflation ne donne pas lieu à la déconcentration éphémère des revenus qu'on a pu observer au Brésil. Par contre, les forts taux de croissance que permet l'expansion du crédit grâce à la loi de convertibilité, légitiment l'internationalisation des valeurs politiques, comme en témoigne la réélection de Carlos Menem.

La différence entre la forme extrême ou souple de l'ancrage du change traduit les usages politiques différenciés que permettent les versions orthodoxe ou hétérodoxe de la règle monétaire. Ce qu'elles ont en commun s'avère déterminant dans un cas comme dans l'autre : la désinflation se

transforme en déflation quand il s'avère que le besoin de financement externe généré par le déficit commercial et les rapatriements des profits ou le paiement des royalties est insoutenable sans la réduction des importations qu'imposeront les marchés financiers.

### **Divergences théoriques et usages contingents des propriétés de la monnaie**

Ce que l'on pourrait prendre, sur la base de l'individualisme méthodologique, pour un apprentissage des règles — la « catallaxie » de Hayek —, n'est pas qu'une connaissance spontanée résultant de la mise en concurrence des monnaies. La résolution du conflit distributif est bien d'ordre monétaire mais le problème est celui de fixer les règles d'un régime monétaire qui soient incontestées. Ce n'est pas là un ordre spontané résultant des échanges entre individus. Cet ordre est le fruit du travail d'ingénierie sociale de l'économiste, lequel permet de faire croire à une dépolitisation de la monnaie et de fixer des règles de conversion des valeurs d'un gain en monnaie internationale dans les valeurs énoncées par la monnaie nationale. Ces règles ne concernent pas seulement le régime de change mais aussi le système de compte et la conception des contrats. La détérioration de leur capacité conjointe à faire fonctionner un système de paiements fragmenté conduit, dans les années quatre-vingt-dix, à sa recentralisation qui restaure l'unicité des fonctions de la monnaie nationale. La règle de stabilisation des prix reporte alors la résolution des conflits distributifs sur les règles de concurrence, les droits sociaux et enfin, sur la règle budgétaire. Ces reports ne se sont pas opérés en même temps dans les deux pays. Ces différences sont celles des contextes politiques qui expliquent par ailleurs les usages alternatifs des conceptions alternatives de *policy mix* de la théorie néoclassique.

Au Brésil, le moment de redéfinir dans les institutions la régulation du coût du travail a été retardé par la force de contestation du parti des travailleurs : la réforme de la législation du travail n'a pu être complétée et celle du système de retraites ne fut mise en œuvre qu'à la suite de l'élection à la présidence de son leader charismatique. En Argentine, les réformes furent réalisées d'une traite grâce à la légitimité que leur donnait une croissance plus forte et moins éphémère grâce au régime monétaire de caisse d'émission. L'ancrage du change a permis d'établir la confiance méthodique et la confiance hiérarchique en la monnaie, mais l'une et l'autre se sont effondrées, suite à la remise en cause de la doctrine monétaire (nouvelle classique) quand

il est devenu manifeste que la rigueur monétaire était la principale responsable du service de la dette publique (Damill, Frenkel et Juvenal, 2004). La violence de la crise sociale qui a résulté de la récession financière fut d'autant plus brutale qu'elle était refoulée par l'ensemble du corps social (Blaum, 2007). Le déficit de légitimité frappant l'exercice de la souveraineté monétaire a provoqué une crise brutale de la souveraineté politique, à la différence du Brésil où les confiances méthodique et hiérarchique n'ont été que menacées par la remise en cause de l'ancrage du change en 1998 et la perspective de l'élection de Lula en 2000.

Les sorties de crise sont malgré tout semblables. Dans un cas comme dans l'autre, le voile monétaire des rapports sociaux qu'instituent les prix relatifs a été restauré et le conflit distributif paraît pacifié. Les règles nouvelles qui doivent assurer la crédibilité de la dette publique, et par là, garantir la liquidité financière en devises, sont désormais en place. Qui plus est, la légitimité des réformes structurelles, assurée tant que dura la croissance, semble à présent rétablie et on peut se demander si la confiance éthique en la monnaie n'est pas finalement également assurée, tant les réformes structurelles paraissent désormais irréversibles.

Cette reconstruction des communautés de paiement débute avec la création de nouvelles monnaies par les plans Austral et Cruzado suivant la conception « hétérodoxe » de la stabilisation. On tente alors d'éviter le coût social inutile et la restriction erratique de l'absorption qu'a impliquée l'approche monétaire de la balance des paiements du FMI. Le succès initial est de courte durée et la désindexation ne sera finalement acceptée qu'après l'hyperinflation provoquée par le retour à l'orthodoxie monétariste en 1989-1990, ce qui décide le gouvernement à instaurer l'ancrage du change. Dans l'un et l'autre pays, la tentative d'une restauration de la souveraineté monétaire compatible avec le règlement de la dette sociale échoue et les élites politiques en prennent acte. Elles conforment les règles de monnayage aux nouvelles valeurs en proclamant le consensus de Washington. La sociologie politique éclaire comment cela fut rendu possible.

La stabilité de la monnaie est devenue le bien public primordial et place l'État dans une position que les politologues qualifient de machiavélique dans la mesure où elle lui permet d'imposer les pertes de rente publique ou de rente d'oligopole qu'est censée impliquer la libéralisation (Malloy et Conaghan, 1994). Cette analyse dément l'hypothèse du « paradoxe orthodoxe » que suggère le fait que la libéralisation économique serait plus facilement mise en



œuvre par un pouvoir capable d'isoler les décideurs publics des groupes de pression, cette forme d'autoritarisme cédant ensuite la place à une légitimité démocratique qu'apporteraient les bénéfices que tireront la majorité des électeurs du retour de la croissance économique (Haggard et Kauffman, 1992).

Le paradoxe orthodoxe est non seulement démenti par la séquence inverse du cycle économique et de son effet politique (la libéralisation a favorisé au départ la croissance qui la légitime et la déflation l'a rendue illégitime) mais aussi par les rentes nouvelles, rendues possibles par la privatisation et la régulation de la concurrence (Palermo, 2004). C'est en fait la possibilité de renégocier les captures de rente comme moyen de nouer les coalitions politiques qui a légitimé les réformes structurelles qu'impliquait l'absorption de la monnaie allogène.

Dans un pays comme dans l'autre, cette dénationalisation de l'espace monétaire met sous tension le pacte fédéral. L'endettement des entités de la fédération sera stoppé plus facilement au Brésil en les forçant à renoncer à leur pouvoir d'émission monétaire en échange de la prise en charge de leur dette que la stabilisation a conduit au défaut. Cette menace met en péril la désinflation, ce qui en fait un motif de vote. Les gouverneurs des entités fédérées n'ont alors d'autre choix que d'entériner le nouveau pacte fédéral que sanctionne la loi de responsabilité fiscale (Sola, 1998). En Argentine, cette exigence du FMI sera au cœur de la crise. La rupture monétaire du pacte fédéral en fut l'une des principales manifestations au travers de l'explosion des monnaies parallèles, bons d'achat mutualisés ou reconnaissances de dette publique des entités fédérées circulant comme monnaies qui instituent un marché interne de change entre monnaies parallèles (Théret et Zanabria, 2006).

Les bouleversements politiques qui ont accompagné la remise en cause des ancrages de change semblent avoir restauré la légitimité de l'exercice monétaire de la souveraineté politique mise à mal par la crise déflationniste du système de paiements. Les fondements de la confiance éthique qui confèrent à la règle monétaire sa légitimité sont institués. La cohérence entre les trois formes de la confiance est, pour l'instant, alimentée par une conjoncture externe favorable. La confiance éthique a été restaurée, dans un pays comme dans l'autre, par une réappropriation nationale des normes de politique économique et sociale défendues par le FMI ou de leur redéfinition

hétérodoxe. Faut-il en conclure que la crise de souveraineté monétaire et politique a été résolue ?

Les réformes structurelles en matière de régulation du marché du travail et de protection sociale ont été rendues acceptables par les opportunités politiques générées par la crise monétaire de l'hyperinflation et il faut bien faire l'hypothèse qu'elles se consolident à présent dans la refondation politique de la nation à laquelle donne lieu ce qui fut en Argentine une crise de la souveraineté politique dont le déclenchement monétaire était prévisible après la dévaluation du real et qui fut à peine au Brésil une redéfinition pactisée inattendue. La refondation politique de la nation rétablit des monnaies nationales. Au vu de la stabilité du change et de l'inflation, il est manifeste que les confiances hiérarchique et méthodique ne sont plus contestées. On ne peut dire, pour autant, qu'elles soient consolidées. La confiance hiérarchique se restaure dans les dernières sorties de crise quand se complète le nouvel ordre constitutionnel formaté par la doctrine économique. Il faut rappeler que ce sont là des questions politiques qui avaient motivé les coups d'État militaires des années soixante, soixante-dix, et qui expliquent autant les différences de régime de change dans les années quatre-vingt-dix que celles qui prévalent aujourd'hui en la matière.

La transformation de la crise monétaire en une crise de souveraineté politique en Argentine fut un drame qui n'est sans doute comparable qu'aux effets de la dette de guerre infligée à l'Allemagne. Au Brésil, la refondation a fait craindre un scénario à l'argentine, lequel n'eut finalement pas lieu tant sa mise en scène fut soigneusement orchestrée. La crise fut évitée par la conversion de la voix du peuple à une orthodoxie d'autant plus radicale que la voix en question avait vraiment mauvaise réputation.

L'hypothèse faisant état pour l'Argentine d'une revanche de l'oligarchie sur le péronisme réalisée par la politique économique (Basualdo, 2001) paraît plus pertinente que celle du paradoxe orthodoxe même si elle n'éclaire pas davantage ce qui rend cette politique économique acceptable par ceux qui en sont les perdants et en fait aujourd'hui le moyen de réhabilitation du péronisme. L'objectif de la revanche est atteint maintenant que la légitimité du pouvoir n'est plus celle d'un accord de classes mais une question de droits de l'homme et de droit à l'assistance ou d'obligation de la monnayer contre un revenu de citoyeneté.

La volonté de rendre la valorisation du capital de moins en moins dépendante d'une classe ouvrière, et de la condamner à devenir un

surnuméraire grossissant une armée de réserve remonte à la stratégie monétariste des gouvernements militaires qui déplace le pouvoir économique de l'industrie à la finance (Shvartzter, 2004). Les crises des années quatre-vingt témoignent de la difficulté de construire un ordre social qui lui corresponde. La confiance hiérarchique et la confiance éthique seront restaurées par le plan de convertibilité mais cela aura exigé la destruction préalable de la monnaie nationale et forcé le Président qui en fut responsable à remettre le pouvoir avant son terme. Face à l'exemple brésilien, l'Argentine a payé d'un prix démesuré l'utilisation politique de la théorie nouvelle classique. La culture monétariste, qui sort renforcée de l'échec de l'ajustement hétérodoxe des années quatre-vingt, conduit à concevoir le renoncement à tout usage discrétionnaire de la politique monétaire comme seule arme capable de faire accepter la privatisation et d'imposer la baisse des salaires réels autrement que par l'inflation. La résonance politique des principes nouveaux classiques explique sans doute plus la transformation de l'Argentine en vedette mondiale des réformes néolibérales que la mémoire de trois épisodes d'hyperinflation. L'ironie de l'histoire sera finalement que l'ampleur de la crise monétaire résultant de la rigueur nouvelle classique et de son plus grand coût social lègue aux successeurs une marge de manœuvre à nouveau machiavélique. L'éthique des nouveaux keynésiens se révèle alors plus utile pour obtenir une restructuration avantageuse de la dette publique mise en défaut.

À l'inverse, la volonté brésilienne, dans les années quatre-vingt-dix, de préserver des marges de manœuvre a évité la crise bancaire et ne s'est véritablement heurtée qu'à une crise du régime de change. La protection du risque de système relevait moins, contrairement à ce que disait le FMI, de la régulation des ratios d'endettement bancaire que d'une volonté de régulation conjoncturelle. L'ensemble des dettes n'est pas dollarisé comme en Argentine et les sorties de capitaux qui ont spéculé sur la dévaluation du real en 1998, ou sur l'élection de Lula en 2001, n'ont pas généré, comme en Argentine, une panique bancaire où la confiance en la monnaie s'effondre dans ses trois dimensions. La crise de la confiance hiérarchique en Argentine est déclenchée par le lâchage du FMI, convaincu de l'inutilité de son sauvetage. La panique bancaire n'a pas été qu'une crise de la confiance méthodique ; c'est la confiance éthique qui explose dans la rue emportant trois présidents avant que

la classe politique ne s'accorde entre dollarisation officielle et pesification<sup>7</sup>. Au Brésil, le soutien du FMI n'a pas fait défaut et a résolu la crise de la confiance méthodique. Sa réitération au cours de la campagne électorale présageant une victoire de Lula témoigne de la crise de la confiance hiérarchique qu'a générée, non pas seulement le coût social de la dévaluation, mais donc, également, la contradiction entre le système de monnayage et les valeurs de la société civile. Le PT sera l'acteur qui inscrit dans les institutions la confiance éthique cohérente avec les valeurs sociales de la monnaie allogène.

En régime de change flexible, la crédibilité de l'ancrage nominal de la richesse repose plus encore sur la flexibilité salariale, vu l'appréciation de la monnaie nationale qu'entraîne l'excédent commercial qui garantit la solvabilité de la dette publique en étant couplée à un excédent budgétaire. L'adhésion gouvernementale à la thèse « fiscaliste » du FMI a rallumé au Brésil le débat sur les statuts d'indépendance de la Banque centrale. L'effet de réputation nouveau classique a dû convaincre les dirigeants du parti des travailleurs. Encore une fois, les coalitions politiques qu'a générées cette reconversion également machiavélique ont permis de parfaire les réformes structurelles (la loi de responsabilité fiscale, le système des retraites, et la réforme fiscale) que le gouvernement Cardoso n'était pas parvenu à négocier. Une redéfinition inattendue de la confiance éthique a évité l'effondrement de la confiance hiérarchique qui déclencha en Argentine une crise de la souveraineté si totale que l'on ne savait plus jusqu'où exploserait la société elle-même. Il faut toutefois s'interroger pour savoir à quel point la mise au banc des accusés du FMI et la volonté affichée d'hétérodoxie qui prévaut aujourd'hui en Argentine modifient radicalement le régime de souveraineté.

Au regard du consensus que remporte la politique économique actuelle du nouveau gouvernement argentin, tout semble se passer comme si la greffe des valeurs libérales du dollar, déjà absorbée par le corps social argentin, n'était plus contestable que sur le plan de l'éthique. Transparence financière, justice sociale — réduite à une assistance aux pauvres qui accroît leur employabilité — deviennent les maîtres mots, ce qui passe par le procès des corrupteurs,

---

7. Sans entrer dans les détails, il faut mentionner l'enquête parlementaire sur la légitimité du dernier emprunt au FMI qui fournit les devises d'une fuite de capital qui déclenche la panique bancaire. La responsabilité de la crise est un critère public de l'offre de nouveaux titres en pesos, intégrant la décote de 70 % et qui sont indexés au PIB. Ces titres sont aujourd'hui recommandés par les agences de notation après cinq années de forte croissance.

alors qu'au Brésil, l'adoption des règles monétaires les plus contraignantes par le parti des travailleurs donne à douter que ses dirigeants aient vendu leur âme du fait qu'ils n'ont, eux-mêmes, jamais douté des mécanismes corruptifs du marketing politique et des soutiens parlementaires. Il semble que cela n'était plus nécessaire en Argentine. La crise de souveraineté que déclenche la rupture totale des trois formes de la confiance est résorbée par l'usage de l'éthique mise en avant par les nouveaux keynésiens. Les captures de rente sont évitables, non par le conservatisme du banquier central réputé insensible au coût social, mais par la transparence des règles. Pour restaurer la légitimité de l'autorité monétaire, il fallait arbitrer pour les pauvres et les débiteurs au détriment des créanciers ayant profité de l'aléa moral. Cet ajustement de la politique économique n'a certes pas préservé les opportunités de gains financiers qu'exige le service de la dette au Brésil mais il ne modifie pas toutefois l'héritage de Menem en ce qui concerne le monnayage des salaires ou des revenus de l'informel vis-à-vis des profits (Lo Vuolo, 2007 et 2006b).

Vu la déstabilisation des finances publiques qu'elle impliquait, la rupture de la crédibilité des ancrages de change était inévitable. La crise brésilienne autant que l'argentine, même si la déflation ne conduit pas à la rupture totale du système de paiement, combine les deux dimensions de la crise de la souveraineté politique que provoque la perte de la confiance éthique. D'une part, comme morale sociale, ce qui était le fond de commerce du PT et que manifestent les émeutes de la faim en Argentine ; d'autre part, comme symbolique contestée de ce que Théret (2007b) appelle la communauté historique de compte, ce qui est là précisément l'objet de l'appropriation médiatisée de la doctrine nouvelle classique du FMI dans le cas du PT et de la résonance politique de sa critique par les nouveaux keynésiens en Argentine. La montée affolante des taux d'intérêts que déclenche la crise des paiements traduit bien la confrontation de deux arbitrages monétaires qui dévalorise le système de paiement indigène relativement aux actifs en monnaie allogène. La crise endogène du régime monétaire s'exprime par la difficulté à faire approuver par le Parlement la règle budgétaire et la réforme de la sécurité sociale. La remise en cause de l'ancrage du change est ici également grosse d'une crise de souveraineté politique dont témoigne la deuxième crise de change provoquée par la peur financière de la victoire de Lula. Sa conversion miraculeuse aux thèses du FMI l'a vite résolue.

La crédibilité du peso et du real repose aujourd'hui sur la règle monétaire de discrétion contrainte par la règle de l'excédent budgétaire<sup>8</sup>. La dimension anticyclique en ces temps d'abondance de réserves de change qu'autorise le contexte extrêmement favorable du commerce extérieur semble pour le moins ambivalente. L'action anticyclique est de réduire la demande domestique au niveau qui assure le service de la dette et le contrôle de l'inflation. La différence entre l'Argentine et le Brésil, en termes de croissance économique à l'heure actuelle, n'est pas révélatrice de sa tendance à long terme. La moindre appréciation de la monnaie argentine grâce à l'intervention sur le marché des changes et le choix de cibles d'inflation plus élevées préserve le potentiel de substitution des importations qu'ont généré la dévaluation et la « pesification » asymétrique. Ces mesures, ainsi que la restructuration de la dette, signifient un arbitrage par la règle monétaire du conflit entre créanciers et débiteurs, favorable aux seconds, ce qui permet une forte relance de l'activité. L'hypothèse d'un nouveau régime d'accumulation, centré sur une valorisation productive du capital, suppose celle d'une progression prévisible de la demande externe et domestique qui motive une relance soutenue de l'investissement. Une telle analyse dépasse le cadre de ce travail mais on peut constater, dès à présent, que la rentabilité productive (et la compétitivité) se restaure tant en Argentine (Zuazúa, 2005) qu'au Brésil au prix d'une baisse des salaires réels, laquelle permet en outre pour ce dernier la progression des gains financiers (Bruno, 2007).

### **Pour conclure, l'avenir de l'irréalisme ?**

L'accomplissement des réformes structurelles par des gouvernements de gauche ne lève pas les limites à la croissance qu'implique la répartition de ses fruits, même si les valeurs morales et monétaires sont mises en cohérence par un exercice monétaire de la souveraineté politique qui stabilise les anticipations de la fixation des prix relatifs et de la distribution des revenus qui en résulte. La crédibilité de la règle d'émission monétaire et de la règle de change est confortée dans les contrats de travail (surtout par la possibilité de ne pas en établir) et de couverture de risques, mais leurs effets sur l'économie

---

8. Le terme désigne le consensus sur lequel débouche l'opposition entre règles d'émission et son réglage discrétionnaire (Bernanke et Mishkin, 1997). La défense de la politique anticyclique se justifie pour palier l'incomplétude des marchés.

que la théorie dominante appelle « réelle » ne sont pas ceux qu'elle attend comme le montrent les faits stylisés suivants :

— La désinflation s'est convertie en une déflation des moyens de paiement dont la gravité variable différencie les gestions suivant les préceptes nouveaux classiques et néostructuralistes. La flexibilité du change avec excédent budgétaire, qui prévaut à présent, ne devrait pas plus résoudre la contrainte de la balance des paiements sur le long terme, ce qui ne se pose pas encore dans la conjoncture externe actuelle.

— L'insuffisance de l'investissement, impliquant une tendance à la stagnation par-delà le cycle qui a prévalu jusqu'à présent est, rappelons-le, un héritage de l'industrialisation par substitution des importations que n'ont pu renverser dans les années soixante-dix l'endettement externe et le déficit budgétaire. La finalité de ce dernier a changé avec la crise de la dette externe du début des années quatre-vingt. Il préserve alors la rentabilité du capital par les dépenses publiques et par la couverture de l'effet de la dévaluation sur la dette privée externe. Il l'aligne, en outre, sur la rentabilité de l'actif rare, la devise de l'exportateur. Il devient ensuite, en régime de change fixe, la contrepartie du déficit du compte courant et permet alors d'augmenter la rentabilité productive. Dans les biens exposés à la concurrence, l'augmentation de l'efficacité marginale du capital par la productivité et surtout la flexibilité accrue du travail expliquent la compatibilité retrouvée dans les années quatre-vingt-dix entre l'accroissement des profits et de la rente financière.

Cette compatibilité s'est réalisée au prix de l'accroissement insoutenable de la dette publique. L'analyse du triptyque dette-confiance-souveraineté repose la question de cet équilibre du partage des revenus comme un problème de stabilité d'une interaction vertueuse entre les trois formes de confiance. La question de la stabilité des nouveaux régimes d'accumulation que conforme la sortie des crises de déflation est alors celle de la capacité macroéconomique de la règle monétaire d'assurer durablement la solvabilité de la dette publique dont dépendent la confiance hiérarchique et la confiance méthodique en la monnaie nationale, c'est-à-dire sa capacité d'assurer une convertibilité externe des revenus du capital libellés en monnaie nationale, ce qui implique une flexibilité à la baisse du taux de salaire qui devra compenser celle du profit d'entreprise et des gains financiers si se dégradent les conditions favorables du commerce extérieur. En Argentine, le risque est également endogène. Le dynamisme de la demande domestique a été le

principal composant de la croissance et l'accord sur les prix et les salaires, que pourra ou non imposer le gouvernement, détermine le taux d'inflation et, dès lors, l'achat de devises par la Banque centrale qui évite l'appréciation du change et, donc, la concurrence des produits importés sur la demande domestique.

La problématique postkeynésienne permet de formaliser la tendance à la stagnation par-delà les fluctuations, qu'implique cette équation de l'accumulation (Salama, 2006 ; Bruno, 2007). L'effet-demande de la valorisation devient fondamental et il signifie que la stabilité n'est pas assurée par le fait que la rentabilité devienne dépendante, pour un taux de salaire d'équilibre, de la consommation des rentiers et donc de la part qui leur revient dans la répartition. La formation de profits sans accumulation est assujettie à la volatilité du rapport entre la finance et la production (Cordonnier, 2003), laquelle est, dans les cas qui nous occupent, d'autant plus forte qu'elle enregistre la solvabilité en monnaie allogène de la dette publique et donc du solde (conjoncturel) du commerce extérieur.

Au-delà des incertitudes macroéconomiques que met à jour l'analyse postkeynésienne, peut-on considérer que soient désormais établies les conditions éthiques qui garantissent les propriétés techniques du système de prix qui remettent en place le voile monétaire ? Les années quatre-vingt-dix sont, de ce point de vue, une période d'apprentissage de la connaissance du modèle « vrai » de l'économie. Apprentissage qui s'est avéré chaotique. La stabilité monétaire générée par l'ancrage du change et la concurrence était illusoire. L'apprentissage des économistes permet un affinement de la règle monétaire en conceptualisant une discrétion contrainte sur laquelle se noue un consensus politique de se conformer au modèle « vrai ». Reste à savoir, indépendamment des versions orthodoxe ou hétérodoxe du modèle, si la bonne conjoncture internationale n'est pas la principale responsable de la sortie de crise d'une recentralisation d'un système de monnayage qui institutionnalise, sous une nouvelle forme dissimulée, la dualité d'unités de compte des revenus du capital et du travail. C'est le problème des usages fonctionnels de la monnaie dont il faut mesurer si leurs nouvelles formes augmentent la résilience aux aléas externes alors qu'ils ont précipité la transformation de crise interne en crise externe jusqu'à présent.

Le pari, non d'une croissance stable, mais d'une fluctuation moins traumatique sera-t-il gagné ? La réponse dépasse le cadre de ce texte. Elle exige de rendre compte du pouvoir de conviction de la théorie économique



qui relie aujourd'hui la confiance méthodique dans les règles de monnayage à la confiance éthique qu'elle doit inspirer. La souveraineté de la monnaie engage ici son institutionnalisation par des règles qui définissent les valeurs morales et l'espace monétaire comme communauté politique. L'intérêt de la comparaison entre l'Argentine et le Brésil est d'éclairer ce pouvoir symbolique de la monnaie qui permet la véridicité de la narration contemporaine du mythe de sa neutralité distributive instituant le consensus néolibéral. Statuer sur sa stabilité exige, outre une analyse de la nouvelle détermination macroéconomique du cycle que signifie la modification du régime monétaire, une analyse anthropologique de la performance symbolique des discours savants qui détaille dans les croyances des acteurs sociaux comment ce qui se dit de la crédibilité d'une règle monétaire en la justifiant par l'éthique de la transparence financière et la justice sociale (d'une augmentation des capacités des pauvres, pour reprendre les termes aujourd'hui galvaudés d'Amartya Sen) parvient à convaincre le corps social de la légitimité de la distribution des revenus ou, au minimum, de l'impossibilité d'en concevoir une autre. Sans doute, faut-il conclure que cette légitimité par défaut est une forme de performance symbolique de l'irréalisme des hypothèses néoclassiques qui peut perdurer malgré le démenti de la réalité macroéconomique tant que sa théorie n'offre au débat politique qu'une herméneutique de la neutralité distributive de la monnaie. La question de savoir si cette performance symbolique aura réussi à exorciser l'héritage historique de la conflictualité sociale n'est bien évidemment pas la même pour les deux pays (Marques-Pereira, 2007b).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AZPIAZU D., 2001: « Privatizaciones y Regulaciones en la Economía Argentina », miméo FLACSO, Buenos Aires.
- BASUALDO E., 2001: *Sistema político y Modelo de Acumulación*, U. Quilmes/Flacso/Idep, Buenos-Aires
- BELLUZO L.G. et ALMEIDA L. G., 2002: *Depois da queda, A economie brasileira da crise da dívida aos impasses do Real*, Civilização Brasileira, Rio de Janeiro.
- BERNANKE B S. et MISHKIN F. S., 1997: *Inflation Targetting : a New Framework for Monetary Policy*, NBER Working Paper, 5893, janvier.

- BLAUM L., 2003: *La crisis Argentina : epistemología, teoría y aprendizaje*, Octavas Jornadas de Epistemología de las Ciencias Económicas, Universidad de Buenos Aires, octubre.
- BOYER R. et NEFFA J. (eds.), 2007: *Salidas de crisis y estrategias alternativas de desarrollo, La experiencia argentina*, Miño y Dávila, Buenos-Aires.
- BRESSER PEREIRA L. C., 1991: *Populismo econômico, Ortodoxia, desenvolvimento e populismo na América Latina*, Nobel, São Paulo.
- BRUNO M., 2004: « *Wage labour nexus*, financeirização e acumulação do capital no Brasil : Evolução, Configuração Atual e Interdependências Estruturais », Anais do IX Encontro Nacional de Economia Política, Sociedade de Economia Política (SEP), Uberlândia, MG, Brasil, juin.
- BRUNO M., 2006: « Rentier share, financeirização e acumulação do capital produtivo no Brasil pós-liberalização, uma análise empírica das restrições ao crescimento econômico », Mimeo.
- CORDONNIER L., 2003: « Le profit sans accumulation : la recette du capitalisme gouverné par la finance », Séminaire « Hétérodoxies » du Matisse, Paris.
- DAMILL M. et FRENKEL R., 1993: « Restauración Democrática y Política Económica », in MORALES J.A., et Mc MAHON G. (eds.), *La Política Económica en la Transición a la Democracia*, CIEPLAN, 33-97.
- DAMILL M., FRENKEL R. et MAURIZIO R., 2003: « Políticas macroeconómicas y vulnerabilidad social. La Argentina en los años noventa », CEPAL, Serie Financiamiento del desarrollo, 135, Santiago de Chile.
- DORNBUSCH R. et EDWARDS S., 1991: *The Macroeconomics of Populism in Latin America*, National Bureau of Economic Research, Chicago et Londres, University of Chicago Press.
- FOUCAULT M., 2004: *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Hautes Études-Gallimard-Seuil, Paris.
- HAGGARD S. et KAUFMAN R., 1992: *The Politics of Adjustment. International Constraints, Distributive Conflict and the State*, Princeton University Press, Princeton.
- LOUREIRO M. R. et ABRUCIO L. F., 2004: « Política e Reformas fiscais no Brasil », *Revista Brasileira de Economia Política*, 24 (1).
- LO VUOLO R., 2001: *Alternativas, La Economía como Cuestión Social*, Altamira, Buenos-Aires.

- LO VUOLO R., 2004 : « La Herencia Menemista en la Salida de Crisis de Argentina », colloque « Régulation sociale et développement », IRIS/CREDAL/USP, Paris.
- LO VUOLO R. (ed.), 2006a : *La credibilidad social de la política económica*, Miño y Dávila, Buenos-Aires.
- LO VUOLO R., 2006b : « Regimen monetario y credibilidad de la política económica : el ejemplo de las metas de inflación », in LO VUOLO, *op. cit.*, 2006a.
- LO VUOLO R., 2007 : « Argentine : les leçons de la sortie de crise », *Revue Tiers Monde*, 189, Armand Colin.
- MALLOY J., CONAGHAN C., 1994 : *Unsettling Statecraft. Democracy and Neoliberalism in Central Andes*, Princeton, Princeton University Press.
- MARQUES-PEREIRA J., THÉRET B., 2001-2002 : « Régimes politiques, médiations sociales de la régulation et dynamiques macroéconomiques. Quelques enseignements pour la théorie du développement d'une comparaison des caractères nationaux distinctifs du Brésil et du Mexique à l'époque des régimes d'industrialisation par substitution des importations », *L'année de la régulation*, 5, Presses de Sciences Po.
- MARQUES-PEREIRA J., 2006 : « Teoría económica y credibilidad de la política anti-cíclica. La distribución del ingreso y los límites al crecimiento económico » in LO VUOLO R. (ed.), *op.cit.* 2006<sup>a</sup>.
- MARQUES-PEREIRA J., 2007a : « Crecimiento, conflicto distributivo y soberanía monetaria en Argentina », 177-207 in BOYER R. et NEFFA J. (eds.), *op.cit.*
- MARQUES-PEREIRA J. (ed.), 2007b : « Argentine, Brésil : sorties de crises ? », *Revue Tiers Monde*, 189, Armand Colin.
- PALERMO V., 2004 : « Melhorar para piorar ? A dinâmica política das reformas estruturais e as raízes do colapso da convertibilidade », 79-152 in SALLUM (ed.): 79-152.
- ROIG A., 2007 : « La monnaie impossible. La convertibilité argentine de 2001 », Thèse de doctorat, EPHESS, Paris.
- SALAMA P., 2006 : « Pourquoi une telle incapacité d'atteindre une croissance forte et régulière en Amérique latine ? », *Revue Tiers Monde*, 185, Armand Colin.

- SALLUM B., 2004 : « Crise, democratização e liberalização no Brasil », in SALLUM B. (ed.), *Brasil e Argentina hoje, Política e Economia*, Edusc, São Paulo, 47-79.
- SALLUM B. (ed.), 2004: *Brasil e Argentina hoje, Política e Economia*, Edusc, São Paulo.
- SBATELLA J., 2004 : « Crisis fiscal y rol de la moneda. La experiencia argentina de la década de 1990 » in BOYER R. et NEFFA J. C. (ed.), *La economía argentina y sus crisis, 1976-2001 : visiones institucionalistas y regulacionistas*, Miño y Dávila, Buenos Aires.
- SHVARTZER J., 2004: « Poder político-social, condições de mercado e mudança estrutural » in SALLUM B. (ed.), *op. cit.*, 15-47.
- SOLA L., 1998: “Central banking, democratic governance and political authority : the case of Brazil in a comparative perspective”, *Revista de Economia Política*, 18 (2), 106-131, avril-juin.
- STIGLITZ J. E., WEISS A., 1981 : “Credit Rationing in Markets with Imperfect Information”, *American Economic Review*, juin.
- STIGLITZ J. E., 1999 : “More Instruments and Broader Goals : Moving Toward Post-Washington Consensus”, *Revista de Economia Política*, 19 (73), janvier-mars.
- THÉRET B. (ed.), 2007a : *La monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- THÉRET B., 2007b : « Introduction » in THÉRET B., *op. cit.*, 2007a.
- THÉRET B., ZANABRIA M., 2006 : « L'expérience des monnaies provinciales dans la crise de convertibilité, une comparaison de leurs succès et de leurs échecs visant à mettre à jour les conditions d'un régime de monnayage véritablement fédéral », Colloque *Analyses et pratiques du développement : enjeux et diversité des approches de la francophonie*, UPJV/CRIISEA, Amiens, octobre.
- ZAZÚA N. G., 2007 : « L'emploi, intégrateur social de l'après-convertibilité », *Revue Tiers Monde*, 189, Armand Colin.

# ON MONEY AND ANTHROPOLOGY: TOWARDS A NEW OBJECT, THEORY AND METHOD

**Keith HART**

This paper started out as an attempt to study the euro from an anthropological point of view; but it has ended up being more about anthropological method and money in general. Even so, a focus on the new European currency leads me to ask how we might study transnational or even global phenomena like this and still call ourselves anthropologists. For when ethnographers are not restricting their research to fieldwork in a particular place, they still tend to be limited in scope to working in one country. Social anthropology was once remarkable for the unity of its object, theory and method; but this disappeared along with “primitive” societies. Anthropologists still cling to “fieldwork-based ethnography” as their professional calling, but the study of money needs more than this. I propose as anthropology’s new object the making of world society, adopting provisionally an eclectic approach to theory and method. Anthropologists must appropriate both common knowledge and that of other specialists, if we are to identify the “historicity” (Foucault, 1973) of our own intellectual practices.

I approach the anthropology of money through four themes:

- Money as memory, a meaningful link between persons and communities
- Money as idea and object, the rise of virtual economy

— Money as 'heads & tails', the impersonal expression of states and markets

— Money as what people use it for, the potential for economic democracy

Following Marx, I conceive of 'commoditization' as a historical dialectic of social abstraction that is closely linked to the rise of money as a universal social principle. If we do things for each other in society, these services have to be separated from what we do for ourselves. This process draws us into ever-widening circles of interdependence based on calculated exchange. The money circuit is becoming detached from production, trade and politics. I ask if the euro is something new or a throwback to older forms. In future people everywhere will issue their own money instruments. Meanwhile, the euro's movement in history offers a glimpse of where world society is heading. Money is a suitable strategic focus for anthropological study of that society.

### **Money and method**

My first attempt to approach money as an object of anthropological enquiry was a lecture given two decades ago (Hart, 1986). Malinowski (1961 [1922]) set a trend for anthropologists to dispute economic universals in polarised terms, juxtaposing exotic facts and western folk theories, without acknowledging the influence of contemporary history on their own ideas. My lecture had three parts which, taken together, constituted a method.

First, we should be more explicitly aware of the concrete conditions which stimulate our interest in some abstract problems rather than others. This means asking what it is in the world as we experience it that informs our researches, whether directly or indirectly. Second, it is no good taking potshots at vulgar reductions of economic ideas, when the intellectual history of western economic thought is itself extremely plural, even contradictory. A constructive reading of that intellectual history might have served Malinowski's ethnographic analysis better than the straw man he chose to attack. Finally, when historical awareness and a more sophisticated intellectual apparatus are combined with our discipline's standby of ethnographic fieldwork, the resulting anthropological analysis offers a more secure foundation for critical understanding of the world in which we live. (Hart, 1986: 637).

So I first located the problem of money in contemporary economic history, arguing that state control of money was being undermined in the leading capitalist societies. Then I traced two strands of western monetary theory

explaining money as a *token* of authority issued by states or as a *commodity* made by markets. These strands came together in the writings of Keynes (1930). But, rather than acknowledge the interdependence of top-down and bottom-up social organization (“heads and tails”), economic policy has swung wildly between the two extremes (“hands or tails?”). Last I showed that the token/commodity pair could inform a reanalysis of Malinowski’s ethnography.

“Anthropologists have to be capable of comparing their exotica with a more profound picture of ideas and realities in the industrial world that sustains us. Conventional economic reasoning fails to enlighten us because it is so unremittingly one-dimensional. The coin has two sides for a good reason – both are indispensable. Money is at the same time an aspect of relations between persons and a thing detached from persons.... Today’s effort is an act of *bricolage* rather than brokerage, formed from a vision of the anthropologist as a handyman who can help repair the damage done by professionals.”(*Ibid*: 638-9.)

Some anthropologists (e.g. Parry and Bloch, 1989; Foster, 1999; Guyer, 2004) have drawn on this framework for the purposes of a dynamic ethnographic analysis, without embracing world history or the theories of economists. In other words, the academic division of labour still reigns supreme and most anthropologists prefer to stay on familiar ground rather than risk being exposed as naïve interlopers on territory made familiar through common journalism or already colonized by experts.

In *Closed Systems and Open Minds* (Gluckman, 1964), an anthropologist and an economist explored “the limits of naivety” in social anthropology. They argued that anthropologists, given their pretension to address humanity as a whole, are obliged to open themselves up to the full complexity of social reality. At some stage they must seek analytical closure in order to draw simple patterns from these open-ended inquiries; and these abstractions may often seem to be naïve from the perspective of other disciplines. Gluckman had in mind the rich texture of ethnographic encounters, whereas I was suggesting that conjectural history, overthrown by fieldwork-based ethnography, should be rehabilitated, even if specialists can easily show the naivety of anthropologist’s accounts. Specialization can be an obstacle to the growth of knowledge; for specialists become prisoners of their expertise (Popper, 1997). Anthropologists have long enjoyed a certain intellectual

freedom that can be invigorating for the more conventional sciences. We just have to be more explicit about how this comes about.

Foucault (1973 [1966]) ended his “archaeology of the human sciences” with some reflections on why psychoanalysis and social anthropology (*ethnologie*) “occupy a privileged position in our knowledge”:

“because, on the confines of all the branches of knowledge investigating man, they form a treasure-hoard of experiences and concepts, and above all a perpetual principle of dissatisfaction, of calling into question... what may seem, in other respects, to be established. (1973: 373)

[They] are not so much two human sciences among others, but they span the entire domain of those sciences, they animate its whole surface... [They] are “counter-sciences”; which does not mean that they are less “rational” or “objective” than the others, but that they flow in the opposite direction, that they lead them back to their epistemological basis, and that they ceaselessly “unmake” that very man who is creating and re-creating his positivity in the human sciences.” (*Ibid*: 379)

Foucault attributed anthropology’s originality to its being both “traditionally the knowledge we have of the peoples without histories” and “situated in the dimension of *historicity*”, by which he meant “within the historical sovereignty of European thought and the relation that can bring it face to face with all other cultures as well as with itself” (*ibid*: 376-7). He was sure the human sciences had reached their limit and this was doubly true of a discipline whose premises were being undermined by the collapse of European empire. Given the disappearance of the traditional object of anthropology, we have to find not only a new one, but also a theory and method appropriate to it. This means identifying the historicity of our own moment, as well as complementing ethnographic fieldwork with world history and humanist philosophy (Hart, 2003).

I propose that the object of anthropology should be the making of world society or the human universal. One name for this is “humanity”, at once a collective noun, a moral quality and a historical project for our species. Another is “the people”, whom contemporary ethnographers have studied assiduously in all their difference, but without much sense of what makes them the same. Anthropology’s object in the nineteenth century was world history, but this became discredited by its evolutionary racism. Before that, the liberal philosophers found speculation about humanity as a whole indispensable to the making of democracy. Kant (2006 [1798]) established



“anthropology” as the scholarly name for this project. How might these older traditions be reconciled with the fragmented cultural relativism of twentieth-century ethnography? We should not repudiate the revolutionary principle of joining the people where they live in order to find out what they think and do. Contemporary anthropologists have justly celebrated cultural variety in the here and now; but they have neglected longer term perspectives on human history and have privileged collective norms over the personal experience of individuals.

In addition to drawing on the historical sequence of paradigms for anthropology, I would add the existentialist or romantic quest for understanding how individuals make sense of their relationship to the human predicament in general (Hart, 2003). Humanity is after all facing a highly uncertain future affecting all life on this planet; and we are increasingly aware that each of us is a unique personality with the chance to make a difference. Such a focus could be labeled “self in the world” or “subjects in history”; and it should lead anthropologists to take a greater interest than before in biography, autobiography and fiction.

Each of us embarks on a journey outward into the world and inward into the self. We are, as Durkheim (1965 [1912]) said, at once collective and individual. Society is mysterious to us because we have lived in it and it now dwells inside us at a level that is not ordinarily visible from the perspective of everyday life. Writing is one way we try to bring the two into some mutual understanding that we can share with others. Ethnographic fieldwork, requiring us to participate in local society as we observe it, adds to our range of social experience and brings lived society into our sources of introspection. One method for understanding world society would then be to make an ongoing practice of trying to synthesize these varied experiences. This is to some extent what I attempted in *The Memory Bank* (Hart, 2000).

I asked there what future generations would consider distinctive of our times and came up with the digital revolution in communications, manifested as the rise of the internet in the 1990s. The half-century begun by the anti-colonial revolution had seen the formation of world society as a single interactive network. How was the digital revolution affecting the forms of money and exchange? I concluded that the impersonal conditions of personal economic agency were shifting in profound ways (see also Hart, 2005).

I had previously written a draft of a text-book showing how anthropologists can and do address the economic institutions of modern

society. But I rejected this effort because it was too impersonal. I could not identify myself in it. I based the successor volume on personal memory – on my own teaching and research over three decades and especially on my own encounters with the economy as a gambler, journalist, consultant, publisher and academic entrepreneur. The idea of a memory bank comes from computing; but banks are also where money is kept. I came to see that the two great memory banks, language and money, were converging as information in the internet; and of course the book itself was my memory bank. Soon afterwards I developed a website for the diffusion of my writings under the same name.

There are as many worlds as there are individuals and their journeys. This could be our starting point; but it will not do for the study of world society. For this anthropologists need to enter the objective world of money, markets, digital communications, ecology, cities, population statistics, trading blocs, nation-states, corporations and networks, all the while risking exposure of our professional naivety. Making a better society also means using the imagination for purposes of *fiction*, the construction of possible worlds out of actual experience. Thinking about the macrocosm is made easier through contemplation of microcosms. Novels and movies compress the world into a narrow format that we enter subjectively on our own terms, allowing us to make a meaningful connection with history. In the past, human universals have sought to extinguish or dominate the cultural particulars through which human beings live. The principle of the new universal is, I believe, already revealed to us in great literature. It is that human universals must not just tolerate cultural particulars, but can only be realized through them. Thus, the most creative writers reach general truths by digging deeply into particular places and personalities. This has always been the great strength of ethnography.

The success of British social anthropology in the interwar period derived from the unity of its object, theory and method (Hart, 2004). The object was “primitive societies”, far-flung peoples of the empire encountered in the here and now. The theory was “functionalism”, the idea that customary practices, however bizarre, make sense and fit together, since daily life would be impossible otherwise. And the method, as their successors repeat in an unchanging mantra, was “fieldwork-based ethnography”, joining people where they live to find out what they do and think, then writing it up in universities back home. Even if I consider that anthropology has one ultimate

object (to study and help create world society), I have been compelled to make a virtue of being methodologically and theoretically eclectic. Like many of my contemporaries, I have been drawn into the long struggle to reinvent our discipline in the face of post-colonial realities. Studying money has become for me the object and means of this re-invention.

## **The anthropology of money: some themes**

### *The meaning of money*

The word *money* comes from Moneta, whose temple in Rome was their *mint*. Moneta was the goddess of memory and mother of the Muses. Her name was derived from the Latin verb *moneo* whose first meaning is “to remind, bring to one’s recollection”. For the Romans, money was an instrument of collective memory that needed divine protection, like the arts. It was both a memento of the past and a sign of the future.

Money’s prime function could thus be said to help us keep track of those exchanges we wish to calculate. But a lot more circulates by means of money than what it buys. Money conveys meanings and these tell us a lot about the way human beings make communities. Money expresses both individual desires and the way we belong to each other. In this it resembles language, the other great means of communication (Hart, 2008). How do meanings come to be shared and memory to transcend the minutiae of personal experience? Memory was central to Locke’s philosophy of money (Caffentzis, 1989: 53). For him property belonged to a *person* who made it his own by performing labour on what nature gave humanity in common. But for a claim on property to endure, that person has to remain the same; and this depends on memory. So money helps us to stabilize personal identity by holding something that embodies the desires and wealth of all.

Communities exist by virtue of their members’ ability to exchange meanings that are substantially shared between them. People must understand each other for practical purposes. And that is why communities operate through culture (meanings held in common). Money is an important vehicle for this collective sharing as well as for the differentiation of individuals by wealth and status.

Communities operate through implicit rules (customs) rather than state-made laws. In the nineteenth century, few believed that the state, an archaic institution of agrarian civilization, could govern the restless energies of urban

commercial society. Accordingly, "primitive" communities were studied to throw light on the task of building modern societies along democratic lines. After the First World War, the modern state was seen as inevitable and small-scale alternatives became irrelevant. But now large states are in disarray. The word is out for devolution to less rigidly organized "communities". Market networks seem to offer more direct access to the world at large. Cheap information allows relations at distance to be made more personal. So we have to rethink how societies can best be organized for their development.

The meaning of money is that each of us makes it, separately and together (Hart, 2006). It is a symbol of our individual relationship to the community. This relationship may be conceived of much as in existing states -- as a durable ground on which to stand, anchoring identity in a collective memory whose concrete symbol is money. Or it may be viewed as a more creative process, allowing each of us to generate personal credit linking us to multiple forms of association. But few people are ready to accept that society rests on nothing more solid than our transient exchanges.

### *Money as idea and object*

Keynes (1930) held, against the myth that traces money to the barter of commodities by savages, that states invented money. He distinguished how purchasing power is *expressed* ("money-of-account") from the currency that is actually *held* ("money-proper", what Dodd (2005) calls "the monetary medium"). These are money's insubstantial and substantial forms, respectively. It was thus always both an idea and an object; we might say, virtual and real. The convenience of using money for exchange on the spot seemed to Keynes less important than the emergence of a money standard named by law. Moreover, the acknowledgment of private debts ("bank money") has long been used to settle transactions expressed through the money of account.

Modern state money is currency of little or no worth offered to a people by their government in payment for real goods and services, with the obligation to pay taxes on all transactions using the sole legal means of exchange within the territory. Central banks jealously guard the national monopoly, policing the banks who actually issue most of the money. Most currencies today are a hybrid between commodity-money (based on gold for example) and fiat-money (paper money). From the beginning, states and markets were symbiotic. Rulers needed the revenues from taxation of trade and some

imported commodities as symbols of power; merchants needed the protection of law and the establishment of a public standard. Each excluded the possibility of society being conceived of as persons belonging to particular communities.

### *Heads or tails?*

The coin has two sides (Hart, 1986). One contains a symbol of political authority (*heads*); the other tells us its quantitative value in exchange for other commodities (*tails*). The two sides are related to each other as top to bottom. One carries the virtual authority of the state; it is a *token* of society, the money of account. The other says that money proper is itself a *commodity*, lending precision to trade; it is a real thing.

Victorian civilization based its market economy on money as a commodity, gold. For much of the twentieth century, under Keynes's influence, political management of money was normal. Now there is talk again of "the markets" reigning supreme and of states losing control over national currencies in a process of globalization. Yet the evidence of our coinage is that states and markets are or *were* each indispensable to money. What states and markets share is a commitment to founding the economy on impersonal money. If you drop a coin and someone else picks it up, they can do exactly the same with it. This absence of personal information from the currency is what recommends cash to people who prefer their transactions to be invisible. But economic democracy requires people to participate in exchange as themselves, not just as the anonymous bearers of cash.

What if money came from the people instead (Hart, 2006)? The German romantic, Adam Müller (1931 [1816]) thought money expressed the accumulated customs of a *nation* (*Volk*); while Simmel (1978 [1900]) and Mauss (1990 [1925]) conceived of money as an expression of trust within civil society, locating value in personal management of credit and debt. In the age of digital communications, other possibilities present themselves. If money is a measure of transactions, it might even become more meaningful than it has been of late.

### *People's money*

The bureaucratic power of states rests on coercion. Revenue collection, both public and private, depends on the authorities being able to force people

to pay through the threat of punishment; and territorial monopoly is indispensable to both. This, for all their conflicts of interest, underlies the continuing alliance between large corporations and national governments. Will borderless trade at the speed of light permit governments and corporations still to compel payment of their dues? Contemporary conflicts over intellectual property hinge on this question (Hart, 2005).

How might public economies be organized without effective means of coercing payment? Some Swiss cantons have recently released their stock exchanges from government supervision, because the threat to punish offenders was idle. Exchanges were asked to draw up their own rules with the sole sanction being to exclude transgressors. With the erosion of territorial power, people will have to turn to more informal means of regulation within their own forms of association. The forms of money and exchange are likely to be no exception.

Modern bureaucracy, as embodied in law, markets and science, has undermined the meaningful attachment of persons to the social order. So, when bureaucracy fails, the means of personal connection will have to be reinvented. There are many antecedents for building communities on the basis of individual members' moral and religious commitment. The growth of NGOs financed by charitable donations supports this point. Mauss (1990 [1925]) was far-sighted when he traced the origin of the modern economy to the gift, rather than to barter.

Mauss's emphasis is consistent with the idea of money as personal credit, linked less to the history of state coinage than to the acknowledgement of private debt. Our need to keep track of proliferating connections with others is mediated by money as a means of collective memory. People will increasingly enter circuits of exchange based on special currencies. At the other extreme, we participate as individuals in global markets of infinite scope, using international moneys of account (such as the euro), electronic payment systems of various sorts or even direct barter via the internet.

It is a world whose plurality of association will resemble feudalism more than the Roman Empire. In such a world, one currency cannot possibly meet all the needs of a diversified region's inhabitants. The shift to ever more intangible versions of currency -- from metals to paper to bits -- has exposed the limitations of central bank monopolies. In response, people have already started generating their own money in the form of a variety of community currencies often using sophisticated electronic payment systems (Hart, 2006).

Even when they don't issue their own money instruments, people do make their own social uses of it. Zelizer (1994; 2005) argues that monetary flows are best approached through understanding the social practices of ordinary people. This too is the dominant perspective of Parry and Bloch's collection, *Money and the Morality of Exchange* (1989). The anthropology of money must build on this perspective, since economic democracy has its origin in such practices. But I have been concerned mainly with the prospects for people to make money rather than take it for their own ends.

### **Commoditization: the dialectics of social abstraction**

One common strand informing these several lines of inquiry into money has been Marx's analysis of the historical relationship between people, machines and money in *Capital*. People ought to control machines and through them money, to be distributed in the general interest; but it is the other way round -- money controls the machines and the people, with unequal and often socially disastrous results. Our political task is to reverse this situation. His book was a means to that end and he began it with the famous chapter on "commodities" which deserves our close attention, especially the opening section: "The two factors of a commodity: use-value and value (the substance of value and the magnitude of value)" (Marx 1970 [1867]: 35-41).

Marx defines the commodity as a useful product of labour which, by means of social abstraction, is endowed with value in exchange. In an earlier article (Hart, 1982), I sought to improve on this definition, first by making the historical dialectic more explicit and then by taking up developments since Marx's time. I recast the commodity as a process, "commoditization", defined as "the progressive abstraction of social labour". When we do things for each other in society, these services have to be detached from what we do for ourselves. This process of abstraction draws us into ever-widening circles of interdependence, the most inclusive of which are exchanges using money.

The commodity is progressively (but not necessarily in a historical sequence):

- Some useful thing external to the producer;
- Made social by becoming available to outsiders;
- Specialisation extends exchange to an inter-community level;
- Sometimes persons circulate, not things (e.g. marriage exchange);
- Products of socially divided labour are circulated by means of gift-exchange, barter or payment of rent;

- This may be elaborated as markets, exchange at negotiated rates, not the gift;
- Then special- and general-purpose monies enter into the circuit of exchange;
- Money is the commodity crystallized as pure exchange value (Marx);
- Now money can take the form of capital to make profit;
- Eventually “industrial capital” employs human labour, as opposed to finance and merchant capital;
- Passing beyond Marx’s time, services come to outweigh goods in the world market (things are replaced by what people do for each other);
- Now commodities are often ideas and work for society is recognized as wholly abstract ciphers; money is information flying around cyberspace as bits;
- The world market for money is dominated by derivatives – secondary contracts that gamble on the future prices of commodities actually bought and sold;
- But people still do many things for themselves; make gifts; use old-fashioned cash; join computerized barter networks etc.

This is, of course, a bourgeois just-so story; but it is based on Marx’s and it does illuminate a basic trend that he predicted, the apotheosis of capital as money exchanged for money in a pure form detached from what people do. It is consistent with Mauss’s (1990 [1925]) argument that gift-exchange and market contracts rest on a shared logic of reciprocity; but not with the opposition between “gift economies” and “commodity economies” that animates so much anthropological discussion today (Gregory, 1982; 1997: chapter 2; Hart, 2007).

In his introduction to *Grundrisse* (1973 [1859]: 100-108), Marx states that we must start from the concrete conditions of our moment in history and then draw some analytical abstractions from them. Some are content just to achieve abstract ideas; but for Marx the point is to insert these simplified abstractions back into their concrete starting-point. Yet he opens *Capital* with this abstract discourse on “commodities” and the three volumes never get to where he was aiming for in *Grundrisse*, “the world market and its crises”.

Both Marx (1970 [1867]) and Simmel (1978 [1900]: chapter 6) noticed that social abstraction through capitalist markets seemed to go along with intellectual abstraction as philosophy and science in ancient Athens, Renaissance Florence, England in the seventeenth century and, we might say,



the USA in the twentieth. But we should not lose sight of the dialectics involved. The commodity remains something useful and in that use lies its concrete realization. The reality is the mutual determination of the abstract and the concrete and our method has somehow to reproduce that.

We rely on the products of abstraction to engage with others in highly concrete ways; and information-based trade in commodities and money allows us to interact with increasing specificity at great distances. Thus I once had a service contract for my website with a firm in Bangalore, India. I could talk to the webmaster there by internet telephone, while he showed me various design possibilities through our browsers-- all in real time and at no cost. This is getting close to what we could do to if we were in the same room together. Working with a PC will be a lot less lonely in future.

The digital revolution in communications is as radical as any in human history, comparable to the invention of agriculture (Hart, 2000, 2005). The internet went public only a dozen years ago and the basic technologies were invented in the mid-twentieth century. We are like the first digging-stick operators who stumbled into a revolution whose culmination thousands of years later in Chinese agrarian civilization was unimaginable to them.

### **A case study: the euro**

The euro is, with the US dollar, an example of the "homogenization" of money in recent times, the tendency for currencies to become more alike and for national currencies to take shelter with a global one (Dodd, 2005). As a very recent experiment, it lost 20% of its value against the dollar when it was only virtual (money of account), regaining more than that after its launch as notes and coins (monetary medium), only to slide back in 2005 and recover in 2006. With the dollar's role as world currency coming under increased pressure, the euro offers one of the few alternative refuges for the free flow of capital worldwide.

The European Union is the most dynamic political experiment in the world, with its rapid enlargement giving rise to intense debate over economic policy. The French and Dutch rejection of the new constitution revealed a popular concern that European governance is too remote, elitist and bureaucratic. I see the European project as an antidote to reactionary nationalism; but it could surely do with being more flexible and accountable. The "no" votes highlighted the issue of Europe's "social model", specifically of its ability to withstand the neo-liberal world economy. The monetary union

agreed at Maastricht is too rigid and the Dutch in particular found they had imported inflation with the euro, partly because the governments of larger countries overspent their limits to shore up depressed economies. Some Italians, faced with Asian competition for their manufactures, now express nostalgia for lira devaluation.

As European and American foreign policy have diverged since the end of the Cold War, this has led to growing public discussion of their respective economic models. Market liberals see only decadence in Europe and a euro that was a dead duck before it even got started. Some American radicals, on the other hand, claim that Bush invaded Iraq because Saddam was switching his oil money into euros. In the meantime, no-one knows how long Japan and China will finance the USA's trade and budget deficits nor what will happen to the world economy if they sell off their dollars. The rise of the so-called BRIC countries (Brazil, Russia, India and China) as producers of agriculture, minerals, manufactures and information services is the biggest shift in global capitalism since the USA and Germany challenged Britain's commercial ascendancy a century ago. A focus on the euro is a way of simplifying this complex situation. That is after all one of money's principal functions. So is the euro a new form of money and what difference has it made so far?

An editorial in *Libération*, of 1<sup>st</sup> January 2002, celebrated the euro as a revival of the spirit of the Roman Empire under the heading "Rubicon":

La marche de César sur Rome fut l'acte fondateur d'une *Pax romana* qui étendit son empire plusieurs siècles durant d'un bout à l'autre de l'Europe, garantissant au continent prospérité et civilisation. Les Européens n'ont jamais tout à fait perdu le souvenir de cet âge d'or... L'euro, véritable icône de l'Union européenne, est une nouvelle réincarnation de l'éternel projet d'unité d'un vieux continent hanté par sa longue histoire de conflits sanglants. . . (p. 3)

Moneta returns to claim her cultural legacy and a newspaper of the left temporarily abandons its republicanism to invoke the idea of empire. If money is memory, then the euro provokes very long memories indeed, as well as a degree of amnesia. Whatever we may think of Rome's political system, the promise of overcoming the fragmentation of European sovereignty inherited from feudalism is indeed the huge symbolic prize conferred by monetary union. The EU is a community, not a state; and its founding principle of "subsidiarity" ensures that there is room for many levels of community underneath. Ironically, by suppressing their own national

currencies, some countries may encourage the formation of parallel exchange circuits, employing virtual deutschmarks or francs as community currencies. There is scope for less inclusive monetary instruments to complement the euro. After all, the identity of the French is hardly erased by a currency that crosses borders.

Has the euro made any difference to the personal memory of individual Europeans? Their travels between member countries have been simplified, but not much else has changed. In most respects the system of banking remains the same and this reflects the conservatism of Maastricht and of the European central bank it eventually created.

The technical form of money is becoming ever more insubstantial -- from precious metals and ledger entries to paper notes and electronic digits. In the process money is revealed as pure information and its function as an accounting device (money of account) takes precedence over its form as circulating objects (the monetary medium). The euro began life in a wholly virtual form, without an objective existence as currency. Since money futures markets were invented in 1975, international exchanges of money no longer mainly pay for traded goods and services, but rather consist of money being exchanged for money in another form. In this way the money circuit (known as "the markets") has become almost wholly detached from real production, trade and political management.

In this world of runaway intangibles, the arrival of the euro notes and coins in January 2000 had a tangible objectivity. The banks of course still create over 90% of all euros in the form of paper loans (or more often as bits in cyberspace), but the actual currency was seen to be a symbol of a new political era. Almost all suppliers took advantage of the switch to round prices upwards. Otherwise, since the participating national currencies had been linked together within EMU for a decade, the euro has made little difference to people's experience of money either as an idea or as an object.

What about "heads or tails"? Has the euro altered the balance between states and markets? The euro may not be a national currency, but it does aim to be federal, like the dollar, and the twelve participating countries represent in effect a league of states. Joining a larger currency bloc is a way of trying to cope with "the markets" -- the global tide of virtual money that threatens to swamp the independence of national economies. But the euro is still a form of state money and its management is likely to be even less democratically accountable to the public than its national precursors. The euro is in principle

a throwback to the Bretton Woods era of fixed parity exchange rates; and it does not take much imagination to figure out that some parts of the European economy will suffer from its rigidity. At least the euro coins have generally dispensed with the heads of rulers.

The economic destiny of 300 million Europeans is now tied to the fortunes of a single currency whose management cannot possibly meet their varied needs and interests. If government of modern societies from a fixed central point has always been anomalous, this is even more likely to be true of Europe in the near future. Its constituent states will come under pressure from their own people for more flexible instruments of economic management. The euro cannot do the job all by itself. National monopolies of money have in any case only been around since the 1850s. Now would be a good time to recognize the need for a variety of monetary instruments, for as many in fact as our communities.

Is the euro a step towards money that better reflects the interests of people in general? The technical forms of currency are relatively insignificant -- notes, coins, cheques, ledgers, plastic, digits -- and the euro embraces them all. The form of the money of account is more important and, after several thousand years of state money linked to markets for scarce commodities (Keynes, 1930), it will take some effort to embrace another form, people's money. Territorial states are an anachronism today. Digitization encourages a growing separation between society and landed power. The euro involves only a limited break with the territorial principle. Its logic is still that of a central bank monopoly within an expanded territory. The national governments of Euroland are likely to be more constrained in their ability to raise taxes beyond the norm for the region. And of course, travellers throughout Europe will be less subject than before to usurious exchange rates. But against this, the management of the European economy from a single fixed point will impose costs on regions ill-suited by the common monetary policy. And it is still the case that people will finance governments and the banks through the imposition of a monopoly currency as sole legal tender.

There are other democratic possibilities. We can make our own money rather than pay for the privilege of receiving it from our rulers (Hart, 2006). Already social experiments involving community currencies are breaking new ground, thanks to the possibilities inherent in the new information technologies. The next chapter of monetary history will be written by new approaches addressing the parts that the euro alone cannot reach. But the euro

itself will probably be with us, well, for as long as European people think of themselves as a community for some purposes. Meanwhile its movement through our turbulent world offers us a glimpse of where human society is heading – perhaps to a totalitarian and fragmented future, but just possibly towards greater economic democracy and human unity.

### **Conclusion: money and the making of world society**

The euro is the most tangible symbol of the European Union, but not co-extensive with it. For the last century or more, member states had supplied their citizens with a monopoly currency that served both as the reification of the national economy and as their principle link to the world market. The move towards political and monetary union in Europe is the most striking example of a general trend. Everywhere nation-states are coming together into regional trading blocs as one kind of response to globalization: NAFTA, Mercosul, ASEAN, ECOWAS etc. At the same time, many states have hitched their waggon to the sinking dollar. In the meantime, the sheer size and volatility of global money markets and internet commerce undermine the credibility of existing national polities as an effective bridge to world society. The international settlement after 1945 looks increasingly inadequate. Before long, calls for a world currency will become louder than at present (Frankman, 2004).

Money is a universal measure of value, but its specific form is not yet as universal as the method humanity has devised to measure time all round the world. It is a store of memory linking individuals to their various communities, a kind of memory bank and thus a source of identity (Hart, 2000). If you have some money, there is almost no limit to what you can do with it, but, as soon as you buy something, the act of payment lends finality to your choice. Money thus links us imaginatively and practically to the widest reaches of society, while lending precision to the fulfillment of our most concrete desires and obligations. Money's significance thus lies in the synthesis it promotes of impersonal abstraction and personal meaning, objectification and subjectivity, analytical reason and synthetic narrative. Its social power comes from the fluency of its mediation between infinite potential and finite determination.

If the object of anthropology is to become the making of world society, the substantial intellectual gains made by ethnography in the twentieth century must be married somehow to humanistic, historical and philosophical

inquiries adequate to the task. The study of money offers one strategic focus for this, since money, more than most institutions, links each of us directly with the contemporary world as a whole.

## REFERENCES

- CAFFENTZIS G., 1989: *Clipped Coins, Abused Words and Civil Government in John Locke's Philosophy of Money*, New York, Autonomedia.
- DODD N., 2005: "Reinventing monies in Europe", *Economy and Society*, 34 (4): 558-583.
- DURKHEIM E., 1965 [1912]: *The Elementary Forms of the Religious Life*, Glencoe IL, Free Press.
- FOSTER R., 1999: "In God we trust? The legitimacy of Melanesian currencies" in AKIN D. and ROBBINS J. (eds), *Money and Modernity: state and local currencies in Melanesia*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press: 214-231.
- FOUCAULT M., 1973 [1966]: *The Order of Things: an archaeology of the human sciences* (Les mots et les choses), New York, Vintage Books.
- FRANKMAN M., 2004: *World Democratic Federalism: peace and justice indivisible*, London, Palgrave-Macmillan.
- GLUCKMAN M. (ed), 1964: *Closed Systems and Open Minds*, Chicago, Aldine.
- GREGORY C., 1982: *Gifts and Commodities*, London, Academic Press.
- GREGORY C., 1997: *Savage Money: the anthropology and politics of commodity exchange*, Amsterdam, Harwood.
- GUYER J., 2004: *Marginal Gains: monetary transactions in Atlantic Africa*, Chicago, Chicago University Press.
- HART K., 1982: "On commoditization", E. Goody (ed) *From Craft to Industry*, Cambridge, Cambridge U.P.
- HART K., 1986: "Heads or tails? Two sides of the coin", *Man*, 21 (4): 637-656.
- HART K., 2000: *The Memory Bank*, London, Profile Books. Republished 2001: *Money in an Unequal World*, New York, Texere.

- HART K., 2003: *Studying World Society as a Vocation*, London, Goldsmiths Anthropology Research Papers No. 9.  
<<http://www.thememorybank.co.uk/papers/sws>>
- HART K., 2004: "What anthropologists really do", *Anthropology Today*, 20 (1): 3-5.
- HART K., 2005: *The Hit Man's Dilemma: or business, personal and impersonal*, Chicago, Prickly Paradigm.
- HART K., 2006: "Richesse commune: construire une démocratie économique à l'aide de monnaies communautaires", in Jérôme BLANC (ed.), *Exclusion et Liens Financiers – Monnaies sociales: rapport 2005-2006*, Paris, Economica: 135-152.
- HART K., 2007: "Marcel Mauss: in pursuit of the whole", *Comparative Studies in Society and History*, 49 (2): 1-13.
- HART K., 2008: "The persuasive power of money", GUDEMAN S. (ed), *Economic Persuasions*, New York, Berghahn.
- KANT I. 2006 [1798]: *Anthropology from a Pragmatic Point of View*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KEYNES, J.M., 1930: *A Treatise on Money* (2 volumes), London, Macmillan.
- MALINOWSKI B., 1961 [1922]: *Argonauts of the Western Pacific*, New York. Dutton.
- MARX K., 1970 [1867]: *Capital: the critique of political economy*, Volume 1, London, Lawrence and Wishart.
- MARX K., 1973 [1859]: *Grundrisse*, New York, Vintage Books.
- MAUSS M., 1990 [1925]: *The Gift: the form and reason for exchange in archaic societies*, London, Routledge.
- MÜLLER A., 1931 [1816]: *Elemente der Staatskunst: Theorie des Geldes*, Leipzig, Kröner.
- PARRY J. and BLOCH M. (Eds), 1989: *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge, Cambridge U.P.
- POPPER K., 1997: *The Myth of the Framework*, London, Routledge.
- SIMMEL G., 1978 [1900]: *The Philosophy of Money*, London, Routledge.
- ZELIZER V., 1994: *The Social Meaning of Money*, New York, Basic Books.
- ZELIZER V., 2005: "Missing money: comment on Nigel Dodd", *Economy and Society*, 34 (4): 584-588.





# LA PUISSANCE SYMBOLIQUE DES SIGNES MONÉTAIRES : LE CAS DU DOLLAR EN ÉQUATEUR

**Jean-François PONSOT**

Quelles sont les raisons qui ont poussé l'Équateur, en 2000, à éliminer sa monnaie nationale et à lui substituer le dollar américain ? La dollarisation a engendré la stabilisation monétaire d'une économie sur la voie de l'hyperinflation. Le taux d'inflation, proche de 100 % lors du passage à la dollarisation, a été ramené à moins de 2,5 % depuis 2004. Pendant ce temps, la croissance du PIB a redémarré. Pour autant, l'élimination du sucre et son remplacement par le dollar américain ont profondément marqué les esprits. Comment la nouvelle monnaie a-t-elle réussi à s'imposer malgré les résistances de certaines catégories de la population ? Quelle est la légitimité du dollar ?

Cette étude s'intéresse au processus de substitution du dollar américain au sucre lors du passage à la dollarisation officielle et intégrale de l'Équateur. Elle s'arrête sur les justifications de la dollarisation, avant d'évaluer la légitimité de la dollarisation et du dollar américain aux yeux d'une population partagée entre partisans et opposants à la dollarisation. Elle souligne ensuite la puissance symbolique que peuvent contenir les signes monétaires, en mobilisant la théorie institutionnaliste de la confiance dans la monnaie. Il est montré comment l'ambiguïté de certains symboles reproduits sur les pièces de un dollar américain a favorisé la pénétration du dollar dans les circuits monétaires quechuas, sans toutefois instaurer une légitimité complète de la dollarisation.

## Substitution monétaire

L'adoption du dollar américain comme unique monnaie légale en lieu et place du sucre s'explique à la fois par des facteurs internes et externes.

Au niveau interne, la dollarisation intégrale a été présentée comme la solution ultime trouvée par les autorités équatoriennes pour sortir d'une crise économique et politique sans précédent et prévenir un éventuel chaos économique et politique. Sur le plan strictement monétaire, il fallait trouver une solution pour sortir de la dépréciation continue du sucre et enrayer une spirale hyperinflationniste dont le déclenchement semblait imminent<sup>1</sup>.

Au niveau externe, la solution de la dollarisation était conforme au consensus idéologique et théorique qui prévalait à la fin des années 1990 en matière de stratégies économiques préconisées pour les économies émergentes. La dollarisation était censée accélérer l'intégration financière internationale et favoriser une « bonne gouvernance monétaire » en restreignant toute politique monétaire et budgétaire active. Elle s'inscrivait ainsi dans l'esprit des prescriptions libérales du Consensus de Washington. La dollarisation connaissait également un certain succès auprès des milieux académiques qui considéraient à l'époque que les régimes de change intermédiaires n'étaient pas viables dans les économies émergentes, du fait de leur incapacité à garantir la crédibilité monétaire. Ce consensus autour des « *corner solutions* » chez les économistes préconisait donc des régimes de change extrêmes : soit l'ultrafixité du change, à travers les caisses d'émission (*Currency Boards*), soit l'ultraflexibilité. Le régime de caisse d'émission argentin, instauré en 1991, montrant des signes de faiblesse, il fallait proposer une solution plus radicale encore, la dollarisation intégrale.

La crise et les consensus externes en faveur de la dollarisation ne peuvent cependant expliquer le choix aussi rapide de la dollarisation. Le passage à la dollarisation n'est pas une solution *ex nihilo*. Non seulement, l'économie équatorienne était fortement dollarisée *de facto*, du fait de la crise de confiance dans le sucre, mais cette solution était encouragée fortement depuis bien longtemps par certains groupes d'intérêt de la côte, localisés à Guayaquil, le principal port équatorien et capitale économique de l'Équateur (Jameson, 2003).

---

1. Pour une description sommaire de la crise équatorienne et du passage à la dollarisation, voir Arès (2001), Marconi (2001) et Ponsot (2007).

## Convergence d'intérêt des élites

Le lobby exportateur de la côte — l'Équateur est l'un des principaux exportateurs de banane et de crevettes dans le monde — a appuyé l'idée de la dollarisation dès 1995, sous l'impulsion de Joyce De Ginatta de la Chambre de commerce de la petite industrie de Guayaquil<sup>2</sup>. L'idée a ensuite été relayée par Abdala Bucaram, élu président en 1996, originaire de Guayaquil, et converti au plan de convertibilité argentin de Domingo Cavallo — qu'il s'empressa de recevoir à peine élu. Le programme est finalement enterré après la destitution de Bucaram en février 1997 et son exil au Panama. Le travail d'influence des groupes de pression de Guayaquil redoubla alors d'intensité, sous l'expertise notamment de Kurt Schuler, principal avocat des régimes de *Currency Board* et de dollarisation.

Le passage des intentions aux actes n'a pas été facile. Il a fallu, en effet, convaincre d'autres parties influentes qui ne partageaient pas nécessairement l'enthousiasme à l'égard de la dollarisation. Au risque d'être caricatural, on peut présenter les clivages socio-économiques influents en Équateur autour de trois groupes principaux aux intérêts divergents :

— Le lobby exportateur de la côte pacifique de Guayaquil, déjà présenté, et favorable à la dollarisation ;

— Les élites administratives, politiques et intellectuelles de la capitale Quito, davantage préoccupées par les intérêts pétroliers et *a priori* sceptiques face à la dollarisation ;

— Enfin, les représentants des populations indigènes quechuas, majoritairement rurales, montagnardes et pauvres et très hostiles à la dollarisation. L'influence de ce dernier groupe s'est accrue progressivement au cours des années 1990, au point de devenir l'arbitre politique décisif lors des différentes élections et de jouer un rôle de premier plan au parlement.

Malgré les discussions autour de la dollarisation, l'annonce faite par le président Jamil Mahuad, le 9 janvier 2000, fut une surprise. Quelques semaines plus tard, celui-ci était renversé par un coup d'État militaire soutenu par la population touchée par la crise, en particulier les diverses composantes indigènes. Le successeur provisoire, le vice-président Gustavo Noboa — originaire de Guayaquil — décida de maintenir le projet, mettant les institutions financières internationales devant le fait

---

2. Voir le site [www.dolarizacionecuador.com](http://www.dolarizacionecuador.com).

accompli<sup>3</sup> ; le 29 février 2000, le Congrès votait la loi fondamentale pour la transformation économique — communément appelée loi *Trolleybus* — contenant les dispositions du passage à la dollarisation.

Les décisions surprise des présidents Mahuad et Noboa ne doivent pas être comprises comme un coup de force des élites de la côte ; elles ont été prises avec l'adhésion implicite des élites de Quito qui se sont ralliées progressivement aux arguments en faveur de la dollarisation. Celles-ci ont, en effet, considéré que le moment était venu de mettre fin à certaines dérives du modèle de société oligarchique équatorien, au premier rang desquelles on trouvait les interventions récurrentes de la Banque centrale en faveur de groupes de pouvoir économique. La Banque centrale avait été utilisée à plusieurs reprises pour éponger la dette des plus grandes entreprises du pays ; le dernier épisode en mémoire avait été le sauvetage des banques lors de la crise de 1998-1999. La dollarisation apparaissait alors comme une solution acceptable ; elle empêchait, en effet, la Banque centrale de manipuler la monnaie... y compris pour préserver les intérêts de certains groupes.

En définitive, la dollarisation a été le fruit de la convergence d'intérêts et d'objectifs de deux des trois principaux groupes d'intérêts équatoriens, celui de la côte et celui de Quito. Il n'en demeure pas moins que la dollarisation n'a pas été *a priori* un vecteur de cohésion sociale aussi puissant qu'on le décrit parfois. Le passage à la dollarisation a suscité des craintes et une forte opposition de l'un des trois grands groupes d'influence, celui des populations indigènes.

### Craintes et résistances

Le passage à la dollarisation officielle et intégrale a permis de dépasser la crise de légitimité de la monnaie domestique. Il n'a cependant pas éliminé toutes les questions relatives à la légitimité monétaire. La « mauvaise » monnaie (le sucre), devenue illégitime, a certes été remplacée par une « bonne » monnaie. Mais cette nouvelle monnaie est avant tout une xénomonnaie émise par un pays étranger. Se pose alors la question de la légitimité de ce nouvel instrument qui recèle en lui une dimension symbolique et identitaire d'une autre « communauté imaginaire » (Cohen, 2004). Le dollar américain est-il une monnaie légitime pour les Équatoriens ? La population équatorienne peut-elle

---

3. « La dollarisation n'est pas, je dois l'avouer, le type de politique que nous aurions recommandé à ce stade pour l'Équateur. Mais, dans ce type de situation, nous ne sommes pas idéologiques ou strictement attachés à ce que nous proposons. Ce pays a décidé cela. Désormais, notre rôle consistera à faire tout ce que nous pouvons pour les aider dans cette voie », Michel Camdessus, 17 janvier 2000, cité par Hanke (2003, p. 136).

s'identifier aux symboles qui s'affichent sur les pièces et billets américains ?

Les autorités équatoriennes ont parfaitement compris les défis posés par le changement de monnaie légale. Une vaste campagne d'information et de communication a été lancée en espagnol et en quechua pour familiariser les Équatoriens à la nouvelle monnaie. Le passage à la dollarisation a certes été facilité par la dollarisation *de facto*, surtout après le gel des dépôts bancaires en mars 1999. Le processus a néanmoins rencontré des craintes et des résistances.

La principale crainte était relative à une perte de pouvoir d'achat et une paupérisation croissante des populations modestes. Dans les faits, la dollarisation a impliqué, en effet, un ajustement des prix désormais libellés en dollar, entraînant une forte augmentation des prix des biens de consommation courante. Au-delà de ces arguments économiques, certains partis politiques ont initialement fait campagne contre la dollarisation, en insistant sur la perte de souveraineté. Les populations indigènes ont marqué leur désapprobation avant de s'allier à Lucio Gutierrez qui deviendra président de la République en 2002 et maintiendra la dollarisation.

L'opposition d'importants dirigeants de l'Église catholique a eu une influence certaine dans les régions rurales. L'annonce de la dollarisation a provoqué des manifestations spectaculaires et des refus de convertir les sucres en dollars, en particulier à Quito. Les opposants expliquaient que l'on tuait le maréchal Antonio José de Sucre — héros de l'indépendance qui avait donné son nom à la monnaie — pour la deuxième fois.

Le changement d'unité de compte a perturbé les populations les moins éduquées. Dans certaines régions, l'affichage des prix en sucres a persisté. L'analphabétisme n'a pas favorisé l'extension rapide du dollar : contrairement aux billets en sucres qui étaient de couleur et de taille différentes selon la dénomination, les billets en dollars sont tous verts et de taille similaire, si bien qu'il est difficile de les différencier. À cela, s'ajoutent les contrefaçons, phénomène dont il est difficile de mesurer l'ampleur.

Contrairement aux espoirs de ses avocats, les débuts de la dollarisation n'ont donc pas été un franc succès. Au début de l'été de l'année 2000, seulement 38 % des Équatoriens considéraient que la situation économique et sociale allait s'améliorer grâce à la dollarisation. À l'époque, la dollarisation était « l'ennemi commun de l'ensemble des groupes de base de la société », comme le souligne l'anthropologue Diego Iturralde.

## Souveraineté monétaire et pragmatisme

Certaines critiques vont progressivement s'estomper. L'élection à la présidence de R. Correa, économiste farouchement opposé à la dollarisation, à l'automne de l'année 2006, aurait pu annoncer la fin de ce régime monétaire. Il n'en est rien. Malgré son élection grâce aux voies des populations indigènes et modestes, *a priori* défavorables à la dollarisation, le nouveau président, a décidé de la maintenir. Cette attitude pragmatique s'appuie sur l'idée que les politiques de gauche du nouveau gouvernement sont parfaitement compatibles avec ce régime monétaire et surtout sur la crainte de remettre en question la relative stabilité macroéconomique actuelle en cas de reconstitution d'une monnaie nationale. Elle illustre l'ambiguïté de certains opposants à la dollarisation.

On retrouve également une ambiguïté dans le camp adverse des partisans de la dollarisation. Les premiers gouvernements favorables à la dollarisation ne sont pas allés jusqu'au bout de la logique qui sous-tend ce régime monétaire. Un des points les plus surprenants dans la réforme monétaire est, en effet, le maintien de la Banque centrale. Celle-ci demeure encore un institut d'émission<sup>4</sup> assurant la circulation d'une monnaie divisionnaire domestique (pièces de 1, 2, 5, 10, 25 et 50 *centavos* qui circulent parallèlement au dollar américain).

Cette mission est évidemment contraire à l'état d'esprit des promoteurs de la dollarisation intégrale. Officiellement, elle a été préservée pour des raisons pratiques : elle permet d'assurer l'approvisionnement de la circulation monétaire et d'éliminer les coûts d'acheminement des pièces depuis les États-Unis. Mais on peut y voir également la volonté de l'Équateur de préserver un attribut de la souveraineté monétaire. Difficile, en effet, de voir disparaître du jour au lendemain un instrument de cohésion sociale aussi puissant que la monnaie domestique. L'émission de cette monnaie divisionnaire s'établit

---

4. La Banque centrale de l'Équateur continue par ailleurs d'assurer la compensation interbancaire, de gérer les opérations externes du gouvernement et assume même une mission prudentielle en gérant les réserves obligatoires des institutions financières qui figurent au passif de son bilan. Elle a également recentré ses activités sur l'analyse statistique et macroéconomique et remplit une mission culturelle de premier plan avec, en particulier, la gestion des plus importants musées du pays. La disparition de la fonction de prêteur en dernier ressort est une conséquence importante du passage à la dollarisation. Habituellement, une Banque centrale utilise son pouvoir de création monétaire pour injecter de la liquidité sur le marché monétaire et ainsi porter assistance aux banques temporairement en déficit de liquidité. Cette fonction est primordiale car elle permet de maintenir la stabilité du système financier et de limiter les risques de crise bancaire. La Banque centrale d'Équateur ne peut plus assumer ce rôle. Si elle souhaite alimenter les banques équatoriennes en liquidité, elle doit utiliser ses propres réserves en dollars ou emprunter des dollars à l'étranger.

selon les principes du *Currency Board* (couverture intégrale de l'émission par des réserves en dollar).

Cette émission divisionnaire constitue un véritable casse-tête institutionnel. En effet, les pièces ne précisent pas la dénomination de l'unité de compte. Il ne peut pas s'agir de cents de dollar américain, puisqu'elles sont émises par la Banque centrale de l'Équateur et comprennent des référents équatoriens (mention « *Republica del Ecuador* » et personnalités équatoriennes). Il ne s'agit pas non plus de centimes de sucre, puisque la monnaie nationale a été remplacée par le dollar américain. Cette ambiguïté est d'autant plus criante que la Constitution du pays stipule toujours que la monnaie nationale est le sucre.

### L'ambiguïté du dollar Sacagawea

Dans les pratiques monétaires, le rejet du dollar n'est plus d'actualité aujourd'hui. Dans les régions les plus reculées et peuplées exclusivement de Quechuas, les velléités de maintenir le sucre dans les circuits monétaires locaux n'ont pas été reconduites. Le sucre a disparu et on ne constate pas l'émergence de monnaies parallèles destinées à contourner l'usage du dollar.

Un des vecteurs les plus puissants du ralliement progressif des populations indigènes à la dollarisation a été l'ambiguïté cultivée par une partie des symboles figurant sur la pièce de un dollar américain. Cette pièce représente, en effet, sur son côté face, une femme « indienne » portant son enfant dans le dos. Il s'agit de Sacagawea, figure autochtone célèbre de l'histoire des États-Unis (voir figure 1). La ressemblance avec une femme quechua est frappante. La familiarité du symbole peut laisser croire qu'il s'agit d'une pièce équatorienne si l'on ne prête une certaine attention aux autres symboles et messages<sup>5</sup>. La possibilité de confusion est encore plus évidente pour les populations indigènes analphabètes.

Le dollar Sacagawea est progressivement devenu l'instrument de paiement le plus populaire en Équateur, comme l'illustre aujourd'hui son importante diffusion. Cette large circulation du dollar Sacagawea en Équateur est d'autant plus frappante qu'elle contraste avec la rareté de cet instrument de paiement aux États-Unis (Lotz et Rocheteau, 2004).

La faible popularité de la pièce de un dollar aux États-Unis s'explique par l'absence de campagne de promotion ambitieuse pour cet instrument de paiement, mais surtout par la préférence très marquée des Américains

---

5. Devises « *In God We Trust* » et « *Liberty* » en filigrane côté face, mention « *United States of America* » et représentation du Golden Eagle américain côté pile.

pour le billet de un dollar. Son usage se limite principalement aux transactions opérées avec certaines machines qui n'acceptent pas les billets de un dollar, c'est-à-dire certains distributeurs de titres de transport et certaines machines à sous<sup>6</sup>. Sa diffusion relève presque exclusivement des distributeurs de timbres postaux qui ne rendent pas la monnaie en billets.

### Confiance méthodique, hiérarchique et éthique

L'ambiguïté du symbole Sacagawea a ainsi favorisé la pénétration du dollar américain dans les usages monétaires des populations indigènes qui lui étaient pourtant hostiles. Une fois le dollar inséré dans les rouages monétaires des zones les plus reculées, il a été difficile de revenir en arrière. Tout s'est passé comme si la pénétration du dollar avait exercé un effet de cliquet mettant à mal toute velléité de résistance au dollar.

Cet effet de cliquet souligne la puissance des symboles dans le processus de construction de la légitimité de la monnaie. La théorie institutionnaliste de la monnaie (Aglietta et Orléan, 1998) a particulièrement insisté sur cette idée que la légitimité de la monnaie relève de la croyance collective, y compris dans les sociétés modernes. À l'instar de Simmel, pour qui le rapport à la monnaie s'appuie sur « une foi sociopsychologique apparentée à la foi religieuse » (Simmel, 1987 : 198), cette approche insiste sur la confiance dans la monnaie. Elle distingue trois formes de confiance dans la monnaie :

— La confiance *méthodique*, qui découle de la répétition réussie des routines quotidiennes d'échange ;

— La confiance *hiérarchique* va plus loin que la simple constatation que les routines fonctionnent. C'est une confiance placée dans l'autorité garante de la « valeur » de la monnaie ;

— La confiance *éthique* procède d'une adhésion aux finalités collectives qui justifient la présence de la monnaie. Elle renvoie au système général des valeurs qui confèrent sa cohérence d'ensemble à une société.

---

6. L'indifférence du public américain aux pièces de un dollar n'est pas spécifique au dollar Sacagawea. Le dollar Eisenhower, lancé en 1971, n'a pas été un succès. *Idem* avec le dollar Susan B. Anthony, frappé à partir de 1979, malgré la volonté du président Carter de faire de cet instrument de paiement le « dollar du futur ». En décembre 2005, le Congrès américain a décidé de lancer à partir de 2007 une nouvelle série de 38 pièces de un dollar honorant chacun des présidents de l'histoire des États-Unis. Le succès de cette opération ne devrait pas se concrétiser par sa large circulation, mais plutôt par l'intérêt qu'y trouveront les collectionneurs, à l'instar de ce qui s'est passé à la fin des années 1990 après la diffusion d'une série de pièces à l'image des cinquante États américains.



En s'identifiant à la figure Sacagawea présente sur la pièce de un dollar, les populations rurales quechuas ont contribué malgré elles à faciliter la diffusion du dollar. Elles ont en effet actionné le levier le plus puissant de la confiance, celui de la confiance d'ordre éthique, inspirée par l'image de la femme indigène. Cette réaction a spontanément fait émerger la confiance de type hiérarchique et surtout la confiance méthodique. En acceptant d'être payés sur les marchés avec des pièces de un dollar Sacagawea, et en s'attendant à ce que tous les autres membres de la communauté l'acceptent également, les paysans quechuas ont définitivement laissé le dollar s'infiltrer dans les circuits monétaires des communautés montagnardes.

## Conclusion

La question de la pérennité du régime de dollarisation équatorien est de nature à la fois économique et politique. Sur le plan économique, deux conditions essentielles doivent être respectées pour assurer la soutenabilité d'un régime de dollarisation intégrale. Tout d'abord, l'économie dollarisée doit être en mesure de dégager une position extérieure structurellement excédentaire. En effet, la dollarisation annihile le pouvoir de création de liquidité de la Banque centrale, ce qui oblige le maintien d'entrées continues de dollars pour assurer le financement de la croissance et la stabilité du système financier (Ponsot, 2003). Pour l'instant, cette condition est satisfaite en Équateur. Le prix élevé du baril stimule les recettes d'exportation de pétrole, alimentant ainsi l'économie nationale en dollars. Mais ce contexte favorable durera-t-il ? La seconde condition se rapporte à la capacité de l'économie équatorienne à absorber d'éventuels chocs exogènes. Le poids des chocs exogènes (chute du prix du pétrole, phénomène climatique *el niño*) dans le déclenchement de la crise de la fin des années 1990 a été déterminant. Avec la dollarisation, les marges de manœuvre pour parer d'éventuelles secousses sont inexistantes : impossibilité d'intervenir sur le taux de change, de mener une politique monétaire et de prêt en dernier ressort, ou encore d'impulser une politique budgétaire de relance.

Sur le plan politique, la viabilité du régime de dollarisation dépendra de son degré de légitimité. Le maintien de la dollarisation et les réformes économiques qui lui sont associées ont obligé le président Gutierrez à démissionner au printemps 2005. On peut se demander si la popularité du président Correa suffira à construire la légitimité de la dollarisation.

En effet, la légitimité de la dollarisation équatorienne est un édifice à trois étages aux fondations bien fragiles. Le premier étage est celui de l'adhésion apparemment sans faille à ce régime monétaire des principales

élites économiques et politiques de Guayaquil et de Quito. À travers la dollarisation, celles-ci ont trouvé un terrain d'entente qui leur permet de sauvegarder leurs intérêts communs qui avaient été mis en péril par la grave crise économique et politique. Le second étage repose sur l'adhésion critique d'une majorité de la population non représentée, jusqu'à l'élection de R. Correa, par aucun des trois principaux groupes d'intérêt. Le dollar inspire certes des craintes et des réticences, mais il présente l'avantage de garantir une monnaie stable — ce que les autorités étaient incapables d'offrir — et surtout détachée de toute manipulation au profit des groupes oligarchiques. Enfin, le troisième étage est celui de l'opposition au dollar des couches les plus défavorisées, au premier rang desquelles les populations indigènes. La légitimité de la dollarisation n'est donc pas approuvée par l'ensemble des Équatoriens.

Se pose alors la question de la sortie du régime de dollarisation (Acosta, 2004 ; Jameson, 2003), censé être « irréversible ». Les expériences récentes de *Currency Board* et de dollarisation montrent qu'il n'y a que deux scénarios de sortie de tels systèmes : soit une sortie « par le haut », dans le cadre d'un processus d'intégration monétaire renforcée ou d'union monétaire. C'est le cas de figure des *Currency Boards* de l'Estonie, de la Lituanie et de la Bulgarie qui ont pour vocation de rejoindre l'Euroland. Soit une sortie « par le bas », à l'instar du scénario catastrophe argentin de 2001-2002. Pour l'instant, les autorités équatoriennes semblent privilégier la première solution dans l'hypothèse d'un abandon de la dollarisation, évoquant des projets régionaux d'union monétaire.

### Sacagawea : du mythe au dollar

La mise en circulation des pièces de un dollar Sacagawea, appelées également *Golden Dollars* en raison de la couleur dorée des pièces, a débuté en 2000. Elle a été décidée par le Congrès américain en 1997 pour remplacer le dollar Susan B. Anthony, souvent confondu avec le « *quarter* » de 25 cents. Elle a été organisée par le *Dollar Coin Design Advisory Committee* en juin 1998. Les symboles ont été dessinés après consultation des représentants des communautés autochtones (« *Natives* ») américaines.

Le principal symbole représente le portrait de Sacagawea et de son enfant Jean-Baptiste qu'elle porte dans le dos. Sacagawea, originaire de la tribu Shoshone, fut vendue et mariée au marchand de fourrure franco-canadien Toussaint Charbonneau. C'est à ce titre qu'elle accompagna Lewis et Clark dans leur expédition militaire et scientifique (1804-1806) de Louisiane et de l'Ouest américain. Elle s'illustra en sauvant des eaux du Missouri le cahier de bord du capitaine Clark qui contenait toutes les données de la première année d'exploration ; elle portait alors son enfant dans le dos. C'est cet exploit qui a nourri le mythe et que l'on retrouve sur la pièce de un dollar. Ses compétences linguistiques et ses connaissances topographiques ont permis de pacifier les contacts avec les autochtones, condition nécessaire pour acquérir des chevaux et assurer le succès de la mission conduite par Lewis et Clark.



### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACOSTA A., 2004 : « Dolarización or desdolarización, esa no es toda la cuestión », *Revista ICONOS*, 19, mars, Quito, FLACSO.
- AGLIETTA M. et ORLEAN A. (ed.), 1998 : *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- ARES M., 2001 : « La dollarisation de l'Équateur, un an plus tard », *Note du GRIC* 01-12, décembre, Montréal, UQAM.

- COHEN B.J., 2004 : *The Future of Money*, Princeton, Princeton University Press.
- HANKE S.H., 2003 : « Money and the Rule of Law in Ecuador », *Policy Reform* 6 (3) : 131-145.
- JAMESON K.P., 2003 : « Is it Possible to De-Dollarize ? The Case of Ecuador », *International Journal of Political Economy*, 33 (1) : 42-60.
- LOTZ S. et ROCHETEAU G., 2004 : « The Fate of One-Dollar Coins in the U.S. », *Economic Commentary*, 15 octobre, Federal Reserve Bank of Cleveland.
- MARCONI S. (ed.), 2001 : *Macroeconomía y economía política en dolarización*, Quito, Abya-Yala/UPS-ILDIS-UASB.
- NARANJO M., 2004 : *Del patrón oro a la dolarización en el Ecuador*, Quito, CPPUCE.
- PONSOT J.-F., 2007 : « Dollarisation et Banque centrale en Équateur », in LAFAYE DE MICHEAUX E., MULOT E. et OULD-AHMED P. (ed.) *Institutions et Développement. La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 233-258.
- PONSOT J.-F., 2003 : « The Obsession of Credibility: A Historical Perspective on Full Dollarization and Currency Boards », *International Journal of Political Economy*, 33 (1) : 83-99.
- SIMMEL G., 1987 : *Philosophie de l'argent* [1<sup>e</sup> édition all. :1900 ; frçse : 1977], Paris, PUF.

# GÉNÉALOGIE D'UNE MONNAIE MONDIALE : AUX ORIGINES DU DOLLAR

Ludovic DESMEDT

« Au commencement, tout le monde était comme une Amérique [...] Car alors on ne savait nulle part ce que c'était qu'argent monnayé. »

LOCKE, 1690, *Traité du gouvernement civil*, « De la propriété des choses ».

Aujourd'hui, le dollar est souvent présenté comme un symbole qui perpétuerait des relations hégémoniques, en particulier sur le continent américain. L'emprise du Nord sur le Sud s'exprimerait en particulier *via* l'instrument monétaire. Historiquement, le dollar s'est pourtant constitué comme un instrument de libération de territoires colonisés ; en effet, lorsque les « plantations » d'Amérique du Nord conquièrent leur indépendance vis-à-vis de la couronne britannique, cette monnaie est l'un des rouages essentiels du processus d'émancipation. Le nom officiellement retenu comme monnaie légale par les treize États indépendants en 1785-1792 provient d'une pièce de monnaie frappée en Amérique latine et communément utilisée par les colons britanniques. De fait, à la fin du XVI<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la « mondialisation est ibérique » (Gruzinski, 2004) : la péninsule domine une partie de l'Italie, les Pays-Bas, les côtes africaines, des régions de l'Inde et l'Amérique espagnole... Dans le Nouveau Monde, la pièce de huit (ou dollar) traduit cette domination. Ainsi, dès son origine, le dollar serait en quelque sorte une monnaie nomade, outrepassant ses aires de circulation « naturelles » pour traverser les hémisphères. Sur la carte du globe, les monarchies absolues européennes dessinent les frontières d'une Nouvelle-

Espagne, une Nouvelle-Angleterre, une Nouvelle-Hollande, une Nouvelle-France. La confrontation de ces nouveaux espaces de souveraineté avec des sociétés sans État va engendrer de multiples processus de confrontation et de segmentation.

Parallèlement aux préoccupations diplomatiques, l'enjeu pour les Européens consiste à intégrer ce « nouveau » continent dans leurs propres schémas d'interprétation. « La confrontation des Européens avec une réalité qui leur était non seulement inconnue, mais dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence avant 1492, posait un défi énorme à leurs capacités de perception et de compréhension. Le Nouveau Monde leur servait de miroir, d'antimodèle et d'utopie suivant les circonstances et selon leurs besoins et leurs désirs. » (Motsch, 2001 : 7). Ce qui attire tout d'abord les puissances colonisatrices, ce sont les richesses naturelles : Colomb cherchait l'or, et d'innombrables textes de l'époque, tel celui de Vasco de Quiroga décrivent un continent qui « par presque tout, est comme les premiers temps de l'Âge d'or » (1535, voir Davies, 2000 : 104). Pour la plupart des Européens, ce continent représente en effet la terre des origines, des « premiers temps ». La confrontation de systèmes sociaux hétérogènes suscite l'analyse :

“Suddenly, a new race of men was discovered, in a country whose very existence had not hitherto been suspected and which was apparently separated by a vast ocean from the continent where according to the sacred texts all men had originated.” (Meek, 1915 : 39)

Au regard du Vieux Monde, les Amérindiens ne se situent pas très haut sur l'échelle du progrès : un clivage entre sauvages et civilisés est opéré. Des textes de voyageurs tracent les prolégomènes de l'anthropologie. Les avant-postes de « sociétés modernes » représentatives d'un système utilitariste rencontrent de multiples « sociétés primitives » (en 1492 on estime le nombre d'Amérindiens à cinquante millions) aux mœurs étranges. Un aspect attire particulièrement l'attention, le rapport qu'entretiennent les « sauvages » avec le travail :

« Ceux-ci se font un honneur de leur oisiveté ; la paresse, l'indolence, la fainéantise sont dans leur goût et dans le fond de leur caractère [...] ils sont les gens du monde les plus désœuvrés » (Lafitau, 1724 : 183).

La théorie des étapes du développement trouve ses fondements : les Amérindiens ne connaîtraient ni agriculture ni commerce. On bâtit une analyse de l'avancée des mœurs et des formes de gouvernement selon les quatre étapes du développement (chasse, pâturage, agriculture, commerce). Hobbes systématise cette approche :

« En de nombreux endroits de l'Amérique, les sauvages [...] n'ont pas du tout de gouvernement et vivent à ce jour d'une manière animale » (Hobbes, 1651, chap. XIII).

Sur ces terres des « commencements », l'absence de propriété soulignée par Locke implique nécessairement (car logiquement) le caractère a-monnaire des transactions. On forge « la fable du troc » (reprise par Adam Smith, voir Servet, 1988) : à l'état primitif, les échanges s'opéreraient sans aucune médiation monétaire ; seule l'extension ultérieure de la sphère des transactions nécessiterait un médium commun. Cette démarche consiste à réintégrer *a posteriori* la monnaie dans l'analyse en supposant qu'elle ne modifie pas fondamentalement les mécanismes à l'œuvre. Dans la réalité, cette fable ne s'applique pas plus dans le Nouveau Monde qu'ailleurs : l'utilisation par les colons des moyens de paiement indigènes le démontre <sup>1</sup>.

Alors que l'Amérique latine est dotée de métaux précieux, le territoire nord-américain produit des amalgames singuliers, du fait de la réticence des autorités européennes à accorder un droit de frappe à leurs colonies. Prenons le cas de New York en 1675 :

« La pièce de huit vaut 6 shillings en argent de Boston, 3 wampums noirs ou 6 blancs valent un penny : l'argent du Massachusetts vaut moins que le sterling britannique, avec un ratio en wampum de 3 pour 1, etc. » (Jordan, p. 46.)

Ces rapports de change indiquent l'extrême perméabilité des espaces monétaires : les communautés de paiement se juxtaposent et l'on peut estimer certaines transactions en unités de compte britanniques, puis régler avec une monnaie issue du Massachusetts, combinée à des coquillages (les wampums). Si l'on s'en tient à l'exposition traditionnelle de la question monétaire, l'histoire américaine juxtapose donc en quelques décennies l'utilisation des diverses formes monétaires : marchandise, métal, papier. Au Nord, l'usage de monnaies allogènes (pièces de huit, « dollars » espagnols) et de monnaies « primitives » ou sauvages va peu à peu être supplanté par celui de billets sans cours légal mais circulatoires (*land banks*) puis de *Continental Dollars*. On peut interpréter cette évolution comme un affinement progressif des

---

1. À propos des Amérindiens du Nord, Lafitau écrit en 1724 : « Quoique le commerce ne soit encore parmi ces peuples, comme il l'était dans son origine, qu'un pur troc de denrées contre denrées », on peut repérer certains instruments qui apparaissent comme « une espèce de monnaie » (Lafitau, 1724 : 105). En ce qui concerne les pratiques précolombiennes, André Sayous se livre au même type de contorsions pour caractériser les « instruments d'échange ressemblant plus ou moins à de la monnaie » (Sayous, 1927 : 277).

instruments de transaction, avec un aboutissement sous la forme fiduciaire. Si l'on se déprend de cette approche formelle, le caractère continûment fiduciaire de la monnaie apparaît (Simiand, 1934). Que telle société se polarise sur certains coquillages, ou qu'une autre élise comme valeur suprême tel métal, la valeur qui lui est attribuée n'est jamais *intrinsèque*. L'analyse de G. Simmel conduit à la constatation suivante :

« De même qu'il est indifférent, pour mesurer des grandeurs, que l'échelle soit en bois, en fer ou en verre, car seul importe le rapport entre ses parties ou avec une tierce grandeur, de même, l'échelle que l'argent nous offre pour déterminer des valeurs n'a rien à voir avec sa substance » (Simmel, 1907 : 151).

Ce sur quoi il convient de s'attarder n'est donc pas la matérialité de l'instrument, mais plutôt la nature des référents mobilisés par chaque communauté<sup>2</sup>.

Sur le territoire américain des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la monnaie établit des connexions entre des univers symboliques extrêmement hétérogènes. La transition entre systèmes est complexe puisque, selon la communauté considérée (Amérindiens, trappeurs, marchands, manufacturiers...), les prestations évaluées sont distinctes. La fréquence des contacts entre sphères d'échanges provoque des ajustements perpétuels, pouvant provoquer la crise et la disparition brutale d'un instrument<sup>3</sup>. À cet égard, les rivalités aiguës par le contrôle de certaines monnaies « sauvages » aux environs de la Nouvelle Amsterdam (New York) à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle constituent une illustration extrême de la « violence de la monnaie ». De fait, l'approche d'Aglietta et Orléan permet d'éclaircir la fonction de médiation des instruments monétaires et la centralité de la dette au sein des sociétés humaines. La mise en exergue de la tension entre centralisation et fractionnement s'avère féconde pour l'analyse de ces phénomènes. Dans ce texte, nous nous intéresserons particulièrement aux stratégies déployées par les autorités coloniales pour contrôler/domestiquer l'instrument monétaire. Les expériences relatées ici ont pour particularité la mise en contact de sociétés sans État et avec

2. « Ce qui fait qu'un objet est monnaie, c'est son acceptation par tous comme forme reconnue de la richesse ; ce ne sont en rien ses propriétés naturelles. La nature particulière de l'objet considéré ne joue ici qu'un rôle secondaire. On peut dire que la monnaie a une nature autoréférentielle : est monnaie, ce que tout le monde considère être une monnaie. [...] ce qui compte, c'est l'unanimité » (Aglietta et Orléan, 2002, p. 85).

3. De manière générale, la crise monétaire peut se traduire par « un éclatement des fonctions sociales diverses et complémentaires des instruments monétaires, des substitutions d'instruments, des recompositions des cloisonnements, et finalement le plus souvent par une opposition entre des fonctions dites économiques et d'autres dites non économiques » (Servet, Théret, Yildirim, dans ce livre).



État : les travaux de Clastres<sup>4</sup> et de Deleuze-Guattari permettent d'éclaircir les procédures à l'œuvre, en particulier *via* les notions de « capture » et de « codage territorial<sup>5</sup> ». Globalement, deux stratégies coloniales se déploient : la volonté de capter les monnaies produites localement (1<sup>e</sup> partie), puis la volonté d'ancrer les monnaies émises (2<sup>e</sup> partie). En effet, les monnaies produites, « dollars » espagnols ou wampums, posent d'intenses problèmes de régulation et de gestion aux colons, ce qui justifie à leurs yeux la mise en place d'institutions basées sur la logique de l'hypothèque. Les Britanniques estiment que les monnaies bancaires sont susceptibles de répondre efficacement aux besoins de l'activité économique. Cependant, quel que soit le support utilisé, la monnaie condense des tensions sociales. Des frontières se dessinent alors selon les intérêts de telle ou telle partie de la société. Dans l'unification monétaire et financière des États-Unis, le débat entre les tenants d'une monnaie forte et les partisans de la souplesse, voire de l'inflation, sera âpre. L'expérience américaine révèle la monnaie comme projet politique.

### **Les mécanismes de capture des monnaies produites**

Sur l'ensemble du continent américain, la captation des richesses sous leur forme immédiatement repérable — métallique — constitue une préoccupation centrale. Portugais et Espagnols contrôlent directement les sources d'approvisionnement : « les plus grosses masses de métaux précieux introduites dans l'économie de notre civilisation provenaient d'une conquête par la violence, puis d'une exploitation par travail forcé » (Simiand, 1934 : 40). Dans sa partie septentrionale, l'Amérique offre des territoires favorables aux activités agricoles ou basées sur la pêche. Le travail du bois et du cuir, les plantations de coton ou de tabac, la pêche constituent l'essentiel des ressources en Nouvelle Hollande, Nouvelle France et Nouvelle Angleterre. Dénués de mines et d'Hôtels des Monnaies, les colons du Nord tentent de capter les ressources latines.

---

4. « L'apparition de l'État a opéré le grand partage typologique entre Sauvages et Civilisés, elle a inscrit l'ineffaçable coupure dans l'au-delà de laquelle tout est changé, car le Temps devient Histoire. » (Clastres, 1974, p. 170.)

5. « Les sociétés à État se définissent par des appareils de capture », Deleuze et Guattari (1980), p. 542. Voir les chapitres XII et XIII de leur ouvrage.

*Le dollar espagnol :**des mines aux Hôtels de monnaies, et du Sud au Nord*

L'or brésilien permet aux Portugais de frapper le « Joe » (Johannes), *dobra* de quatre escudos. Les Espagnols frappent des pistoles d'or, mais sur tout le continent, une espèce d'argent s'impose comme moyen de paiement dominant. À propos de l'Espagne :

“her mints there produced the ‘universal money’ of the Atlantic world, the peso of eight reales, called variously the piastra, the cob, the dollar, and the piece of eight” (Mc Cusker, 1978 : 98).

Une des plus vieilles activités humaines consiste à rechercher dans le sous-sol des « veines » et d'en extraire des métaux utiles. En Europe, les mines d'argent sont situées à l'est ; dans le Nouveau Monde, les Espagnols se rendent maîtres des territoires les plus riches en métaux. Du thaler européen au dollar américain, des ressemblances existent, mais les ressources du continent européen sont largement dépassées par celles du Nouveau Monde :

« Lorsque l'on considère toute la période qui va de 1500 à 1750, il reste vrai que le Mexique et le Pérou, à eux deux, représentaient plus de 80 % de la production mondiale d'argent métal » (Chaudhuri, 1984 : 54).

Avec les gisements du Mexique du Nord : Zacatecas, Trestrillo, Sombrete, Durango... et celles concentrées autour du *Cerro* de Potosi, l'Espagne pénètre dans le cycle de l'argent. On évalue à 70 000 tonnes d'équivalent argent la production américaine entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles (Chaunu, 1995).

De tout temps, le « scintillement noir, dangereux et maudit du métal » (Foucault, 1966 : 184) reflète un commerce dangereux entretenu avec l'inframonde

« Pour les populations andines, les galeries minières constituent l'antichambre de l'inframonde mythique : la face obscure du monde, un univers sauvage et chaotique associé aux forces vives qui sont à l'origine de la fertilité des champs et des mines. En effet, les mineurs partagent avec les alchimistes du Moyen Âge et de la Renaissance une vision agricole de la genèse et de la croissance des minerais. En partie confondu avec l'enfer, cet inframonde est également le lieu où les missionnaires espagnols localisèrent les démons et enterrèrent les divinités païennes diabolisées par l'évangélisation. » (Absi, dans ce livre)

La force de cet univers symbolique est particulièrement perceptible à Potosi « déflorée » par les *conquistadores* en 1545 : la montagne du Cerro Rico recèle la plus grande réserve argentifère du monde. La richesse

métallique attire les colons qui exploitent la main-d'œuvre locale. Le coût humain s'avère monumental :

« Au sommet de longs escaliers aux marches usées, au sol glissant, que gravissent, courbés ou accroupis, hommes et femmes lourdement chargés de minerais, dans un air rare en oxygène, riche en gaz carbonique, chaud et humide, les corps ruisselants de sueur se trouvent brusquement en contact avec des températures souvent inférieures à zéro. [...] au total, directement ou indirectement, des millions d'hommes, vraisemblablement, en sont morts. » (Chaunu, 1995 : 315)

Cette exploitation s'accompagne de fléaux naturels ou sociaux (crime, débauche). Les Indiens touchent de rares rétributions en échange du travail extrêmement rude qu'ils accomplissent, du fait de l'application de la *mita* (voir Rose, 1996).

Dans l'imaginaire politico-économique européen, il existe un lien étroit entre le Prince et la monnaie métallique, entre le souverain et les éléments naturels : « l'analogie entre roi, soleil, feu et or est courante ; la proportion d'un douzième entre l'argent et l'or est supposée correspondre à la relation entre le soleil et la lune, etc. » (Servet, 1988 : 54). Le processus de la frappe, qui consiste à apposer le symbole du pouvoir sur un disque normalisé (Hart, 1986), permet d'une certaine façon de « purifier » le métal impur, d'opérer un transfert de la sphère négative vers celles des échanges. On ne peut cependant s'empêcher de tracer un parallèle entre la « malédiction du métal » rapportée ci-dessus et la stagnation qui marquera les royaumes espagnols et portugais aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'exploitation intensive des mines et des populations locales aurait entraîné le déclin relatif des économies dominantes de la conquête. En tout état de cause, les rois de Castille sont les seuls souverains européens à autoriser des frappes à grande échelle dans le Nouveau Monde. La Casa de Moneda de Mexico ouvre par décret royal en 1535. Une partie du métal devient monnaie dans les Hôtels de la Monnaie de Mexico, de Lima (à partir de 1566) ou de Potosi (1572). Des espèces d'argent sont produites : les « pièces de 8 », parfois coupées en « quartiers », qui valent 8 réales. Ces pièces sont semblables aux *Joachimsthaler* de la vallée de Joachimstal, vallée en Bohême qui fournit l'argent nécessaire à la production de pièces dès 1519. Puisque l'attrait des pièces de huit dans le Nouveau Monde est similaire à celui des « thalers » de Marie-Thérèse dans le Vieux, ces pièces seront nommées « dollars », au Sud comme au Nord.

Les autorités coloniales françaises, hollandaises ou britanniques n'obtiennent pas de leurs métropoles le pouvoir d'émettre des espèces locales. Avant l'indépendance des États-Unis, le seul Hôtel des Monnaies

installé en Amérique septentrionale est le Boston mint, qui frappe les *pine tree shillings* en argent, entre 1652 et 1684 (date de sa fermeture par la Couronne). Les processus de monétisation internes étant insuffisants, on fait donc appel à une monnaie externe : celle des colonies voisines.

Après la prise de la Jamaïque, l'argent espagnol commence à pénétrer les colonies du Nord selon des canaux commerciaux. Les pièces proviennent des Antilles, avec lesquelles les colons nord-américains entretiennent des liens commerciaux réguliers. Schématiquement, les pièces frappées au Mexique circulent dans les Antilles espagnoles et pénètrent les Antilles britanniques à l'occasion de transactions commerciales, telles la vente d'esclaves, par exemple. Elles sont ensuite remises vers les colonies continentales en échange de marchandises et de services divers (bois, nourriture, transport maritime). Du fait de la structure des échanges, les dollars espagnols pénètrent plus aisément les colonies britanniques que leurs voisines hollandaises et françaises. Si les soldes commerciaux sont insuffisants pour les attirer, la surévaluation des cours légaux des espèces et les manipulations monétaires, en particulier au Massachusetts, sont couramment pratiquées. Le dollar espagnol devient monnaie officielle en Virginie en 1645. Puisqu'il existe des frontières monétaires entre les colonies britanniques, pour plus de facilités, on transcrit les opérations extérieures en dollars (« *dollars being allways the standard* », Mc Cusker, 1978 : 170).

Les pièces d'argent provenant du Mexique *via* les Antilles sont utilisées dans les échanges de mélasses, sucre, rhum. Les négociants de ces marchandises sont plutôt concentrés dans les milieux urbains. Selon Alexander Hamilton, à la veille de la Révolution, environ un quart de la monnaie en circulation dans les colonies continentales est constitué d'espèces, et environ la moitié de ces pièces sont des pièces de huit. Ainsi, au sein des colonies britanniques, la circulation d'espèces espagnoles est plus généralisée que celle d'espèces anglaises. Parallèlement, les colons entretenant des contacts avec les indigènes vont élire un autre type de moyen de paiement.

« *La monnaie des sauvages* » :  
*le cas des wampums et leur difficile régulation*

Au moment de la « découverte » du Nouveau monde, les sociétés précolombiennes utilisent comme moyen de paiement des instruments tels les fèves de cacao ou des pièces de tissu. Mais le métal recherché par les colonisateurs va provoquer une démonétisation progressive de ces instruments. Au Nord, la côte atlantique recèle de nombreux coquillages, appelés *wampupeag* chez les Algonquins ou encore *roanoke* en Virginie.

Avec ce coquillage, les Amérindiens confectionnent plusieurs perles. Forées, elles sont ensuite présentées sous forme de « branches », « colliers » ou « ceintures ». Les Britanniques les nomment wampum, les Néerlandais *sewan* et les colons français du Canada utilisent le terme de *porcelaine*. À la fois parure et ornement (proche des bijoux européens), la porcelaine est aussi un instrument de médiation. « La tradition politique des wampums était si bien instaurée sur cette partie du continent que les puissances coloniales n'eurent d'autre choix que de se conformer à la façon de faire des Amérindiens pour traiter avec eux » (Lainey, 2005 : 61).

Dans des cultures orales, le wampum est un moyen de conserver la trace de certains actes. Le jésuite Joseph-François Lafitau écrit au début du XVIII<sup>e</sup> siècle :

« Les Sauvages n'ayant pas l'usage de l'écriture et des lettres, et se trouvant par là exposés à oublier bientôt les choses qui se passent parmi eux [...] ils suppléent à ce défaut en se faisant une mémoire locale par des paroles qu'ils attachent à des colliers ».

Dans le mythe fondateur iroquois, les colliers symbolisent la réunion des nations confédérées :

« C'est donc le personnage central du mythe expliquant la fondation de la Ligue iroquoise, Hiawatha, qui instaura la tradition de l'utilisation des wampums à des fins diplomatiques par les nations iroquoises » (Lainey, 2004 : 38).

La place de ces objets est donc centrale : les colliers « tiennent lieu de paroles, d'écritures et de contrats » (Lafitau, 1724 : 103). Chaque collier représente une affaire particulière, il constitue une mémoire. En résumé, « Hors du collier, l'affaire n'existe simplement pas » (Motsch, 2001 : 257).

Les récits de voyageurs européens indiquent de multiples exemples d'utilisation de ces colliers : en 1612, à l'occasion de la rencontre d'Anglais et d'Indiens à Terre-Neuve, les « sauvages » remettent un collier de coquillages (Greenblatt, 1996 : 157-9). Utilisés pour prouver la bonne foi, la sincérité, ces « colliers diplomatiques » sont également mobilisés lors des déclarations de guerre. Ainsi, on délivre une ceinture (« War-Belt of Wampum ») pour signifier début d'un conflit contre les Français (Colden, 1750 : 176). Dans ses *Mémoires* écrits au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le chevalier de La Pause présente ainsi la question :

« Les colliers et branches de porcelaine sont l'agent universel chez les sauvages [...] c'est le lien des nations et des particuliers, c'est un gage inviolable et sacré qu'y

donne la sanction aux paroles, aux promesses et aux traités » (cité par Lainey, 2004 : 50).

Selon les situations, le wampum peut donc symboliser des relations pacifiques, appuyer une déclaration de guerre, voire cautionner certains traités territoriaux avec les colons. Ce ne sont pas les transactions interpersonnelles qui comptent, mais l'engagement du clan dans sa globalité. Les objets permettent de résoudre ou bien de faire éclater certaines tensions. Ces paléomonnaies enchâssent l'économie dans une sphère culturelle élargie : « la monnaie symbolise d'abord les actes correspondant aux moments fondamentaux de la vie sociale » (Lantz, 2002 : 389).

Lorsque les gouverneurs de certaines colonies négocient avec les communautés indiennes un territoire, en tant qu'acheteurs, ils remettent une ceinture de coquillages. La pénétration de ces objets à l'intérieur des sphères d'échange hollandaises ou britanniques va les précipiter dans un univers symbolique plus restreint.

Chez les Amérindiens, le wampum est également inséré dans la sphère marchande : les sociétés indiennes du centre s'en procurent lors de leurs échanges avec les groupes côtiers — vannerie, poteries contre coquillages — (Servet, 1980). Voici comment on peut résumer la situation :

« Les Iroquois vendaient du cuivre du lac Supérieur aux peuplades de l'Atlantique ; mais ils ne savaient que faire de leur poisson. [...] Un coquillage des grèves maritimes intéressait l'Iroquois beaucoup plus que le poisson de l'Atlantique » (Rousseau, 1967 : 1075).

Les peuples algonquiens de l'Est fabriquent les perles, les Iroquoiens de l'intérieur fournissent les fourrures. Cependant, les pratiques coloniales vont modifier l'utilisation des wampums.

La communauté néerlandaise contrôle l'*Hudson river*, là où les gisements de coquillages sont les plus nombreux. Un commerce triangulaire se met en place : des biens de peu de valeur (*duffles*) sont proposés aux Algonquiens des côtes contre du wampum, ensuite utilisés dans les échanges avec les tribus intérieures. La *Dutch East India Company* écoute les fourrures obtenues à des prix très avantageux en Hollande. Le gouverneur Stuyvesant en 1660 résume la situation :

“Wampum is the source and the mother of the beaver trade, and for goods only, without wampum, we cannot obtain beavers from the savages” (cité par Ceci, 1980 : 841).

Comme l'indique Lantz :

« Les contours de la sphère de circulation des paléomonnaies, même lorsqu'elles voyagent très loin de leur lieu de production, sont flous [...] aucun pouvoir politique n'impose son nom, son visage, sa devise, sur les unités monétaires » (Lantz, 2002 : 391-2).

Dès lors, les Européens à la recherche d'instruments de paiement tentent d'importer cette monnaie des « sauvages ». Confrontés à la déficience de leurs espèces nationales, les colons néerlandais, britanniques et français adoptent progressivement le wampum comme moyen de paiement. C'est à la suite du contact avec les Européens que les perles s'uniformisent et se diffusent plus amplement, en particulier *via* les réseaux créés pour le commerce des fourrures. L'introduction s'effectue d'abord par ce type d'échanges, puis va se généraliser dans les centres urbains. Au regard européen, les transactions en wampums entre Amérindiens ne comprennent pas d'échelle de prix homogène ou « objective » : les prix peuvent évoluer selon les rapports hiérarchiques des contractants. Les couleurs et présentations des coquillages leur confèrent certaines valeurs (les blancs sont communs, les pourpres plus rares).

*"All these circumstances are regulated according to the importance of the business to be negotiated, and the rank and quality of the persons to whom the collar is to be presented"* (Jefferys, 1760 : 52).

En Nouvelle Hollande, puisque la circulation des espèces hollandaises est rare, le compte est tenu en florins, en castors ou en wampums. Au XVII<sup>e</sup>, dans la Nouvelle-Amsterdam (New York à partir de 1664) :

*"Prices of goods were quoted regularly not only in silver but also in beaver and in wampum. In the fall of 1658 the three moneys were at a ratio of 10 to 15 to 21 ; that is, 21 gulden wampum value equaled 15 gulden beaver value or 10 gulden silver value New Netherland currency"* (Mc Cusker, 1978 : 157).

Le wampum obtient le cours légal de 1627 à 1662 en Nouvelle Angleterre pour le paiement des impôts.

Même si les Narragansetts qui les produisent sont surnommés les « maîtres de la monnaie » (Ceci, 1980 : 844), ce type de monnaie « archaïque » a des règles d'émission floues, ce qui va provoquer un engouement de la part des colons, puis sa disparition. La réduction de cet « agent universel » à sa dimension réserve de valeur crée des tensions : la maîtrise des lieux de « production » de cet instrument provoque au XVII<sup>e</sup> siècle des conflits entre colons et Amérindiens, voire entre

Amérindiens. Les campagnes britanniques contre les Pequots ont pour objectif explicite le contrôle des sources d'approvisionnement en wampums (*"In May 1637, just 2 months after wampum was declared legal tender [...] war was formally declared on the Pequots"*, Ceci, 1980 : 845). Par ailleurs, « Les Iroquois firent donc la guerre aux nations de l'Est dans le but de se procurer du wampum » (Lainey, 2004 : 22). Parallèlement, certains marchands hollandais salarient des femmes de colons afin de tisser des colliers de wampums. Cette activité lucrative va attirer la contrefaçon et des colliers de wampums de toutes matières, verre ou bois, vont entrer dans la circulation. Ces pratiques vont contribuer à la dépréciation des coquillages. Alors que les Amérindiens en produisaient selon leurs besoins, les colons en introduisent bientôt à l'excès. Durant les années 1660, les wampums se dévalorisent : les Anglais obtiennent alors (temporairement) le droit d'émettre des pièces. En conséquence, ils se délestent de leurs wampums (l'équivalent de 10 000 £) en paiement des fourrures provenant des provinces de Nouvelle Hollande. « Sur le marché amérindien, l'étalon wampum dégringole » (Rousseau, 1966 : 1076). À New Amsterdam, Jordan estime la perte de valeur des coquillages dans les échanges à 400 % entre 1656 et 1663. L'effondrement de ce qui est devenu le principal instrument de paiement néerlandais permet aux Britanniques de conquérir la Nouvelle-Amsterdam sans peine (Ceci, 1980). Après le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le terme wampum apparaît sporadiquement en tant qu'unité de compte<sup>6</sup>, pour disparaître ensuite du vocabulaire des colons.

Chez les Amérindiens, la valeur symbolique du wampum s'efface peu à peu, et l'écriture remplacera au cours du XIX<sup>e</sup> siècle l'utilisation diplomatique des colliers. Dans les colonies du Nord, les wampums dévalorisés dans la sphère économique finissent par disparaître. Ainsi, les stratégies de capture des moyens de paiement en circulation dans le Nouveau Monde par les colons paraissent insatisfaisantes. Les dollars espagnols produits grâce au métal andin ne peuvent être obtenus qu'en cas de balance commerciale excédentaire avec l'extérieur et sont trop rares ; les wampums se dévalorisent du fait d'une production mal maîtrisée. Des initiatives bancaires vont alors se multiplier.

---

6. Dans L'enquête sur l'aliénation des Indiens de 1759, Charles Thomson évoque les pratiques de certains « marchands » qui, pour se procurer peaux et wampums alimentent les Indiens de liqueurs (Thomson, 1759 : 55). Des trappeurs vont jusqu'à fouiller les tombes pour récupérer les coquillages enfouis.



## Les processus d'ancrage des monnaies émises

La rigidité des autorités londoniennes vis-à-vis des besoins des colons en constante augmentation accroît la nécessité de trouver des sources d'émission. L'usage des lettres de change entre maisons de négoce et fournisseurs est circonscrit aux zones urbaines. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'émission de papier-monnaie est souvent conçue comme une opération alchimique transformant les éléments, libérant la monnaie du carcan métallique (voir Wennerlind, 2003). On assiste donc à des tentatives d'implantation d'un « système de monnayage capitaliste » (Benetti et Cartelier, 1980) dans lequel l'ouverture du circuit monétaire s'effectue grâce à l'intervention de ceux qui possèdent un capital. Encore faut-il sélectionner parmi les capitaux monétisables celui qui recueillera l'accord le plus large.

### *Monétiser le sol : les banques foncières*

Dans les sociétés amérindiennes, la terre n'est pas exploitée, privatisée, il faut rendre ce qu'elle offre car « les Amérindiens appartiennent à la terre » (Motsch, 2001 : 134). Le rapport à la terre est fondé sur un système de don. La mentalité coloniale provoque une rupture car, en accord avec la théorie lockéenne, « les Européens peuvent s'approprier la terre en Amérique sans le consentement des populations qui y ont vécu depuis des milliers d'années. Puisque celles-ci sont dans un état de nature » (Tully, 1999 : 71). Le sol se voit donc progressivement privatisé, et peut même susciter des émissions bancaires.

Les *Land banks* ou banques foncières tentent d'associer l'immobilité du gage (foncier) à la liquidité monétaire. Les premières théorisations de ce type de monnaies bancaires prennent corps en Angleterre dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle : Samuel Hartlib, William Petty, Nicolas Barbon, puis l'écossois John Law proposent des projets de *Land Banks*. L'argument peut être résumé simplement :

« *The best basis of trade is credit ; the best basis of credit is land ; therefore, the best basis of trade is land-credit* » (Horsefield, 1960 : 159).

La logique mobilisée par ce type de projets est celle de l'hypothèque : des terres privatisées, cadastrées, donnent lieu à une injection de liquidités. Dans cette opération alchimique, il s'agit cependant de conserver un lien organique entre émissions bancaires et nature : la terre devient un « gage ».

« *Agitation for a land bank was an attempt to found currency again in tangible matter, in matter that could link the economy to the 'primitive' economy of the*

*earth, the 'original' of the 'copies' that the money represented, the non-representational system imagined as having existed in an age of 'primitive purity'" (Peters, 1996 : 377).*

Il y a une proximité de cette manière de voir avec la pensée physiocratique française (Perrot, 1985).

À Londres, la *City* est peu réceptive à ce genre d'arguments, et les banques foncières resteront marginales dans la Métropole. En revanche, elles semblent particulièrement adaptées aux préoccupations des colons du Nouveau Monde. Les Bostoniens mettent en place, dans les années 1680, *The Fund*, une banque hypothécaire. Il s'agit pour les propriétaires terriens de faire enregistrer leurs possessions auprès d'un *loan office*, les billets émis étant gagés en contre-valeur de ce qui a été inscrit à l'actif. À l'issue de l'enregistrement, le fermier peut utiliser les billets remis lors de ses paiements auprès des fournisseurs qui les acceptent. Le Rhode Island fonde une *land bank* en 1715 et devient la colonie qui mettra le plus à contribution les émissions de billets : l'équivalent de 500 000 £ sera en effet mis en circulation entre cette date et le milieu du siècle. Le New Hampshire, le Connecticut, la Caroline du Nord suivent peu après.

Alors que les propriétaires fonciers sont naturellement très favorables à ce genre d'établissements, les marchands insérés dans les transactions internationales craignent la dépréciation des billets émis par les banques foncières. Dès les années 1720, des ordres en provenance de Londres sont envoyés aux gouverneurs visant à limiter les expériences de *land banks*. Suite à des plaintes, le Parlement britannique décide en 1741 de restreindre ces pratiques en application des *Bubble Acts* (destinés à protéger les individus d'affaires financières frauduleuses). Ce sont surtout les guerres contre les Français et les Amérindiens qui tariront cette source de monnaie, puisqu'à cette époque, la Couronne permet aux colonies médianes d'émettre des billets en contre-valeur des taxes.

#### *L'inscription fiscale : des monnaies provinciales aux Continental dollars*

Les monnaies bancaires coloniales sont émises selon deux circuits principaux : dans une logique de financement privé reposant sur l'hypothèque (système des *land banks*) ou dans une perspective de financement public fonctionnant à partir d'avances sur impôts. Dans ce second cas, le papier est gagé sur les anticipations de recettes fiscales.

En Nouvelle France, l'intendant de justice, police et finances Jacques de Meulles est confronté à l'extrême rareté des espèces. En 1685, il prend la décision de faire circuler des cartes à jouer afin de financer les dépenses militaires lors des conflits qui l'opposent aux Britanniques.

« J'ai rendu une ordonnance par laquelle j'ai obligé tous les habitants de recevoir cette monnaie en paiement... en m'obligeant en mon nom de rembourser lesdits billets. Personne ne les a refusés et cela a fait si bon effet que, par ce moyen, les troupes ont vécu à l'ordinaire » (cité par Sédillot, 1979 : 30).

Du Canada, l'expérience aura des prolongements en Louisiane et en Guyane. Le traité de Paris de 1763, qui entérine la domination britannique sur l'Amérique du Nord, mettra fin à l'expérience française. Toutefois, dans l'objectif similaire de payer les soldats durant le conflit avec le Canada, les colons du Massachusetts engagent le même type d'opération : la première émission de papier-monnaie « officiel » intervient en 1690. Malgré l'échec de Phips dans sa conquête du Québec, cette pratique va s'installer durablement : en 1712, huit colonies britanniques émettent du papier-monnaie. Les expériences inflationnistes au New Hampshire et au Rhode Island après 1750, contrastent avec la stabilité des émissions du Massachusetts. Cependant, le pouvoir londonien, confronté à l'augmentation de sa dette publique, désire que les Américains acquittent les impôts nouveaux en espèces, et non en papier.

« En Avril 1764 l'Acte sur la monnaie ou *Currency Act* étendit à l'ensemble des colonies continentales l'interdiction d'émettre des billets de banque, à compter du 1<sup>er</sup> septembre. [...] L'on affirmait ainsi à la face des colonies le rôle prépondérant de la monnaie anglaise, au risque d'asphyxier une économie qui souffrait d'une disette de son encaisse métallique » (Cottret, 2003 : 49).

Pour contourner cette prohibition, en 1766, le Maryland émet pour la première fois des billets dont la dénomination n'est plus stipulée en unités de compte anglaises mais en « dollars espagnols ». Ces billets, bien que sans statut légal, sont remis aux détenteurs de titres représentatifs de la dette publique et servent aux paiements courants entre colons. Ce sont les premiers dollars papiers émis sur le continent américain.

La question des émissions de papier-monnaie envenime les relations entre les colonies et Londres :

*"It was not fortuitous that the issuance of paper money and a period of significant economic development accompanied each other ; nor were Parliament's attempts to limit British colonial paper money and the American Revolution unrelated"* (Mc Cusker, 1978 : 119).

Après le début des combats entre les indépendantistes et les armées de George III, le Congrès autorise en juin 1775 l'émission de 2 ou 3 millions de *continental* dollars, billets payables en pièces espagnoles. En échange de ces billets, les fournisseurs doivent remettre leurs produits destinés à

approvisionner les troupes. La résolution du 11 janvier 1776 enjoint à tous les colons d'accepter les *continentals*, sinon quoi ils seront traités en « ennemis du pays ». Ces billets servent essentiellement à lever des armées et à équiper les troupes. En deux ans, on estime à 240 millions de dollars les émissions du Congrès, et à 210 millions celles des monnaies provinciales (étatiques). D'après Benjamin Franklin : « le papier fut l'instrument avec lequel nous avons combattu nos ennemis » (Franklin, 1786 : 1127).

Le 6 juillet 1785, le Congrès adopte comme monnaie officielle le dollar. Le Coinage Act de 1792 étend celui de 1786 et institue définitivement le dollar comme monnaie officielle de compte et de paiement. Le système anglais est donc remplacé par une monnaie à consonance espagnole, symbolisée par le *cifrao* portugais (\$, c'est-à-dire mille réis), finalement intégrée dans la base décimale adoptée par les Français.

*Le contexte post-révolutionnaire :  
la confrontation entre « paper-men » et agrariens*

Après la fin des hostilités, la dépréciation des *continentals* fait ressurgir la question monétaire et financière dans un nouveau contexte. Au sein de l'entité « États-Unis », la question de la dette et des processus d'émissions provoque l'opposition entre créanciers et débiteurs : les premiers défendent une *hard money* centralisée, les seconds sont plutôt favorables à la décentralisation bancaire et à une inflation jugée tolérable. De même, la question fiscale oppose les *assumptionists* et les *anti-assumptionists*, favorables ou non à la consolidation d'une dette fédérale. Hamilton (secrétaire du Trésor de 1789 à 1795) insiste sur la jonction qu'il estime nécessaire entre dette publique et émissions monétaires (pour une approche globale, voir Théret, 1998). Selon lui, les créanciers s'opposent à la Constitution si aucun ordre n'est instauré dans le maquis des émetteurs de papier-monnaie. Parmi les antifédéralistes, Thomas Jefferson est ouvertement favorable aux intérêts agricoles. De fait, les provinces agricoles, démunies de pièces, militent pour une expansion de la monnaie-papier ; les marchands urbains, connectés aux marchés extérieurs, réclament au contraire la stabilité monétaire (voir Bridenbaugh, 1955 : 360-361). Pour Hamilton, il est clair que le système financier doit constituer le socle de l'activité manufacturière. Jefferson défend un système décentralisé basé sur la propriété foncière :

*"We have now lands enough to employ an infinite number of people in their cultivation. Cultivators of the earth are the most valuable citizens. They are the*

*most vigorous, the most independent, the most virtuous, and they are tied to their country, and wedded to its liberty and interests, by the most lasting bonds"* (Jefferson 1785, cité par Beard, 1915 : 425).

Ces vertus agraires sont opposées aux visées des *paper men*, c'est-à-dire des gens de finance et d'industrie, qui trouvent en Hamilton un porte-parole : il faut rassurer les créanciers <sup>7</sup>.

Finalement, l'intervention de Washington et une conciliation temporaire entre les deux parties rendront effectif le projet hamiltonien, avec pour principal résultat la consolidation des dettes publiques. En favorisant les visées des financiers, la structure monétaire finalement mise en place s'articule donc à un projet économique explicite : délaissant le dessein d'une Amérique agrarienne, le schéma hamiltonien s'avérera plus favorable à l'essor industriel. Puisque la terre est considérée comme une forme de capital archaïque par les *paper-men*, leurs intérêts seront privilégiés, à l'inverse de ceux des agriculteurs.

## Conclusion

À l'origine, le dollar est une monnaie nomade, non seulement entre zones géographiques distinctes, mais surtout entre univers symboliques hétérogènes. Les initiatives monétaires et financières coloniales s'articulent au processus de codage du territoire. En effet, les dollars espagnols et les monnaies primitives comportent un défaut d'inscription territoriale : un métal trop cosmopolite, des paléo-monnaies peut-être « trop riches de significations sociales ou symboliques et dont la fonction d'échange n'a pas été purifiée » (Breton, 2002 : 16), rendent leur régulation problématique. En revanche, les monnaies de crédit territorialisent les instruments de paiement : dans un premier temps, le sol privatifé peut susciter la création de moyens de règlement (*land banks*). Puis, l'irruption des monnaies fiscales destinées à financer les conflits permet de concrétiser les velléités d'indépendance. Après 1776, l'affirmation du projet hamiltonien reflète un mouvement profond : la création du dollar-papier et la consolidation des dettes publiques entérinent l'effacement d'une certaine Amérique, celle des monnaies « primitives » et des banques foncières. La centralisation des dettes et le rejet de l'inflation dessinent une communauté d'intérêts. L'inscription

---

7. « La carte de la ratification révèle un peu les deux Amérique. Les comtés créanciers sont fédéralistes, les zones débitrices émettent des votes hostiles » (Chaunu, 1976, p. 241). On peut voir dans cette opposition entre provinces agricoles et zones manufacturières les prémices de l'affrontement entre États du Nord et du Sud du siècle suivant : voir Beard, 1915.

territoriale s'effectue *via* la fiscalité. À cet égard, la vente des terres de l'Ouest pour financer l'après-guerre, indique la montée en puissance du processus d'éviction des Amérindiens.

*"After the war, [...] the states and the Continental Congress coveted Indian land, primarily as an asset to be sold to American settlers to pay off the Revolutionary War debt"* (Roback, 1991 : 18).

Alors qu'aux États-Unis l'intégration monétaire et financière s'étend, l'Amérique latine reste dominée par l'obsession des métaux précieux. Le processus « alchimique » de la monnaie bancaire n'y est pas maîtrisé. On peut penser que cette dépendance envers un processus de monétisation archaïque participera en grande partie aux écarts de développement des périodes ultérieures.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABSI P., 2008 : « La part du diable. Métal et monnaie dans les mines de Potosi, Bolivie », voir dans ce même ouvrage.
- AGLIETTA M. et ORLÉAN A., 1982 : *La violence de la monnaie*, Paris, PUF.
- AGLIETTA M. et ORLÉAN A. (ed.), 1988 : *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- AGLIETTA M. et ORLÉAN A., 2002 : *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.
- BEARD C. A., 1915 [1965] : *Economic Origins of Jeffersonian Democracy*, Londres, MacMillan.
- BEARD C. A., BEARD M., 1933 [1954] : *The Rise of American Civilization*, New York, Mac Millan.
- BENETTI C. et CARTELIER J., 1980 : *Marchands, salariat et capitalistes*, Paris, Maspero.
- BRETON S., 2002 : « Présentation », *L'Homme*, 162 : 13-26.
- BRIDENBAUGH C., 1955 : *Cities in the Wilderness, the first century of Urban Life in America 1625-1742*, New York, Knopf.

---

8. « La terre n'appartient pas à l'homme ; c'est l'homme qui appartient à la terre [...]. Croyez-vous que vous pouvez tout faire à la terre, uniquement parce qu'un homme a signé un bout de papier et vous l'a donné ? » Chef Seattle au Président Franklin Pierce en 1855, cité par Latouche (2003 : 156).

- CECI L., 1980: "The First Fiscal Crisis in New York", *Economic Development and Cultural Change*, 28 (4) : 839-847.
- COTTRET B., 2003 : *La révolution américaine*, Paris, Perrin.
- CHAUDHURI K.N., 1984: « Circuits monétaires internationaux, prix comparés et spécialisation économique », in DAY J. (ed.), *Études d'histoire monétaire*, Lille, PUL : 49-67.
- CHAUNU P., 1995 [1969]: *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, PUF.
- CLASTRES P., 1974 : *La société contre l'État*, Paris, Minuit.
- COLDEN C., 1750: *The History of the five Indian nations*, Londres.
- DAVIES J.-C., 2000 : « L'utopie et le Nouveau Monde, 1500-1700 », in L. T. SARGENT et R. SCHAER (ed.), *Utopie, la quête de la société idéale en Occident*, Paris, BNF/Fayard : 104-125.
- DELEUZE G., GUATTARI F., 1980 : *Mille Plateaux*, Paris, Minuit.
- FOUCAULT M., 1966 : *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- FRANKLIN B., 1786, *The retort courteous*, in *Writings*, New York, The Library of America, 1987 : 1122-1130.
- GREENBLATT S., 1996 : *Les merveilleuses possessions. Découverte et appropriation du Nouveau Monde au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres.
- GRUZINSKI S., 2004 : *Les quatre parties du monde*, Paris, La Martinière.
- HART K., 1986: "Heads or Tails : Two sides of the coin", *Man*, 21 (4) : 637-656.
- HOBBS T., 1651: *Leviathan*, New York, Penguin Books, 1986.
- HORSEFIELD J.K., 1960: *British Monetary Experiments, 1650-1710*, Cambridge Mass., Harvard University Press.
- JEFFERYS T., 1760: *The natural and civil history of the French dominions in North and South America*, Londres.
- JORDAN L., "Money substitutes in New Netherlands and early New York : Wampum."  
<http://www.coins.nd.edu/ColCoin/ColCoinIntros/NNWampum.html>
- LAFITAU J.-F., 1983 [1724] : *Mœurs des sauvages américains*, Paris, La Découverte.
- LAINÉY J., 2004 : *La « Monnaie des Sauvages »*, Québec, Septentrion.
- LAINÉY J., 2005 : « Les colliers de porcelaine de l'époque coloniale à aujourd'hui », *Recherches amérindiennes au Québec*, 35 (2) : 61-73.
- LANTZ P., 2002 : « Point de vue d'un sociologue », *Journal des anthropologues*, 90-91 : 387-397.

- LATOUCHE S., 2003 : *Décoloniser l'imaginaire*, Paris, Parangon.
- LOCKE J., 1690 [1992] : *Traité du gouvernement civil*, Paris, Flammarion.
- MC CUSKER J.-M., 1978 : *Money and Exchange in Europe and America, 1600-1775*, Londres, Mc Millan.
- MEEK R. L., 1915 [1976] : *Social science and the ignoble savage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MOTSCH A., 2001 : *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique*, Québec, Septentrion.
- PERROT J.-C., 1985 : « Aléas d'une innovation : les banques foncières au XVIIIe siècle », *Économies et Sociétés*, 19 (10) : 5-36.
- PETERS J. S., 1996 : "The Bank, the Press, and the 'Return of Nature'" in BREWER J. and Staves S. (eds) : *Early Modern Conceptions of Property*, Londres, Routledge.
- ROBACK J., 1991 : « Exchange, Sovereignty, and Indian-Anglo Relations », in ANDERSON T.L. (ed.), *Property Rights and Indian Economics*, Boston, Rowman and Littlefield Publishers : 5-27.
- ROSE S., 1996 : « La damnation de Potosi : l'*Historia de la Villa Imperial* d'Arzans de Orsua y Vela », in ROSE S. : *Enfers et damnations dans le monde hispanique et hispano-américain*, Paris, PUF : 351-361.
- ROUSSEAU J., 1966 : « Le krach du marché du wampum », *Annales*, 21 (3) : 1073-1077.
- SAYOUS A. E., 1927 : « Les procédés de paiement et la monnaie dans l'Amérique espagnole pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue Économique Internationale* : 271-304.
- SÉDILLOT R., 1979 : *Histoire du franc*, Paris, Sirey.
- SERVET J.-M., 1980 : « Ordre sauvage et paléomarchand », *Analyse, Épistémologie, Histoire économiques*, 19 : 3-142.
- SERVET J.-M., 1988 : « La monnaie contre l'État ou la fable du troc », in KAHN Ph. (ed) : *Droit et Monnaie*, Paris, Litec : 49-62.
- SERVET J.-M., THÉRET B., YILDIRIM Z., 2008 : « Universalité du fait monétaire et pluralité des monnaies », dans cet ouvrage.
- SIMIAND F., 1934 : « La monnaie réalité sociale », *Annales sociologiques*, 500 (1) : 1-86.
- SIMMEL G., 1907 [1999] : *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF.
- THÉRET B., 1998 : « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », in AGLIETTA M. et ORLÉAN A. (ed.) : *La monnaie souveraine*, *op. cit.* : 253-288.



- THOMSON C., 1759: *An enquiry into the causes of the alienation of the Delaware and Shawanase Indians from the British interest*, Londres.
- TULLY J., 1999: *Une étrange multiplicité. Le constitutionnalisme à une époque de diversité*, Laval, Presses de l'Université de Laval.
- WENNERLIND C., 2003: "Credit-Money as the Philosopher's Stone: Alchemy and the Coinage Problem in Seventeenth-Century England", *History of Political Economy*, vol. 35 : 234-261.



# LE SALAIRE DE LA PEUR :

## TRAVAIL, ÉTAT, DÉPENDANCES ET CIRCULATION MONÉTAIRE EN OUZBÉKISTAN

**Laurent BAZIN**

L'interrogation scientifique générale qui guide la rédaction de ce chapitre peut être brièvement formulée de cette manière : en quoi l'observation des modes de circulation de l'argent et des représentations qui leur donnent sens permet-elle de comprendre les changements sociaux contemporains dans des univers localisés ? Peut-elle contribuer à analyser la manière dont ces dynamiques sociales singulières s'articulent aux mutations économiques, à la transformation de la souveraineté des États, et plus généralement, à l'ensemble des processus qui s'opèrent à l'échelle mondiale et définissent ce qu'il est convenu d'appeler la globalisation ? L'exposé ne sera pas abstrait mais fondé sur la présentation de résultats de recherches ethnologiques en Ouzbékistan. La logique de l'exposé prend la question en quelque sorte à rebours : pour la traiter, il est d'abord essentiel de cerner ce que l'on entend par globalisation, puis d'examiner la position qu'occupe l'Ouzbékistan dans ce cadre international. Après cet exercice préliminaire, il sera possible d'exposer les résultats d'enquêtes de terrain qui ont porté sur l'observation de différentes situations de travail.

### **La globalisation et ses expressions paradoxales en Ouzbékistan**

L'Ouzbékistan apparaissant à l'écart du développement du marché mondial et d'une dynamique générale de libéralisation, il est nécessaire d'essayer de préciser en quoi son évolution peut être néanmoins comprise comme une configuration symptomatique des processus qui caractérisent la globalisation. Si l'on comprend cette dernière comme la restructuration

contemporaine, à l'échelle mondiale, des rapports de domination sur la base d'une économie dite « de marché », alors elle repose sur trois mouvements que l'on peut très brièvement spécifier. Je serai succinct dans la mesure où j'ai déjà développé ailleurs des tentatives d'éclaircissement<sup>1</sup> et où la place manque ici pour un exposé plus complet.

Le premier de ces mouvements est l'effacement du communisme et l'extension à l'ensemble du monde du système politico-économique (et idéologique) du capitalisme. À partir de la fin des années 1970 en effet se profile progressivement un effacement des systèmes socialistes, soit par leur conversion à l'« économie de marché » (Chine dès 1977, Vietnam en 1986), soit par leur affaiblissement et leur effondrement (Europe de l'Est en 1989, URSS en 1991). Certes, l'expansion du capitalisme n'est pas nouvelle et a été largement théorisée et discutée, notamment par Marx et ses successeurs. Une caractéristique de la conjoncture internationale qui se met en place à partir des années 1970 tient toutefois à cette nouvelle extension « géographique » du capitalisme (mondialisation), qu'accompagnent la progression du néolibéralisme en termes idéologiques, ainsi que les mutations « internes » au système capitaliste.

Un second mouvement essentiel de la globalisation a trait à la prépondérance qu'y ont acquise les organisations internationales, en particulier la Banque mondiale et le FMI, depuis les prémisses jetées lors de l'implantation des plans d'ajustement structurel en Afrique et en Amérique latine, dans les années 1980. La globalisation se concrétise par une multiplication des organisations et traités régionaux ou internationaux, institués tout spécialement dans l'objectif de l'extension et de l'institutionnalisation du « libre marché ». La montée en puissance des organismes internationaux s'accompagne également du rôle accru et de la multiplication des ONG comme acteurs intervenant à la fois sur la scène internationale et dans les univers sociaux localisés. Ces institutions internationales ou transnationales constituent des vecteurs décisifs de la diffusion du marché et de l'élaboration des « normes globales » qui en assurent la « bonne gouvernance » ou en entreprennent la moralisation<sup>2</sup>.

Le troisième mouvement est la dynamique « interne » de transformation du capitalisme, en particulier sa libéralisation et la prépondérance qu'y acquiert la finance (Orléan, 1998). Je ne vais pas développer ici plus amplement cette mutation bien connue et décrite par d'autres, sinon pour en signaler que les aspects « dérivés » pèsent en premier lieu sur les modes d'institutionnalisation et de protection du

---

1. En particulier Bazin (2003) ; Bazin, Benveniste & Selim (2004).

2. On se référera en particulier aux travaux de Bernard Hours (1998, 2003).

travail qui avaient été mis en place à la période antérieure. Alors que, des années 1920 aux années 1970, la conjoncture avait été dominée, sur tous les continents, par la stabilisation du travail salarié et l'institution de « classes ouvrières », le travail salarié (incluant la protection salariale) est, depuis la fin des années 1970, l'objet d'une déstabilisation plus ou moins brutale. Pour le formuler autrement, en reprenant les termes de Frédéric Lordon (2000), le « paradigme de la liquidité » tend à s'imposer sur le travail autant que sur le capital industriel, du fait même de l'hégémonie qu'exerce au niveau mondial la finance (et les fonds institutionnels) dont elle constitue la logique par excellence.

Ces trois points évoqués désigneraient l'Ouzbékistan comme un espace « hors mondialisation » tant le pays semble justement se tenir de plus en plus à l'écart des « nouvelles » dynamiques du capitalisme mondialisé, libéralisé et financiarisé : depuis près de quinze ans en effet, le régime politique neutralise les injonctions externes à la libéralisation, freine la progression du marché, entrave l'implantation du capitalisme — voire celle des investissements étrangers — et a fini par bannir purement et simplement les ONG, soupçonnées, à juste titre depuis la chute du régime géorgien en 2003, de constituer un réseau d'activités subversives encouragé par les fondations et agences américaines. Il n'est donc guère contestable que l'Ouzbékistan, ancienne marche « orientale » de l'une des grandes puissances qui s'affrontaient dans le cadre de la guerre froide, soit devenu une « périphérie » qui se tient éloignée du mouvement actuel d'expansion du capitalisme globalisé et financiarisé, voire qui tente de se soustraire à son emprise. En revanche, quelques remarques supplémentaires aideront à concevoir en quoi les évolutions contemporaines de l'Ouzbékistan peuvent être néanmoins considérées comme caractéristiques des processus liés à la globalisation.

La première remarque est que les ajustements économiques et institutionnels qui forment le cœur du processus de globalisation impliquent, dans le même mouvement, des bouleversements idéologiques qui ont trait non seulement au fonctionnement « légitime » de l'économie, mais aussi à la construction même de la légitimité de l'État. Autrement dit, le fait que la globalisation modifie les conceptions de l'économie et de ses rapports avec l'État signifie aussi un déplacement voire une inversion des modes de légitimation politique des États. Revenons sur la période précédente caractérisée par l'importance accordée à l'État dans la régulation de l'économie et des conflits de classe<sup>3</sup>. Elle s'ouvre dans les années 1920, après la première guerre mondiale, la révolution russe, la crise de 1929, l'irruption des mouvements fasciste et nazi. Cette

---

3. Voir par exemple les réflexions de Bruno Théret (2002).

conception de l'État se consolide à la suite de la seconde guerre mondiale, avec la prépondérance idéologique du marxisme, entretenue par l'existence de l'URSS. En ce qui concerne la question du rapport du politique à l'économie, l'État y est, sur de très larges parties du monde, y compris d'Europe occidentale, pensé à partir de son rôle essentiel dans la mise en œuvre du développement de l'économie (fondé en particulier sur l'industrialisation) et la modernisation de la société. La marche (forcée) vers l'industrialisation, aux conséquences parfois catastrophiques socialement, parfois ruineuses économiquement, avait caractérisé bien des pays depuis les prémisses soviétiques théorisées et mises en œuvre dans les années 1920. Ces constructions idéologiques, qui se matérialisent sous différentes formes dans les pays que l'on catégorise comme socialistes, en développement ou du « compromis fordiste » occidental, ne qualifient pas simplement un style de politique économique : ce dont il est question c'est bien la conception même de l'État, c'est-à-dire la base de sa légitimité, ou encore la forme de sa souveraineté et le domaine sur lequel s'exerce cette dernière.

À partir des années 1980, devant l'échec des politiques de développement et des pays socialistes, d'un côté, et les évolutions « internes » du capitalisme dans les pays dominants de l'autre, ces visions de l'État vont se restructurer progressivement autour de l'idée de « marché » (la mystique de son autorégulation, ressuscitée, prive évidemment les États de cette fonction). Avant la mise en œuvre des « réformes » dans les ex-pays socialistes, les « ajustements structurels » en Afrique et en Amérique latine, sans doute au moins autant que les « révolutions » libérales thatchériennes et reaganiennes, vont constituer les véritables laboratoires d'une transformation radicale des fondements idéologiques de l'État, de sa légitimité politique et de la nature de sa souveraineté.

\* \* \*

Des cinq États d'Asie centrale qui ont surgi du démantèlement de l'URSS en 1991, l'Ouzbékistan est de loin le plus peuplé avec une population estimée à 26 millions d'habitants en 2005 pour un territoire, aux trois-quarts désertique d'environ 450 000 km<sup>2</sup>. Son économie est basée sur la culture du coton (5<sup>e</sup> producteur mondial, 2<sup>e</sup> exportateur), mais aussi l'extraction de matières premières (or, pétrole, gaz, métaux etc.) tandis que l'industrie développée à l'époque soviétique est déclinante<sup>4</sup>.

---

4. En 2000, le PIB était estimé au niveau de 95 % de celui de 1990 (*Le Courrier des pays de l'Est*, 2001). Le rapport de la BERD de 2002 estimait le PNB par habitant à 255 \$ en 1994 (fin de la crise d'hyperinflation), 541 \$ deux ans plus tard, pour redescendre graduellement à

L'Ouzbékistan et les ex-républiques soviétiques voisines présentent des configurations intéressantes à observer dans le cadre des réflexions sur la globalisation. Il s'y joue en effet simultanément — au moins en apparence — la conversion des systèmes communistes au capitalisme et l'édification d'États souverains dans un « monde sans souveraineté » pour reprendre l'expression de Bertrand Badie (1999). Ces républiques faisaient partie de l'URSS, c'est-à-dire de l'un des États entièrement définis par son obédience idéologique au communisme : État et système idéologique emblématiques et instigateurs des tentatives de modernisation autoritaire qui caractérisent l'ensemble de la période 1920-1970 au niveau mondial, ainsi qu'on vient de le rappeler. Le développement de l'économie et la protection sociale, la modernisation des rapports sociaux étaient les bases principales de légitimation de l'État. La formation et la structuration d'une classe ouvrière ont été une des dynamiques fondamentales du pouvoir soviétique, à tel point que ce dernier avait même entrepris de transformer l'ensemble de la société en une classe ouvrière pour la réalisation future du communisme. Sans doute était-ce une fiction, qui doit être comprise comme telle, mais cette fiction, d'une part, fondait la légitimation de l'État sur le socle du travail, et d'autre part a conduit à l'une des formes les plus abouties de stabilisation de la main-d'œuvre dans le monde. De la sorte, dans la société soviétique l'État définissait le statut social et l'accès à certaines prestations (logement, santé, retraite, vacances, etc.) sur la base des positions des individus ou des groupes familiaux dans la sphère du travail et de la production.

L'effondrement de l'URSS a eu un effet idéologique et économique immédiat. Tout d'abord, la disparition de la référence communiste signifie l'évacuation de l'idée de modernisation autoritaire de la société par l'État comme base de légitimation de ce dernier. Les nouveaux États indépendants, et tout spécialement l'Ouzbékistan, tentent désormais de fonder leur légitimité sur des socles identitaires : l'État, aidé de ses savants, s'est, depuis l'indépendance, lancé dans une entreprise de glorification de l'identité ouzbèke, de son passé, de son présent et de son avenir. La magnificence de l'État ouzbek<sup>5</sup> est recherchée dans le passé le plus lointain, afin de postuler un ancrage antique sur le territoire actuel de l'identité, de la culture, des traditions ouzbèkes et même celle de l'État (Laruelle, 2004, 2005). Il s'agit en effet d'amplifier ce que la politique et

---

237 \$ en 2001. Le rapport de l'année 2005 donne d'autres chiffres : 306 \$ en 2001 puis une progression jusqu'à 401 \$ en 2004 et 471 \$ en 2005 (projections).

5. Parmi les slogans officiels et les sentences du président de la république affichés partout ou scandés par les représentants de l'État, l'un des plus répandus pourrait se traduire comme ceci : « L'avenir de l'Ouzbékistan, c'est la grandeur de l'État » (*O'zbekiston kelajagi buyuk davlat*).

la science soviétique des nationalités avaient entrepris à partir des années 1920-1930, c'est-à-dire la séparation des persanophones (tadjiks) et des turcophones et la différenciation des sociétés turciques en « nationalités » distinctes, chacune d'elles se voyant attribuer une langue, une histoire, un corpus littéraire, une culture, un folklore, des traditions etc., ainsi que des structures administratives et politiques, selon un procédé très largement similaire à l'invention des nations européennes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Roy, 1997). Toutefois, l'État soviétique « supranational » se justifiait par une production idéologique et rhétorique intense fondée sur un progrès incluant tant des aspects économiques et techniques (industrialisation, productivisme, réalisations économiques, prouesses technologiques) que la lutte contre les traditions, les religions, les rapports de parenté, rejetés dans l'archaïsme. Il faudrait sans aucun doute nuancer cette dernière proposition, mais le retournement qui s'est opéré après l'indépendance n'en est pas moins spectaculaire. Si l'ancien secrétaire du parti communiste d'Ouzbékistan qu'est l'actuel président de la république théorise explicitement dans l'un de ses nombreux ouvrages la nécessité d'une « idéologie d'État », celle-ci est désormais pensée comme idéologie « nationale », c'est-à-dire idéologie de la « nation ouzbèke » (Selim, 2007). Le pouvoir politique actuel a conservé de la période soviétique une rhétorique glorifiant les « réalisations de l'État indépendant » en lieu et place de celles du socialisme. Cette rhétorique se voit néanmoins contredite de manière criante par un déclin économique qui s'imprime très fortement dans la conscience d'une très grande partie de la population ouzbékistanaise. L'État tend désormais à magnifier les supposées traditions ouzbèkes dans lesquelles il voit un vecteur de sa propre légitimité et un facteur d'unification nationale (autant que source potentielle de division puisque fondé sur une fraction seulement de la population ouzbékistanaise). Il y trouve aussi un moyen essentiel de renforcer son emprise par le biais du contrôle social qu'exercent les « anciens » (*oqsoqol* : littéralement, barbe blanche) dans l'organisation des quartiers urbains ou ruraux (*mahalla*) réhabilités après l'indépendance comme institutions emblématiques des « traditions » (Pétric, 2002a).

Ainsi, l'Ouzbékistan, qui se présente comme un État très largement à l'écart du développement actuel du « marché mondial » et des flux de capitaux ou de marchandises qui le structurent, mais aussi des injonctions idéologiques globales à la libéralisation, apparaît néanmoins un exemple tout à fait significatif du renversement des modes de légitimation du pouvoir politique qui caractérise la conjoncture actuelle. L'évolution du pays, qui s'effectue dans le sens d'une marginalisation accrue, illustre toutefois parfaitement les processus en jeu dans la conjoncture actuelle de



globalisation du capitalisme et permet d'approfondir les réflexions et les connaissances sur l'articulation des phénomènes proprement économiques et politiques, ou idéologiques. L'État extérieur, modernisateur, fondant sa justification idéologique sur le progrès, le développement économique et antinomique avec de quelconques traditions perçues comme signes d'arriération, a ici totalement disparu, au sens propre, puisqu'il s'agissait de l'Union soviétique. Cette forme d'édification de l'État a donc cédé la place à une souveraineté qui se construit presque entièrement sur la base d'une autochtonie que le pouvoir politique s'efforce d'inventer et de promouvoir, revalorisant les traditions et accentuant les clivages « ethniques », « nationaux » ou « identitaires » (le terme importe peu) au risque de sa future désintégration. Cette caractéristique, qui apparaît très marquée dans ce cas précis, n'est cependant pas propre aux États postsoviétiques mais constitue une tendance répandue sur l'ensemble du monde<sup>6</sup>.

À titre d'exemple, malgré la distance géographique et une histoire socioéconomique et politique tout à fait dissemblable, une évolution très similaire se remarque de façon tout aussi spectaculaire en Côte-d'Ivoire où j'ai eu l'occasion de mener des recherches auparavant. Dans ce dernier cas, un renversement des formes de légitimation de l'État apparaît au début de la décennie 1990 et éclate brusquement au grand jour avec la notion d'« ivoirité » qui devient très vite le point de fixation des conflits politiques de plus en plus radicaux. L'État, après la mort d'Houphouët-Boigny (président de 1960 à 1993), a en effet tenté de trouver une légitimité sur la base d'une « autochtonie ivoirienne » auparavant inexistante. Aussitôt formulée, cette dernière a offert un catalyseur aux divisions politiques qui se sont amplifiées jusqu'à conduire à une situation de conflit armé. Notons au passage qu'en Ouzbékistan comme ailleurs, la justification d'un parti unique détenteur de la vérité et exerçant à ce titre le pouvoir (dont l'URSS était le modèle par excellence, mais caractérisant tout aussi bien la Côte-d'Ivoire d'avant 1990) est aujourd'hui écartée, de sorte que la dictature postsoviétique emprunte elle-même aux nouvelles normes internationales en se désignant d'emblée comme « démocratique » dans sa rhétorique propre (évacuant, évidemment, l'idée de « démocratie populaire »). Ainsi les écrits présidentiels sont-ils enseignés dans tous les établissements scolaires sous l'intitulé de « construction de la démocratie nationale ». Cette dictature répressive annihile cependant toute possibilité d'existence d'une opposition, organisée ou non, ou même simplement d'une parole divergente. Elle s'exerce de plus en plus brutalement et, tout spécialement

---

6. Bazin (2003) ; Bazin, Selim (2001) ; Bazin, Gibb, Selim (2007).

depuis l'écrasement sanglant de l'insurrection d'Andijon en mai 2005, se trouve mise à l'écart dans le jeu des relations internationales.

Au contraire des États voisins, le Kirghizstan et le Kazakhstan, qui ont mis en place très rapidement après l'indépendance une politique brutale de libéralisation et de privatisation (dite « thérapie de choc »), l'Ouzbékistan a freiné au maximum les « réformes » et demeure, près de quinze ans après le démantèlement de l'URSS, très largement étranger aux logiques du marché, voire à celles du capitalisme. Le terme de « transition graduelle » vers l'économie de marché est avancé pour justifier la politique économique menée. Cette idée de « transition », exhibée là comme ailleurs pour qualifier les évolutions économiques et politiques postsocialistes, s'avère dans ce cas particulièrement fallacieuse. Si les structures « collectives » soviétiques sont devenues obsolètes et si le communisme a disparu comme cadre de référence, les logiques qui régissent l'économie n'en sont pas pour autant « capitalistes », encore moins libérales. De fait, l'économie reste soumise au contrôle sourcilieux de la puissance publique ou de ses agents. La logique de la planification demeure en vigueur dans de larges secteurs, dont l'agriculture<sup>7</sup>, mais aussi l'industrie, y compris lorsque les entreprises ont été nominalement privatisées et/ou cédées partiellement à des capitaux étrangers. Signalons au passage que les investissements extérieurs (provenant principalement de Russie, de Turquie, de Corée...) demeurent peu importants<sup>8</sup>. Les objectifs de production fixés par l'État, toujours désignés sous le vocable de « plan » et de « normes » (de production), sont souvent redéfinis comme des « contrats ». L'usage de ce dernier terme se diffuse dans l'ensemble de la société comme une sorte de symptôme d'un maintien des pratiques autoritaires de l'État dans un nouveau langage empruntant à l'idiome des rapports marchands.

On donnera deux illustrations brèves de ces faux-semblants du marché. Les fermes collectives (*kolkhozes* et *sovkhozes*) ont été progressivement démantelées à partir de 1995 et ont aujourd'hui presque disparu, mais elles n'ont pas été l'objet de « privatisations ». La terre demeure propriété d'État ; son usage (sur des surfaces allant de parcelles de quelques hectares à plusieurs dizaines d'hectares, selon les régions) est concédé pour une période variable (10 ans, 30 ans, etc.) à des « fermiers » (*fermer*) sélectionnés par appels d'offres (*tender*) sur des critères qui

---

7. L'agriculture reste dominée par la production de coton à laquelle s'ajoutent — depuis l'indépendance — des efforts d'autosuffisance alimentaire tournés notamment vers la production de blé.

8. Selon les données publiées dans le dernier rapport de la BERD, les investissements étrangers directs atteignent un maximum de 167 millions de dollars en 1997 puis diminuent (65 millions en 2002) pour remonter à 180 millions en 2004.

excluent la grande masse des kolkhoziens « ordinaires » (niveau d'étude, connaissances agronomiques, détention de matériel agricole etc.). Les autorités fixent alors annuellement par « contrat » à ces nouveaux fermiers — qui sont très souvent les anciens notables du système « collectif » : chefs de kolkhozes, comptables, agronomes, cadres du parti, etc. — les surfaces à cultiver pour chaque plante (coton, blé, riz, etc.) et les « normes » de production à atteindre. Désignés couramment comme paysans riches (*boy dehqon*) les fermiers s'attachent, dans le cadre de relations de dépendance personnelle, une partie des anciens kolkhoziens demeurés sans terre, devenus « leurs paysans » (*dehqon*). Symptomatiquement, le statut de ces ouvriers agricoles s'avère très flou dans la conscience de la plupart des interlocuteurs rencontrés au cours de mes enquêtes. Les membres de la nouvelle élite rurale, fondée sur l'accaparement de l'usage de la terre, demeurent eux-mêmes étroitement assujettis aux autorités administratives et politiques, par le biais du « contrat » et des « normes » qu'il impose. Les fermiers sont regroupés dans des organisations (*shirkat xo'jaligi*) qui s'étendent sur le territoire correspondant aux kolkhozes démantelés (pensés à l'époque soviétique comme des unités à la fois topographiques, économiques et politiques).

La transformation du système des kolkhozes en exploitations « privées » n'a pas aboli le système de réquisition de la main-d'œuvre qui a cours lors de la campagne de cueillette du coton, de la fin du mois d'août à novembre : les élèves des écoles de plus de douze ans et les étudiants, encadrés par leurs professeurs, sont envoyés dans les champs de coton pour « aider les kolkhoziens » et, désormais, les fermiers. C'est chaque année un moment fort d'exaltation d'un héroïsme productiviste autour des objectifs fixés par « le plan ». Ainsi, en octobre 2005, le journal local d'un district de la province de Tachkent se consacrait presque entièrement à la récolte en cours du coton, distribuant les éloges aux fermiers et kolkhozes qui étaient en avance dans la réalisation des objectifs fixés par le plan, dispensant invectives et injures aux « traînants » ainsi publiquement désignés et humiliés. Les autorités politiques du district étaient remerciées pour avoir fourni aux deux groupements de fermiers (*shirkat xo'jaligi*) qui ont les premiers « franchi la ligne d'arrivée », les ramasseurs de coton<sup>9</sup> qui leur étaient nécessaires.

---

9. *Paxtakor* (de *paxta* : coton). Le coton, dont l'Ouzbékistan est le 5<sup>e</sup> producteur mondial, était la spécialisation dévolue au territoire dans la « division du travail » soviétique ; le *paxtakor* était donc la figure héroïque nationale centrale dans la rhétorique productiviste soviétique et le demeure partiellement. L'équipe nationale de football s'appelle toujours *Paxtakor*, ainsi que le stade dans lequel elle s'entraîne.

Outre les élèves et étudiants, 200 employés de l'hôpital central du district avaient été mobilisés sur l'un de ces domaines ; tandis que l'autre avait reçu le concours de 1 400 ouvriers du complexe sidérurgique de la petite ville voisine, sur les 9 000 salariés environ que compte ce site industriel. Ce dernier avait pourtant été privatisé plus de dix ans auparavant. Ces procédés de mise au travail des adolescents scolarisés et de réquisition de la main-d'œuvre saisonnière — transférée d'un secteur à l'autre de l'économie, public ou privé — illustrent ainsi de façon éloquente la pérennité de la contrainte de l'État par-delà le changement de statut des unités de production. Ils suggèrent également l'amplitude des rapports de servilité institués par l'État, dont les établissements d'enseignement en particulier, mais aussi les unités de production industrielles ou agricoles, sont à la fois le lieu et les agents.

L'économie, à l'image du pouvoir politique auquel elle demeure assujettie, est marquée en outre par une très grande opacité. À titre d'illustration, le directeur de l'une des banques internationales de développement (dont l'emprise reste d'ailleurs faible, car l'État est peu endetté) déclarait à l'ethnologue, lors d'un entretien en juin 2005, que l'économie ouzbèke était une « boîte noire » dont le fonctionnement demeurait inconnu. Il ajoutait que les statistiques économiques publiées officiellement par les institutions financières et bancaires internationales relevaient de compromis avec les autorités ouzbèkes sans grand rapport avec la réalité.

L'évocation de ces différents aspects de la trajectoire de l'Ouzbékistan postsoviétique vise à souligner un paradoxe apparent : l'Ouzbékistan est sans doute aujourd'hui un des États les plus réfractaires aux normes, supposées mener vers l'économie de marché, qui s'élaborent à l'échelle internationale et sont adoptées ou imposées avec plus ou moins de vigueur selon les contextes. Son évolution fait cependant apparaître deux phénomènes que l'on peut estimer très caractéristiques de la période qui s'ouvre dans les années 1980 et sont intrinsèquement liés à la globalisation économique. En premier lieu, l'inversion des significations sur lesquelles est édiflée la structure idéologique de la légitimation de l'État et de la construction de sa souveraineté. Le second phénomène que nous avons tout juste évoqué et que nous allons maintenant examiner plus

---

« Le temps n'attend pas, c'est pourquoi la récolte du coton devient le *hashar* du peuple » écrivait le journal qui désignait ces employés de l'hôpital comme *hasharchilar*. Le terme ouzbek *hashar* désigne l'institution « traditionnelle » d'entraide sous forme de travail collectif pour la réalisation de gros travaux tels que la construction d'une maison, encore en vigueur aujourd'hui dans les villages. Le pouvoir soviétique, avant l'État ouzbek, s'était abrité derrière cette institution pour justifier la réquisition de main-d'œuvre pour la récolte du coton, des travaux de nettoyage des routes, etc. (cf. Pétric, 2002b).

amplement, est la destruction des formes de stabilisation et de protection du travail salarié qui avaient été bâties à l'époque antérieure.

### La pénurie et l'oppression

Les enquêtes que j'ai menées ont été centrées sur le travail principalement autour de deux pôles : une usine textile, des chantiers de construction. La première investigation a été conduite en 2004 (trois mois) auprès d'ouvriers d'une usine de filage ; leur trajectoire a été suivie lors d'un second séjour de terrain en 2005. Il s'agit de jeunes hommes et femmes (très majoritaires dans l'usine) âgés de vingt à vingt-cinq ans pour la plupart et qui résident dans les campagnes environnant Tachkent : tout un réseau de bus a été mis en place par l'entreprise pour les transporter quotidiennement de leurs villages à l'usine. Cette entreprise construite en 1999, dont le capital est à l'origine partagé par l'État ouzbek et un groupe industriel coréen (qui s'est retiré subitement en mai 2005), se présente comme une réalisation d'envergure, à prétention exemplaire. Elle employait environ 5 000 personnes avec un roulement d'équipes en 3x8 : de très nombreuses jeunes femmes y travaillaient donc de nuit. La seconde enquête réalisée en 2005 (6 mois) a été ciblée principalement sur des équipes d'ouvriers qui s'occupent de la construction des nombreuses maisons extravagantes et luxueuses que toute une nouvelle classe enrichie fait bâtir dans un des quartiers centraux de Tachkent. Elle a concerné également pour l'essentiel des jeunes hommes venus des zones rurales de diverses régions pour trouver des sources de revenus dans la capitale. Des investigations plus légères ont été menées de façon complémentaire sur d'autres sites : des marchés de main-d'œuvre sur lesquels hommes et femmes cherchent un travail journalier (*mardikor*), quelques ateliers de production en périphérie de Tachkent (boulangerie, usine de matelas), des villages dans plusieurs régions (kolkhozes et fermiers), un grand complexe sidérurgique situé à la frontière avec le Tadjikistan (évoqué plus haut).

Dans tous les cas, à l'exception de ce dernier site industriel, les fractions sociales concernées sont composées essentiellement de jeunes ruraux migrant à Tachkent. Il s'agit d'un phénomène nouveau et massif de la société postsocialiste. Il est corrélatif d'un mouvement tout aussi massif d'émigration, en particulier vers les autres ex-Républiques de l'URSS. Cette dynamique migratoire a concerné pour une part les citoyens non ouzbeks devenus des minorités nationales du fait de l'indépendance et que la politique d'ouzbékisation place en situation d'étrangers internes (russes, ukrainiens, tatars, coréens, kazakhs etc. ; de nombreux Allemands ont migré vers l'Allemagne et de nombreux juifs

vers Israël). Elle comprend également des migrations de travail qui touchent les fractions intellectuelles ou qualifiées, mais aussi une part importante des populations rurales appauvries (les statistiques manquent et sont peu fiables à propos de l'Ouzbékistan. Au Tadjikistan voisin, où la situation économique est plus difficile, on estime à un million sur une population d'environ six millions le nombre de personnes qui travaillent à l'étranger, principalement en Russie).

Ces terrains d'enquête sont donc significatifs d'un changement décisif des formes de recrutement et de mobilisation de la main-d'œuvre provoquées par la fin du système soviétique. L'ancienne classe ouvrière, rassemblée dans des quartiers d'usine et largement « cosmopolite » (au sens où elle comprenait beaucoup d'ouvriers originaires de toute l'Union soviétique) s'est décomposée après l'indépendance, moins à cause de vagues de privatisations et de licenciements que du fait de la désertion de nombreux salariés ayant émigré et/ou simplement découragés par les retards de salaires ou le manque d'activité des entreprises. Construite en 1999, l'usine textile sur laquelle a porté l'enquête apparaît tout particulièrement révélatrice du remplacement de cette ancienne classe ouvrière soviétique par une nouvelle couche sociale, beaucoup plus instable, composée de paysans en voie de prolétarianisation. Le monde rural, très affecté par le déclin économique des kolkhozes, puis plus récemment par leur démantèlement ainsi qu'on l'a vu plus haut, libère une importante « armée de réserve » à la recherche de sources de revenus. Ajoutons que le système d'enregistrement de la résidence qui était en vigueur à l'époque soviétique a été conservé, de sorte que toute cette population rurale qui tente de trouver en ville une rémunération se trouve en situation d'illégalité faute de pouvoir obtenir l'enregistrement (*propiska*) sur le passeport.

D'une manière générale, l'un des éléments qui apparaît avec récurrence lors des entretiens avec l'ensemble de ces interlocuteurs est le manque d'argent, ou encore le manque de liquidités. L'argent fait défaut, du fait des conditions de vie et de travail, du fait de la faiblesse des rémunérations et des revenus, ainsi que de la grande fréquence des retards de salaire. La pénurie d'argent liquide imprègne le fonctionnement de toute l'économie, à tel point que les administrations et les entreprises privées payent leurs salariés en retard non du fait d'une trésorerie défaillante, mais faute de parvenir à trouver des liquidités. Mais le manque d'argent structure également les représentations de l'État et de l'oppression qu'il fait peser sur la société ; c'est ce que nous allons essayer de faire apparaître.

En premier lieu donc, l'univers du travail « salarié » est caractérisé par l'effondrement des revenus depuis la fin de la période soviétique, par les retards de salaire presque systématiques dans le secteur privé ou public ainsi que par l'érosion des dispositifs de protection. Les salaires sont effectivement très faibles et affectés de très grandes disparités. On en donnera quelques indications. Dans l'usine de filage, considérée comme un bon employeur, les rétributions mensuelles nettes (après déduction des impôts sur le revenu et cotisations sociales regroupés sous le même terme d'« impôts ») s'échelonnaient de 20 000 soums (20 \$) pour les ouvriers des catégories inférieures à 50 000 soums (50 \$) pour les chefs d'équipe (appelés *master*). Elles étaient cependant variables en fonction du nombre d'heures effectuées, comprenant le calcul d'heures supplémentaires puisque les ouvriers travaillaient sans avoir de jour de repos. Dans d'autres entreprises, le salaire ne dépasse parfois pas 10 000 soums pour les ouvriers des catégories subalternes. Le salaire minimum était en 2004 d'environ 5 000 soums, 7 000 soums en 2005, et constituait en principe le salaire des ouvriers agricoles des fermes collectives ou des nouveaux « fermiers ». Les kolkhoziens ne percevaient cependant pas toujours l'intégralité de leur salaire, et il leur arrivait bien souvent de recevoir une compensation sous forme de denrée alimentaire (huile, farine, etc.), tandis que les paysans désormais employés par les « fermiers » ne touchent parfois pas plus de 3 000 soums mensuels... auxquels s'ajoutent des rétributions saisonnières lors de la récolte de coton (en fonction de la quantité ramassée). En comparaison, le salaire des petits employés de l'administration dans les campagnes (écoles, dispensaires, etc.) se situe en général autour de 10 000 soums, payés le plus souvent avec un retard de plusieurs mois. Les ouvriers de l'usine sidérurgique rencontrés en 2005 touchaient un salaire beaucoup plus élevé allant jusqu'à 200 000 ou 300 000 soums (200 à 300 \$). C'est le cas également des ouvriers-artisans des chantiers de construction de Tachkent (avec de grandes variations entre les équipes et les chantiers) tandis que leurs apprentis étaient rétribués entre 50 000 et 100 000 soums. Les plus qualifiés des techniciens qui intervenaient sur les chantiers pouvaient recevoir jusqu'à 500 000 soums en un mois.

Le passé soviétique est donc évoqué comme une période où les salaires étaient suffisants, où l'emploi procurait assez de revenus pour faire vivre une famille et constituer une petite épargne ou partir en vacances. De fait, ni les travailleurs rencontrés (souvent âgés de moins de 25 ans) ni surtout leurs parents plus âgés, ne se montrent enclins à retracer de façon précise les évolutions économiques et politiques des 20 dernières années. Répétons-le, dans le cas de l'Ouzbékistan, la déstructuration du

système d'emplois et de revenus n'est pas survenue comme effet de la libéralisation, de privatisations et de licenciements. Elle est plutôt le résultat d'une décomposition du système économique soviétique qui a entraîné une baisse d'activité des unités de productions industrielles ou agricoles (qui n'ont pas licencié leurs employés mais cessent régulièrement ou épisodiquement de les payer) tandis que les phénomènes d'inflation qui ont précédé et suivi la chute de l'URSS ont abouti à une diminution drastique des revenus effectifs (salaires ou retraites). Quatre ans après l'indépendance, la création d'une monnaie nationale (le soum) n'est pas intervenue comme symbole de souveraineté mais comme parade à l'effondrement du rouble. Cette crise monétaire extérieure a conduit à l'émission par l'État de « coupons », puis du soum, dont le cours vis-à-vis du dollar s'est mis aussitôt à décroître très rapidement. Sur ces phénomènes de pénurie, d'inflation rapide et d'érosion des revenus, qui ont profondément marqué la période entourant l'indépendance et entraîné des bouleversements économiques décisifs, l'ethnologue obtient néanmoins peu de précisions dans les milieux sociaux où se sont déroulées les investigations. D'une manière très frappante en effet, ces évolutions sont le plus souvent reconstruites sommairement entre un « avant » et un « après » l'indépendance. Cet « avant » politique et économique est presque systématiquement associé à un univers où il existait des emplois et des revenus monétaires suffisants. Dans ces visions, ce qui caractérise l'« après », c'est-à-dire l'Ouzbékistan indépendant, c'est le manque d'argent ou parfois également son absence de valeur (considérée par rapport au dollar, ou à l'ancien rouble, ou parfois en terme de pouvoir d'achat). Parce que cette structure des récits, qui partage l'histoire récente de manière dualiste et tranchée, renvoie implicitement toute difficulté économique (chômage, retards de salaire, faiblesse des revenus, migrations pour recherche du travail) à la période présente, elle tend à exprimer une désapprobation du pouvoir politique postsoviétique en l'associant à une pénurie d'argent. Avant d'expliquer cette proposition plus amplement, il est nécessaire de revenir sur les conditions politiques de production des discours recueillis dans le cadre de l'enquête, c'est-à-dire sur les modalités de réalisation des investigations de terrain.

Le régime ouzbek exerce un monopole strict et pesant de l'expression publique et interdit non seulement la critique du pouvoir mais aussi toute appréciation négative de la réalité socio-économique, qui contredirait sa rhétorique d'exaltation des « réalisations de l'indépendance » et de l'avenir radieux du pays. L'interdiction est évidemment diffuse, non déclarée, mais elle est très présente dans les consciences et est entretenue



par une peur omniprésente, généralisée, de la surveillance de chacun par d'éventuels agents de l'État et des risques de répression qu'entraînerait toute expression d'un désaccord avec le pouvoir politique. Cette véritable épouvante que le spectre de l'État suscite s'est accrue après la terrible répression de l'insurrection d'Andijon le 13 mai 2005<sup>10</sup>. Le vaste déploiement de propagande qui a suivi, que les dépositaires de l'autorité à tous les niveaux hiérarchiques ont été chargés de relayer (les enseignants, les notables des quartiers, etc.) ainsi que le renforcement des structures de surveillance, ont encore augmenté la pression angoissante exercée ainsi par les autorités publiques. De ce fait, non seulement l'ethnologue recueille durant les entretiens très peu de commentaires politiques ou de propos concernant le gouvernement, mais la seule évocation d'un phénomène social ou économique qui pourrait présenter une image négative ou apparaître comme un « problème » dénié par l'État (chômage, pauvreté, migrations, retards de salaire, divorces, etc.) prend immédiatement le sens, pour ceux qui l'énoncent, d'une déclaration politique. De tels propos, d'autant plus lorsqu'ils sont tenus devant un étranger, sont donc perçus comme transgressifs et font craindre des mesures de rétorsion.

Dans de telles conditions politiques, le regard porté sur la situation économique vient véritablement qualifier le pouvoir politique et exprimer implicitement le rapport entretenu à l'égard de ce dernier. Lorsque, auprès de l'ethnologue et de son assistant-interprète, certains interlocuteurs manifestent le désir de défier le pouvoir politique — bien à l'abri des oreilles extérieures dans leur habitation familiale — et de « dire la vérité », selon leur expression, ce sont des bribes de la situation économique qu'ils décrivent en guise de critique politique. Les déplacements des populations rurales les plus démunies en quête de ressources dans des conditions humiliantes et dangereuses sont alors très fréquemment évoqués. En premier lieu, il s'agit de l'apparition, après l'indépendance, des *mardikor* : hommes et femmes venus des campagnes qui se rassemblent sur les marchés ou les bords des routes en quête d'un travail ponctuel. La féminisation récente de ce phénomène, en particulier, est comprise comme un signe de déchéance nationale et source de honte. En continuité, vient l'évocation des migrations vers le Kazakhstan voisin où, selon l'image répandue, de nombreux Ouzbeks travailleraient « comme des esclaves ». Dans les deux cas, la logique est la même : elle consiste, en guise de défiance envers l'autorité politique de l'État (qui nie

---

10. L'armée a délibérément tiré sur la foule qui s'était rassemblée pacifiquement devant la mairie pour soutenir un groupe d'insurgés qui avait pris d'assaut la prison, qui en avait libéré les prisonniers et qui s'était réfugié dans la mairie.

ces phénomènes), à désigner l'appauvrissement, le chômage, la faiblesse des rémunérations et les retards de salaire comme la cause de situations dramatiques où la quête d'argent des plus pauvres, contraints à l'exil (dont des femmes), devient une source d'humiliation « nationale ».

De fait, les représentations de l'État sont construites sur la base de la pénurie d'argent : il n'apparaît en effet dans l'imaginaire, ni comme une institution redistributrice des richesses, ni comme le dépositaire d'une gestion des ressources nationales (personne ne commente jamais sa politique économique), mais véritablement comme une figure prédatrice qui tente de s'accaparer l'argent, de le retenir et de faire obstacle à sa circulation. Les pénuries de liquidités sont en effet récurrentes et seraient la cause des retards de salaire, les entreprises ou administrations ne parvenant pas à s'approvisionner en billets auprès des banques pour payer leurs salariés. Il arrive que des usines paient leurs employés en leur donnant des produits fabriqués dans leurs ateliers (par exemple des draps), dont la valeur d'échange sur les marchés voisins s'en trouve immédiatement dévaluée. La rumeur veut que cette situation de pénurie des espèces monétaires soit l'effet d'une volonté délibérée du gouvernement, qui donnerait comme instructions aux banques de retenir les billets dans leurs coffres pour réduire la masse monétaire et soutenir le cours de la monnaie locale face au dollar. Le système bancaire suscite lui-même une grande méfiance : l'opinion commune, bien au-delà des fractions sociales populaires auprès desquelles ont été menées ces enquêtes, est qu'il est très difficile, lorsque l'on a un compte bancaire, de sortir de l'argent, la banque y faisant obstacle<sup>11</sup>. Lorsque, périodiquement, une pénurie de sous rend impossible de changer des devises étrangères, la rumeur attribue cet assèchement des liquidités au fait que l'État les accapare pour régler les salaires ou les retraites de ses fonctionnaires ou, comme c'était le cas après l'écrasement de l'insurrection d'Andijon en mai 2005, pour apaiser un mécontentement populaire. Après ce drame, il devint en effet impossible de trouver des sous pour changer de l'argent et l'on soupçonna aussitôt que la cause en était soit le paiement des salaires et retraites en retard dans la province

---

11. « Il n'y a pas de démocratie en Ouzbékistan — se plaignait amèrement un ancien ingénieur d'une usine alimentaire, qui était parti travailler un an comme ouvrier en Corée et qui, avec l'argent qu'il y avait gagné et économisé, s'était acheté une voiture pour travailler comme taxi — par exemple, si vous avez un compte bancaire, vous ne pouvez jamais toucher votre argent. Ça veut bien dire qu'il n'y a pas de démocratie chez nous » (entretien, juin 2005). Ces propos présentent une sorte de raccourci saisissant de ces constructions imaginaires de l'illégitimité de l'État qui se bâtissent sur la rétention d'argent, tout en s'articulant d'un côté à la rhétorique de régime politique (qui se désigne comme démocratique) et de l'autre aux injonctions des États occidentaux et des organisations internationales (qui associent libéralisme économique et politique).

d'Andijon (pour prévenir le déclenchement de révoltes ultérieures), soit encore la distribution de gratifications occultes aux chefs militaires et policiers ayant participé à la répression et au maintien de l'ordre.

La généralisation de la pratique des pots-de-vin, touchant en particulier la quasi-totalité des administrations et des institutions publiques, est un élément fondamental de cette construction de la « souveraineté monétaire » et de ses contradictions. Il y a bien sûr là probablement une très grande continuité entre les pratiques instituées au sein de l'URSS et celles qui se développent depuis l'indépendance, et cela n'est en rien spécifique aux pays de l'ex-URSS. La corruption caractérise néanmoins de fait les rapports entretenus face à l'ensemble de l'appareil d'État. Ainsi, si le système d'enseignement ou le dispositif de santé demeurent en principe publics et gratuits (en ce qui concerne les études supérieures, une partie des étudiants est admise sur « contrat » et doit régler des frais d'inscription), dans les faits, ils nécessitent la distribution de nombreux bakchichs : les malades doivent payer les médecins et les infirmiers pour être soignés, les étudiants candidats aux concours d'entrée dans les établissements supérieurs subornent presque systématiquement les responsables des examens ; la plupart des professeurs des collèges, universités ou instituts d'enseignement supérieurs négocient contre rétribution avec leurs étudiants les notes qu'ils leur donneront aux examens, ou encore la mention au diplôme, etc. Il en va de même pour accéder aux emplois dans la fonction publique et parfois dans le secteur privé. On négociera pareillement un dessous-de-table pour être exempté du service militaire... mais aussi pour être habilité à l'effectuer, à tel point que les autorités ont institué la possibilité de réduire le service à un mois contre paiement d'une taxe (qui s'ajoute aux dessous-de-table, mais ne s'y substitue pas). L'ensemble des formalités administratives, en particulier celles qui doivent être effectuées auprès des autorités policières (obtention d'un passeport, enregistrement de la résidence ou *propiska*, « visa de sortie » du territoire national, etc.) requièrent le versement de pots-de-vin souvent très élevés. Il n'est pas inhabituel, plutôt que de régler les taxes d'habitation, de gaz ou d'électricité, de corrompre les percepteurs chargés de les recueillir. Les agents de l'électricité peuvent tout aussi bien provoquer une « panne » le jour où une famille organise chez elle un mariage, au moment précis où les invités commencent à arriver, afin de monnayer le rétablissement du courant. Ajoutons que, si les frontières administratives internes à l'URSS sont devenues des frontières internationales, le pays s'est vu morcelé par l'apparition de points de contrôle de police et/ou de douane, à chacune des frontières de district, de ville et de province. Toutes ces frontières internes et externes

sont évidemment un moyen d'extorsion d'argent par les fonctionnaires de police ou de douane.

Ces pratiques de corruption sont donc généralisées et concernent en particulier l'ensemble de l'appareil d'État. On ne peut les comprendre que si l'on saisit qu'elles expriment la nature des rapports que les citoyens entretiennent avec l'État. En premier lieu, elles inscrivent dans l'expérience quotidienne que chacun a de l'État (à travers ses agents) cette figure prédatrice qui aspire l'argent et tente de se l'accaparer. Les fonctionnaires se montrent cupides parce que l'État (dont ils sont les employés et/ou les représentants) les paie trop peu et avec retard, selon l'explication courante et banale, mais aussi parce que leurs propres supérieurs hiérarchiques (les chefs de la police, les doyens dans les facultés, les chefs de services dans les hôpitaux, etc.) exigent d'eux qu'ils leur reversent, comme prébende, une partie de leurs « gains ». Mais ces pratiques manifestent aussi la distance entretenue vis-à-vis de l'autorité, qui se présente toujours comme potentiellement dangereuse et arbitraire. L'arbitraire, c'est-à-dire l'absence de règles légales, domine les esprits et intervient à la fois comme la raison et le corollaire de cette généralité de la pratique des pots-de-vin. En tant que médiateur des rapports avec un État distant et tyrannique dont il faut ménager les agents, l'argent est un signe de subordination et sa pénurie est le signe de l'oppression subie.

### **Du revenu du travail aux dépenses du mariage**

L'arbitraire, la dépendance et l'instabilité marquent les rapports de travail, de façon plus prononcée dans les entreprises. Qu'il s'agisse du travail salarié ou « privé <sup>12</sup> », on remarque en effet l'absence totale d'idée de droits ou d'un habillage juridique du travail de la part de ceux qui travaillent. C'est évidemment le cas par définition des *mardikor*, illégaux, harcelés par la police, qui vendent leur force brute de travail quotidiennement sur le bord des routes ou des marchés, « au jour la journée », selon l'expression chère à Robert Castel (1995). Ces hommes et ces femmes venus de zones rurales de toutes les provinces d'Ouzbékistan (en ce qui concerne les marchés de Tachkent) se regroupent souvent par demi-douzaine ou une dizaine pour louer un appartement où ils passent les nuits (loyer de 500 soums par nuit), attendant le jour sur les trottoirs que des passants viennent leur offrir un emploi pour la demi-journée, la journée, parfois quelques jours ou même plusieurs semaines. Il s'agit de travaux de ménage ou de nettoyage pour la

---

12. Significativement, les ouvriers du bâtiment désignent leur activité comme travail « privé », « personnel » (*xususiy ish*), par opposition à un travail « d'État ».

plupart des femmes (de travaux agricoles en zone rurale), de manutention (chargement/déchargement de camions, etc.) ou divers travaux dans le bâtiment pour beaucoup d'hommes. Les salaires journaliers sont compris entre 3 000 et 5 000 soums.

L'arbitraire, la dépendance et l'instabilité, l'absence totale d'idée de droits ou d'un habillage juridique du travail caractérisent tout aussi bien, du point de vue de ceux qui travaillent, l'usine de filage sur laquelle a porté l'enquête menée en 2004 (et poursuivie en 2005). Les ouvrières et ouvriers y subissaient une discipline dure, stricte, oppressante, supposée se rapporter aux pratiques en vigueur dans les usines de Corée d'où l'encadrement était originaire. Les ouvriers avaient interdiction de parler, de s'asseoir ou de se déplacer d'un atelier à l'autre ; ils étaient obligés, sous peine d'amende, de manger intégralement les repas servis à la cantine, que tous s'accordaient à juger immondes. Des retenues sur salaire (en terme de fraction de la rétribution journalière) sanctionnaient la moindre faute ; la menace d'un congédiement sans préavis planait en permanence sur chacun. Le turnover dans l'entreprise était en fait très rapide : d'un côté de nombreux renvois se produisaient constamment ; de l'autre côté, beaucoup des nouveaux paysans embauchés chaque mois désertaient rapidement un travail harassant, qui occupait de longues heures (huit heures par jour, auxquelles on peut ajouter quatre heures de transport, sans journée de repos) pour une rémunération toujours décevante.

Du point de vue des récits des ouvriers et ouvrières, une rupture hiérarchique nette sépare les catégories subalternes ouvriers, contremaîtres (appelés *brigadir*) et chefs d'équipe (*master*) de l'encadrement, dominé par la figure distante des Coréens et celle, encore plus lointaine, des directeurs (le sommet de la hiérarchie était dédoublé en un directeur ouzbek et un président coréen). Des propos recueillis, il ressort une absence quasi totale de communication entre la direction de l'usine et les ouvriers. S'il existe bien un syndicat, il ne viendrait à l'idée de personne (hormis son responsable) de le définir par la fonction de défendre les intérêts individuels ou collectifs des travailleurs, ni même de médiation entre la direction et les salariés. Son activité était associée à l'organisation des loisirs en camps de détente (très prisés à l'époque soviétique mais désuets dans une situation où tous travaillent sans jamais avoir de jours de repos) ainsi qu'à la mise en œuvre des récompenses distinguant les meilleurs ouvriers (primes symboliques dédaignées car considérées comme corrompues). Lorsqu'une sanction frappait un ouvrier, son seul recours possible était de tenter d'amadouer les cadres ou

la direction par la médiation du contremaître et/ou du chef d'équipe dont il dépendait.

Tout événement dans l'usine, toute décision de la direction se présentaient toujours comme imprévus et inexplicables aux yeux des ouvriers. Plus significativement encore, ces derniers ne mentionnaient jamais une durée réglementaire de travail ni l'existence d'heures supplémentaires doublement rémunérées en compensation des jours de repos travaillés. De la sorte, dans une situation où les rémunérations sont faibles et où la moindre variation peut s'avérer critique, les rétributions mensuelles, pourtant calculées de façon précise en fonction des heures de travail effectuées, apparaissaient à tous comme le résultat de décisions aléatoires et arbitraires, doublé de prélèvements abusifs (les taxes légales, le coût des repas pris à la cantine, etc.). La « découverte » du contenu des enveloppes, le jour de la paye, était une source de frustration. Autrement dit, la paye est l'occasion de reconstituer « la pénurie » dont nous avons vu précédemment qu'elle caractérisait l'ensemble de l'économie, plus particulièrement dans son rapport à l'État. Ajoutons que l'entreprise avait commencé en 2003 à avoir des difficultés à payer ses salariés à temps : les salaires étaient donc délivrés avec environ un mois de retard et à une date qui demeurait incertaine jusqu'au dernier moment.

La manière dont sont édifiées les perceptions de la rémunération, dans cette usine particulière, et dont elles sont articulées aux représentations et aux pratiques du pouvoir dans la vision qu'en produisent les salariés subalternes, présente donc un parallèle saisissant avec la constitution du pouvoir politique et administratif. Très clairement, si la rétribution ne peut être calculée, c'est parce que sa signification est replacée dans une relation d'oppression qui prolonge, dans l'univers du travail, l'oppression politique. Pourtant, si cette entreprise était bien directement dépendante de l'État (actionnaire à 51 %), les ouvriers considéraient généralement que les cadres et directeurs coréens étaient les détenteurs du pouvoir. C'est donc leur autorité et leur pratique du pouvoir qui étaient vécues à la fois comme étrangères et néanmoins sur le modèle de l'oppression politique, comme si aucune médiation n'était capable de contenir cette dernière<sup>13</sup>.

On n'évoquera que très rapidement les situations de travail sur les chantiers de construction des maisons. Les équipes d'ouvriers auprès

---

13. Le contraste est maximal avec une enquête de terrain réalisée antérieurement dans un tout autre contexte, en Côte-d'Ivoire, où les relations de dépendance personnelles jouent pourtant un rôle essentiel mais donnent lieu à d'incessantes dénonciations et accusations. Les « expatriés » occupent une fonction de médiation essentielle puisqu'elle sert à saper l'autorité des cadres autochtones et, à travers elle, à mettre à distance la figure du pouvoir politique (cf. Bazin, 1998 ; pour une comparaison brève des situations Bazin, 2005).

desquels l'enquête a été menée sont composées d'une demi-douzaine à une quinzaine d'hommes, ayant quitté leur région d'origine et leur famille pour effectuer un travail saisonnier (de mars à décembre) sur les chantiers de Tachkent. Il s'agit principalement de maçons (qui coulent les fondations, élèvent les murs et posent la toiture) et de spécialistes du ciment (crépis des murs, entourage des portes et fenêtres, chapes sur les sols). Ils sont souvent issus d'un même quartier (*mahalla*), parfois de plusieurs localités proches les unes des autres. Les membres de certaines équipes sont tous apparentés entre eux, mais ce n'est pas la règle la plus générale. Ces groupes de travailleurs sont conduits par un chef d'équipe appelé *brigadir* et composés d'ouvriers-artisans confirmés (*usta*) et d'apprentis (*shogird*) désignés aussi comme assistants. Parmi eux figure en général un cuisinier. Les membres de ces équipes vivent entièrement sur les chantiers : ils dorment et mangent sur des aménagements précaires, parmi la poussière ; les dépenses sont réduites au maximum et la nourriture est pour cette raison le plus souvent rudimentaire et peu variée. Les déplacements dans la ville sont également limités au maximum. Ces équipes sont très mobiles, leur composition change constamment et il existe une continuité des déplacements entre la région d'origine, Tachkent, le Kazakhstan et la Russie.

S'il peut arriver que les propriétaires des maisons en construction gèrent directement le travail et l'achat des matériaux, ils ont le plus souvent recours à un maître d'œuvre. Celui-ci est donc un intermédiaire qui obtient les commandes, fournit du travail aux équipes d'ouvriers, contrôle la réalisation du labeur et gère l'approvisionnement en matériaux. Il reçoit le paiement du propriétaire et lorsque le travail est achevé, rétribue le *brigadir*, qui à son tour répartira l'argent parmi les membres de son équipe. De la sorte, des relations de dépendance tendent à s'instaurer entre les maîtres d'œuvre et les leaders des équipes d'ouvriers. Cette dépendance est parfois « totale » lorsque, par exemple, les ouvriers ou leur *brigadir* ne savent pas quel sera le montant de la rémunération que leur « accordera » le propriétaire ou le maître d'œuvre. Faute d'avoir la place d'approfondir et de détailler la logique des rapports de travail sur ces chantiers (les variations entre les groupes peuvent être importantes), on se bornera à souligner ce fait : au sein de ces équipes ou entre elles et leurs donneurs d'ordre, les rapports sont modelés comme relations de dépendance personnelle. Celles-ci sont prégnantes, en dépit de l'autonomie très grande que confère l'exercice d'un « travail privé » (autonomie très manifeste dans la relation d'enquête puisque l'ethnologue et son assistant n'éprouvent quasiment aucune restriction à arpenter les chantiers, tandis que la situation est tout autre dans ou autour des usines,

lieux évidemment plus fermés mais surtout où règne la peur de la répression).

Toutes ces situations de travail que nous avons décrites ne génèrent pas des catégories professionnelles fixes mais sont au contraire très perméables les unes vis-à-vis des autres et sont toutes articulées au milieu rural où les familles tentent de subsister de manière autarcique par la culture de leur parcelle de terre. De fait, en ce qui concerne spécifiquement les hommes, il existe une circulation très grande entre ces activités qui dessinent une sorte d'éventail des possibilités de trouver un revenu (auxquelles il faudrait ajouter le commerce sur les marchés). La mobilité est plus restreinte pour les femmes. Les trajectoires recueillies, y compris pour les individus les plus jeunes (la très grande majorité des personnes abordées ont moins de 25 ans), comportent fréquemment le passage par plusieurs de ces activités. Par exemple, parmi les ouvriers de l'entreprise de filage rencontrés en 2004 et suivis en 2005 figurait un homme qui rêvait de se lancer dans le commerce, avait quitté l'usine en pensant pouvoir rentrer dans les services de sécurité (ex-KGB), s'était replié sur la culture de subsistance de la parcelle de terre familiale puis, son épouse également ouvrière dans l'usine l'ayant quitté, était parvenu à se faire embaucher à nouveau dans l'usine. Un autre, habitant une localité au joli nom de Commune de Paris, avait quitté l'usine pour aller travailler plusieurs mois avec des hommes de son quartier sur des chantiers de construction au Kazakhstan et, depuis son retour, se consacrait à la culture de la parcelle familiale. Certains des jeunes ouvriers-artisans des équipes de construction avaient effectué des parcours similaires, passant, par exemple, de l'agriculture d'autosubsistance au kolkhoze, puis à l'usine textile de leur région d'origine (quasiment en cessation d'activité), se repliant sur la parcelle familiale avant de suivre des camarades du quartier sur les chantiers de Tachkent. Nombreux étaient les jeunes constructeurs de ces maisons qui étaient déjà allés à une ou plusieurs reprises travailler sur des chantiers au Kazakhstan ou en Russie. Il en va de même pour les *mardikor* dont les trajectoires présentent toutes des ruptures professionnelles : anciens kolkhoziens, ouvriers ou employés d'administration, ils trouvent des emplois journaliers sur des chantiers de construction et peuvent évidemment être amenés à changer d'activité selon les opportunités qui se présentent éventuellement à eux.

On ne développera pas dans le cadre de ce texte déjà très long l'analyse de l'usage qui est fait des revenus tirés de ces situations de travail. Il faudrait en effet entrer dans les détails d'une économie familiale complexe, impliquant différentes sources de revenus (pour les différentes personnes qui s'y rattachent) et différentes logiques de dépense selon les



situations familiales. Rappelons que si la pénurie de liquidités est une caractéristique structurelle d'ensemble de l'économie « politique » de l'Ouzbékistan, elle est particulièrement marquée en milieu rural où les rémunérations sont très faibles, voire inexistantes. Un jeune homme qui s'en va travailler sur des chantiers de Tachkent peut gagner en un mois cinquante ou cent fois plus que son père ou que sa mère qui entreraient au service d'un fermier. La différence est plus grande encore, naturellement, pour un travail équivalent au Kazakhstan ou en Russie : mais le risque est plus élevé de s'y faire tromper par les employeurs, ou rançonner par des policiers ou des douaniers et, finalement, de revenir sans le pécule escompté (j'ai relevé plusieurs récits de telles mésaventures). Quels que soient le degré de salarisation de ses membres et ses revenus, chaque unité familiale, en milieu rural, tente de subvenir à ses propres besoins alimentaires par la culture de la parcelle de terre qui lui est octroyée : légumes, blé (pour le pain), riz (dans certaines régions) voire plantes oléagineuses (sésame). Les dépenses sont donc réduites autant que possible pour ce qui concerne l'entretien quotidien de la famille, l'habillement ou même les frais liés à la scolarisation et aux études. Le motif de dépense le plus crucial socialement, et qui nécessite le plus gros apport monétaire est l'organisation des fêtes de mariage et de circoncision (désignées sous le même terme *to'y*). Elles jouent un rôle majeur dans l'actualisation des collectifs de parenté et de voisinage, voire des réseaux de pouvoir (Pétric, 2002b) et constituent à ce titre une norme inéluctable et problématique (parce que coûteuse), une obligation pesante pour les parents en même temps qu'un événement festif attendu et prisé. Le revenu tiré du travail n'est donc pas nécessairement destiné à couvrir les dépenses de subsistance du travailleur et de sa famille, même si, il faut le rappeler, les salaires ordinaires tels que ceux distribués par l'usine de filage (pourtant plutôt supérieurs à la moyenne) sont fréquemment trop faibles pour assurer à eux seuls la simple alimentation d'une famille. On peut citer en exemple le cas d'une ouvrière de cette usine de filage, dont le salaire avait été intégralement dépensé le lendemain même du jour de la paye, pour quelques réserves de nourriture (farine, huile, pommes de terre, riz, etc.) bien insuffisantes pour la nourrir elle-même, son mari et sa fille pendant un mois. En dehors de la nécessité d'assurer les dépenses quotidiennes, le mariage et les obligations qui lui sont liées constituent souvent l'essentiel des préoccupations exprimées par les ouvriers rencontrés, qu'il s'agisse, pour les plus jeunes d'entre eux, de leur propre mariage ou, pour les plus âgés, de celui de leurs enfants.

La norme générale invoquée est que les salaires des jeunes hommes ou jeunes femmes soient intégralement versés à leurs parents (en général

le père mais parfois aussi à la mère<sup>14</sup>) pour servir aux dépenses de subsistance de la famille, ou pour être économisé (notamment en vue d'un futur mariage, mais aussi pour reprendre des études, construire une maison, etc.). L'usage de cet argent, même lorsqu'il s'agit de l'économiser pour un objectif précis, est alors à la discrétion totale de la personne (le père ou la mère) à qui il a été confié. La plupart des travailleurs qui remettent ainsi leur revenu à l'un ou l'autre de leurs parents perdent tout contrôle sur l'usage qui est fait de cet argent ; beaucoup affirment ignorer s'il est économisé ou s'il va servir aux dépenses quotidiennes de la famille. Pour cette raison, le salarié subtilise parfois une fraction de son salaire avant de le remettre à ses parents pour des dépenses personnelles qui sont parfois autorisées par les parents, ou qui doivent demeurer marginales et clandestines. Une part de cet argent leur est parfois restituée par les parents, ou octroyés pour des dépenses personnelles. Ainsi, plusieurs des ouvriers d'une des équipes de maçons de Tachkent que j'ai suivis en juin 2005, de retour dans leur village d'origine, avaient confié leur salaire à leurs pères. Le lendemain de leur retour, plusieurs d'entre eux étaient allés au marché de la ville voisine accompagnés de leur mère : c'est celle-ci, grâce à l'argent confié par le père, qui leur a acheté quelques vêtements qu'ils se sont empressés d'exhiber dans leur village, ainsi que d'autres habits ou denrées alimentaires destinés aux autres membres de la famille.

Le revenu du travail ne permet donc pas en lui-même une autonomisation individuelle : l'argent issu d'un salaire individuel est replacé dans le cadre de la parenté et vient renforcer une dépendance très prononcée des jeunes à l'égard de leur milieu familial. Il devient en quelque sorte le signe même de la soumission des jeunes adultes salariés à l'égard de l'autorité de leurs parents. Ces jeunes adultes n'ont toute liberté de gérer leurs revenus que lorsqu'ils ont quitté le domicile parental et deviennent à leur tour des chefs de famille. Le champ familial est en effet marqué par l'autorité, parfois véritablement tyrannique, incarnée d'un côté par le chef de famille (le père, le mari, désigné comme *xo'jayin* : patron, propriétaire) et de l'autre côté par la mère vis-à-vis des épouses de ses fils (*kelin*). Le mariage, en particulier, est le moment crucial où s'affermite cette dépendance notamment du fait des dépenses et des échanges qu'il occasionne, impliquant toutes les branches de la parentèle ainsi que le voisinage. Il est en effet régi par un système d'obligations très codifiées qui nécessitent une dépense élevée en regard

---

14. Lorsque l'argent est confié à la mère, c'est souvent par défaut, lorsque le père est absent. Dans d'autres cas relativement fréquents, lorsque le père est présent et gère le « budget familial », l'argent est remis à la mère spécifiquement pour qu'elle l'économise.

des revenus (2 000 à 3 000 \$ dans ces milieux sociaux d'ouvriers-paysans) et qu'il faut donc pouvoir accumuler. Mais il suppose aussi l'entente entre les deux belles-familles matérialisée par des échanges complexes (biens rituels et cadeaux, dot, compensation matrimoniale : *qalin*<sup>15</sup>). Le mariage justifie donc la captation par les parents de l'intégralité du revenu des jeunes adultes qui vivent sous leur toit. Il signifie en outre, de manière explicite, l'asservissement d'une jeune femme qui devra obligatoirement habiter chez ses beaux-parents, « travailler<sup>16</sup> » sous les ordres de sa belle-mère et servir l'ensemble de la famille. Très fréquemment, ce sont les parents du jeune homme, et tout spécialement sa mère, qui choisissent celle qui sera plutôt désignée comme belle-fille (*kelin*) que comme l'épouse de leur fils.

La très grande majorité des jeunes ouvriers rencontrés au cours de ces enquêtes se soumettent donc en général à l'autorité de leurs parents et en demeurent longtemps très dépendants. Les prestations monétaires — remise du salaire aux parents ; dépenses de subsistance des parents, dépenses cérémonielles notamment à l'occasion des *to'y*, fêtes de mariage et de circoncision — matérialisent en quelque sorte cette soumission à l'autorité. Invariablement, au fondement de ces postures d'obéissance est invoquée l'autorité incontournable de la coutume, des « traditions », auxquelles on ne peut déroger sous peine d'entacher l'honneur de la famille. Lorsque les interlocuteurs sont d'appartenance ouzbèke (beaucoup de salariés de l'usine de filage étudiée sont d'appartenance kazakhe), ces traditions sont le plus souvent ethnicisées à travers le terme *o'zbekchilik* que l'on pourrait traduire comme « les manières de faire ouzbèkes » (les autres appellations possibles en langue ouzbèke sont *urf-odatlar* ou *traditsiyalar*). Lorsque cette notion de tradition surgit dans les entretiens (pour expliquer par exemple l'impossibilité de refuser de se plier à un mariage arrangé par les parents), c'est en général pour désigner à la fois son poids écrasant et l'impossibilité de s'y soustraire : elle est donc évoquée le plus souvent comme une oppression subie et acceptée en tant que telle. Le mariage, moment d'intense dépense d'un argent laborieusement et patiemment accumulé, intervient donc comme la scène clé d'une actualisation des rapports d'obéissance, d'obligation et d'endettement (par les échanges mutuels) ; il déréalise et sacralise la figure de l'autorité en déplaçant l'oppression subie vers l'authenticité de traditions ethnicisées, intouchables parce qu'elles exprimeraient la

---

15. La répartition des dépenses et des obligations de dons et cadeaux varie selon les régions (voire les localités), les milieux sociaux, les appartenances identitaires.

16. Le travail domestique de la belle-fille dans la famille est désigné par les mêmes termes *ish* (travail), *ishmoq* (travailler) que le travail salarié ou « privé ».

« vérité » de l'identité contre l'aliénation antérieure à une puissance étrangère. Rappelons en effet que ces traditions qui étaient jadis attaquées par le pouvoir soviétique, sont aujourd'hui encouragées par le régime actuel dans le cadre de ses efforts de légitimation par l'autochtonie, l'identité et la « tradition ». Le mariage, ses systèmes d'obligations et d'endettement apparaissent, sous cet angle, comme l'un des points précis d'ancrage de la domination tyrannique de l'État dans les rapports sociaux.

## Conclusion

Nous avons essayé de suivre les significations de la circulation de l'argent dans quelques rapports et situations clés de la société ouzbékistanaise contemporaine, à partir de scènes de travail. Bien entendu, cette tentative reste partielle, dans les perspectives ouvertes par une enquête ethnologique nécessairement circonscrite, ainsi que dans le cadre limité de ce chapitre. L'analyse de ces significations offre néanmoins un angle d'analyse de la manière dont se bâtit, dans la conjoncture contemporaine, la « souveraineté » d'un État à l'existence récente, issu de l'URSS, et se trouvant plongé dans une situation de déclin économique ininterrompu et de véritable blocage de la progression du marché. Dans cette atmosphère pesante, perçue comme catastrophique par beaucoup, dominée par la figure tyrannique de l'État qu'incarne la personne du président de la république, l'argent et son mode de circulation, marqué par la pénurie, viennent cristalliser une subordination vécue comme écrasante et inéluctable. Les représentations, qui se fixent sur l'argent, présentent alors les contradictions sociales non exprimées et un développement paradoxal dans le cadre de la globalisation. Cette dernière n'implique pas, dans l'évolution très spécifique et marginale que connaît l'Ouzbékistan, l'inscription dans le paysage social de nouvelles possibilités d'émancipation individuelle et collective qui s'exprimeraient à travers la progression des rapports marchands. Ceux-ci sont maintenus à la marge, et les usages monétaires dévoilent au contraire l'enfermement des acteurs dans des processus d'asservissement et de subordination. L'argent est en effet obtenu dans le cadre de rapports de travail construits comme rapports de soumission et de dépendance, puis replacé dans la sphère de la parenté, où il vient, par le biais du mariage, raffermir l'autorité des parents et leur réputation à l'intérieur d'un espace du voisinage marqué par le contrôle social qu'y exercent les anciens et les autorités de l'État.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADIE B., 1999 : *Un monde sans souveraineté*, Paris, Fayard.
- BAZIN L., 1998 : *Entreprise, politique, parenté. Une perspective anthropologique sur la Côte-d'Ivoire dans le monde actuel*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- BAZIN L., 2003 : « Quelques éléments de clarification sur la globalisation », *CLES (Cahiers lillois d'économie et de sociologie)*, 40 : 175-194.
- BAZIN L., 2005 (entretien réalisé par SELIM M.) : « Rébellions enchaînées en Côte-d'Ivoire », *Chimères*, 56 : 15-34.
- BAZIN L., SELIM M., 2001 : « Diffractions politiques du marché (Côte-d'Ivoire, Vietnam) », *Journal des anthropologues*, 87 : 109-137.
- BAZIN L., BENVENISTE A. et SELIM M., 2004 : « Immersions ethnologiques dans le monde global », *Journal des anthropologues*, 96-97 : 11-28.
- BAZIN L., GIBB R., SELIM M., 2007 : « Nationalisation et étatisation des identités dans le monde contemporain », *Journal des anthropologues*, n° hors-série : « Identités nationales d'État » : 7-35.
- CASTEL R., 1995 : *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard.
- HOURS B., 1998 : *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, Paris, L'Harmattan.
- HOURS B., 2002 : *Domination, dépendances, globalisation. Tracés d'anthropologie politique*, Paris, L'Harmattan.
- HOURS B., 2005 : « Les ONG au service de la gouvernance globale. Le cas de l'Ouzbékistan », *Autrepart*, 35 : 115-126.
- LARUELLE M., 2004 : « Continuité des élites intellectuelles, continuité des problématiques identitaires. Ethnologie et « ethnogenèse » à l'Académie des Sciences d'Ouzbékistan », *Cahiers d'Asie centrale*, IFEAC - Edisud n° 13-14 : 45-76.
- LARUELLE, M., 2005 : « Ethnologie, question nationale et État dans l'Ouzbékistan contemporain. Analyse de la polémique autour de l'Atlas ethnique d'Ouzbékistan », *Journal des anthropologues*, Paris, 100-101 : 329-347.
- Le Courrier des pays de l'Est*, 2001 : « Les pays de la CEI 2000-2001 ». « Le 11 septembre, une date charnière », n° 1020. Paris, La Documentation française.
- LORDON F., 2000 : *Fonds de pension, piège à cons ?* Paris, Raison d'agir.

- ORLÉAN A., 1999 : *Le pouvoir de la finance.*, Paris, Odile Jacob.
- PÉTRIC B.-M., 2002a : « La mahalla vecteur de construction d'un imaginaire national dans l'Ouzbékistan postsoviétique », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 33 : 243-266.
- PÉTRIC, B., 2002b : Pouvoir, don et réseaux en Ouzbékistan post-soviétique. Paris, PUF.
- ROY O., 1997 : *La nouvelle Asie centrale, ou la fabrication des nations*, Paris, Seuil.
- SELIM M., 2005 : « Travail, idéologie et réflexivité dans le cadre de la globalisation. Perspectives comparatives », Hernandez V., Ould-Ahmed P., Papail J., Phélinas P. : *L'action collective à l'épreuve de la globalisation* :205-234.
- THÉRET B., 2002 : « Mondialisation, souveraineté et fédéralisme. Quelques réflexions à propos du Canada et de l'Union européenne », *Correspondances*, 72, Tunis, IRMC disponible sur : <<http://www.irmcmaghreb.org/corres/textestheret.htm>>

**L'HARMATTAN, ITALIA**  
Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino

**L'HARMATTAN HONGRIE**  
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16  
1053 Budapest

**L'HARMATTAN BURKINA FASO**  
Rue 15.167 Route du Pô Patte d'oie  
12 BP 226  
Ouagadougou 12  
(00226) 50 37 54 36

**ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA**  
Faculté des Sciences Sociales,  
Politiques et Administratives  
BP243, KIN XI ; Université de Kinshasa

**L'HARMATTAN GUINÉE**  
Almamy Rue KA 028  
En face du restaurant le cèdre  
OKB agency BP 3470 Conakry  
(00224) 60 20 85 08  
harmattanguinee@yahoo.fr

**L'HARMATTAN COTE D'IVOIRE**  
M. Etien N'dah Ahmon  
Résidence Karl / cité des arts  
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03  
(00225) 05 77 87 31

**L'HARMATTAN MAURITANIE**  
Espace El Kettab du livre francophone  
N° 472 avenue Palais des Congrès  
BP 316 Nouakchott  
(00222) 63 25 980

**L'HARMATTAN CAMEROUN**  
BP 11486  
Yaoundé  
(00237) 458 67 00  
(00237) 976 61 66  
harmattancam@yahoo.fr

2995 - janvier 2009  
Achévé d'imprimer par





# L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes

Qu'est-ce qui sépare la « monnaie » des économistes de l'« argent » des anthropologues ? Cet ouvrage s'inscrit dans une volonté d'élaboration collective d'une réflexion et de regards croisés entre anthropologues et économistes hétérodoxes sur la question monétaire. Ayant pour dénominateur commun de rejeter l'approche monétaire de la théorie économique dominante qui offre une lecture essentiellement economiciste et fonctionnelle de la monnaie, les anthropologues et les économistes hétérodoxes saisissent néanmoins cette question sous des angles différents.

Cet ouvrage vise à rassembler et à comparer un certain nombre de recherches, certaines théoriques, d'autres s'appuyant sur des enquêtes de terrain variées (Chine, Ouzbékistan, Égypte, Inde, Amérique centrale et latine), d'autres enfin sur des comparaisons et des cas historiques (États-Unis, Empire ottoman). Il met ainsi en évidence que les points de contacts sont nombreux et que se multiplient les occasions de dialoguer entre les deux disciplines, dont les questionnements théoriques et méthodologiques, autrefois marqués au coin de spécificités exclusives, sont de plus en plus profondément partagés.



ISBN : 978-2-296-05687-9

29 €